

ATELIER C

QUESTIONS IDENTITAIRES

L'agriculture biologique : mouvement social pour le développement d'un certain type d'agriculture ou pour un changement plus global ?

Aurélie Cardona, EHESS GSPR, INRA Eco-Innov, aurelie.cardona@grignon.inra.fr
Claire Lamine, INRA, Eco-Développement, claire.lamine@avignon.inra.fr

Résumé

Si le nombre d'exploitations pratiquant l'agriculture biologique est encore limité, un certain nombre d'acteurs prônent le développement de ce modèle agricole contre l'agriculture intensive dominante. A ce titre, l'agriculture biologique peut être considérée comme un véritable mouvement social (Michelsen, 2001; Dejardin *et al.*, 2009) œuvrant à promouvoir un certain type d'agriculture. D'après l'analyse de trois cas d'étude franciliens nous montrerons comment l'agriculture biologique peut effectivement constituer un aiguillon pour l'évolution des pratiques agricoles. D'abord parce qu'elle est depuis longtemps considérée par les agriculteurs comme l'alternative écologique à l'agriculture intensive. Ensuite, parce que l'agriculture biologique peut également être défendue par des acteurs non agricoles refusant l'agriculture intensive. Ici, la défense de l'agriculture biologique et sa promotion apparaissent comme un élément normatif fort, contribuant à la transformation des pratiques agricoles. Cependant, on peut se demander si ce mouvement en faveur de l'agriculture biologique concerne uniquement le développement d'une technique culturale en particulier – encore peu représentée dans les surfaces et les productions agricoles. En effet, il semblerait que la défense et la promotion de l'agriculture biologique puisse jouer un rôle dans des processus de changements d'ordre plus global dans nos sociétés occidentales (Tovey, 1997; Tovey, 2002).

Concernant le monde agricole, certains auteurs se sont interrogés sur le pouvoir transformateur d'un tel mouvement, en se demandant notamment si l'agriculture biologique pourrait jouer un rôle dans le développement d'autres formes d'agriculture plus écologiques (Lamine and Bellon, 2010). Dans notre travail, nous montrerons que pour les agriculteurs – ceux qui la pratiquent et ceux qui ne la pratiquent pas – l'agriculture biologique constitue de plus en plus un système cultural parmi d'autres et beaucoup moins un mouvement d'« écolos ». Ainsi, on constate des échanges croissants entre l'agriculture biologique et les formes d'agriculture plus « conventionnelles », ce qui favorise le développement de pratiques agricoles plus écologiques.

D'autre part, du côté des acteurs non agricoles mobilisés pour le développement de l'agriculture biologique, nous verrons que dans les cas étudiés ce n'est pas véritablement l'agriculture biologique qui est défendue en tant que telle. En effet, pour les acteurs non agricoles observés, l'agriculture biologique apparaît comme un argument parmi d'autres pour défendre une cause plus globale telle qu'un bien commun (paysage, ressource en eau...). Cette analyse nous conduira à considérer l'agriculture biologique et ses promoteurs comme un mouvement social en faveur du développement d'un certain type d'agriculture, mais également comme un argument et un outil parmi d'autres, en faveur d'un changement global vers une autre forme de société, capable de mieux intégrer des considérations écologiques.

Introduction

L'agriculture biologique, est un ensemble de pratiques agricoles, qui a été défini dans le cadre d'un mouvement social composé d'agriculteurs, de scientifiques, d'écologistes et de consommateurs contre le système de production dominant de l'agriculture intensive (Michelsen, 2001; Van Dam, Nizet *et al.*, 2009). Si l'agriculture biologique a été reconnue officiellement en France par la LOA de 1980 et son cahier des charges homologué officiellement par les pouvoirs publics en 1986, ce mode de production et son mouvement social ont pu être perçus comme « marginaux », dans la mesure où ils étaient mal connus, ne concernaient qu'un petit nombre d'agriculteurs et une part minime de la production agricole française.

Cependant, au fil des dernières décennies, avec le développement de techniques agricoles de plus en plus créatrices d'incertitudes (farines animales, OGM, pesticides...) ; les critiques envers l'agriculture intensive et l'utilisation d'intrants de synthèse n'ont cessé de croître. Dans ce contexte, l'agriculture biologique a peu à peu acquis une certaine reconnaissance. Les surfaces agricoles cultivées selon ce mode de production augmentent régulièrement – elles atteignent aujourd'hui 2,5% de la SAU – ainsi que la diffusion des produits alimentaires biologiques – leur distribution par les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) a notamment contribué à cette progression. Ces chiffres restent encore faibles par rapport à d'autres pays européens, cependant ils invitent à s'interroger sur l'expansion et la promotion croissante de l'agriculture biologique. On peut notamment se demander si le développement de l'agriculture biologique n'entraîne pas des changements d'ordre plus global dans nos sociétés occidentales au-delà de la diffusion d'un système de production alternatif au système de

production dominant (Tovey, 1997; Tovey, 2002).

Notre questionnement s'appuie sur l'étude de trois terrains franciliens, analysés dans le cadre d'un travail de thèse, au cours duquel l'interrogation porte plus particulièrement sur le rôle des acteurs non agricoles dans les transitions vers l'agriculture bas intrants et l'agriculture biologique. Le premier terrain se situe en Seine et Marne. Il s'agit d'un bassin versant où suite à des problèmes de quantité et de qualité d'eau, un comité d'usagers de la nappe – transformé par la suite en association – a été formé afin d'assurer un suivi et une gestion de la nappe phréatique qui assure pour large partie l'approvisionnement en eau de l'agglomération parisienne. L'association se veut indépendante des pouvoirs publics, des industriels et des organismes gestionnaires de l'eau. On s'est plus particulièrement intéressé ici aux animations et actions développées par cette association en direction du monde agricole et qui ont pour objectif de réduire la teneur de l'eau en produits phytosanitaires. Des entretiens ont été réalisés auprès des agriculteurs, membres de l'association mais également personnel de la Chambre d'Agriculture de Seine et Marne et conseillers techniques des organismes stockeurs (coopératives, négociants) présents sur la zone ; leurs interactions lors de réunions ou formations aux techniques à bas niveaux d'intrants ou biologiques ont également été observées. Le deuxième terrain se situe dans les Yvelines et concerne un conflit d'aménagement où s'opposent des partisans de la construction d'un circuit de Formule 1 et des acteurs mobilisés en faveur de l'installation d'exploitations pratiquant l'agriculture biologique ou engagées à mettre en oeuvre à l'avenir ce système de production. Il a été traité à travers la constitution d'un corpus de presse et avec l'aide d'un logiciel d'analyse textuelle¹. Le dernier terrain situé en Essonne, prend forme lui aussi autour d'un conflit d'aménagement. Ici, des acteurs locaux et régionaux se mobilisent pour le développement d'une agriculture plus écologique et les changements de pratiques des agriculteurs en activité dans cet espace menacé d'urbanisation pour contrer un projet d'aménagement de l'Etat. Ce terrain a été traité à travers la réalisation d'entretiens auprès des agriculteurs, des acteurs institutionnels et issus de la société civile mobilisés en faveur des changements de pratiques agricoles ainsi qu'un suivi de divers moments collectifs qui a permis de mieux comprendre la nature de leurs interactions. Parallèlement à ces terrains, dix entretiens auprès d'agriculteurs biologiques franciliens ont été réalisés afin de comprendre quels ont été leurs cheminements en termes de pratiques techniques mais également l'évolution de leurs conceptions au fil de leur parcours professionnel.

Afin de traiter notre question centrale – le développement de l'agriculture biologique entraîne-t-il des changements d'ordre plus global dans nos sociétés occidentales – on s'intéressera dans un premier temps au rôle que peut jouer l'agriculture biologique dans une forme d'écologisation de l'agriculture. Puis, on se demandera en quoi ce mode de production et sa diffusion peuvent contribuer à d'autres changements sociétaux.

I. L'agriculture biologique, pour une écologisation des pratiques agricoles ?

Dans un premier temps, on souhaite s'intéresser aux conséquences du développement de l'agriculture biologique dans le monde agricole. La diffusion de ce système de production s'auto-entretient-elle simplement ou a-t-elle d'autres conséquences ? Pour répondre à cette question, il semble important dans un premier temps de comprendre l'évolution de l'image de l'agriculture biologique.

1.1. Evolution de la perception de l'agriculture biologique dans le monde agricole

Depuis l'homologation du cahier des charges de ce système de production en France, la perception de l'agriculture biologique a évolué. Cette évolution est notamment le résultat de l'augmentation des surfaces engagées en agriculture biologique qui constitue bien un changement – certes encore minoritaire – dans le paysage agricole français. Ainsi selon les chiffres de l'Agence Bio, en 1995, on comptait 3 602 exploitations engagées en agriculture biologique en France; en 2000, 8 985 exploitations; en 2005, 11 402 ; et enfin en 2010, 19 594 exploitations utilisaient ce mode de production. Cette progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique a contribué à une première évolution de la perception de ce mode de production en donnant à voir les techniques utilisées.

En effet, pour un certain nombre d'agriculteurs l'exemplarité constitue l'une des meilleures façons de se renseigner sur une technique en particulier avant d'envisager de l'adopter (Compagnone et Hellec, 2009). C'est notamment dans cette perspective que sont organisés les « tours de plaine » par les organismes d'encadrement agricoles lorsqu'il s'agit de diffuser de nouvelles pratiques. Ainsi, l'observation de parcelles d'exploitations voisines conduites selon les principes de l'agriculture biologique, montrant que ce système pouvait fonctionner et être suffisamment productif, peut constituer un « dispositif de preuve » passant par l'expérience sensible (Bessy et Chateauraynaud, 1995). La diffusion de connaissances sur l'agriculture

¹ Le logiciel d'analyse textuel est Prospéro élaboré au sein du Groupe de Sociologie Pragmatique et Réflexive (GSPR), laboratoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

biologique par la multiplication des exploitations biologiques a ainsi contribué à entretenir la dynamique de progression du nombre de conversions comme le montrent les propos de cet agriculteur aujourd'hui converti à l'agriculture biologique (Agriculteur biologique) :

« On est pas mal à en faire dans le coin... avec un agriculteur proche, lui, ça faisait 4 ans qu'il était en bio, donc on avait un peu de recul quand même pour voir comment ça pouvait marcher. Il est en céréales et bon ça marche, donc ça m'a aidé à la conversion, c'était facile....Ben oui parce que, on a du recul, on a les mêmes terres. »

Cependant, elle a également permis à des agriculteurs conventionnels et n'envisageant pas la conversion à l'agriculture biologique d'éprouver de manière sensible – à travers l'observation – la conduite de ce système de production.

Une autre évolution de la perception de l'agriculture biologique que l'on voudrait souligner ici concerne directement les pratiques utilisées dans ce système de production. Pendant longtemps celles-ci ont souffert d'un discrédit important. Pour un certain nombre d'agriculteurs, l'impossibilité d'utiliser des solutions chimiques pour le désherbage signifiait un retour à des techniques archaïques telles l'usage de la « binette » fréquemment évoqué par les maraîchers, ou l'arrachage des chardons « à la main » pour les céréaliers. Or, avec la multiplication des exploitations, la connaissance des pratiques de l'agriculture biologique s'est diffusée et il est apparu que leur maîtrise demandait une certaine technicité de la part des agriculteurs. C'est notamment le cas avec l'usage de la houe rotative ou la herse étrille (Agriculteur conventionnel) :

« [La herse étrille] ce n'est pas la peine de la sortir si on n'a pas les conditions [et il faut] adapter la culture à la herse étrille, c'est-à-dire un peu plus de densité, parce que sinon vous allez faire sauter des plantes [...] il faut apprendre à s'en servir et je pense que ce n'est pas en une année qu'on apprend à s'en servir. »

D'autre part, devant l'expansion de ce mode de production, des outils mécaniques très pointus se sont récemment développés tels que la bineuse auto-guidée qui distingue d'elle-même les adventices de la culture en place, et cible ainsi le désherbage au centimètre près grâce à une caméra. Pour un certain nombre d'agriculteurs, cet outil particulièrement technique signe définitivement l'entrée de l'agriculture biologique dans la modernité (Agriculteur biologique) :

« On est passé sur de la haute technologie, ça, ça n'est pas la culture de grand-père ! »

Cette technicisation et sa vulgarisation – au sens propre du terme – contribue à faire évoluer la perception de l'agriculture biologique ; en mettant à mal l'a priori d'archaïsation dont elle est souvent victime. On verra ensuite de quelle manière cette technicisation participe également d'un changement plus global dans le secteur agricole.

Enfin, parallèlement à la multiplication du nombre d'exploitations en agriculture biologique et à la diffusion de connaissances sur ce système, on constate une évolution de la prise en charge et du soutien à l'agriculture biologique. Cela se traduit dans un premier temps par la mise en oeuvre d'aides publiques soutenant le développement de l'agriculture biologique comme la Mesure Agri-Environnementale (MAE) « Conversion à l'agriculture biologique » instaurée depuis 1992 au niveau européen. D'autres aides ont par la suite été créées comme l' « Aide au Maintien de l'Agriculture Biologique ».

Au sein des structures d'encadrement agricole, la perception de ce mode de production a également changé au fil du temps. Ainsi, en Seine et Marne, on a pu noter une appropriation progressive de ce système de production par la Chambre d'Agriculture, même si le conseil agricole en agriculture biologique a longtemps été considéré comme « à part » – selon les mots d'un des employés de cet organisme. En 1983, un conseiller technique décide de dédier une partie de son temps à l'agriculture biologique. La présidence et direction de la Chambre d'Agriculture acceptent cette situation « tant que [son] travail n'en souffre pas ». Cependant au fil des ans, la demande de conseil de la part des agriculteurs s'accroît et suite à l'embauche d'un nouveau conseiller technique pour le remplacer en 1995, il peut consacrer la totalité de son travail à l'agriculture biologique. Il faut noter que ce conseiller est alors rattaché physiquement au siège du Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France (GAB IDF)² à environ 70 km du siège de la Chambre d'Agriculture, bien que demeurant un membre du personnel de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne. Il monte alors un programme financé par la région Ile-de-France et dont le GAB IDF est le bénéficiaire direct et le coordonnateur, et qui a pour objectif le développement de l'agriculture biologique. Ce programme assure également alors une partie du salaire du conseiller de la Chambre d'Agriculture en agriculture biologique – en

² Depuis 1988, le Groupement des Agriculteurs Biologiques de la région Ile de France rassemble les producteurs franciliens certifiés Bio ou en conversion. Le GAB IDF membre du réseau des Groupements Régionaux d'Agriculteurs Biologiques coordonné à l'échelle nationale, par la [FNAB](#) (Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques).

ce sens, le conseil en agriculture biologique se trouve toujours « à part » d'un point de vue budgétaire. Dans le cadre de ce programme, le GAB IDF s'étoffe et un autre conseiller est embauché par la Chambre d'Agriculture en 2005. On assiste donc progressivement à un développement croissant du conseil et de l'accompagnement pour le développement de l'agriculture biologique en Seine-et-Marne, soutenu par une politique régionale forte. Dans cette perspective, la Chambre d'Agriculture en vient finalement à « rapatrier » ses conseillers à son siège, afin de bien se faire identifier comme acteur incontournable de l'agriculture biologique, car ses conseillers techniques sont souvent confondus avec le personnel du GAB IDF. Ainsi aujourd'hui, la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, organisme technique et organisme de représentation des agriculteurs compte trois conseillers techniques en agriculture biologique et la reconnaissance de ce type de système de production semble acquise ; alors même que ce département est dominé par la grande culture céréalière conventionnelle. Ce constat peut avoir ses conséquences pour le secteur agricole dans son ensemble, comme on va le voir maintenant.

2. L'agriculture biologique, aiguillon pour une agriculture plus écologique

Notre principale question ici et de savoir si la multiplication des exploitations pratiquant l'agriculture biologique se limite à entretenir la dynamique de développement de ce système de culture ou si elle peut avoir des conséquences plus larges dans le monde agricole. Certains auteurs affirment que l'agriculture biologique, au même titre que d'autres formes agricoles telles que l'agriculture durable ou l'agriculture fermière, participe d'« un mouvement social qui remet en cause les dégâts de l'agriculture intensive » (Van Dam, Nizet *et al.*, 2009). Dans cette perspective, on peut penser que la diffusion de l'agriculture biologique a permis la diffusion d'autres systèmes de production plus écologiques que le système conventionnel ayant pour origine le même positionnement contre l'agriculture intensive. Lors de précédents travaux sur les processus de transition vers l'agriculture biologique, nous nous sommes interrogés sur le rôle que pouvait jouer l'agriculture biologique dans le développement d'autres formes d'agricultures (Lamine et Bellon, 2009).

De fait, l'analyse des terrains franciliens sur lesquels se base cette communication, montre que l'augmentation du nombre d'exploitations en agriculture biologique, l'accroissement de la consommation et donc de la demande en produits biologiques, la diffusion des techniques biologiques, une meilleure prise en charge de ce système par les systèmes d'encadrement et surtout l'évolution de la perception de l'agriculture biologique engendrent de fait le développement de nouvelles pratiques agricoles. Celles-ci sont notamment le résultat de la multiplication des échanges entre les agriculteurs pratiquant l'agriculture biologique et ceux ne la pratiquant : soit de manière informelle compte tenu de l'évolution des perceptions, soit de manière plus formelle à travers, par exemple, l'organisation de formations à l'agriculture biologique à destination des agriculteurs conventionnels ou à la production intégrée mettant en avant certaines techniques utilisées en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle, comme c'est le cas à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne. D'autre part, la diffusion de la connaissance sur les outils mécaniques de l'agriculture biologique et leur technicisation, permet à certains agriculteurs d'envisager leur utilisation sur des grandes exploitations « conventionnelles » – au sens où elles ne sont ni converties à l'agriculture biologique ni engagées dans un processus de conversion – au rendement important. Ainsi, les agriculteurs ont de plus en plus recours à des formes d'« hybridation technique » (Ansaloni et Fouilleux, 2006) combinant plusieurs référentiels tels que la modulation de dose, les techniques de cultures simplifiée, la production intégrée mais aussi l'agriculture biologique. Ils parviennent à bricoler des pratiques « intermédiaires » qui se situent entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique (Cardona et Lamine, 2010). En Ile-de-France, un nombre croissant de céréaliers conventionnels utilisent désormais des outils de désherbage mécanique en complément ou pour remplacer le désherbage chimique. On assiste donc bien au développement de nouvelles pratiques agricoles, que l'on peut supposer plus écologiques par comparaison au référentiel conventionnel dominant.

Cependant, il paraît important de noter que ces pratiques agricoles « intermédiaires » ne se construisent pas *contre* l'agriculture intensive ou conventionnelle, mais constituent davantage des ajustements de celle-ci. La mise en évidence de nombreuses pollutions causées par l'utilisation d'intrants de synthèse pour la fertilisation des cultures ou la protection contre les maladies et ravageurs, a conduit de nombreux organismes et notamment les gestionnaires de l'eau à préconiser la réduction voire l'interdiction de certains intrants de synthèse comme ce fut le cas en 2003 en France avec les triazines, une famille de produits phytosanitaires utilisés comme désherbants. Cependant – sauf dans des cas exceptionnels comme par exemple autour de la source de Vittel en France et la ville de Munich – les agriculteurs ne sont que très rarement incités à convertir leur exploitation à l'agriculture biologique. Des pratiques « intermédiaires » sont alors utilisées pour atteindre les normes qualitatives concernant l'eau, sans pour autant bouleverser le système de culture. Ces ajustements sont également effectués en raison de la fluctuation du cours des céréales dans le secteur conventionnel et d'une évolution à la hausse des prix des intrants de synthèse ; ainsi depuis le début des années 90 les agriculteurs cherchent à réduire leurs charges au maximum en réduisant notamment leur utilisation des intrants de synthèse. L'agriculture biologique – ou le plus souvent – l'utilisation de techniques de l'agriculture biologique, peuvent être une solution.

Ainsi, dans certains cas, et peut-être plus particulièrement dans le secteur des grandes cultures, il semblerait que l'on assiste à un affaiblissement du « ressort contestataire » du mouvement social de l'agriculture biologique en tant que « mouvement contre l'agriculture intensive » (Leroux, 2011). Il ne s'agit pas là de dire que le mouvement social autour de l'agriculture biologique contre l'agriculture intensive n'existe plus, mais plutôt de montrer que l'on assiste au développement d'une autre dynamique, qui aurait plus largement pour objectif l'adoption de pratiques plus écologiques, et ce, pour partie, pour des raisons économiques et environnementales, et non plus principalement pour des raisons idéologiques. Cette hypothèse semble par ailleurs est en partie congruente avec le développement de la « conventionnalisation » de l'agriculture biologique, selon laquelle ce secteur se structurerait de plus en plus selon des contraintes économiques portées par des grands groupes agro-alimentaires – à la manière de l'agriculture conventionnelle – comme c'est le cas en Californie, Australie, et Nouvelle-Zélande (Guthman, 2004). De ce fait ; il semble que l'agriculture biologique constitue de plus en plus un système de production parmi d'autres. Dans les cas étudiés, cela peut favoriser la reprise ou l'adoption de ses techniques par des agriculteurs ne conduisant pas leur exploitation selon le cahier des charges de l'agriculture biologique et ainsi contribuer à l'élaboration d'autres formes d'agriculture plus écologiques que le modèle conventionnel dominant.

Au sein du monde agricole, il semble donc bien que la diffusion de l'agriculture biologique produise des changements autres que l'augmentation du nombre d'exploitations en agriculture biologique. Si certains mettent en doute la pérennité économique, agronomique et environnementale de l'utilisation de techniques de l'agriculture biologique dans une exploitation conventionnelle ; il apparaît néanmoins que le développement de l'agriculture biologique contribue, d'une certaine façon, à développer des pratiques agricoles plus écologiques inspirées de l'agriculture biologique. Toutefois, ce processus semble possible dans la mesure où l'on assiste à un « affaiblissement » du mouvement social contre l'agriculture intensive qui a historiquement accompagné la mise en oeuvre de ce système de production ; ce qui permet des phénomènes de co-existence de pratiques conventionnelles et issues de l'agriculture biologique sur une même exploitation ainsi que l'élaboration de « pratiques intermédiaires ». Cependant, au-delà de ces transformations, on peut se demander si la diffusion de l'agriculture biologique ne peut pas entraîner d'autres changements, en dehors du monde agricole.

II. L'agriculture biologique, pour un changement sociétal ?

Les inquiétudes autour des modes de production conventionnels concernent l'ensemble de la société, c'est notamment ce que traduisent les chiffres de l'Agence Bio sur la consommation de produits biologiques ; celle-ci a largement augmenté durant ces dernières années: en 2005 le chiffre d'affaires alimentaire biologique s'élevait à 1 564 millions d'euros, en 2009, il a quasiment doublé puisqu'il atteint 3 041 millions d'euros. D'autre part, les diverses opérations de communication autour de ce mode de production fait qu'il est aujourd'hui largement identifié par le grand public. On peut alors se demander quelles peuvent être les conséquences de la diffusion de l'agriculture biologique dans le monde non agricole³.

1. L'agriculture biologique, argument et outil pour la défense de causes sociétales

Une des premières conséquences de la diffusion de l'agriculture biologique au sein du monde non agricole, et notamment de la communication sur ce système de production, son cahier des charges et son label, est l'identification de l'agriculture biologique par de nombreux acteurs de la société civile comme la seule alternative à l'agriculture conventionnelle. On a pu notamment le constater sur les terrains franciliens et les agriculteurs en sont bien conscients (Agriculteur conventionnel) :

« C'est soit on met des produits et on est tout mauvais, soit on est bio et on est tout bon. »

Dans les conceptions de la majorité des acteurs du monde non agricole, peu de place est laissée en effet pour les pratiques « intermédiaires » évoquées précédemment et observées dans la réalité. Cependant, cette identification claire et précise de ce qu'est l'agriculture biologique est sans doute ce qui permet que des acteurs se mobilisent pour en sa faveur et entretiennent sa dynamique de développement, comme c'est le cas dans les terrains observés. Mais au-delà de la mobilisation pour le développement de ce système de production, notre analyse des mobilisations des acteurs du monde non agricole montre que la diffusion de l'information sur l'agriculture biologique, la connaissance qui en résulte et donc en quelque sorte sa « démocratisation », conduit les acteurs à utiliser la défense de l'agriculture biologique comme un moyen lors d'actions collectives. Dans les cas analysés, il apparaît que pour contrer un projet d'aménagement urbain et donc une menace faite à leur cadre de vie – composé ici d'espaces agricoles – certains acteurs se sont mobilisés en faveur de la

³ Le « monde non agricole » désigne ici les acteurs extérieurs au monde agricole, celui-ci se composant des agriculteurs, de leurs représentants professionnels, des organismes stockeurs et des services d'encadrement, d'accompagnement et de conseil (Chambre d'Agriculture, conseillers privés, coopératives, négociants). Dans notre cas le « monde non agricole » désigne plus précisément des organismes impliqués dans la gestion de l'eau, les pouvoirs publics, des acteurs issus de la société civile non agricole, en général membres d'associations.

conversion à l'agriculture biologique de ces terres agricoles pour légitimer la présence de l'agriculture sur un espace menacé d'urbanisation. Se mobiliser pour l'agriculture biologique peut également permettre de protéger des biens publics tels que le paysage ou l'eau érigés en « bien en soi » c'est-à-dire des objectifs que l'on estime dignes d'être poursuivis en tant que tels (Dodier, 2003).

Cependant, on peut noter que le recours à ces « biens en soi » dans une mobilisation peut également être vue comme une montée en généralité (Boltanski et Thévenot, 1991; Lafaye et Thevenot, 1993). Celle-ci peut répondre à des exigences d'universalisation pour s'assurer de la portée d'une cause (Chateauraynaud, 2007), justifiant par exemple la défense d'un cadre de vie. Par ailleurs, la défense de l'agriculture biologique peut permettre de privilégier certaines « ouvertures d'avenir » (Chateauraynaud et Doury, 2011) comme l'avènement d'une société prenant en compte les enjeux environnementaux ou prévenir des « prophéties de malheur » (Chateauraynaud et Torny, 1999) telles que l'épuisement des ressources pétrolières, argument effectivement entendu dans nos entretiens. Ce système de production est souvent vu par le grand public comme celui respectant au mieux l'avenir environnemental de la planète – malgré le développement de certaines études montrant que l'agriculture biologique peut s'avérer plus consommatrice en pétrole que d'autres types d'agriculture à cause de son utilisation répétée d'outils mécaniques. Enfin, l'engagement en faveur de l'agriculture biologique peut permettre de rallier un bon nombre d'acteurs impliqués dans la défense de l'environnement au niveau local, national comme au niveau international et ainsi constituer une sorte de contre-pouvoir (Rosanvallon, 2006). En ce sens, la défense de l'agriculture biologique et l'alliance avec des acteurs de la société civile spécialisés dans le domaine environnemental peut apparaître comme un moyen de résistance à distance au pouvoir en place, comme c'est le cas dans deux de nos cas étudiés, où des projets d'aménagements sont soutenus par certains acteurs des pouvoirs publics.

La mobilisation en faveur du développement de l'agriculture biologique apparaît donc assez multiforme et l'« agriculture biologique » peut-être constituée comme un outil et un argument pour promouvoir une certaine vision de la société. La défense de l'agriculture biologique fonctionne comme une sorte d'argument d'autorité qui peut difficilement être contré et entravé ; et les acteurs non agricoles en sont conscients. Ainsi, dans le cas des Yvelines, où on a pu observer un conflit entre un projet de construction d'un circuit de Formule 1 et l'installation d'exploitations engagées à produire selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ; le collectif mobilisé contre le projet de circuit de Formule 1 a adopté une stratégie d'interpellation dans les médias des pouvoirs publics et des élus locaux et nationaux, en leur demandant de prendre position « pour ou contre le projet de circuit de Formule 1 » – sous-entendu « pour ou contre l'agriculture biologique ». Cette affaire se déroulant dans le contexte de l'élaboration de la loi sur le Grenelle de l'Environnement, la majorité des acteurs s'étant exprimés publiquement ont pris position contre la construction du projet de Formule 1 en évoquant l'importance des enjeux environnementaux. Le projet a finalement été abandonné. Ainsi, il semblerait même que l'idée d'« agriculture biologique » puisse avoir une certaine valeur normative et que celle-ci puisse ainsi être utilisée pour donner une certaine « puissance d'expression » (Chateauraynaud, 2007) à une cause au même titre que le principe d'universalisation.

La diffusion de l'agriculture biologique conduit donc d'une certaine façon à une forme de d'instrumentalisation de ce système de production dans certaines actions collectives. Se pose alors la question des résultats d'une telle utilisation ; conduit-elle à encourager le développement de l'agriculture biologique, car ce système serait un moyen d'atteindre d'autres fins ou a-t-elle d'autres conséquences?

2. L'agriculture biologique, aiguillon pour le développement d'une société prenant davantage en compte les enjeux environnementaux

Il apparaît que dans certains cas l'utilisation de l'agriculture biologique dans des actions collectives permet effectivement le développement de ce système de production, comme on vient de le montrer dans le terrain observé dans les Yvelines. Dans un autre des terrains observés, en Essonne, la mobilisation d'acteurs pour le développement d'une agriculture plus propre pour la préservation de leur cadre de vie a conduit à la création d'une Amap⁴ dont les cultures sont conduites en agriculture biologique, pour légitimer la préservation d'un espace agricole. Deux-cent-cinquante familles et plusieurs agriculteurs sont en partenariat au sein de ce dispositif. L'un des agriculteurs est un céréalier dont l'exploitation se situe à proximité du lieu de vie des habitants à l'origine de l'initiative. Au commencement du projet, cet agriculteur cultivait uniquement des céréales en conventionnel sur un espace menacé d'urbanisation. Aujourd'hui, il a converti une cinquantaine d'hectares à l'agriculture biologique et a permis ainsi la création d'emplois et d'exploitations. En effet, un

⁴ Amap : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable [...] qui réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte de l'agriculture paysanne. (Extrait de la Charte des Amap, mai 2003.)

voilailler biologique s'est installé sur une partie de ses terres, et un projet d'installation de maraîchage biologique est également en cours. Cependant, l'utilisation de l'agriculture biologique dans des actions collectives peut avoir d'autres conséquences.

D'abord, lorsque des acteurs non agricoles par exemple se mobilisent pour le développement de l'agriculture biologique en vue de la défense d'autres causes comme le paysage ou l'eau ; les prémises de la mobilisation peuvent s'avérer conflictuels si cette mobilisation constitue une forme de critique de l'agriculture intensive présente sur le territoire. Cela a pu notamment être le cas sur les terrains observés en Essonne ou en Seine-et-Marne. Néanmoins, on a pu observer sur les terrains étudiés que des apprentissages entre acteurs du monde non agricole et acteurs agricoles pouvaient avoir lieu : apprentissages du côté des acteurs non agricoles sur la construction du modèle agricole « intensif », contraintes économiques des exploitations en grandes cultures, problèmes de débouchés... Du côté des agriculteurs, on observe des apprentissages sur ce qu'est l'agriculture biologique, certaines conceptions de la protection de la planète et de la biodiversité qui peut passer par la mise en place de systèmes agricoles plus respectueux de l'environnement... Si ce partage de connaissance ne va pas nécessairement toujours de soi, comme le montre les propos de cet agriculteur, des compromis peuvent être néanmoins effectués (Agriculteur conventionnel) :

« C'est compliqué, mettre en rapport des gens qui ont pas du tout la même vue d'esprit sur ce que c'est que le développement durable, ce que c'est que l'agriculture biologique, ce que c'est que le développement... la défense... la protection de la planète.... »

En effet, à travers des interactions fréquentes, acteurs agricoles et acteurs non agricoles mobilisés en faveur du développement de l'agriculture biologique peuvent parvenir à élaborer des propositions préservant leurs intérêts parfois divergents – même si celles-ci participent peut-être de l'affaiblissement du mouvement social de l'agriculture biologique que l'on évoquait précédemment. Ainsi, dans les cas étudiés ici, il apparaît qu'en Seine-et-Marne, en plus de proposer l'agriculture biologique, les acteurs mobilisés pour la protection de l'eau proposent également aux agriculteurs toute une panoplie de pratiques « intermédiaires » qui permettent l'amélioration de sa qualité, car celles-ci ne nécessitent souvent pas une totale reconception du système de production (Hill et MacRae, 1996). En Essonne, les acteurs mobilisés pour la protection de leur cadre de vie souhaitaient en premier lieu proposer aux agriculteurs de l'espace menacé d'urbanisation de convertir leurs exploitations à l'agriculture biologique notamment en vue d'approvisionner la restauration collective locale. Devant l'opposition d'un certain nombre d'entre eux, des discussions se sont engagées, des arguments ont été échangés ; et c'est finalement l'idée d'une agriculture « propre » et de proximité qui a été retenue – la réduction des transports entre le lieu de production et de livraison (les lieux de restauration collective à proximité) pouvant être considérée comme une amélioration écologique. Ainsi, la mobilisation en faveur de l'agriculture biologique a ici permis – comme c'est le cas au sein du monde agricole – d'élaborer d'autres formes d'agriculture écologique.

D'autre part, les mobilisations en faveur de l'agriculture biologique peuvent également permettre d'envisager d'autres formes d'organisation de la société. De manière concrète, dans le cas que l'on vient d'évoquer, où il est question de mettre en place un système d'approvisionnement de la restauration collective locale grâce à l'agriculture de proximité. En effet, ce projet permet de multiplier les interactions entre acteurs agricoles et acteurs non agricoles, de favoriser leur intercompréhension et de créer nouvelles interdépendances entre eux. Dans une perspective plus théorique, on peut également penser que le fait que des acteurs non agricoles se mobilisent pour le développement d'un système de production permettant de préserver, par exemple, l'eau ou le paysage, peut promouvoir certaines formes de gestion collective. En effet, dans les cas observés, des acteurs non agricoles se mobilisent pour l'agriculture biologique, s'investissent dans l'accompagnement des agriculteurs dans leurs changements de pratiques, et font souvent appel aux acteurs publics pour soutenir leur action. En ce sens, on peut considérer qu'ils envisagent l'eau ou le paysage, comme des « biens communs » donc la préservation passe par une gestion collective et concertée (Ostrom, Burger *et al.*, 1999). Cette perspective peut s'avérer tout à fait innovante dans notre société où la tendance majoritaire est à la privatisation, comme le montre les discussions autour de la rémunération des services éco-systémiques produits par l'agriculture.

Lorsque les acteurs non agricoles investissent le domaine de l'agriculture biologique, il semble donc que l'on assiste également à la mise en oeuvre d'autres formes d'agriculture écologiques, en concertation avec des acteurs agricoles. D'autre part, la diffusion de l'agriculture biologique semble aussi avoir un certain pouvoir transformateur à l'échelle de la société dans son ensemble en constituant un terreau fertile pour l'élaboration de formes d'organisations innovantes.

Conclusion

Au vu de notre analyse, il semble donc bien que le développement de l'agriculture biologique ne soit pas uniquement à considérer sous l'angle de la diffusion d'un système de production respectueux de l'environnement en particulier. La perception qu'en a le monde agricole évolue car il est mieux connu, mais aussi parce que sa diffusion s'est accompagnée d'une forme d'affaiblissement du mouvement social contre l'agriculture intensive qui le sous-tendait en premier lieu et qui entretenait une opposition radicale entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique. Désormais, il est davantage vu comme un référentiel de production parmi d'autres, dans lequel les agriculteurs peuvent piocher pour « bricoler » de nouveaux itinéraires techniques portant moins préjudice à l'environnement, mais aussi plus économiques. En ce qui concerne le monde non agricole, l'agriculture biologique apparaît comme un nouvel outil et argument permettant de défendre des causes diverses, notamment en raison de sa portée normative en termes de protection de l'environnement. D'autre part, l'utilisation de l'agriculture biologique comme outil et argument dans des actions collectives semble pouvoir être à l'origine de propositions originales en termes d'organisation de la société que cela soit en recréant des interdépendances fortes entre monde agricole et monde non agricoles ou en envisageant des formes de gestion collectives pour certains bien à préserver. Cependant, il semble encore une fois que l'originalité de ces propositions soit le fruit de compromis entre la défense de l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle encore majoritairement pratiquée.

Devant ces constats, on peut poser l'hypothèse que l'expansion de l'agriculture biologique s'est accompagnée d'une sorte de « démocratisation » de ce système de production et de son mouvement social. Ainsi, un grand nombre d'acteurs s'en inspirent, le traversent, le mettent en variation, s'en détournent ; ce qui peut donner lieu à des propositions innovantes, amorces de changements sociétaux plus globaux.

Remerciements

Cette recherche est soutenue par l'attribution d'une allocation doctorale de la Région Ile-de-France et par le projet ANR POPY (Systèmes de production de grandes cultures, environnement, politiques publiques).

Références

- Ansaloni M., Fouilleux E., 2006, « Changements de pratiques agricoles: facteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes », *Economie Rurale*, 292, p3-17.
- Bessy C., Chateauraynaud F., 1995, *Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Métailié, 360p.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification: les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 483p.
- Cardona A., Lamine C., 2010, « Mobilisation et animation territoriale autour des réductions d'intrants : stratégies d'intéressement des agriculteurs dans trois territoires franciliens », Colloque Colloque SFER La réduction des pesticides agricoles - enjeux, modalités et conséquences.
- Chateauraynaud F., 2007, « Des disputes ordinaires à la violence politique. L'analyse des controverses et la sociologie des conflits », Colloque Types de conflits et formes de politisation.
- Chateauraynaud F., Doury M., 2011, « La portée des précédents. Evénements marquants et procédés argumentatifs », Socio-informatique et argumentation [en ligne], Hypothèse.org. Disponible sur: <http://socioargu.hypotheses.org/2274>
- Chateauraynaud F., Torny D., 1999, *Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique que l'alerte et du risque*, Paris, 476p.
- Compagnone C., Hellec F., 2009, « Dynamique de changements et développement des pratiques respectueuses de l'environnement en grandes cultures. Etude comparative de trois réseaux d'agriculteurs de Bourgogne », Colloque XLVIe Colloque de l'ASRDLF.
- Dodier N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, EHESS, Paris, 360p.
- Guthman J., 2004, « The trouble with 'organic lite' in California: a rejoinder to the 'conventionalisation' debate », *Sociologia Ruralis*, 44-3, p301-316.
- Hill S.B., MacRae R.J., 1996, « Conceptual framework for the transition from conventional to sustainable agriculture », *Journal of Sustainable Agriculture*, 7, p81-87.
- Lafaye C., Thevenot L., 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue Française De Sociologie*, 34-4, p495-524.
- Lamine C., Bellon S., 2009, *Transitions vers l'agriculture biologique*, Quae/Educagri, Paris, 316p.
- Leroux B., 2011, Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir, Thèse de Sociologie, CSE, EHESS.
- Michelsen J., 2001, « Organic farming in a regulatory perspective. The Danish case », *Sociologia Ruralis*, 41-1, p62-84.
- Ostrom E., Burger J., Field C.B., Norgaard R.B., Policansky D., 1999, « Revisiting the commons: local lessons, global challenges », *Science*, 284-5412, p278.
- Rosanvallon P., 2006, *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*, Seuil, 344p.

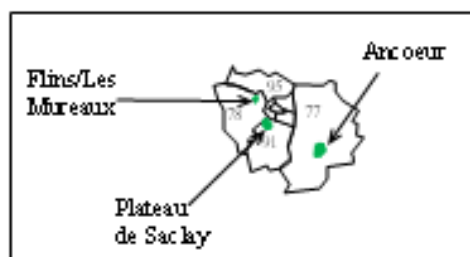
- Tovey H., 1997, « Food, environmentalism and rural sociology: on the organic farming movement in Ireland », *Sociologia Ruralis*, 37-1, p21-37.
- Tovey H., 2002, « Alternative agriculture movements and rural development cosmologies », *International Journal of the Sociology of Agriculture and Food*, 6, p1-11.
- Van Dam D., Nizet J., Dejardin M., Streith M., 2009, *Les agriculteurs biologiques: Ruptures et innovations*, Educagri 141p.

• L'agriculture biologique: mouvement social pour le développement d'un type d'agriculture ou pour un changement plus global?

Aurélie Cardona, Claire Lamine



Présentation des terrains



- Frictions pour l'installation d'exploitations biologiques: le cas des Yvelines
- Développer une agriculture propre contre un projet d'aménagement de l'Etat: le cas de Saclay
- Interpellations et conseils aux céréaliers pour la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau: le cas de la Seine et Marne

L'AB, pour une écologisation des pratiques agricoles?

- Evolution de la perception de l'AB dans le monde agricole
 - L'augmentation des surfaces
 - ...contribue à l'évolution de la perception de l'AB à travers la diffusion d'exemples et de « dispositifs de preuve »
 - La technicisation de l'AB
 - Evolution du soutien et de l'encadrement à l'AB

aurille.cardona@grignon.inra.fr

Colloque SFER « Transversalités de l'AB », 23-24 juin 2011

L'AB, pour une écologisation des pratiques agricoles?

- L'AB, aiguillon pour une agriculture plus écologique
 - Affaiblissement du « ressort contestataire » (Leroux, 2011)
 - Interdiction - réduction de certains intrants de synthèse/pollutions
 - La réduction des charges
 - La multiplication des échanges entre agriculteurs conventionnels et biologiques
 - Le bricolage de « pratiques intermédiaires »

aurille.cardona@grignon.inra.fr

Colloque SFER « Transversalités de l'AB », 23-24 juin 2011

L'AB pour un changement sociétal?

- L'AB, argument et outil pour la défense de causes
 - L'AB, alternative à l'agriculture conventionnelle
 - L'AB, un instrument de l'action collective
 - Contre un projet d'aménagement
 - Pour la sauvegarde de « biens en soi » (Dodier, 2003)
 - Pour ou contre certaines « ouvertures d'avenir » (Chateauraynaud et Doury, 2011)
 - L'AB comme « contre-pouvoir » (Rosanvallon, 2006)
 - L'AB, comme « argument imparable » (Chateauraynaud, 2004)

aurélie.cardona@grignon.inra.fr

Colloque SFER « Transversalités de l'AB », 23-24 juin 2011

L'AB pour un changement sociétal?

- L'AB aiguillon pour une écologisation de la société
 - La diffusion de pratiques agricoles plus écologiques
 - Apprentissages entre acteurs agricoles et non-agricoles
 - Renouvellement des formes de gouvernance

aurélie.cardona@grignon.inra.fr

Colloque SFER « Transversalités de l'AB », 23-24 juin 2011

Conclusion

- Affaiblissement du mouvement social de l'AB dans le monde agricole
- L'AB un référentiel de production pour l'émergence de pratiques intermédiaires
- L'AB un outil et instrument pour la défense de cause
- L'AB médiatrice dans l'apprentissage entre acteurs agricoles et non-agricole
- L'AB à l'origine de nouvelles formes de gouvernance

aurélie.cardona@grignon.inra.fr

Colloque SPER « Transversalités de l'AB », 23-24 juin 2011

Merci de votre attention

aurélie.cardona@grignon.inra.fr

Colloque SPER « Transversalités de l'AB », 23-24 juin 2011

Agriculture biologique : tensions entre les multiples enjeux dont elle porteuse. Cas des systèmes arboricoles en région PACA

Natacha Sautereau, Morgane Petitgenet, INRA Ecodéveloppement, nsautereau@avignon.inra.fr

Résumé

Malgré les appels au développement de l'agriculture biologique (AB), les surfaces françaises restent faibles (2.46% en 2009). L'AB apparaît *a priori* comme un bon « modèle » de production combinant de multiples performances, cependant la baisse des rendements après conversion est considérée comme un obstacle pour des agriculteurs adoptant l'AB. En effet, la relation entre la maximisation du rendement et la durabilité environnementale est souvent présentée comme inévitablement négative (Weiner, 2003). D'un point de vue macro-économique, l'AB est interrogée sur sa fonction productive dans un contexte de montée en puissance de la question des besoins des 9 milliards de personnes en 2050 (Agrimonde).

C'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux effets des conversions en analysant les potentielles tensions entre performances. Nous avons étudié l'évolution des pratiques agronomiques, économiques et sociales à partir d'entretiens semi-directifs chez 30 arboriculteurs en PACA : 10 en conventionnel, 10 en conversion et 10 en AB. Les systèmes arboricoles sont choisis comme cas d'étude, car la problématique de leur écologisation s'y pose de façon cruciale du fait d'une utilisation intensive de pesticides. L'incidence de la conversion est étudiée de façon transversale sur la globalité du fonctionnement de l'exploitation par une évaluation multi-critères.

Nous avons mis en évidence des évolutions de pratiques de production que l'on peut caractériser selon le modèle ESR (Efficiency-Substitution-Redesign) établi par Hill et Mac Rae (1995). L'étude de l'impact environnemental souligne le poids de la protection phytosanitaire, dont la seule certification biologique ne permet pas de s'affranchir. L'évolution se fait également au niveau de la commercialisation, avec une tendance à diminuer le nombre d'intermédiaires, via notamment la diversification. Les rendements sont plus faibles en AB qu'en AC ; toutefois, nous n'observons pas de différence significative concernant les revenus, ce qui s'explique par des prix de vente plus élevés. Le besoin en main d'œuvre se fait ressentir progressivement, mais n'est pas forcément synonyme de création d'emploi. Enfin, les considérations non marchandes prennent de moins en moins d'importance dans les décisions de conversion, comparées aux motivations financières.

Mots clés : arboriculture biologique, évaluation multi-critères, performances comparées, approche transversale

Introduction « Transversalités » et AB

Transversalité, comme perspective holistique, reliant des éléments « apparemment disjoints »

« Transversalité » : ce néologisme, nous le devons au psychanalyste Félix Guattari, qui s'est attaché à lutter contre la tendance à l'homogénéisation. Il est nécessaire selon lui « d'introduire de l'hétérogène à travers la mise en place de lieux et de concepts aux fonctions différenciées, séparés mais reliés par des chemins ». La transversalité est conçue en tant que perspective holistique : les lectures plurielles s'interrogent et se fécondent mutuellement. La transversalité ainsi comprise devient une démarche intentionnelle, une méthode alternative, pour regarder, relire et relier autrement des **éléments multiples, apparemment disjoints**, souvent liés entre eux, introduisant ainsi la notion de complexité (Ardoino, 1999). L'assomption du paradigme de la complexité développé par Edgar Morin (1990) impose alors une **vision systémique ouverte** permettant de combiner l'organisation, l'information, l'énergie, la rétroaction, les sources, les produits et les flux, input et output, du système, à la manière d'un arbre aux branches reliées. La conception de la complexité recommande de chercher le renouveau par les modes de connaissances et de se plonger jusqu'à la transdisciplinarité de B. Nicolescu via la mise en œuvre de savoirs communs.

La transversalité peut de fait être déclinée en divers types : **les transversalités peuvent être de nature symbolique, thématique, organisationnelle, et technique** (Mauco et al, 2005). La transversalité *symbolique* s'appuie sur la question de l'identité : il faut pouvoir rassembler les partenaires sur des enjeux, et une représentation commune. La transversalité *thématique* se déploie sur un ensemble de problèmes qui exigent des politiques et des actions diverses, en l'occurrence pour l'agriculture: forte pression foncière, risques de dégradation de la qualité de l'environnement, vulnérabilité des ressources, problèmes de gestion de l'espace... De tels enjeux nécessitent le **décloisonnement** des problématiques. La transversalité *organisationnelle* met en œuvre la complémentarité de domaines d'intervention favorisant le développement d'actions collectives porteuses de connaissances capitalisables et contribuent à améliorer les interdépendances.

La transversalité *technique* découle du caractère intégrateur des outils à mettre en place, et du traitement des données.

Le développement durable peut être un espace d'élaboration de la mise en jeu de la transversalité, via sa capacité à renvoyer à **différentes fonctions**. En effet, il est nécessaire de dépasser des frontières traditionnelles que sont les périmètres de chaque fonction, centrés sur leurs optimums locaux, car la priorité donnée à la recherche de ces optimums locaux entrave au bout du compte l'atteinte d'un **optimum global**. Cela nécessite de prendre la mesure de définitions, de formes, d'échelles inhérentes à une spécification des dimensions. Chacun des objectifs mêle des enjeux de différentes natures, et nécessite, pour l'ensemble, un changement d'horizon de référence. Divers éléments liés rendent compte de tensions, mais la transversalité apparaît « comme un principe de conception et d'organisation de contenus, visant à mettre en avant la **cohérence** » (Delignières et Garsault, 1993).

Combinaison d'évaluations multiples de l'AB pour une approche transversale

Comme il est rappelé dans le Règlement Européen de l'Agriculture Biologique (CE No 834/2007), l'AB joue un double rôle sociétal en approvisionnant un marché spécifique et en produisant des biens publics. Par conséquent, dans sa définition même, l'AB concilie des enjeux, et des fonctions qui peuvent paraître difficilement compatibles : production de denrées, préservation de l'environnement, viabilité et vivabilité pour les acteurs. Ainsi, l'AB apparaît *a priori* comme un prototype d'agriculture durable, combinant de multiples performances, et donc objet de transversalités comme définies plus haut, à savoir symbolique, thématique, organisationnelle, et technique.

Cependant, la question des moindres rendements – au regard du conventionnel- est considérée comme un « handicap » de l'AB. L'AB est ainsi interrogée sur sa fonction productive dans un contexte de montée en puissance de la question des besoins des 9 milliards de personnes en 2050 (Agrimonde). En effet, la relation entre la maximisation du rendement et la durabilité environnementale est souvent présentée comme inévitablement négative (Weiner, 2003). C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à l'AB en analysant les potentielles tensions entre performances. Or les travaux portant sur l'évaluation de l'AB ont généralement une approche monocritère : agronomique, économique, sociologique, ou environnementale.

a 1. Performances agronomiques

Badgley *et al.* (2007) ont cherché à comparer les rendements entre AB et AC pour des pays développés et en développement, en calculant des ratios (AB/ agriculture conventionnelle) à partir d'une base de données de la FAO, dans le but de modéliser, à l'échelle mondiale, le niveau de ressources alimentaires que pourrait fournir l'AB. Dans nos agricultures européennes, en productions végétales, les moindres rendements sont fréquemment présentés en moyenne de l'ordre de 20 % (Nieberg et Offermann, 2003). D'autres études s'intéressent aux fonctions de production. Lohr et Park (2006) comparent l'efficacité technique entre des nouveaux entrants en AB et des agriculteurs ayant plus d'expérience. Les auteurs entendent par efficacité, productivité et capacité à valoriser les ressources produites localement. Ils trouvent une efficacité comparable entre les nouveaux entrants et les plus expérimentés en AB. Elle serait plutôt corrélée aux années d'expérience en agriculture, et plus élevée pour les exploitations totalement converties en AB. Tzouvelekas *et al.* (2002) quant à eux trouvent que de larges marges de progrès sont possibles en ce qui concerne l'efficacité technique en AB, notamment dans les cas où la conversion se limite à remplacer l'achat d'intrants chimiques par l'achat d'intrants autorisés en AB (logique de substitution).

a 2. Performances socio- économiques

Les auteurs qui se sont intéressés à la comparaison des performances économiques entre AB et AC sont nombreux, et obtiennent des résultats parfois contradictoires (Cacek et Langner, 1986). Greer *et al.* (2008) ont réalisé une étude sur le kiwi en s'appuyant sur les excédents d'exploitation et les résultats économiques de 4 années. Ils n'ont pas trouvé de différences significatives entre les systèmes de production conventionnels et biologiques. En revanche, Reganold *et al.* (2001) ont montré que les systèmes en AB étaient plus rentables en termes de marges brutes à partir d'une étude de 7 ans sur la pomme.

Les études sociologiques s'intéressent à l'AB sous différents angles : qualité de vie, création d'emploi, adoption de nouvelles pratiques, ou encore relation entre producteur et consommateur (Lamine et Perrot, 2006). Neely et Escalante (2006) visent à déterminer l'importance du recrutement de main-d'œuvre non familiale en AB et mettent en évidence que plus les exploitants ont d'années d'expériences en AB, moins ils font appel à de la main d'œuvre. Par contre, il existe une corrélation positive entre l'embauche non familiale et les surfaces végétales cultivées, la diversification ou encore le circuit de vente. D'autres études qualitatives (Rickson *et al.*, 1999 et Jansen, 2000) suggèrent quant à elles que les agriculteurs biologiques estiment leur travail satisfaisant et intéressant plus fréquemment que les conventionnels.

a 3. Performances environnementales

Les impacts sur l'environnement et l'utilisation des ressources font également l'objet de comparaisons entre AB et AC (Stolze *et al*, 2000). En ce qui concerne les effets sur la biodiversité, les résultats peuvent être parfois contradictoires selon les communautés étudiées, mais la majorité des études conclut à de moindres impacts en AB (méta-analyses de Bengtsson *et al*, 2005 ; Hole *et al*, 2005).. Par ailleurs, les exploitations en AB seraient plus efficaces pour l'utilisation d'énergie (Hansen *et al*, 2001) même avec des rendements plus faibles qu'en conventionnel, ce qui s'explique essentiellement par la non utilisation d'engrais de synthèse et de pesticides. Les résultats peuvent toutefois varier selon l'unité : en AB la consommation d'énergie est inférieure à celle utilisée en AC lorsqu'elle est calculée par unité de surface, par contre, l'écart se réduit lorsqu'elle est ramenée à la quantité produite (Aubert *et al*, 2009).

Les approches pluridisciplinaires de l'AB sont plus rares (Lamine et Bellon, 2009). Pourtant, si l'on reconnaît **l'aspect multidimensionnel de l'AB**, qui cherche à concilier les valeurs dont elle est porteuse (santé, écologie, équité, et précaution: IFOAM 2005) avec un certain niveau de productivité, l'évaluation que l'on en fait devrait l'être aussi (Sautereau *et al*, 2010), ce qui représente un des enjeux de ce travail.

ANALYSE COMPAREE MULTI-CRITERES DES SYSTEMES ARBORICOLES en PACA

L'objectif est d'évaluer l'AB en termes de performances multiples (analyse multi-critères conduite dans le cadre du projet Agribio3 2010-2012 EPAB⁵). Nous avons choisi d'étudier les impacts de la conversion vers l'AB, à partir d'un travail d'enquêtes, mêlant les dimensions agronomiques, économiques et sociologiques. Les enquêtes doivent également permettre d'aborder la question de l'**évolution** des performances (dont l'organisation du travail), puisque l'importance de considérer la conversion sur plusieurs années a été souligné (projet TRACKS, 2005-2008). Nous avons cherché à caractériser les performances d'agriculteurs non convertis, en conversion, ou en AB. Nous avons analysé l'évolution des modes de commercialisation, et la valorisation de la production, que nous avons cherché à mettre en parallèle avec les changements de pratiques de production. De même, nous avons abordé les performances environnementales en lien avec ces changements de pratiques. A travers l'évolution de l'organisation du travail et des compétences, nous avons cherché à vérifier si, comme le suggèrent MacRae (1990) ainsi que El-Hage Scialabba et Hattam (2002), le passage à l'AB est source d'emploi. Nous avons cherché enfin à caractériser les motivations à l'origine des conversions, en confrontant celles des agriculteurs biologiques avec celles des agriculteurs en conversion.

En s'intéressant à la notion de performances au sens large, nous explorons les **relations qui les caractérisent** : relation entre les changements de pratiques et les performances environnementales, ainsi qu'entre résultats agronomiques et performances économiques, et contribuons ainsi à renseigner les transversalités de l'AB.

Matériel et méthodes

Nous avons choisi de réaliser cette analyse multi-critères sur les systèmes arboricoles, pour lesquels la problématique de leur écologisation est cruciale. Ces systèmes arboricoles sont parmi les plus intensifs (en main d'œuvre, et en intrants) : l'arboriculture française représente 1% de SAU et 21 % de la consommation des insecticides en France (Benoît *et al*, 2005). Malgré un milieu multi-strates favorable à la biodiversité, la forte pression sanitaire est liée à la pérennité du système, aux sensibilités variétales, et à la concentration des bassins de production. A ceci s'ajoutent les contraintes pour la production de fruits frais, pour lesquelles les exigences de qualité visuelle favorisent l'utilisation de pesticides. Pour la production fruitière, MacRae *et al*. (1990) soulignent que c'est l'un des systèmes de production à connaître le plus de problèmes de ravageurs et maladies au cours de la conversion.

Les surfaces fruitières en mode de production biologique ont connu une croissance régulière mais faible: +4% par an depuis 2004, puis une plus forte augmentation entre 2007 et 2008 (+13,5%). Les surfaces en conversion à l'arboriculture biologique sont quant à elles en forte croissance : + 67% entre 2008 et 2009 (Agence bio). Ainsi, en 2009, la SAU fruitière certifiée AB représentait 6,4% de la SAU arboricole française. Avec une plus forte progression des surfaces en conversion en région PACA (23,3%) qu'en région Rhône Alpes (9%), la région PACA se place désormais en 1^{ère} position concernant les surfaces en conversion, tandis que la région Rhône Alpes conserve sa position de leader en termes de surfaces certifiées AB. Ceci constitue une des raisons pour lesquelles ce travail est mené sur la région PACA.

L'objectif est d'étudier une diversité de profils d'agriculteurs, représentatifs de la situation de l'arboriculture fruitière de la zone d'étude (Val de Durance). Nous avons enquêté un échantillon de 30 agriculteurs, pour

⁵ Evolution des Performances en Agriculture Biologique et formes d'organisation innovantes

lesquels l'arboriculture est la production principale, répartis en 3 groupes selon le mode d'agriculture : AC, en conversion (CV), AB. Par ailleurs, nous avons enquêté des exploitations où la pomme est présente, afin de pouvoir calculer l'indicateur environnemental sur une espèce commune (l'indicateur étant lié à la protection phytosanitaire, très variable selon les espèces).

Méthodes d'analyse et de traitement des données

La retranscription des entretiens a été effectuée avec le logiciel Sphinx, facilitant la saisie d'un grand nombre de questions. Nous avons ensuite réalisé des analyses univariées, ainsi que des corrélations par nuages de points. Les analyses de la variance et analyses multivariées (ACP et AFCM) ont été traitées sous le logiciel R.

Choix des indicateurs

Indicateur de performances environnementales

Concernant l'évaluation environnementale, elle peut être réalisée selon divers critères : consommation des ressources, émission de gaz à effet de serre, conservation de biodiversité, etc. Nous avons choisi de mener notre évaluation sur les pratiques de protection phytosanitaire, car la forte consommation de pesticides est un point sensible de l'arboriculture. Les pratiques de protection peuvent être caractérisées au moyen de différentes catégories d'indicateurs : (i) indicateurs de pression (IFT, nombre de traitements, nombre de passages), (ii) indicateurs d'impact (EIQ -Environmental Impact Quotient-, I-Phy_{arbo}), (iii) indicateurs biologiques (suivi d'espèces dont la densité rend compte de l'évolution du milieu, ou indices écologiques : abondance, richesse spécifique, diversité des communautés).

Les indicateurs de pression sont facilement calculables mais ne prennent pas en compte la toxicité des produits et la vulnérabilité du milieu. Les indicateurs biologiques et indices écologiques sont pertinents mais trop lourds à mettre en œuvre dans le cadre de cette étude, étant donné que l'évaluation environnementale n'est pas la seule performance étudiée. Notre choix s'est porté donc plutôt vers les indicateurs d'impact, qui relient les pressions de protection à leurs effets biologiques, par l'intermédiaire de calculs réalisés à partir de relevés des pratiques des agriculteurs, et plus particulièrement sur I-phy arbo.

Cet indicateur initialement élaboré par Van der Werf et Zimmer (1998), a ensuite été adapté à la viticulture et l'arboriculture (Griffith *et al.*, 2003), avec l'objectif de corriger les défauts d'indicateurs tels que l'EIQ : plutôt que d'employer des agrégations additives, les agrégations utilisent la logique floue. Le raisonnement repose sur un ensemble de règles de décisions, attribuant une valeur comprise entre 0 (fort impact environnemental) et 10 (pas d'impact). I-Phyarbo évalue l'impact environnemental en fonction de cinq types de risques :

- risques d'entraînement vers les eaux de profondeur (Reso), et vers les eaux de surface (Resu),
 - risques de propagation dans l'air (Rair),
 - risques liés à la quantité de matière active appliquée (dose),
 - risques éco-toxicologiques pour les auxiliaires et la faune utile (Raux-fu) : Iphy aux
- } Risques pour l'environnement

Cette évaluation tient compte du fait que l'impact de l'application d'un pesticide dépend des caractéristiques de la substance, de l'environnement de la parcelle mais également des conditions d'application (Van der Werf et Zimmer, 1998).

Afin que la note obtenue grâce à l'indicateur I-Phy puisse être comparée entre tous les producteurs, elle a été calculée sur pommier, choisi pour sa prépondérance dans les espèces cultivées par les producteurs. Cette note ne traduit donc pas l'impact global de l'exploitation sur l'environnement, mais seulement l'impact lié à la culture du pommier.

Les herbicides n'ont pas été pris en compte car ils ne sont souvent pas considérés au même titre que les traitements de protection phytosanitaire par les producteurs et ne sont donc pas enregistrés dans le cahier de traitements. Ces données n'ont pas pu être reconstituées au cours des entretiens. Ceci constitue un biais au regard des comparaisons avec l'AB, car les herbicides figurent en tête de liste parmi les substances les plus retrouvées dans les cours d'eaux (IFEN, 2006).

Indicateurs de performances agronomiques

Ces indicateurs visent à évaluer la quantité et la qualité de la récolte. Peu de personnes enquêtées ont des données concernant le taux de sucre, la fermeté et la répartition des calibres de leur récolte. Seul le rendement a donc pu être utilisé. Ces données sont moyennées par espèce arboricole, à l'année, et sont recueillies sur 2 ans minimum (2008 et 2009) et si possible sur 5 ans.

Indicateurs de performances économiques

Le prix de vente moyen de chaque espèce arboricole a également été recueilli sur 2 ans (2008 et 2009). Les moyennes ont été faites sur les prix des fruits vendus en frais. Le chiffre d'affaires (CA), représentant

l'ensemble de productions vendues, renseigné par la comptabilité, n'est pas spécifique à l'atelier arboricole, les producteurs n'ayant souvent pas connaissance des chiffres d'affaires spécifiques. Le résultat économique (RE) représente le solde des produits et des charges. Les charges comprennent les charges d'exploitation (incluant les matières premières, les frais de personnel, les impôts et les taxes) ainsi que les dotations aux amortissements.

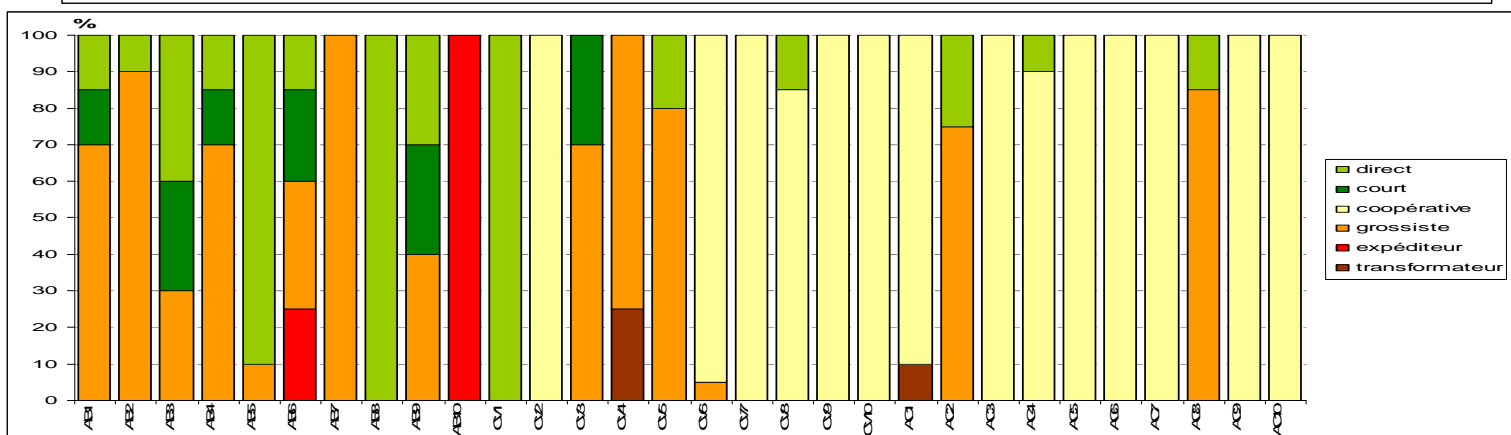
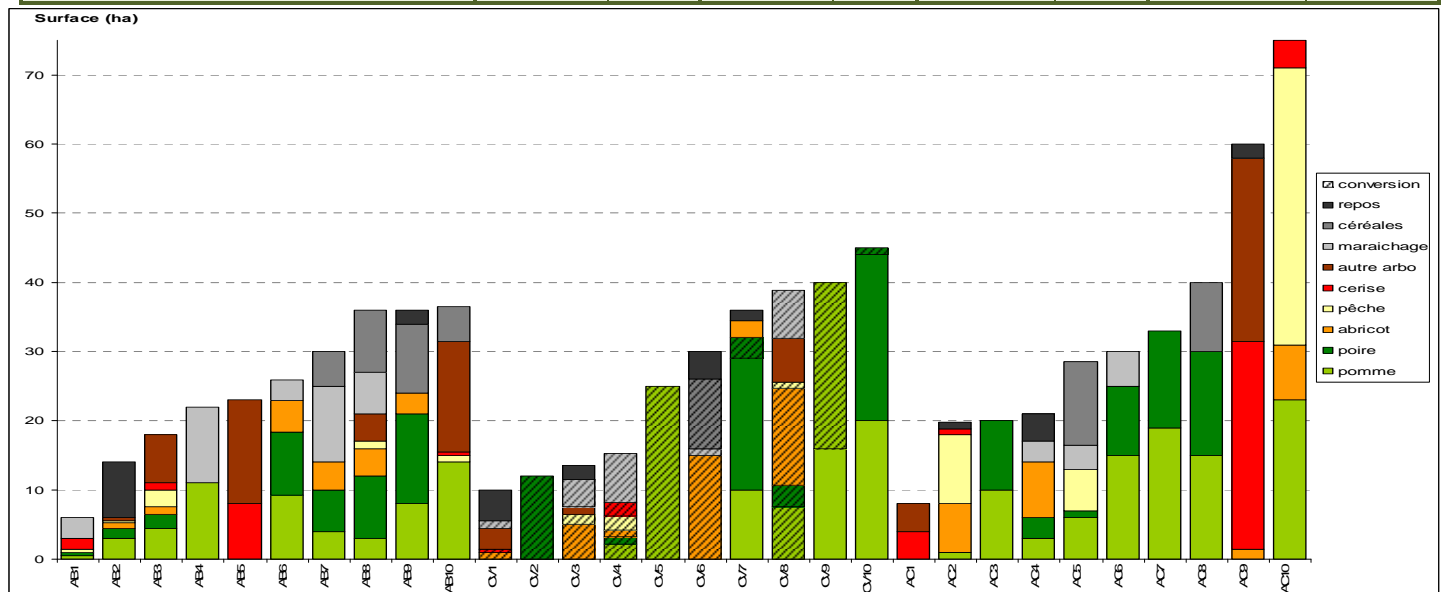
Indicateurs d'organisation du travail et de qualité de vie

Afin d'évaluer la charge de travail des exploitants, employés permanents et saisonniers, nous avons utilisé le nombre d'heures effectuées par semaine (estimation faite par l'agriculteur), en tenant compte du fait que la charge de travail est beaucoup plus importante en été qu'en hiver. Ce volume horaire est ensuite converti en unités de travail humain (UTH), pour les comparaisons entre exploitations. Une UTH représente l'équivalent d'une personne travaillant à temps plein sur l'exploitation, sur une base de 35h/semaine. La qualité de vie des chefs d'exploitation est également évaluée : de manière quantitative, par une note de 1 à 10 qu'ils s'attribuent, et qualitative en leur demandant de hiérarchiser les éléments qui influencent leur qualité de vie.

RESULTATS

Caractéristiques des exploitations enquêtées

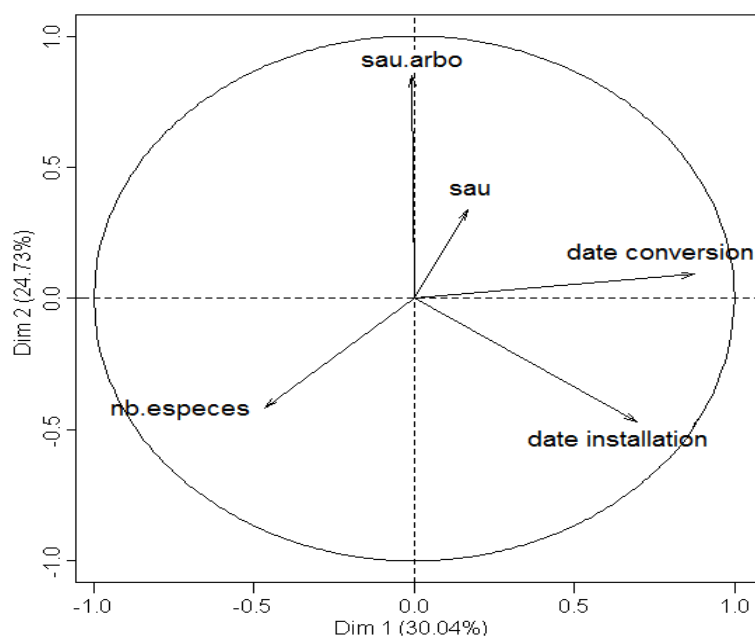
	AB		CV		AC		Echantillon total	
	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type
Age	50	9	44	10	51	11	48	10
Nb années depuis installation	25	8	14	13	25	10	21	12
Nb années depuis début conversion	16	6,9	2	1,5				
SAU (ha)	26,8	13,6	26,6	12,9	33,5	20,2	29,0	15,7
% arboriculture	63,8	21,3	74,5	29,6	84,9	18,9	74,4	24,5
% arboriculture en production	74,2	22	86,3	19,6	86,3	19,6	79,4	24,9



Les exploitants dont l'exploitation est en conversion sont plus jeunes que ceux en AB ou en AC : 44 ans, contre 50 et 51 ans pour ceux en AB et en AC. L'installation des exploitants date en moyenne de 21 ans, avec une installation plus récente pour les agriculteurs en conversion (14 ans) que pour ceux en AB ou en AC (25 ans).

Pour les agriculteurs actuellement en AB, le début de leur conversion remonte à 16 ans, avec une durée de conversion moyenne de 5 ans, pouvant aller de 3 à 12 ans. La durée de conversion en arboriculture est de 3 ans, mais certains producteurs ont converti progressivement leurs espèces (une même espèce doit être convertie en totalité en 5 ans maximum), ce qui explique que la conversion de la totalité des surfaces de l'exploitation prenne plus de temps. 50% d'entre eux ont converti la totalité de l'exploitation en une seule fois, tandis que l'autre moitié a préféré une conversion progressive. Parmi les agriculteurs en conversion enquêtés, 40% d'entre eux ont immédiatement engagé la totalité de leurs surfaces, 40% ont engagé entre 60 et 100% de leurs surfaces dans l'optique de passer totalement en AB, et 20% ont engagé moins de 10% de leurs surfaces, pour « faire un essai ». On note donc un **taux de conversion totale légèrement plus faible chez les agriculteurs en conversion par rapport à ceux déjà en AB.**

Concernant la structure de notre échantillon, elle diffère des références nationales (Agreste 2007). Nous avons une majorité d'exploitations de taille moyenne (20 à 50 ha) et moins de petites exploitations (< 20ha). Ceci est peut être lié à notre méthode d'échantillonnage : ayant obtenu les coordonnées de la majorité des producteurs auprès d'organismes techniques, cela a pu défavoriser les petites structures. La SAU moyenne de l'ensemble des exploitations enquêtées est de 29 ha, avec une moyenne plus élevée en AC (33,5 ha) qu'en AB et en conversion (26,8 et 26,6 ha). La part arboricole de cette SAU est de 64% chez les producteurs en AB, 85% pour ceux en AC et 75% chez ceux en conversion. Les surfaces restantes sont en général cultivées en maraichage, vigne, olivier ou céréales, avec **une plus forte tendance à la diversification dans les exploitations biologiques.** Par ailleurs, la **diversité fruitière** est en général également plus élevée (jusqu'à 8 espèces) dans les exploitations biologiques: 60% d'entre elles comptent au moins 4 espèces fruitières, contre 20% en AC et 30% en conversion.



Le 1^{er} axe explique 30% de la variabilité et le 2^{ème} 25%, et le 3^{ème} 23%, expliquant au total 78% de la variabilité de l'échantillon. Les dates de conversion et d'installation sont corrélées positivement au 1^{er} axe, tandis que la SAU et SAU arboricole sont corrélées au 2^{ème}. Il est intéressant de noter que la SAU et le nombre d'espèces fruitières cultivées ne sont pas corrélés, ce qui signifie que ce ne sont pas les agriculteurs qui ont le plus de surfaces qui sont le plus diversifiés.

ACP des variables descriptives de l'exploitation. Interaction entre différentes variables

I Les pratiques de production

Nous avons analysé l'évolution des pratiques de fertilisation, désherbage, éclaircissage et gestion des ravageurs, et l'évolution globale des pratiques selon la **classification ESR (Efficiency-Substitution-Redesign) de Hill et Mac Rae** (1995). Nous avons également cherché à savoir si les agriculteurs avaient un suivi technique par un conseiller.

La dépendance aux intrants reste globalement forte. Seuls 40% des agriculteurs en AB produisent une partie de leurs intrants, notamment pour la fertilisation, grâce à la présence d'animaux sur l'exploitation ou l'introduction d'engrais verts.

a 1. Fertilisation

Concernant la fertilisation en azote (N), phosphore (P) et potassium (K), les apports moyens ont tendance à être plus faibles en AB et en conversion qu'en AC ; toutefois, la variabilité étant très importante à l'intérieur de chaque groupe, la différence n'est pas significative. Par ailleurs, la mise en place d'un couvert de légumineuses n'est utilisée que par une personne en AB, et 2 autres personnes en AB prévoient d'en utiliser.

L'évolution des pratiques de fertilisation ne concerne que 30% des personnes en AC, qui sont passées en PFI (production fruitière intégrée), et consiste en une réduction des doses. Lors de la conversion, l'évolution n'est pas toujours évidente : 80% des producteurs ont conservé le même raisonnement en appliquant des produits homologués en AB (dont 20% ont également diminué les quantités apportées), et seulement 20% ont adopté un raisonnement plus global (gestion de la fertilité à moyen terme ou biodynamie).

Parmi les personnes en AB, la tendance est inversée : 40% d'entre eux (en AB depuis 8 ans en moyenne) apportent essentiellement des quantités plus faibles, tandis que 60% (en AB depuis 14 ans en moyenne) ont modifié leur raisonnement de gestion de la fertilité des sols, basé sur la relation sol/plante/parasites. La possibilité d'assimilation par les arbres est prise en compte (vie microbiologique du sol, blocages), ainsi que l'effet de la fertilisation sur le rendement mais également sur la qualité et la conservation des fruits, et sur les risques d'attaques parasitaires (Girard *et al.*, 2002, Altieri *et al.*, 2003).

a 2. Gestion de l'enherbement

Il faut distinguer l'entretien du rang et celui de l'entre-rang. Sur le rang, l'entretien diffère selon les modes de production : il est chimique en AC, tandis qu'il est mécanique et parfois manuel en AB et en conversion. Concernant l'évolution de la gestion de l'enherbement lors de la conversion, 50% des personnes actuellement en AB et 30% de celles en conversion pratiquaient déjà un entretien mécanique avant leur conversion.

a 3. Régulation de la charge

On observe des différences pour la régulation de la charge sur pommier. L'éclaircissage manuel sur pommier n'est pratiqué qu'en AB, et on observe une plus forte tendance à faire un éclaircissage totalement chimique en AC et en conversion (les éclaircissants chimiques autorisés par le cahier des charges en AB sont différents de ceux utilisés en AC). Concernant l'incidence de la conversion sur la régulation de la charge, 40% des producteurs actuellement en AB sont passés d'un éclaircissage chimique à manuel (sur pommier), 50% d'entre eux régulaient déjà la charge avec des méthodes autorisées en AB (manuelles ou chimiques), et 10% ont simplement adopté un éclaircissant chimique homologué en AB. Pour les personnes en conversion, 90% d'entre eux n'ont pas changé leurs pratiques lors de la conversion : la seule différence est la substitution des éclaircissants utilisés en AC par ceux homologués en AB.

a 4. Gestion des bioagresseurs

Des mesures prophylactiques sont employées par tous les agriculteurs enquêtés : suppression des organes malades (atteints de moniliose ou feu bactérien), broyage et parfois enfouissement des feuilles tavelées. D'autres mesures visant à favoriser la faune auxiliaire sont plus employées par les producteurs en AB (100%) et en conversion (80%) que par ceux en AC (20%). Cela consiste à gérer l'enherbement différemment (tonte le plus tard possible, un rang sur 2), diversifier et élargir les haies, utiliser des bandes enherbées pluri-spécifiques et des nichoirs. Par ailleurs, ce sont les **agriculteurs en AB qui cumulent le plus les dispositifs**, tandis que ceux en AC prêtent plutôt attention à la période d'application des traitements, afin de limiter l'impact négatif sur la faune auxiliaire.

En ce qui concerne le déclenchement des traitements, il est basé sur les avertissements agricoles et sur des piégeages et observations dans le verger. Les avertissements peuvent mentionner des informations pour l'AB, mais il n'existe pas de bulletins spécifiques à l'AB. Les observations sont faites par l'agriculteur dans 90% des cas en AB, 80% en conversion et 30% en AC, la part restante étant faite par des techniciens. Cependant, ceci est certainement lié au fait que nous avons obtenu la majorité des coordonnées des producteurs en AC et en conversion par des groupements techniques.

Concernant l'évolution de la gestion des bioagresseurs, **tous les producteurs en AB ont mentionné qu'ils toléreraient un seuil de ravageurs et maladies plus élevé qu'avant**. 30% d'entre eux s'appuient beaucoup sur la régulation par la faune auxiliaire, et 60% n'essaient plus de lutter contre les ravageurs par des insecticides, mais vont chercher à « *soigner la cause plutôt que l'effet* ». Par exemple, la gestion de la fertilisation est modifiée, en cherchant un effet sur le contrôle des pucerons (Sauge *et al.*, 2010), ou le verger est renouvelé avec des variétés résistantes.

Beaucoup d'agriculteurs en conversion disent manquer de recul sur leurs pratiques ; 40% des personnes en conversion considèrent que leurs pratiques ont peu évolué, excepté le remplacement des anciens traitements par des produits homologués en AB. 30% sont passés en confusion sexuelle contre le carpocapse et 30% mentionnent des traitements moins systématiques.

a 5. Evolution globale des pratiques de production : trajectoires vers l'AB et diversité des AB

L'évolution des pratiques de production s'observe dès la plantation. En effet, 70% des producteurs conventionnels renouvellent leurs vergers avec les espèces déjà présentes sur l'exploitation, en cherchant à diversifier les variétés. En revanche, 90% des producteurs en AB et 70% de ceux en conversion s'orientent plutôt vers une **diversification des espèces et des variétés**, ou bien remplacent les variétés présentes par des **variétés mieux adaptées** au mode de production biologique (résistance, rusticité).

Les agriculteurs en conversion transposent leur raisonnement de l'AC à l'AB. 70 % d'entre eux déclarent que leur « *raisonnement reste le même, ce sont simplement les produits qui sont différents* ». Ils utilisent des fertilisants biologiques, sont passés d'un désherbage chimique à mécanique, utilisent des éclaircissants homologués pour remplacer ceux employés en AC, et conservent une logique de lutte directe contre les bioagresseurs. Ils sont majoritairement passés de l'amélioration de l'efficacité des intrants à leur substitution par des intrants biologiques. Ces agriculteurs s'appuient en général sur un soutien apporté par un conseiller technique.

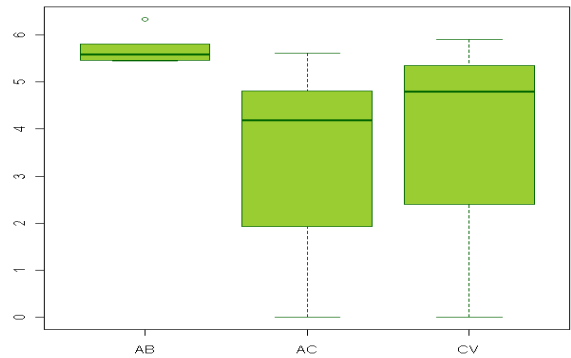
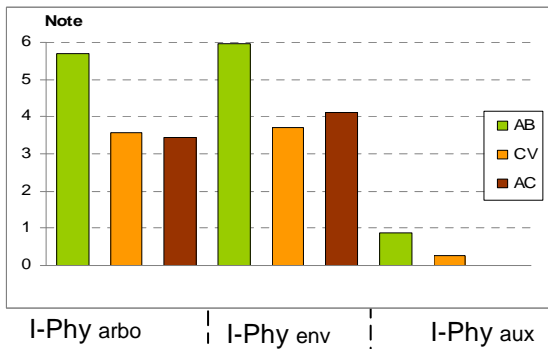
Les pratiques des agriculteurs en AB ont évolué vers une « reconception » de leur système de production (par exemple avec une stratégie de conservation des habitats). Ils utilisent, et la plupart du temps en combinant, des mesures de prévention, à long terme : « *la stratégie évolue dans le sens où on cherche à retrouver un équilibre sol/plante, ce qui a un impact sur l'équilibre avec les ravageurs* ». Ils soulignent le fait que « *c'est une manière de penser différente, plus globale, ce n'est pas un changement superficiel* », « *l'AB n'est pas qu'un logo, c'est une autre manière de penser* ». Ils sont passés éventuellement par une phase de substitution, mais celle-ci n'est pas systématique. Parmi les agriculteurs biologiques, les plus anciennement convertis n'ont en général pas d'appui technique.

Nos résultats sont en accord avec les observations de Hill et Mac Rae sur les changements de pratiques: la plupart des trajectoires de conversion peuvent être caractérisées selon le modèle ESR. Toutefois, il ne faut pas considérer ce cadre conceptuel comme un modèle rigide, mais comme une **grille de lecture** qui permet d'organiser la diversité des trajectoires de conversion étudiées. Tout d'abord, comme nous l'avons vu, les phases ESR correspondent souvent à des étapes au cours du passage à l'AB. Par ailleurs, les pratiques des agriculteurs n'entrent souvent pas dans une seule des phases ESR. Par exemple, des agriculteurs peuvent installer des haies et des strates herbacées afin de favoriser les régulations des ravageurs (reconception) mais rester dépendants d'intrants pour la fertilisation (substitution). Ce qui est souvent le cas, car seulement 20% des agriculteurs biologiques enquêtés intègrent la complémentarité entre cultures et élevage, s'affranchissant ainsi de fertilisants externes. Ainsi, **la phase de reconception est l'objectif correspondant aux fondements de l'AB, visant à faire fonctionner le système de manière quasi autonome grâce à un ensemble de processus écologiques. Cependant, en répondant au cahier des charges cadrant les pratiques de production biologiques, la conversion à l'AB peut s'arrêter à la substitution d'intrants chimiques.**

On peut s'interroger sur ces résultats en formulant 2 hypothèses : soit ces observations confirment que **les pratiques de production continuent à évoluer après la conversion, soit ils montrent que les nouveaux agriculteurs en conversion ont un « profil » différent de leurs prédécesseurs, plus « conventionnalisés »** (sur la thèse de la conventionnalisation de l'AB, décrivant le fait que les modèles de production et de distribution sont de plus en plus similaires à ceux de l'AC, voir Darnhofer et al., 2009). Pour départager ces 2 hypothèses, c'est-à-dire pour savoir si l'actuel groupe de convertis se comportera plus tard comme le groupe des « AB », ou si ce groupe de nouveaux convertis ne correspondra pas au groupe actuel des AB, il nous faudrait refaire cette étude auprès des 10 agriculteurs en conversion dans quelques années.

Performances environnementales

Nous avons analysé 17 programmes de protection phytosanitaire pour la campagne 2008/2009 : 6 en AB, 8 en AC et 3 en conversion. Nous avons caractérisé l'impact environnemental de ces programmes de protection grâce à l'indicateur I-Phy arbo, et représenté la moyenne des notes obtenues pour l'indicateur I-Phy arbo, ainsi que pour les 2 modules qui le composent : I-Phy env et I-Phy aux. Une note élevée traduit un impact environnemental faible.



Moyennes des notes obtenues pour I-Phy arbo, I-Phy env et I-Phy aux

Box plot des notes obtenues pour I-Phy arbo

Pour l'indicateur I-Phy arbo, les notes obtenues en AB sont significativement plus élevées qu'en AC ($p=0.022$), traduisant un **moindre impact de la protection phytosanitaire en AB**. Cette différence n'est pas significative pour les modules I-Phy env et I-Phy aux. Pour I-Phy arbo et I-Phy env, on observe une variabilité des notes importante en AC et en CV. En AC, cela peut s'expliquer par la gamme de pesticides utilisables qui est plus large en AC qu'en AB.

Toutefois, les notes obtenues en AB ne sont que très rarement supérieures à 7, ce qui définit un seuil « acceptable » en termes d'impact environnemental. Ainsi, bien qu'ils ne soient pas issus de synthèse industrielle, les pesticides utilisés en AB ne sont pas exempts d'impacts environnementaux, ce qui est confirmé par le fait que les notes obtenues pour les vergers en conversion sont proches des conventionnels.

Par ailleurs, les notes d'impact sur les auxiliaires sont les plus faibles, que ce soit dans les vergers en AB, en AC ou en conversion. Ces faibles notes ont deux explications : la 1^{ère} vient de la construction de l'indicateur, la seconde est qu'en plus de la toxicité de certains pesticides précédemment citée, s'ajoute la persistance de produits comme le soufre expliquant l'impact de systèmes en AB sur certaines communautés biologiques des vergers. Ces observations rappellent le fort poids de la protection phytosanitaire en arboriculture, et la nécessité de repenser le fonctionnement du verger comme un agroécosystème, soutenant une régulation naturelle de ses ravageurs (Hill *et al.*, 1995). Par ailleurs, ces résultats traduisent le fait que la préservation de l'environnement n'est pas acquise par le simple respect du cahier des charges AB, mais elle semble bien prise en compte par les arboriculteurs biologiques, ce qui est en accord avec les travaux de Sauphanor *et al.* (2009).

Performances agronomiques

Nous avons comparé les rendements des espèces enquêtées en fonction de l'année et du mode de production. Nous avons fait une moyenne des rendements des différentes variétés d'une même espèce.

	Probabilité (p)		Nb d'individus concernés		
	Mode de production	Année	AB	CV	AC
Pomme	$1,770.10^{-5}$ ***	0.8901	8	6	8
Poire	$1,715.10^{-5}$ ***	0.7541	6	5	6
Abricot	$2,703.10^{-3}$ **	0.4323	4	4	4
Pêche	0.01324 *	0.2613	3	2	3
Cerise	$7,554.10^{-3}$ **	0.6700	3	0	4

Probabilités associées à la comparaison des rendements selon l'année et le mode de production ; * $p < 0,05$
 ** $p < 0,01$ *** $p < 0,001$

Nous avons mis en évidence une influence du mode de production sur le rendement, plus ou moins marquée selon les espèces. Le plus souvent, les agriculteurs en AB et en conversion ont des rendements similaires, tandis que ceux obtenus par les producteurs en AC sont plus élevés. Dans le cas de la poire, on peut penser que les agriculteurs en conversion ont des résultats plus proches des conventionnels car la majorité (80%) d'entre eux est dans la 1^{ère} année de conversion, ce qui n'est pas le cas pour les autres espèces. Toutefois, le nombre d'individus comparés étant parfois assez faible, notamment sur pêche et cerise, ces résultats sont à relativiser.

Concernant l'évolution des rendements, ce sont surtout les agriculteurs en AB qui ont pu décrire ce phénomène, ceux en conversion estimant souvent ne pas avoir assez de recul pour répondre (60% n'ont fait qu'une récolte depuis leur conversion).

Ainsi, 40% des agriculteurs biologiques soulignent que ce ne sont pas tant les baisses de rendement suite à la conversion qui sont gênantes pour eux, mais plutôt le contrôle de l'alternance. En effet, ils déclarent que le potentiel de rendement des arbres n'est pas vraiment diminué, mais **qu'en cherchant à obtenir les mêmes rendements qu'en AC, ils n'arrivent plus à réguler l'alternance des arbres.**

Concernant l'évolution des rendements, Zundel et Kilcher (2007) ont montré, sur la base d'études recensées dans la littérature, qu'après une dépréciation des rendements au cours des 2 ou 3 années suivant la conversion, ceux-ci ré-augmentent, et peuvent parfois même atteindre des niveaux supérieurs à l'AC. Les auteurs soulignent toutefois que les baisses de rendements sont variables selon les systèmes de production et leur intensivité avant conversion. Nous avons retrouvé ce dernier point, puisque certains agriculteurs ont déclaré avoir peu subi de baisses de rendement, mettant ceci en relation avec le fait qu'ils employaient des pratiques peu intensives avant de passer en AB, tandis que d'autres ont connu des baisses importantes : 20% ont qualifié leurs baisses de rendement de « pas très importantes », en expliquant qu'ils n'étaient pas très intensifs avant de passer en AB, et 40% ont déclaré avoir des baisses importantes, variant de 30 à 70% selon les parcelles et le niveau d'attaque des bioagresseurs. Par ailleurs, beaucoup d'agriculteurs en AB ont également souligné que les baisses de rendement se ressentent sur plusieurs années avant que la situation ne se stabilise, notamment pour que la faune auxiliaire se réinstalle et réalise efficacement son rôle de prédation. Par contre, les résultats des entretiens montrent une stabilisation du rendement mais pas de ré-augmentation après la période de conversion. Toutefois, Zundel et Kilcher constataient l'amélioration sur céréales (riz, sorgho et maïs). De plus, cette ré-augmentation n'est pas systématiquement observée et est discutée (Martini *et al*, 2004)

d. Performances économiques

d 1. Prix de vente, chiffre d'affaires et résultat économique

Nous avons comparé les prix de vente pour chaque espèce en fonction de l'année et du mode de production et mis en évidence une influence du mode de production sur les de prix de vente, pour toutes les espèces sauf la cerise. Ceci s'explique d'une part car le nombre de personnes comparées est faible (3 et 3), et d'autre part car la cerise est souvent commercialisée en vente directe par les producteurs conventionnels, réduisant ainsi l'écart de prix avec l'AB. Les prix de vente en AC sont significativement inférieurs à ceux en AB: de 82% en moyenne sur pomme, 65% sur poire, 70% sur abricot et 60% sur pêche.

Les prix de vente en conversion sont également inférieurs à ceux en AB. Ils sont similaires aux prix du conventionnel pour l'abricot et la pêche, et sont mieux valorisés pour la pomme et la poire. Toutefois, la majorité (60%) des producteurs enquêtés sont dans leur 1^{ère} année de conversion (C1). Or en C1 les prix sont les mêmes qu'en AC, car aucune référence à l'AB n'est possible dans les 12 premiers mois de conversion. Ceci explique donc les résultats proches entre conversion et conventionnel que nous obtenons.

	Probabilité (p)		Nb d'individus concernés		
	Mode de production	Année	AB	CV	AC
Pomme	1,968.10 ⁻¹⁴ ***	2,768.10 ⁻³ **	8	6	7
Poire	3,325.10 ⁻⁹ ***	9,61.10 ⁻³ **	6	5	6
Abricot	3,507.10 ⁻³ **	0.6816	4	4	3
Pêche	6,141.10 ⁻⁵ ***	3,999.10 ⁻² *	3	2	2
Cerise	0,1017	0.1233	3	0	3

	Pomme	Poire	Pêche
AB	26,9 %	25,5 %	24,5 %
AC	39,0 %	37,7 %	30,8 %

Pourcentage des baisses de prix entre 2008 et 2009 pour les

différentes espèces. En **gras** figurent les résultats dont la différence de prix est **significative** entre 2008 et 2009

Probabilités associées à la comparaison

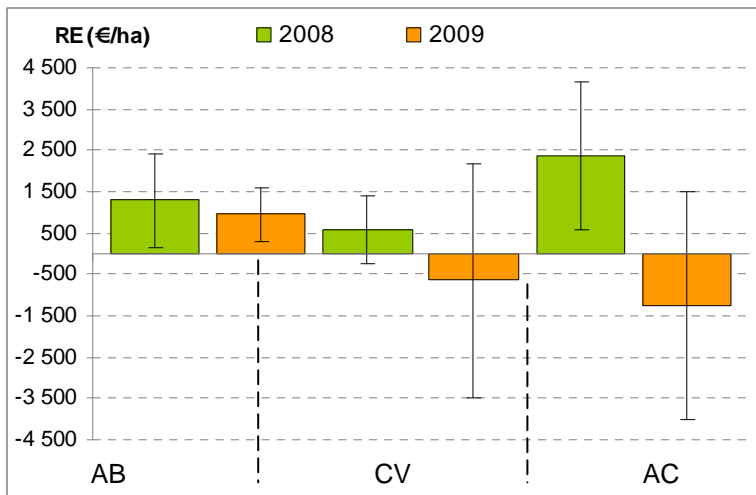
des prix de vente selon l'année et le mode de production

*p < 0,05 **p < 0,01 ***p < 0,001

Nous avons également mis en évidence un effet de l'année sur les prix de 3 espèces : pomme, poire et pêche. Ainsi, lors des entretiens, les agriculteurs conventionnels ont qualifié l'année 2009 de « difficile », voire « catastrophique », expliquant cela par des prix de vente trop faibles. Ce phénomène a été moins souvent

souligné par les agriculteurs biologiques, et nous avons pu mettre en évidence que la baisse de prix en 2009 est en effet plus importante en AC qu'en AB.

Nous nous sommes intéressés aux chiffres d'affaires (CA) et aux résultats économiques (RE) des producteurs, pour savoir si les moindres rendements observés en AB sont compensés par les meilleurs prix accordés. Nous n'avons mis en évidence aucun effet du mode de production, que ce soit sur le CA ou sur le RE. Nous pouvons noter une variabilité des résultats économiques importante au sein de l'échantillon d'agriculteurs enquêtés. Cette variabilité, également soulignée par Offermann et Nieberg (2000) est particulièrement prononcée en arboriculture.



Nous avons seulement observé une différence significative ($p= 0.025$) entre le RE de 2008 et de 2009 des agriculteurs conventionnels. Il semblerait donc que les résultats économiques des agriculteurs biologiques soient moins fluctuants que ceux des conventionnels, mais plusieurs années seraient nécessaires pour affirmer cette hypothèse.

Comparaison du résultat économique (RE) par hectare, d'exploitations en AB, en AC et en conversion

Concernant les performances économiques lors de la conversion, ce sont, comme précédemment, surtout les agriculteurs biologiques qui ont pu faire partager leur expérience, peu de ceux en conversion ayant du recul sur leurs changements de situation. 70% des agriculteurs en AB ont qualifié la conversion comme une période difficile économiquement, car ils subissent des baisses du niveau de production qui ne sont pas compensées par une hausse des prix de vente (cependant, les potentielles aides à la conversion ne sont ici pas prises en compte), la meilleure valorisation de la production ne se faisant ressentir qu'à partir de la 3^{ème} année de conversion. La difficulté réside alors dans la commercialisation de la production, car les fruits ne correspondent plus aux critères (notamment de qualité visuelle) du marché conventionnel, mais ne sont pas encore valorisables sur le marché biologique. **Par contre, une meilleure rémunération de la production à partir de la dernière année de conversion, permet une amélioration de la situation économique.**

Par conséquent, les rendements seuls ne sont pas un indicateur de rentabilité. Notre analyse a montré que **même avec des rendements plus faibles qu'en AC, l'AB pouvait dégager des revenus supérieurs**, ce qui est confirmé par plusieurs travaux (Reganold *et al*, 2001 ; Pimentel *et al*, 2005). Nemes (2009) explique cette différence par des moindres coûts et/ou des prix de vente plus élevés. Nous avons pu vérifier ce dernier élément, en mettant en évidence des prix de vente significativement plus élevés en AB qu'en AC. Cependant, les perspectives de développement de l'AB, avec un risque **de diminution de cet écart de prix**, posent la question de la pérennité de ces résultats et donc à terme de la question de la viabilité économique.

d 2. Evolution de la commercialisation, et recherche d'autonomie

Dans la plupart des cas, la production est destinée à être vendue en frais, seuls les produits déclassés partent en transformation. Dans le cas de l'AB, 40% des producteurs transforment eux même leurs fruits en jus, compotes et confitures, ce qui leur permet de mieux valoriser la production. Une autre solution afin de gagner davantage de valeur ajoutée sur la production est d'en réaliser le conditionnement (50% des producteurs en AB, 40% de ceux en AC et 50% en conversion). Les circuits de vente majoritaires en AB sont les grossistes et la vente directe, en AC ce sont les coopératives, et pour les producteurs en conversion les coopératives et grossistes.

Concernant l'évolution de la commercialisation, le passage à l'AB implique généralement une recherche de nouveaux circuits de commercialisation, tout au moins lorsque le circuit actuel n'offre pas de débouchés pour des produits biologiques.

On observe que la commercialisation évolue vers une **diminution des intermédiaires** pour 60% des agriculteurs en AB et 40% de ceux en conversion, qui cherchent à augmenter la part de vente en circuit court ou en vente directe. Pour les agriculteurs en conversion, leur circuit de commercialisation reste stable dans 60% des cas, car ils appartiennent à une coopérative qui offre un débouché pour les produits en AB.

La situation est différente pour les agriculteurs en AB : pour 30% d'entre eux, la proportion de leurs ventes dans chaque circuit (direct, court, long) est restée stable suite à leur conversion, mais leurs intermédiaires ont changé. Ils se sont notamment tournés de structures coopératives vers des grossistes spécialisés en AB, notamment Pronatura (second metteur en marché de fruits et légumes bio d'Europe, implanté dans la région).

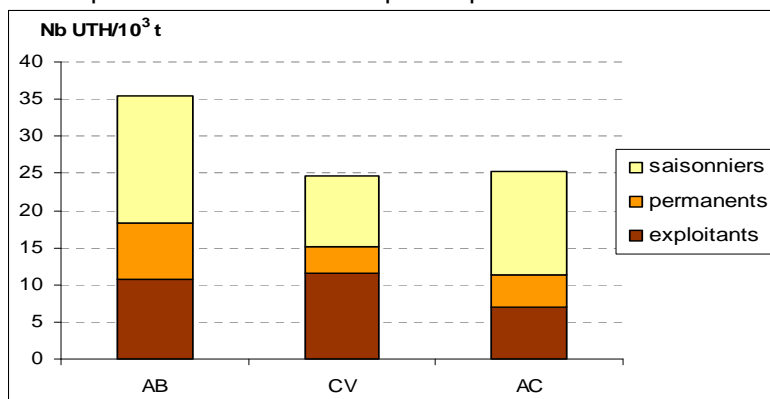
Ce que recherchent en priorité les agriculteurs est en général une indépendance financière : ne pas dépendre des achats d'un seul client ou de la réussite d'une seule production, ainsi que commerciale : beaucoup de producteurs se retirent des structures coopératives, auxquelles ils sont tenus d'apporter 100% de leur production, et se sentent plus autonomes en étant libres de choisir les grossistes avec lesquels ils désirent travailler et les quantités qu'ils leur fournissent.

La transition vers l'AB engendre une réflexion et parfois une remise en question des circuits de commercialisation employés. Par ailleurs, la volonté de se tourner vers des circuits courts ou de la vente directe est assez forte chez les producteurs qui se sont convertis à l'AB. Toutefois, dans la plupart des cas, ce circuit de vente est minoritaire, la commercialisation se faisant majoritairement via des coopératives, des grossistes, ou des expéditeurs. Ce phénomène a déjà été souligné par Buck *et al.* (1997) en Californie. La vente directe, bien qu'elle soit en pleine expansion, reste un circuit de commercialisation marginal. Les auteurs emploient le terme de « conventionnalisation » de l'AB.

Effets de la conversion sur l'organisation du travail et la qualité de vie

e 1. Charge de travail

Les chefs d'exploitation réalisent une moyenne proche de 60h par semaine quel que soit leur mode de production, ce qui équivaut à 1,7 UTH. Il y a en moyenne un employé permanent pour 29ha en AB, un pour 15ha en AC, et un pour 33ha en conversion, qui réalisent le travail d'un peu plus d'une UTH (1,1 en moyenne). Nous avons vu que les rendements en AB et en conversion sont plus faibles, ce qui explique que le nombre d'heures de travail saisonnier par unité de surface soit plus important en AC.



Comparaison du nombre d'UTH par unité produite, entre les exploitations en AB, AC et conversion

Si on compare le nombre d'UTH par unité de surface entre les 3 modes de production, on constate que le volume de travail effectué par les personnes travaillant à l'année sur l'exploitation est similaire. Par contre, le nombre d'UTH représenté par les saisonniers est plus variable. En effet, la majorité des saisonniers sont embauchés pour la récolte, et leur nombre ainsi que leurs heures de travail dépendent des quantités à récolter. Par contre, si on effectue cette comparaison en ramenant le nombre d'UTH à l'unité produite, on constate que pour un même volume de production, **l'AB fait appel à plus de main d'œuvre saisonnière et permanente que l'AC.** Ainsi, selon l'unité à laquelle on se rapporte, nous n'obtenons pas les mêmes résultats. Cette comparaison ne nous permet donc pas de conclure sur l'évolution de la main d'œuvre lors du passage à l'AB.

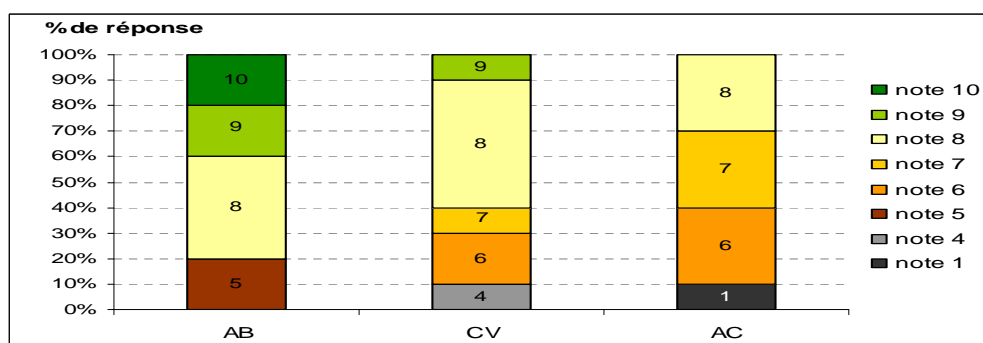
Lorsque la question a été posée aux agriculteurs, un seul exploitant conventionnel a eu recours à l'embauche de salarié permanent au cours des 5 dernières années, 40% de ceux en conversion ont déclaré avoir embauché du personnel permanent depuis le début de leur démarche, et 60% des agriculteurs en AB ont eu recours à l'embauche, pendant ou dans les 3 ans qui ont suivi leur conversion. Parmi ces derniers, la majorité a embauché après la période de conversion, en soulignant le fait que le besoin de main d'œuvre se fait ressentir

progressivement. De plus, 70% des agriculteurs en AB interrogés et 90% de ceux en conversion estiment que leur temps de travail a augmenté par rapport à leur situation avant conversion (surtout concernant le désherbage), mais il ressortait souvent des discussions que leurs revenus ne leur permettent pas d'employer autant de personnes qu'ils en auraient besoin (surtout pendant la période de conversion). Ainsi, la moitié des exploitants qui ont converti ou qui convertissent leur exploitation ont eu recours à l'embauche d'un ou plusieurs salariés permanents sur l'exploitation, et beaucoup mentionnent le fait qu'ils en emploieraient plus s'ils en avaient les moyens.

Dans 80% des cas, la conversion a bien généré du travail supplémentaire pour les exploitants, par contre, cela s'est traduit par de la création d'emploi que dans 50% des exploitations enquêtées.

e 2. Qualité de vie

Il était demandé aux producteurs de noter leur qualité de vie sur une échelle de 1 à 10, et de donner les 2 principales raisons qui justifient cette note. Nous obtenons une moyenne de 8 pour les producteurs en AB, 6.4 pour ceux en AC et 7.2 pour ceux en conversion. 80% des producteurs en AB se donnent une note comprise entre 8 et 10, alors que cela ne représente que 30% de ceux en AC et 60% de ceux en conversion.



Auto évaluation de la qualité de vie des chefs d'exploitation

Nous n'avons pu mettre en évidence aucune relation entre la qualité de vie des chefs d'exploitation et le nombre d'heures de travail qu'ils effectuent par semaine, le nombre de jours de vacances qu'ils prennent par an, ou le nombre de semaines en surcharge de travail par an. Ce n'est donc pas la charge de travail qui semble affecter la qualité de vie des agriculteurs, puisque les producteurs en AB déclarent que leur temps de travail a augmenté mais ils évaluent leur qualité de vie plus positivement que ceux en AC.

En analysant les 2 principales raisons que les agriculteurs ont avancées pour justifier la note attribuée à leur qualité de vie, nous constatons que certaines raisons sont citées quel que soit le mode de production : « *amour du métier* » et « *manque de temps libre* ». Cependant, il semblerait qu'ils n'y accordent pas la même importance selon qu'ils sont en AB, en AC ou en conversion. Par exemple, l'amour du métier est cité en 1^{ère} raison par les 3 catégories mais il est plus fréquemment évoqué par les personnes en AB (4 à 6 fois plus que ceux en AC et en conversion). Le « *manque de temps libre* » est principalement cité par les agriculteurs en conversion. Les problèmes financiers ne sont évoqués ici que par les producteurs en AC et en conversion. Ces problèmes étaient également présents chez les agriculteurs en AB, mais ils ne les plaçaient pas parmi les 2 principales raisons. Ceci est certainement à mettre en relation avec les prix de ventes plus faibles en AC et les revenus plus fluctuants des producteurs en AC, qui pèsent sur leur qualité de vie.

Par ailleurs, il semblerait que les producteurs en AB connaissent un épanouissement personnel plus important, ce qui aurait une influence sur la perception de leur qualité de vie. En effet, il leur était également demandé au cours de l'entretien ce que leur avait apporté leur passage à l'AB. Parmi les deux 1^{ères} réponses, la « *satisfaction personnelle* » est citée par 70% des producteurs, suivie par une « *augmentation de la biodiversité* » sur l'exploitation (60%). Van Dam *et al.* (2009) expose la dimension émotionnelle des conversions expliquant l'aboutissement à cette « *satisfaction personnelle* » de produire en AB.

e 3. Mode d'acquisition de nouvelles connaissances

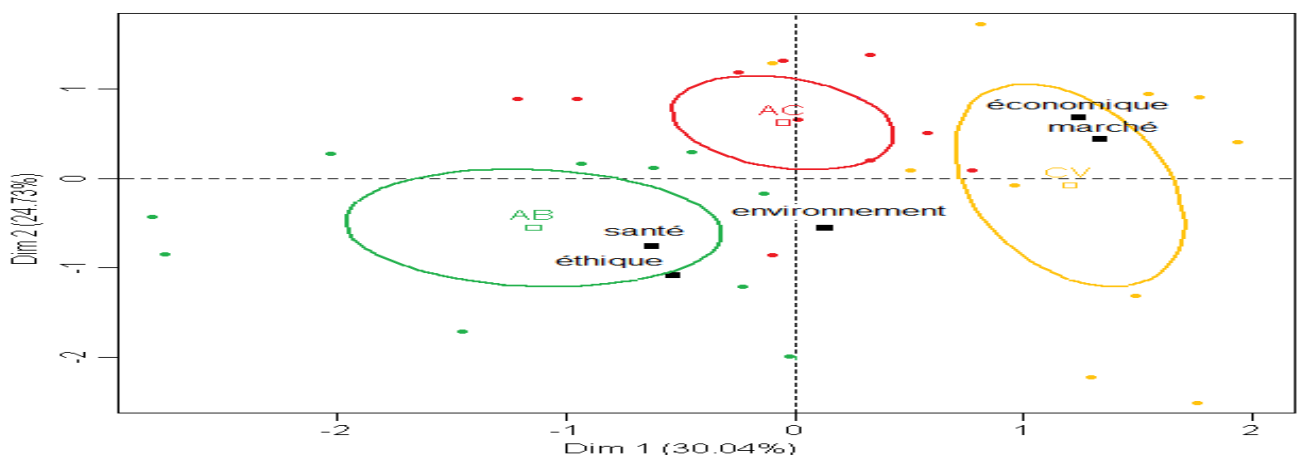
Nous avons mis en évidence 3 modes d'apprentissage : les stages et formations, le conseil technique et l'appartenance à un réseau. Les agriculteurs en conversion sont plus nombreux à avoir effectué des stages, ce qui est à relier avec le fait que ces stages accompagnent souvent les aides MAE. Or nous avons trouvé que les agriculteurs en conversion sont plus nombreux à avoir demandé des aides que ceux en AB. Beaucoup de

producteurs en AB ont déclaré former eux-mêmes leur personnel, ce qui peut être mis en relation avec leur expérience de l'AB qui date de 10 à 25 ans.

Ainsi, les formations « théoriques » sont une aide pour certains, mais l'expérience apportée par les agriculteurs déjà installés en AB joue grandement dans le processus d'apprentissage, car elle lève de l'incertitude sur la faisabilité de produire en AB. Ceci est également constaté par Lamine et Perrot (2006), qui soulignent qu'au départ de toute conversion, il y a la question de la confiance en soi.

Concernant le soutien technique, 90% des producteurs en conversion et 30% de ceux en AB et la totalité de ceux en AC font appel à un conseiller technique. Ce résultat n'est toutefois pas généralisable dans la mesure où nous avons obtenu les coordonnées de 80% des personnes en conversion enquêtées auprès du GRCETA contre seulement 30% de celles en AB. Ainsi, les producteurs en conversion n'ont pas eu à changer de suivi technique car ils étaient déjà suivis par le GRCETA avant leur conversion, qui propose également du conseil spécifique à l'AB. Par contre, la totalité des producteurs biologiques ont changé de suivi lors de leur conversion. La moitié d'entre eux n'ont pas eu de conseil pendant plusieurs années avant de trouver un conseil pertinent en AB, l'autre moitié estime ne pas avoir retrouvé de conseil « adapté » : ils n'ont aucun suivi ou reçoivent parfois des conseils de commerciaux chez qui ils se fournissent.

Afin de pallier à ce manque de conseil technique, il semblerait que les agriculteurs biologiques se soient tournés vers la participation à différents réseaux de producteurs (réseaux commerciaux : MediTerraBio, Solébio, ou réseau « identitaires » type GAB, Groupement d'Agriculteurs Bio, Agribio84), qui permettent des rencontres et des échanges sur les expériences de chacun. Cette observation est en accord avec le travail de Padel (2001), mentionnant que l'accès à l'information est essentiel dans un processus d'innovation tel que le passage à l'AB, et que les agriculteurs biologiques préfèrent des informations venant notamment d'autres agriculteurs en AB.



Motifs de conversion

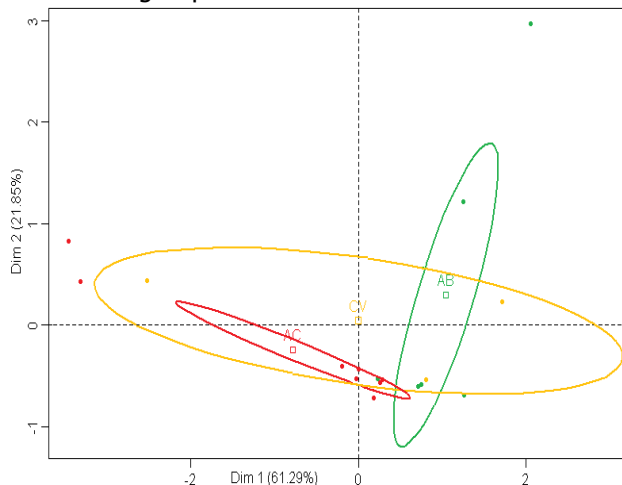
Les agriculteurs biologiques rencontrés ont avancé plusieurs raisons justifiant leur conversion : bénéfiques pour leur santé (100%), considérations environnementales (50%), ou des motifs éthiques (30%). De tels motifs ont également été retrouvés dans différentes études (Rickson *et al.* 1999 ; Tress, 2001). Les questions d'éthique (produire des aliments sains, faire évoluer le lien à la nature,..) et de santé sont des préoccupations qui touchent les agriculteurs en AB, tandis que les facteurs économiques et la présence de marché pour les produits biologiques concernent les producteurs en conversion. Les préoccupations environnementales sont citées à la fois par des agriculteurs biologiques et en conversion. Si l'on met ceci en lien avec les éléments déclencheurs du passage à l'AB, 60% des agriculteurs biologiques ont déclaré avoir changé de mode de production après un problème de santé ou après s'être rendu compte de la toxicité des produits de traitement. Par contre, 60% des agriculteurs en conversion ont opté pour l'AB suite à la demande de leur structure de commercialisation, ou ont mentionné l'opportunité face à la demande croissante pour les produits biologiques, mieux rémunérés que les produits conventionnels. **Les motifs économiques pour la conversion semblent prendre plus d'importance chez les agriculteurs dernièrement convertis que chez les plus anciennement convertis.** Padel (2001) avait déjà souligné ce phénomène et suggère que ceci est à mettre en relation avec les conditions financières de l'agriculture de plus en plus difficiles. Par ailleurs, les incitations financières envers l'AB étant relativement récentes, il est naturel de ne pas retrouver de telles motivations à une époque où elles n'existaient pas encore. Dans les années 1980, les agriculteurs s'étaient convertis afin de résoudre des problèmes liés aux pratiques conventionnelles, par exemple le déclin de fertilité de leurs sols,

tandis qu'à partir des années 2000, ce sont plutôt des raisons économiques qui sont invoquées : problèmes financiers de l'exploitation ou volonté d'avoir accès à des prix de vente plus élevés. Cette évolution des motivations à la conversion peut également être un des indicateurs relatifs à la « conventionnalisation » de l'AB selon Darnhofer *et al.* (2010).

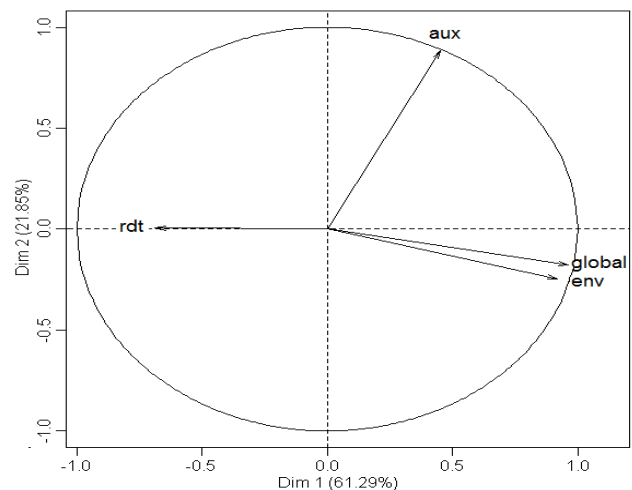
Relation entre les performances agronomique et environnementale

Nous avons mis en relation le rendement (rdt) en pomme de l'année 2009 et l'impact environnemental lié à la protection phytosanitaire de cette espèce, caractérisé par l'indicateur I-Phy (global). Nous avons également représenté les deux modules qui le composent : I-Phyenv (env) et I-Phyaux (aux). Les deux axes nous permettent ici encore d'expliquer près de 55% de la variabilité de l'échantillon.

Le groupe constitué par les agriculteurs biologiques se caractérise plutôt par un moindre impact sur l'environnement et de plus faibles rendements, avec toutefois une variabilité importante en termes d'impact sur la faune auxiliaire. Le groupe constitué par les conventionnels se situe plutôt vers des rendements plus élevés et un plus fort impact sur l'environnement, notamment sur la faune auxiliaire avec toutefois une hétérogénéité au sein du groupe en termes de rendements.



ACP des performances agronomique et environnementale. Représentation des individus

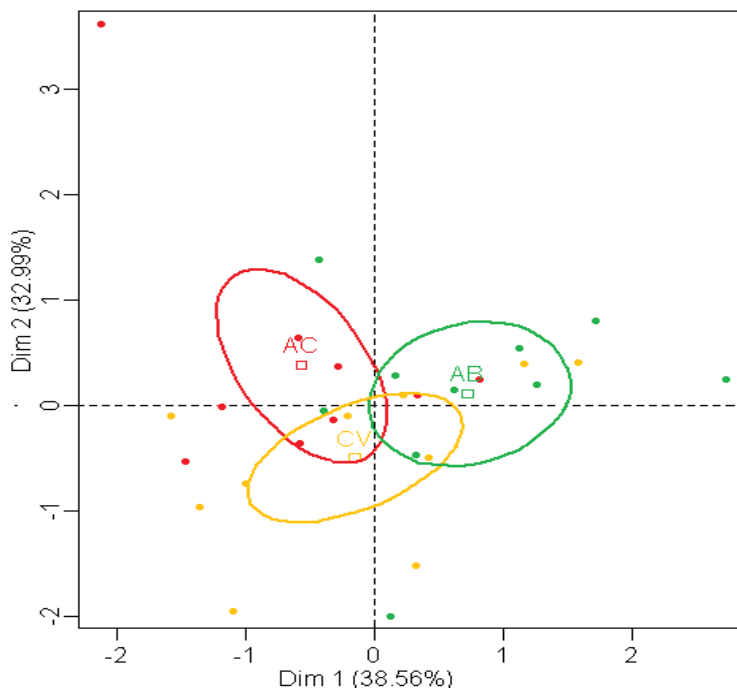


ACP des performances agronomiques et environnementales. Représentation des variables explicatives

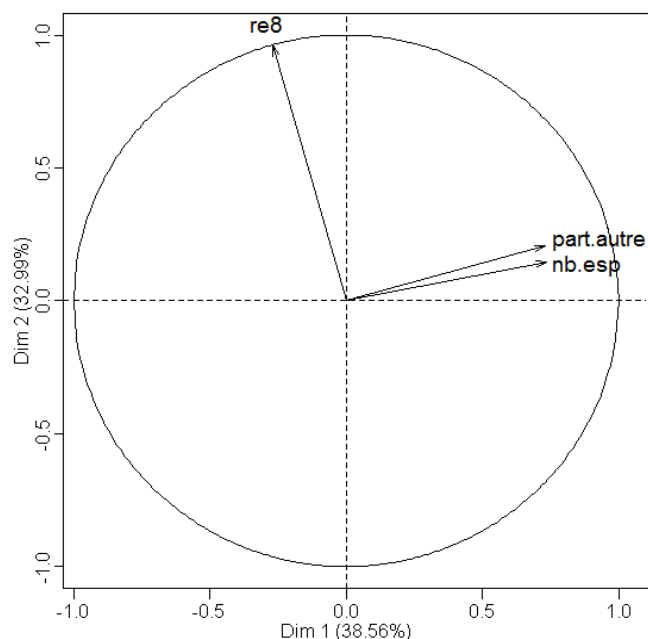
Relation entre les résultats économiques et la diversification de la production

Suite à l'analyse des résultats économiques, nous avons observé une variation interannuelle des revenus plus faibles en AB. Or les agriculteurs ont justifié leur recherche de diversité en avançant que cela leur permettait de sécuriser leurs revenus. Nous avons donc cherché à mettre en relation les revenus de l'année 2008 (re8) et 2009 (re9) avec le nombre d'espèces fruitières cultivées (nb esp) et la part de SAU non arboricole (part autre). Les deux axes expliquent près de 72% de la variabilité en 2008 et 83% en 2009. Nous retrouvons ici des résultats précédents : les agriculteurs biologiques les plus diversifiés, et les agriculteurs conventionnels ont des revenus supérieurs à l'AB en 2008 mais pas en 2009.

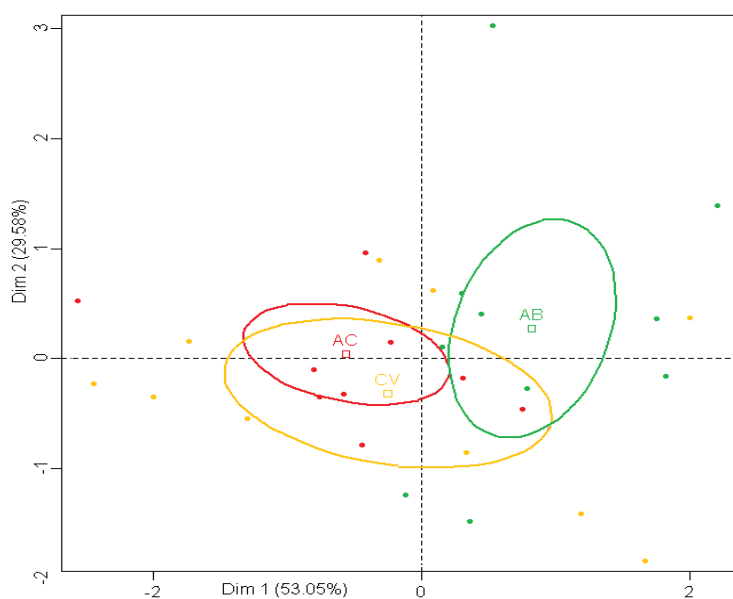
Ainsi, en 2008, (année favorable économiquement quel que soit le mode de production), le fait de cultiver plusieurs espèces fruitières et d'avoir d'autres ateliers en parallèle de l'arboriculture ne semble pas avoir d'effet sur les revenus des agriculteurs. Par contre, en 2009, où les prix de vente ont considérablement chutés, nous constatons que les revenus et la part de SAU non arboricole sont positivement liés au 1^{er} axe. Ainsi, les arboriculteurs qui ont des revenus supérieurs ont également une diversification plus importante de leur production. Ceci semble confirmer les dires des agriculteurs, puisque **lors d'années difficiles, la diversification leur permet de stabiliser leurs revenus**. Par contre, le nombre d'espèces fruitières cultivées n'a pas d'effet sur les revenus, ce qui s'explique certainement par la baisse générale des prix de toutes les espèces fruitières.



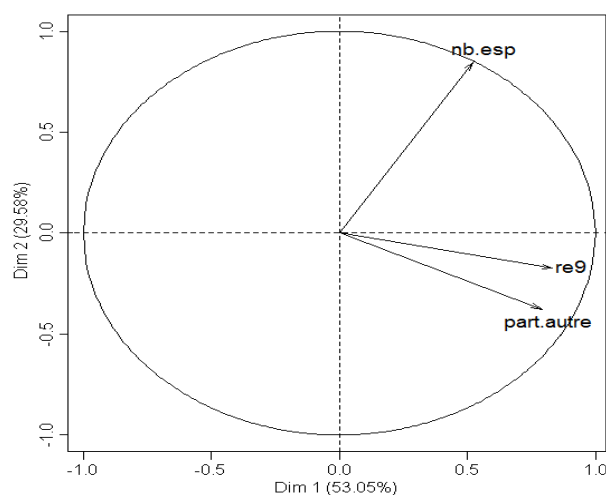
ACP des revenus 2008 et de la diversification des cultures. Représentation des individus



ACP des revenus 2008 et de la diversification des cultures. Représentation des variables explicatives



ACP des revenus 2009 et de la diversification des cultures. Représentation des individus



ACP des revenus 2009 et de la diversification des cultures. Représentation des variables explicatives

CONCLUSION

Nous avons mis en évidence les **phases d'évolution des pratiques** de production des agriculteurs suite à leur conversion, que l'on peut caractériser selon le modèle ESR établi par Hill et Mac Rae (1995). L'évolution se poursuit au niveau de la commercialisation, avec la volonté de diminuer le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Ces évolutions permettent de définir des trajectoires.

L'étude de l'impact environnemental des pratiques de protection souligne le fort poids de la protection phytosanitaire en arboriculture, et montre que **l'AB a un potentiel plus élevé que l'agriculture conventionnelle pour préserver l'environnement**. Aussi est elle d'ailleurs mobilisée dans les expertises à l'appui des objectifs de réduction de l'utilisation de pesticides (Butault *et al*, 2010). Cependant, les stratégies de protection peuvent rester basées sur des logiques de substitution avec des IFT (Indices de Fréquence de Traitement) parfois supérieurs à ceux observés en AC, suite à des applications répétées d'un nombre restreint de produits, qui ne sont pas sans effets sur la biodiversité, et qui commencent à faire apparaître des cas de résistances (Sauphanor *et al*, 2009). La seule certification biologique ne permet pas de s'affranchir du poids de

la protection phytosanitaire. Par ailleurs, pour compléter notre analyse, il aurait également été intéressant d'aborder les consommations d'énergie des exploitations enquêtées (Pimentel *et al*, 2005).

Dans les exploitations enquêtées, les rendements sont généralement plus faibles en AB qu'en AC. Toutefois, nous n'observons pas de différence significative entre leurs performances économiques, ce qui s'explique par des prix de vente nettement plus élevés et une moindre fluctuation des revenus en AB (mais sur ce point nous n'avons pu recueillir des données que sur 2 ans, ce qui est court). Cette moindre fluctuation a été mise en relation avec la **diversification de la production plus importante en AB**. Ceci a également été démontré par Di Falco *et al*, (2010), qui expliquent certains avantages économiques par la diversification des cultures : moindres conséquences suite à des variations de prix ou à des pertes sur une production, et possibilité d'échelonner les ventes sur l'année. Dans notre étude, plusieurs raisons complémentaires ont été avancées afin de justifier cette recherche de diversité : sécurisation des revenus afin de ne pas être dépendants d'une seule production, répartition du travail et des entrées de trésorerie sur l'année, orientation vers la vente directe, mais également contribution à une moindre pression sanitaire.

L'ensemble des transformations qui s'opèrent suite à la conversion peuvent s'étendre sur une durée variable selon les cas de figure, mais les agriculteurs témoignent d'une stabilisation des rendements et des revenus généralement obtenue bien après la fin de la période administrative de conversion. De même, le besoin en main d'œuvre se fait ressentir progressivement. Enfin, les considérations non marchandes, prennent de moins en moins d'importance dans les décisions de conversion, comparées aux motivations financières.

Nous avons montré que le passage **à l'AB génère du travail supplémentaire pour l'exploitant, et de l'emploi dans certains cas**. Cependant, afin de pouvoir comparer le volume de travail « réel » entre les différentes exploitations, il faudrait tenir compte de la main d'œuvre familiale, qui n'est souvent pas comptabilisée par les agriculteurs, et qui peut représenter une source de main d'œuvre non négligeable (Jansen, 2000). De plus, ce travail supplémentaire lié au remplacement d'intrants par des pratiques manuelles pose la question de la pénibilité et des conditions de travail (Shreck *et al*, 2006).

Il nous faut conclure sur la grande diversité des systèmes en AB, et des trajectoires vers l'AB. Comme Sylvander *et al* (2006) ou Desclaux *et al*. (2009), nous soulignons la nécessité de « considérer l'AB comme plurielle », que ce soit dans son choix de production, ou dans son rapport au marché. Par conséquent **les tensions qui s'exercent entre performances, et donc entre fonctions, sont plus ou moins avérées** : ainsi, Latacz-Lohmann et Foster (1997) considèrent l'agriculture écologique et la massification de la commercialisation des systèmes agro-industriels actuels comme des incompatibilités structurelles.

Pour conclure, l'approche transversale nous invite à la pluralité des regards. Pour revenir sur les différents types de transversalités évoquées, nous avons contribué à éclairer la transversalité thématique (prise en compte de différentes composantes de la durabilité) de l'AB dans ses diverses fonctions et attributs, ainsi que la transversalité technique (du point de vue des outils d'analyse multi-critères). Notre étude suscite des questions en ce qui concerne la transversalité symbolique, puisqu'en éclairant la diversité au sein de l'AB, la question identitaire est posée.

Nous avons cherché à évaluer l'AB à partir d'une prise en compte du fonctionnement global des exploitations, et nous avons eu le souci d'observer l'évolution des performances dans le temps, au-delà des seules performances productives. Les difficultés méthodologiques de l'analyse transversale sont de plusieurs ordres : (i) la nécessité de rendre compte de l'hétérogène, à savoir de la diversité des agriculteurs, mais également de leurs trajectoires, (ii) le souci de définir chaque composante de l'évaluation à un niveau de détail suffisant, ce qui engendre un nombre de données considérable (iii) l'existence de « causalités récursives », effet agissant en retour sur la cause et devenant nécessaire à la production de l'organisation (Morin et Le Moigne, 2000) (iv) et enfin, la difficulté sans doute majeure qui est celle d'assembler les concepts, et de concevoir chaque constituant dans sa double identité, c'est-à-dire son identité propre et celle de son appartenance au système. Nous avons choisi une approche **multiréférentielle** comme une "manière de voir et d'écouter" selon plusieurs perspectives. Certes, nous n'avons pas abouti à rendre compte de l'« **unitas multiplex** » (Morin) de l'agriculture biologique, dans laquelle serait pris en considération les divers espaces-temps historique, social, biologique, économique, politique, culturel, et psychologique ; mais nous avons choisi une approche qui suppose un « sens holistique de l'objet ».

Références bibliographiques

AGRIMONDE, 2009, Prospective collective, Agricultures et alimentations du Monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable, www.gip-ifrai.fr/.../Rapport+Agrimonde+2006-2008.pdf

- Altieri M.A, Nicholls C.I., 2003, Soil fertility management and insect pests: harmonizing soil and plant health in agroecosystems. *Soil and Tillage Research*, 2003, pp.203-211.
- Ardoine, 1999, " Complexité ", contribution à ouvrage collectif : Relier les connaissances, sous la direction d'Edgar Morin, Seuil.
- Aubert C., Bellon S., Benoit M., Capitaine M., Seguin B., Warlop F., Valleix S., 2009. Agriculture biologique et changement climatique : principales conclusions du colloque 2008 de Clermont- Ferrand. *Innovations Agronomiques* 4, pp. 269-279
- Badgley C., Moghtader J. ; Quintero E., Zakem E., Chappell MJ., Avilez-Vazquez K., Samulon A. ; Perfecto I. 2007. Organic agriculture and the global food supply. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 2007, 22(2), pp 86-108.
- Bengtsson J., Ahnström J., Weibull A.C., 2005, The effects of organic agriculture on biodiversity and abundance: a meta-analysis, *J. Appl. Ecol.* 42, 261–269.
- Benoît M., Bonicelli B., Guichard L., Delorme R., Falova V., Ruelle B., 2005. Connaissance de l'utilisation des pesticides. In : Pesticides, agriculture et environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et limiter leurs impacts environnementaux. Rapport d'Expertise scientifique collective, INRA et Cemagref.
- Butault J.P, Dedryver C.A., Gary C., Guichard L., Jaquet F., Meynard JM., Nicot P., Pitrat M., Reau R.; Sauphanor B., Savini I., Volay T., 2010. Ecophyto R&D. Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ? Synthèse du rapport, INRA Editeur, 90 p.
- Cacek T., Langner LL. 1986, The economic implications of organic farming. *American journal for alternative agriculture*, 1986, pp 25-29.
- Desclaux D., Chiffolleau Y., Nolot J.M., 2009. Pluralité des agricultures biologiques : Enjeux pour la construction des marchés, le choix des variétés et les schémas d'amélioration des plantes. *Innovations Agronomiques*, pp 297-306.
- Delignières, D. & Garsault, C., 1993, Objectifs et contenus de l'EPS: Transversalité, utilité sociale et compétence. *Revue E.P.S.*, 242, pp. 9-13.
- El-Hage Scialabba, N., Hattam, C., 2002. General concept and issues in organic agriculture. In: *Organic agriculture, environment and food security*. Rome: FAO, 2002, pp 1-20.
- Girard T., Simon S., Corroyer N.; Fauriel J.; Bussi, C. 2002, Soil nitrogen in an organic apple orchard. 14th IFOAM Organic World Congress, Victoria, Canada, 21-24 août 2002. In: *Proceedings*, Canadian Organic Growers, Ottawa, Canada, p. 52.
- Greer G., Kaye Blake, W., Zellman E., Parsonson C., 2008, Comparison of the financial performance of organic and conventional farms. *Journal of Organic Systems*, 2008, pp 18-28.
- Griffith P., Girardin P., Soing P., 2003, L'indicateur phytosanitaire I-PHYarbo: Mode de construction (non publié).
- Guattari F., 1974, *Psychanalyse et transversalité*, Paris, Maspero (réédité à La Découverte en 2003).
- Hansen et al., 2001 ;Hansen B., Fjelsted H., Kristensen E.S. (2001) Approaches to assess the environmental impact of organic farming with particular regard to Denmark, *Agr. Ecosyst. Environ.* 83, 11–26.
- Hill S.B, Mac Rae R.J., 1995. Conceptual frameworks for the transition from conventional to sustainable agriculture. *Journal of sustainable agriculture*, 1996, 7, issue 1, pp 81-87.
- Hole D.G, Perkins A.J, Wilson J.D, Alexander I.H, Grice P.V, Evans A.D. 2005, Does organic farming benefit biodiversity? *Biological Conservation*, 2005, pp 113-130.
- IFEN (Institut français de l'environnement), 2006. Les pesticides dans les eaux, données 2003 et 2004. Dossier n° 5, 40 p.
- Jansen K., 2000. Labour, livelihoods and the quality of life in organic agriculture in Europe. *Biological Agriculture and Horticulture*, 2000, pp 247-278.
- Lamine C., Bellon S. 2009, Conversion to organic farming : a multidimensional research objet at the crossroads of agricultural and social sciences. *Agronomy for Sustainable Agriculture*, 2009, pp 97-112.
- Lamine C, Perrot N., 2006 ; Trajectoires d'installation, de conversion et de maintien en agriculture biologique : étude sociologique. *Projet Tracks INRA ITAB CTIFL* , 2006, 70 p.
- Latacz-Lohmann, U., Foster, C., 1997, From niche to mainstream. Strategies for marketing organic food in Germany and the UK. *British Food Journal*, 99(8), pp. 275-282.
- Le Moigne J.L., Morin E., 2000, Intelligence de la complexité, L'Harmattan, 332 p.

- Lohr L., Park TA., 2006, Technical efficiency of US organic farmers: the complementary roles of soil management techniques and farm experience. *Agricultural & Resource Economics Review*, 2006, pp 327-338.
- Macrae, R.J., Hill, S.B., Henning J. Mehuys GR., 1990, Farm-scale agronomic and economic conversion from conventional to sustainable agriculture. *Advances in Agronomy*, 1990, pp 155-198.
- Martini E.A., Buyer J.S., Bryant D.C., Hartz T.K., Denison R.F., 2004. Yield increases during the organic transition: improving soil quality or increasing experience? *Field Crops Research*, 2004, pp 255-266.
- Mauco C., Peyrache-Gadeau V., Raymond R., 2005, Le diagnostic transversal : de l'importance des conditions de conception des dispositifs de développement. *Géocarrefour, Le diagnostic des territoires*, vol. 80/2.
- Morin E., 1990, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF-Éditeur
- Neely C.E, Escalante C., 2006. Determinants of the Organic Farmers' Demand for Hired Farm Labor, *Agricultural Economics Association Annual Meeting, California, July 2006*, 21 p.
- Nemes N., 2009, Comparative analysis of organic and non organic farming systems: a critical assessment of farm profitability, *FAO*.
- Nieberg, H., Offermann, F., 2003. The profitability of organic farming in Europe. In: *Oecd (Ed.), Organic agriculture: sustainability, markets and policies. OECD workshop on organic agriculture*, Washington, CABI Publishing, Wallingford UK, pp. 141-151.
- Niculescu B., 1996, *La transdisciplinarité : Manifeste*, Editions du Rocher.
- Petitgenet M., 2010. Etude des performances lors des transitions vers l'agriculture biologique dans des systèmes arboricoles en région PACA. Mémoire de fin d'étude ENITA de Bordeaux.
- Pimentel D., Hepperly P., Hanson J., Douds D., Seideli R., 2005. Environmental, energetic and economic comparisons of organic and conventional farming systems. *BioScience*, 2005, pp 573-582.
- Reganold J.P, Glover J.D, Andrews P.K, Hinman H.R. 2001, Sustainability of three apple production systems. *Letters to nature*, 2001, pp 926-930.
- Rickson R.E, Saffigna P., Sanders R., 1999, Farm work satisfaction and acceptance of sustainability goals by Australian organic and conventional farmers. *Rural Sociology*, 1999, **64**, n°2, pp 266-283.
- Sauphanor B., Simon S., Boisneau C. ; Capowiez Y., Rieux R., Bouvier J.C., Defrance H., Picard C., Toubon, JF. 2009. Protection phytosanitaire et biodiversité en agriculture biologique: Le cas des vergers de pommiers. *Innovations agronomiques*, pp 217-228.
- Sautereau N., Geniaux G. ; Bellon S., Petitgenet M., Lepoutre J., 2010. Quantity versus quality and profit versus values. Do these inherent tensions inevitably play in Organic Farming? *ISDA Conference, Innovation and sustainable development in agriculture and food*, 28 juin -1 juillet 2010, Montpellier, France.
- Sautereau N., Penvern S., 2011, Concilier des performances pour une agriculture durable, l'agriculture biologique comme prototype, *Revue FaçSADe n°2011/33*
- Shreck A., Getz C., Feenstra G., 2006, Social sustainability, farm labor, and organic agriculture: Findings from an exploratory analysis. *Agriculture and Human Values*, 2006, pp 439-449.
- Stolze M., Pierr A., Häring A., Dabbert S., 2000, The environmental impact of organic farming in Europe, in: *Organic Farming in Europe: Economics and Policy*, Vol. 6, University of Stuttgart- Hohenheim, Germany, 143 p.
- Sylvander B. Bellon S., Benoît M., 2006, Facing the organic reality : the diversity of development models and consequences on the public policies. *OF and European Rural Development. Joint Organic Congress*, Odense (DK).
- Tzouvelekas V., Pantzios C.J., Fotopoulos, C. 2002, Empirical evidence of technical efficiency levels in Greek organic and conventional farms. *Agricultural Economics Review*, 2002, pp 49-60.
- Van Dam D., Nizet J., Dejardin M., Streith M., 2009. Une affaire d'émotions? in *Les agriculteurs biologiques: rupture et innovations*. Educagri éditions, 2009. 139 p.
- Van Der Werf H.M.G., Zimmer C. 1998. An indicator of pesticide environmental impact based on a fuzzy expert system. *Chemosphere*, 1998, n°10, pp. 2225-2249.
- Weiner J., 2003, Ecology - the science of agriculture in the 21st century, *Journal of Agricultural Science*, 141, pp 371-377
- Zundel C., Kilcher L. 2007. Organic agriculture and food availability. In: *international conference on organic agriculture and food security*, FAO, Italy, 3-5 may 2007. Consultable en ligne: <ftp://ftp.fao.org/paia/organicag/ofs/OFS-2007-1.pdf>

Agriculture biologique : tensions entre les multiples enjeux dont elle porteuse. Cas des systèmes arboricoles en région PACA

Natacha Sautereau, Morgane Petitgenet

INRA SAD, Ecodéveloppement, 84914 Avignon, FRANCE, natacha.sautereau@avignon.inra.fr

ECODEVELOPPEMENT : notre objectif est d'étudier l'ÉCOLOGISATION, et les TRANSITIONS vers l'ÉCOLOGISATION

• TRACKS 2005-2008: Trajectoires d'agriculteurs vers l'AB (Lamine, Navarrete, Bellon)

• EPAB 2010-2012: Transition vers l'AB et performances -exploitation et territoire- (cooia : Navarrete, Sautereau)

• DYNRURABIO 2011-2014 (ANR SYSTERRA): Développement et intensification de l'AB (cooia : Tchamitchian)

Colloque « Les transversalités de l'AB » SFER-CNRS-RMT DevAB, Strasbourg, 23-24 Juin 2011

Transversalité, comme perspective holistique, reliant des éléments « apparemment disjoints »

« Transversalité » (Guattari) : il est nécessaire « d'introduire de l'hétérogène à travers la mise en place de lieux et de concepts aux fonctions différenciées, séparés mais reliés par des chemins ».

- La transversalité devient une démarche intentionnelle, une méthode alternative, pour regarder, relire et relier autrement des **éléments multiples, apparemment disjoints**, souvent liés entre eux, introduisant ainsi la notion de complexité (Arduino, 1999).



- L'assomption du **paradigme de la complexité** développé par Edgar Morin (1990) impose alors une **vision systémique ouverte** permettant de combiner l'organisation, l'information, l'énergie, la rétroaction, les sources, les produits et les flux, input et output, du système, à la manière d'un arbre aux branches reliées.

Les transversalités déclinées en divers types

Les transversalités peuvent être de nature symbolique, thématique, organisationnelle, et technique (Mauco et al, 2005).

La transversalité *symbolique* s'appuie sur la question de l'identité : il faut pouvoir rassembler les partenaires sur des enjeux, et une représentation commune.

La transversalité *thématique* se déploie sur un ensemble de problèmes qui exigent des politiques et des actions diverses, en l'occurrence pour l'agriculture: forte pression foncière, risques de dégradation de la qualité de l'environnement, vulnérabilité des ressources, problèmes de gestion de l'espace... De tels enjeux nécessitent le **décloisonnement** des problématiques.

La transversalité *organisationnelle* met en œuvre la complémentarité de domaines d'intervention favorisant le développement d'actions collectives porteuses de connaissances capitalisables et contribue à améliorer les interdépendances.

La transversalité *technique* découle du caractère intégrateur des outils à mettre en place, et du traitement des données.



Mise en jeu de la transversalité

Le développement durable peut être un espace d'élaboration de la mise en jeu de la transversalité, via sa capacité à renvoyer à **différentes fonctions**.

- Dépasser les frontières traditionnelles que sont les périmètres de chaque fonction, centrés sur leurs optimums locaux, car la priorité donnée à la recherche de ces optimums locaux entrave au bout du compte l'atteinte d'un **optimum global**.
- Cela nécessite de prendre la mesure de définitions, de formes, d'échelles inhérentes à une spécification des dimensions. Chacun des objectifs mêle des enjeux de différentes natures, et nécessite, pour l'ensemble, un **changement d'horizon de référence**.
- Divers éléments liés rendent compte de tensions, mais la transversalité apparaît « comme un principe de conception et d'organisation de contenus, visant à mettre en avant la **cohérence** » (Delignières et Garsault, 1993).

L'AB concilie des enjeux, et des fonctions

L'AB joue un double rôle sociétal en approvisionnant un marché spécifique et en produisant des biens publics (Règ CE No 834/2007).

L'AB apparaît *a priori* comme un prototype d'agriculture durable, combinant de multiples performances (production de denrées, préservation de l'environnement, viabilité et vivabilité pour les acteurs), et donc objet de transversalités.

Cependant, la question des moindres rendements est considérée comme un « handicap » de l'AB : sa fonction productive est interrogée dans un contexte de montée en puissance de la question des besoins des 9 milliards de personnes en 2050 (cf. Agrimonde).

La relation entre la maximisation du rendement et la durabilité environnementale est souvent présentée comme inévitablement négative (Weiner, 2003).



C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à l'AB en analysant les potentielles tensions entre performances.

Combinaison d'évaluations multiples de l'AB pour une approche transversale

Évaluation des performances de l'AB

Souvent abordées par comparaison entre AB et AC, sous des angles mono disciplinaires.

- **Performances agronomiques:**
 - ❖ Rendements : comparaison des rendements entre AB et AC (Badgley *et al*, 2007).
 - ❖ Productivité : comparaison de l'efficacité de systèmes de production entre AB et AC (Tzouvelekas *et al*, 2002 ; Lohr et Park, 2006)
- **Performances économiques** : comparaison de la rentabilité entre AB et AC. (Greer *et al*, 2008; Nemes, 2009).
- **Performances environnementales** :
 - ❖ Impacts sur l'environnement: biodiversité (Bengtsson *et al*, 2005 ; Hole *et al*, 2005), érosion et fertilité des sols, qualité de l'eau, émission de gaz à effet de serre (Stolze *et al*, 2000).
 - ❖ Utilisation d'énergie : (Hansen *et al*, 2001)

Certaines études abordent l'AB de manière transversale (Reganold *et al*, 2002) mais elles sont moins répandues.

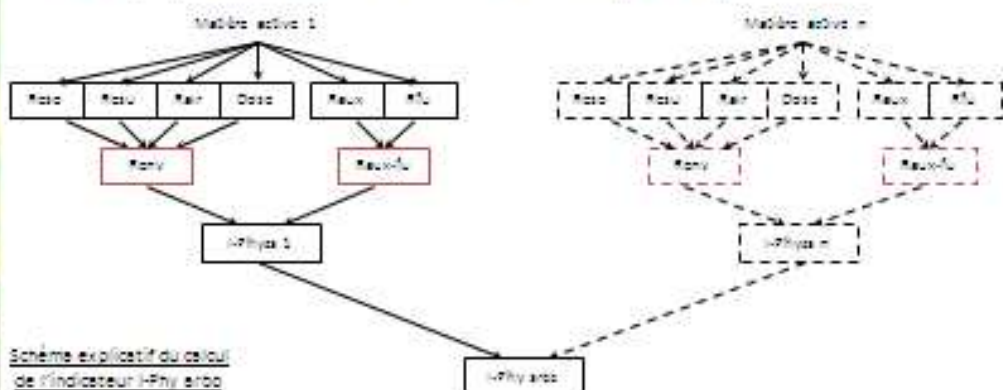
Etude en arboriculture en PACA

- Entretiens semi-directifs auprès de 30 agriculteurs dans le Val de Durance: 10 en AC, 10 en conversion (CV), 10 en AB.
- 17 dans les Bouches du Rhône et 13 dans le Vaucluse.
- Exploitations où la pomme est présente → calcul de l'indicateur environnemental sur une espèce commune à la majorité des producteurs.
- Recueil d'informations **qualitatives et quantitatives** :
 - ❖ Caractéristiques concernant les agriculteurs et les exploitations.
 - ❖ Les pratiques culturales et leur évolution, leur impact sur l'environnement → Calcul de l'indicateur I-Phy_{arbo}.
 - ❖ Les performances agro-économiques: évolution des rendements, des prix de vente, revenus et chiffres d'affaires.
 - ❖ Valorisation de la production et autonomie (financière, intrants).
 - ❖ Organisation du travail (charge de travail en nb heures par semaine, converties en UTH) et motivations pour l'AB.
- Évaluation multi-critères → nombre d'indicateurs par performance restreint → sélection des plus adaptés aux problématiques arboricoles.



Indicateurs utilisés

- Performances environnementales : I-Phy_{arbo}
Évalue l'impact environnemental d'un produit phytosanitaire en fonction de différents types de risques, regroupés en deux modules:
 - ❖ Risque pour l'environnement (Renv): risques d'entraînement vers les eaux de profondeur (Reso), de surface (Resu), et risques de propagation dans l'air (Rair).
 - ❖ Risque pour les auxiliaires et la faune utile (Raux-fu).



Incidence de la conversion sur les pratiques

- Utilisation du modèle ESR (Hill, MacRae, 1995) comme grille d'analyse: efficacité → substitution → reconception

	Pratiques AB avant conversion	Efficacité (réduction)	Substitution		Reconception
			Chimique	Mécanique ou manuelle	
Fertilisation		40% AB	80% CV		60% AB 20% CV
Enherbement	50% AB 30% CV			70% CV	50% AB
Régulation de la charge	60% AB		80% CV	40% AB 20% CV	
Gestion des bioagresseurs		10% CV	10% AB 60% CV	10% CV	90% AB 20% CV

On observe bien une évolution des pratiques suite à la CV, mais le passage chronologique par les 3 phases du modèle ESR n'est pas systématique, et ces phases peuvent se superposer selon les pratiques

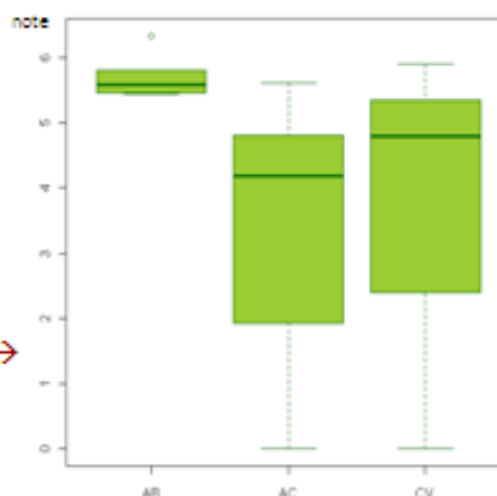
Performances environnementales

- 17 programmes de protection phytosanitaire pour la campagne 2008/2009 : 6 en AB, 8 en AC et 3 en CV.
- Différence significative des notes I-Phy_{arbo} entre AB et AC ($p=0,022$).

	I-Phy _{arbo}	I-Phy _{env}	I-Phy _{aux}
AB	5,70	5,95	0,87
CV	3,56	3,70	0,28
AC	3,43	4,11	0,00

Notes moyennes obtenues pour I-Phy_{arbo}, I-Phy_{env} et I-Phy_{aux}

- Les notes en AB sont rarement supérieures à 7 = seuil « acceptable ». → Les pesticides utilisés en AB ne sont pas sans impacts environnementaux.

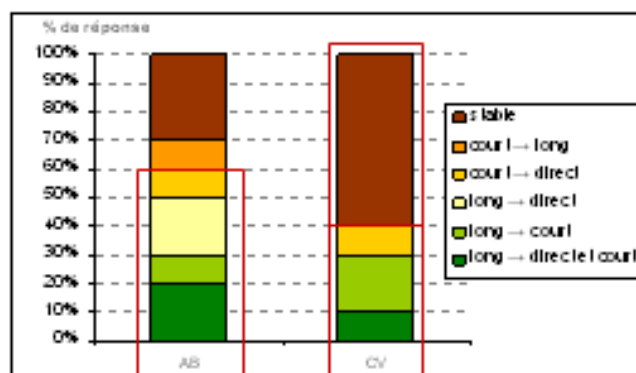


Un moindre impact de l'AB sur l'environnement n'est pas acquis par le simple respect du cahier des charges.

Évolution de la commercialisation

- Diminution des intermédiaires pour 60% des agriculteurs en AB et 40% de ceux en conversion, qui cherchent à augmenter la part de vente en circuit court ou en vente directe.

- CV: circuit reste stable dans 60% des cas → coopérative offre des débouchés pour les produits en AB et en AC.



Évolution des circuits de commercialisation suite à la conversion

Évolution des circuits de commercialisation, et une volonté assez marquée de développer les circuits courts ou de la vente directe.

Évolution des rendements

- Rendements significativement différents entre AB et AC pour toutes les espèces.
- Similaires entre AB et CV sauf pour la poire: 80% sont dans leur 1^{ère} année de conversion.

	Probabilité (p)	Rendements			Groupes		
		AB	CV	AC	AB	CV	AC
Pomme	$1,770 \cdot 10^{-4}$ ***	23,9	28,5	45,9	b	b	a
Poire	$1,715 \cdot 10^{-4}$ ***	18,6	25,9	30,4	b	a	a
Abricot	$2,703 \cdot 10^{-2}$ **	6,7	5,3	12,2	b	b	a
Pêche	0,01324 *	12,8	16,5	26,4	b	b	a
Cerise	$7,554 \cdot 10^{-2}$ **	5,3		12,4	b		a

Comparaison des rendements entre AB, CV et AC

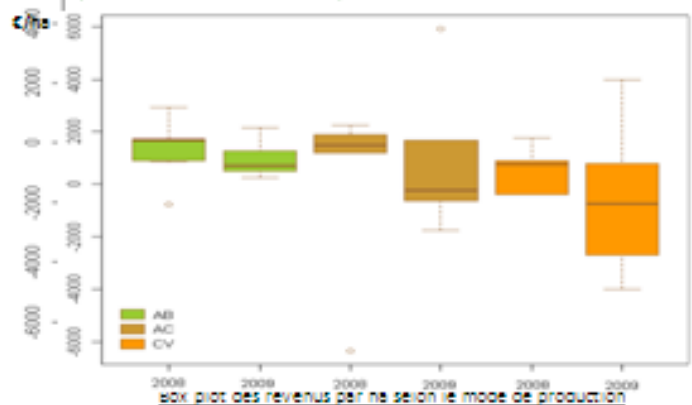
- Évolution des rendements des agriculteurs en AB:
 - ✦ 20% baisses de rendement peu importantes (<20%) : peu intensifs avant le passage à l'AB.
 - ✦ 40% baisses importantes : de 30 à 70% selon les parcelles et le niveau d'attaque des bioagresseurs.

Performances économiques

	Probabilité (p)	Prix			Groupes		
		AB	CV	AC	AB	CV	AC
Pomme	1,968.10 ⁻¹⁴ ***	1,13	0,49	0,23	a	b	c
Poire	3,325.10 ⁻⁹ ***	1,02	0,54	0,36	a	b	c
Abricot	3,507.10 ⁻² **	3,08	1,55	0,96	a	b	b
Pêche	6,141.10 ⁻³ ***	2,26	0,9	0,95	a	b	b
Cerise	0,1017	3,00		2,19			

Comparaison des prix de vente entre AB, CV et AC

Les baisses de rendement en AB sont compensées par des prix plus élevés. Par ailleurs, plus de stabilité ? (à confirmer au-delà de 2 ans)

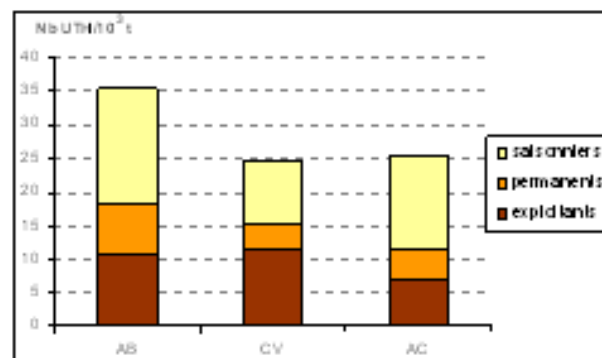


On observe des baisses de rendement suite à la conversion, mais il n'y a pas de différence significative entre les revenus en AB et en AC.

Évolution du travail et de l'emploi

70% des agriculteurs en AB et 90% de ceux en CV estiment que leur temps de travail a augmenté.

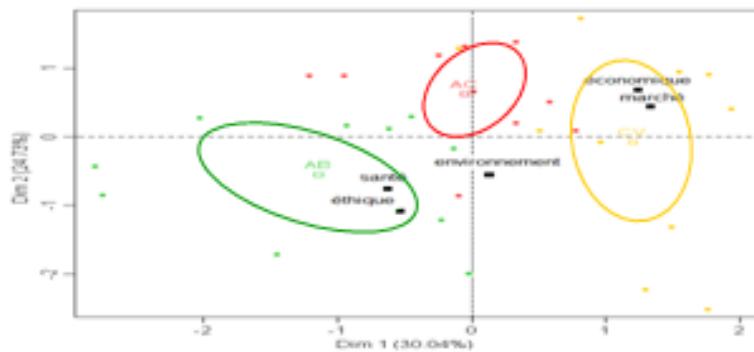
Comparaison du nombre d'UTH entre AB, CV et AC



- 40% des agriculteurs en CV ont embauché (1 permanent) depuis le début de leur démarche ; et 60% des agriculteurs en AB ont embauché (entre 1 et 4 permanents), majoritairement après la période de conversion.
 - ✦ Le besoin en main d'œuvre se fait ressentir progressivement
 - ✦ Les revenus dégagés pendant la CV ne permettent pas de créer de l'emploi.

La conversion génère bien du travail supplémentaire pour les agriculteurs, mais la création d'emploi n'est pas systématique (50% des exploitations)

Évolution des motivations pour l'AB



ACP des variables descriptives de l'exploitation et des motivations. Représentation des individus et des variables

- Les questions d'éthique et de santé sont des préoccupations qui touchent les agriculteurs en AB.
- Les facteurs économiques et la présence de marché concernent les agriculteurs en conversion.
- Les préoccupations environnementales sont citées à la fois par des agriculteurs biologiques et en conversion.

Les motifs économiques pour la conversion prennent plus d'importance chez les agriculteurs dernièrement convertis.

Synthèse et discussion

Performances	Résultats étude	Résultats bibliographie
Environnement	Meilleures notes I-Phy mais impact de l'AB non négligeable.	Sauphanore et al. (2009). BioREco : système « économe en intrants » a un impact et des IFT plus faibles que le système en AB.
Agronomique	<ul style="list-style-type: none"> • Rendements plus faibles en AB • Baisses de rendement variables selon l'intensivité du système de départ. 	Zundel et Kilcher (2007) : hausse des rendements après la conversion. Pas observé pour l'arboriculture (Mac Rae et al, 1990).
Economique	<ul style="list-style-type: none"> • Prix de vente supérieurs en AB. • Revenus supérieurs en AB mais pas de différence significative. 	Reganold et al. (2001) : Même avec des rendements plus faibles, l'AB peut dégager des revenus supérieurs à l'AC.
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du temps de travail. • Création d'emploi dans 50% des cas. 	Jansen (2000) : augmentation de 58% des UTH suite à la conversion d'exploitations allemandes.
Motivations	Importance grandissante des facteurs économiques.	Padel (2001) : motivations financières deviennent prépondérantes.

Bilan : productions et biens publics

Env :

- l'AB a un potentiel plus élevé que l'AC pour préserver l'environnement. Il aurait également été intéressant d'aborder les consommations d'énergie (Pimentel et al, 2005).
- Diversification de la production plus importante en AB (inter et intra-spécifique) : stratégies/ sécurisation des revenus, répartition du travail et des entrées de trésorerie sur l'année, orientation vers la vente directe, contribution à une moindre pression sanitaire.

Social :

- Accroissement de l'autonomie /commercialisation, avec la volonté de diminuer le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur.
 - Travail supplémentaire, et création d'emploi dans certains cas. Cependant, il faudrait tenir compte de la main d'œuvre familiale (Jansen, 2000). Ce travail supplémentaire lié souvent au remplacement d'intrants par des pratiques manuelles pose aussi la question de la pénibilité et des conditions de travail (Shreck et al, 2006) : cf. Dupré (EPAB).
 - Nous avons mis en évidence des évolutions de pratiques de production :
 - ❖ en CV : « le raisonnement reste le même, ce sont simplement les produits qui sont différents ».
 - ❖ en AB : « c'est une manière de penser différente, ce n'est pas un changement superficiel ».
- prise de conscience progressive des changements engendrés par la conversion ?
ou → motivations différentes peuvent se traduire par des pratiques différentes ?

Grande diversité des systèmes en AB, et des trajectoires vers l'AB

- Nécessité de « considérer l'AB comme plurielle », que ce soit dans son choix de production, ou dans son rapport au marché (Sylvander et al, 2005, Desclaux, 2009).
- Nous avons contribué à éclairer :
 - la **transversalité technique** : du point de vue des outils d'analyse multi-critères.
 - la **transversalité thématique** : prise en compte de différentes composantes de la durabilité de l'AB dans ses diverses fonctions, propriétés et attributs : les **tensions** sont plus ou moins avérées selon les systèmes production&commercialisation.
 - La **transversalité organisationnelle** : la question de l'**autonomie** est ici en jeu. Plus l'agriculteur est autonome, plus il « puisera » dans l'écosystème de l'organisation, de l'énergie, de l'information. Et plus il dépendra par là même de son écosystème : il est donc « auto-organisateur » sans être « auto-suffisant » (ambiguïté qui renvoie à la « **complexité écosystémique** », Morin, 1974).
 - la **transversalité symbolique** : en éclairant la diversité au sein de l'AB, la **question identitaire** est posée (principe d'identité / « tiers exclu ») : l'appartenance et non-appartenance est graduelle plutôt qu'abrupte (-cf. « **ensembles flous** », Morin)

Difficultés méthodologiques de l'analyse transversale



- Nécessité de rendre compte de l'hétérogène, à savoir de la diversité des agriculteurs, mais également de leurs trajectoires,
- Souci de définir chaque composante de l'évaluation à un niveau de détail suffisant, ce qui engendre un nombre de données considérable
- Existence de « causalités récursives », effet agissant en retour sur la cause et devenant nécessaire à la production de l'organisation (Morin et Le Moigne, 2000)-
- Assemblage des concepts, et conception de chaque constituant dans sa double identité, c'est-à-dire son identité propre et celle de son appartenance au système.

Sans pouvoir rendre compte de l'« **unitas multiplex** » (Morin) de l'AB, dans laquelle serait pris en considération les divers espaces-temps historique, social, biologique, économique, politique, culturel, et psychologique, nous avons choisi une approche **multiréférentielle** comme une "manière de voir et d'écouter" selon plusieurs perspectives, qui suppose un « **sens holistique de l'objet** ».



- *“Organicist or holistic rather than dialectical modes of thinking may require deep shifts in ontological and epistemological stances on both the social and natural scientific sides, if it is to succeed”*

David Harvey

- *« Les modes de pensées organiques ou holistiques peuvent demander de profonds changements des positions ontologiques et épistémologiques à la fois du côté des sciences sociales et des sciences naturelles, si elles souhaitent réussir »*

➔ Chercher le renouveau par les modes de connaissances et se plonger jusqu'à la transdisciplinarité (Nicolescu) via la mise en œuvre de savoirs communs.

L'agriculture biologique comme champ en tension. Une approche dialectique.

Michel Streith, CNRS, Denise Van Dam, Jean Nizet, Belgique, denise.vandam@fundp.ac.be

Résumé

A partir d'une recherche de terrain menée en Alsace auprès d'agriculteurs biologiques et d'institutions agricoles, nous avons mis en évidence un certain nombre de tensions qui traversent actuellement le champ de l'agriculture biologique (Van Dam, Nizet, Streith, 2011). Ces tensions entrent dans le cadre d'une réorientation dans le développement de la production de produits bios, liée à une croissance de la demande et à une injonction politique et économique à accroître l'offre. Parmi les plus révélatrices, nous pouvons citer la question des relations entre une conception éthique et une conception commerciale de l'agriculture biologique, la constitution de savoirs appropriés ou de savoirs prescrits, la dualité territoriale entre plaine et relief.

En effet, de profondes contradictions traversent actuellement le champ de l'agriculture bio et font surgir des questions cruciales pour son devenir : l'intensification des productions est-elle compatible avec la continuité du versant « mouvement social » de cette activité ? La propagation de nouvelles connaissances au sein de la profession prend-elle en compte les acquis empiriques accumulés durant des années ou opère-t-elle une normalisation des savoirs ? Le développement de pratiques environnementales différenciées, en cours depuis de nombreuses années, a-t-il créé des effets de spécialisation territoriale ?

Nous tenterons de répondre à ces questions en nous appuyant sur des exemples concrets tirés de nos enquêtes menées en Alsace : le rôle d'une foire et d'un salon consacrés à la promotion du bio, l'évolution des formations à l'agriculture bio, un projet de développement environnemental dans une microrégion de plaine. Nous montrerons comment les dires et faïces des agriculteurs bios et des institutions qui les soutiennent valident une approche scientifique que nous qualifions de « champ dialectique ». En effet, loin de produire des antagonismes indépassables et de remettre en cause les transversalités spécifiques du bio, les tensions s'inscrivent dans un mouvement dynamique où s'observent, dans la durée, des processus de marginalisation, de résistance et d'intégration.

Introduction

Depuis son origine, l'agriculture bio repose sur une tension inhérente à son statut de mouvement social. Elle se définit à la fois comme mouvement de contestation (contre le modèle dominant) et comme méthode alternative de production agricole. L'action menée par le mouvement pour que l'agriculture bio soit reconnue par les pouvoirs publics, notamment au travers de l'établissement d'un cahier des charges, a progressivement débouché sur l'organisation de tout un secteur comprenant des acteurs privés et publics tant en amont qu'en aval de la production. Cette double identité du secteur bio renvoie ainsi à deux réalités différentes : un mouvement avec ses associations spécifiques et une institution économique associant ce mouvement à des agents de marché et à des autorités politico-administratives.

Cette tension « fondatrice » se décline au fil du temps et des observations scientifiques en un certain nombre de dichotomies que l'on trouve abondamment décrites dans la littérature en sciences sociales. La plus connue est sans conteste l'opposition bio/conventionnelle mais, plus récemment, avec l'extension du marché des produits bios sont apparues des tensions déclinées sous les formes suivantes : économique/éthique, filières/territoires, bio »marchandise »/bio « pure », labels officiels/labels citoyens.

Dans le domaine de la recherche, la tension originelle de l'agriculture biologique, liée à son statut de mouvement social n'échappe pas à l'analyse en terme dichotomique. Nous mobiliserons deux théories majeures allant dans ce sens. Ainsi, Kriesi (2009) analyse les mouvements sociaux en terme de trajectoires. Tout mouvement social peut évoluer, au cours de son histoire, autour d'une double dichotomie : tantôt vers son institutionnalisation ou vers la convivialité, tantôt vers sa dimension commerciale ou vers un renforcement de sa dimension de contestation. Dans un autre registre Eyerman et Jamison (1991) proposent une lecture épistémologique des mouvements sociaux, qu'ils considèrent comme des producteurs de nouvelles connaissances, des innovateurs cognitifs. Leurs forces se situent essentiellement dans la création de nouveaux savoirs qui s'opposent aux savoirs constitués sur les trois plans de la vision du monde, de la technologie et de l'organisation (modes de création et de diffusion) de ces connaissances.

D'une manière générale, l'approche en terme de dichotomie se heurte à trois limites. Tout d'abord, elle dirige progressivement celui qui l'emploie vers le *stéréotype*. Prenons un exemple concret et très employé en bio : la dualité économique/éthique. Si nous pensons en terme dualiste, nous sommes irrémédiablement amenés à démontrer le primat d'une des dimensions sur l'autre. Ainsi, l'agriculteur bio « éthique » serait désintéressé par l'argent, et mû uniquement par des valeurs de bien-être, de partage, de changement du monde, de modes de vie. Or, le fait même d'avoir une pratique professionnelle de l'agriculture oblige à un rapport avec le monde de l'argent. À l'inverse, le bio préoccupé de rentabilité opère des choix techniques qui lui font prendre conscience du respect de l'environnement, donc d'une forme d'éthique. Une seconde impasse tient à la volonté d'*unification*, par la pensée, des deux dimensions sous un même vocable qui rendrait compte de la pluralité de ses significations. L'emploi du terme « bio » remplit cette fonction. Certes, nous lui adjoignons un déterminant pour en nuancer l'acceptation. Ainsi, « le » bio désigne un mode de production, « la » bio renvoie plutôt à un mode de vie. Mais, le substantif « bio » demeure compris de tous comme englobant un ensemble de signifiants disparates. Une troisième impasse tient à la *vision statique* induite par ces oppositions. Le risque est grand par exemple de réifier la dualité éthique/économique en oubliant ses évolutions, ses progressions et surtout ses dépassements possibles. Des tensions, des conflits mais aussi des « attirances » se produisent à différents moments de l'histoire entre les deux termes. Les relations entre les volets protestataire et propositionnel de l'agriculture biologique sont toujours instables, en recompositions et en mouvements suivant les périodes et les contextes.

Dans la réalité, les significations véhiculées dans ces dichotomies traversent les différentes pratiques et discours. En fait, c'est généralement une troisième voie qui est choisie par les agriculteurs. Elle consiste à accentuer la dimension économique ou la dimension éthique en fonction des contextes et pour beaucoup de praticiens, en fonction de ses choix personnels et militants. Pour reprendre la typologie de Van Dam (2005) les agriculteurs « chercheurs de sens » ou « militants » parleront de bio éthique, les « chercheurs d'or » et les « convertis » feront référence à l'intérêt économique de l'activité. L'auteur montre cependant que tous les agriculteurs cumulent plusieurs parties de ces profils et que ces classifications ont valeur « d'idéaux-types » c'est-à-dire d'outils destinés à construire des hypothèses de réflexion ou des modalités pour l'action.

Nous montrerons dans notre texte l'intérêt de recourir au schème dialectique pour surmonter les impasses des dichotomies. Pour cela, nous partirons d'un problème concret lié au développement de l'agriculture biologique en Alsace, à savoir le différentiel de situations agricoles entre la plaine et le relief. Plus précisément, nous analyserons, tout d'abord en termes spatiaux, puis en termes temporels, comment la dualité entre la plaine essentiellement tournée vers des productions industrialisées, notamment le maïs, et les reliefs où les conversions en bio sont en progression constante depuis plusieurs années, constituent un frein à l'augmentation des surfaces en bio. Mais, cette dichotomie spatiale est insurmontable si l'on s'en tient à une analyse synchronique. Effectivement, la situation actuelle ne prête pas à l'optimisme quant à l'évolution du bio dans la plaine. Mais, nous montrerons en quoi le recours aux trois moments du processus dialectique (complémentarités, contradictions, dépassements ou résolutions) repensés dans une perspective diachronique, sur les cinquante dernières années, autorise une lecture plus dynamique et moins fataliste des réalités présentes.

L'intérêt du schème dialectique

À partir d'une série d'enquêtes menées auprès d'agriculteurs en cours de conversion en 2008 et 2009, d'institutions agricoles soutenant le développement du bio (Van Dam et al. 2011) et de données statistiques (Observatoire de la production biologique en Alsace 2008), nous avons pu mettre en évidence une dualité majeure dans le devenir du bio en Alsace, à savoir le différentiel de développement entre la plaine et le relief. En Alsace, nous constatons une très forte spécialisation territoriale du bio. Les deux secteurs regroupant la majorité des surfaces et des exploitants bios, la viticulture et l'élevage laitier se situent dans les reliefs, piémont et collines du nord du Bas-Rhin. Plusieurs indicateurs confirment cette orientation. Ainsi, en 2008, la viticulture comptait 184 exploitations et l'élevage laitier 69 exploitations, soit respectivement 48,6% et 18,2% des 378 exploitations bios alsaciennes. Si l'on ajoute à ces données le fait que la très grande majorité des 8 734 ha de surfaces fourragères en mode de production bio se situe en zone montagneuse sud vosgienne ou en Alsace Bossue (Observatoire de la production biologique en Alsace 2008 : 8), la grande partie de l'activité productive du bio alsacien se concentre du nord au sud du versant oriental des Vosges. À l'inverse, la plaine se caractérise par un très faible taux de surfaces cultivées, seules 0,8% des surfaces alsaciennes de céréales sont bios (Observatoire de la production biologique en Alsace 2008 : 11), et 27 exploitations légumières (Observatoire de la production biologique en Alsace 2008 : 8).

En se limitant à ces données, nous avons une vision statique, pessimiste, presque stéréotypée des réalités. Car il s'agit tout d'abord d'une approche synchronique et présentiste. Elle ne rend pas compte des processus

dynamiques liés à la coexistence continue des contraires et aux potentiels de progression que cette situation engendre. La dualité plaine/relief existe depuis des décennies et elle fut tout autant moteur que frein dans le développement de l'agriculture alsacienne. Moteur lorsque les complémentarités agricoles entre plaine et relief assuraient, par le biais de la diversification des productions, du travail et de la nourriture pour une région densément peuplée. Frein lorsque des fluctuations dans les prix ou la redéfinition de politiques agricoles accentuaient les différences et provoquaient des disparités économiques et sociales parmi le groupe des agriculteurs. Nous allons développer ces aspects diachroniques mais il nous faut auparavant préciser les contours de notre grille d'analyse.

En préalable, nous pouvons nous appuyer sur le concept de « champ dialectique » tel que le définit Fustier pour rendre compte de la dynamique des tensions de l'agriculture biologique. Le champ dialectique peut être défini en ces termes : « Toute situation d'un sujet, individuel ou collectif, est caractérisée par un complexe de forces contradictoires plus ou moins stabilisées dans le temps. En conséquence, chaque modification ou chaque transformation d'une réalité est le résultat des contradictions à l'œuvre dans ce champ » (Fustier 1980 : 10). Nous nous démarquons en cela de l'usage courant du terme dialectique qui se résume en une opposition de termes ou d'actions sans qu'il en soit précisé les issues ou les résultats. Nous sommes là très proches d'un sens « dichotomique ».

Balibar et Macherey (1995 : 359-363) rappellent que le terme dialectique a été doté, au cours de sa longue histoire de sens très divers, parfois incompatibles. Les auteurs concluent cependant qu'il est possible de distinguer les grandes tendances qui se dégagent de ce concept. Tout d'abord, la notion de dialectique implique deux éléments qui renvoient l'un à l'autre, qui ont entre eux une relation de *réciprocité*, de complémentarité, de co-présence. On peut faire ici le lien avec l'étymologie du terme, qui est la même que celle du terme dialogue, où « le préfixe dia indique l'idée d'une rapport ou d'un échange » (Balibar et Macherey 1995 : 359). Ensuite, cette notion implique aussi celle de négation, de *contradiction*. « Les éléments qui sont engagés dans le procès dialectique ne sont pas seulement distingués, ils sont niés l'un par l'autre, liés dans le cadre d'un conflit » (Balibar et Macherey 1995 : 362). Ces deux premières caractéristiques peuvent être jointes ou disjointes dans le temps. Nous pouvons observer pour un même phénomène la présence simultanée de relations de réciprocité et de contradiction. Nous avons alors affaire à des effets de distanciations ou « d'attirances » entre les éléments en relation. Enfin, la notion de dialectique implique celle de passage, de progression : « Il n'y a pas de dialectique sans un tel passage, il n'y a pas de dialectique immobile » (Balibar et Macherey 1995 : 362). Ce processus renvoie à la conception hégélienne du dépassement⁶ (*Aufhebung*) qui fait de la contradiction entre deux réalités complémentaires le socle de création d'une réalité nouvelle qui résout les tensions antérieures tout en en conservant des traces.

Selon le schème explicatif dialectique, notre question de recherche se pose donc de la manière suivante : en quoi les changements qui affectent et ont affecté l'agriculture biologique sont traversés par des rapports entre des réalités complémentaires et contradictoires qui la font évoluer ?

L'héritage paysan, des complémentarités entre plaine et relief

Durant les années 1950, l'agriculture alsacienne, comme celle de l'ensemble du territoire français, est encore majoritairement une agriculture paysanne. Selon l'historien Juillard (1953), elle se caractérise par une multitude de petites exploitations polyvalentes. L'auteur emploie l'expression de « fidélité à la polyculture » pour caractériser la vie agricole dans la plaine de Basse-Alsace de la première moitié du XIX^e siècle à la fin des années 1950. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que la carte de la France agricole commence à se découper en bassins de production spécialisée, la plaine d'Alsace échappe partiellement à ce tournant, conservant en grande partie « un système poly-cultural intensif, en harmonie avec les conditions économiques et démographiques de l'heure » (Juillard 1953 : 362). Les collines sous-vosgiennes se fondent dans le même moule mais avec des surfaces viticoles un peu plus importantes qu'en plaine mais à usage de consommation limitée à la sphère régionale. En effet, la viticulture a vu ses débouchés commerciaux considérablement décroître durant les quarante-sept ans d'annexion allemande, de 1871 à 1918, en raison du faible goût des allemands pour le vin et de la concurrence des vignobles du Palatinat.

Après la Première Guerre Mondiale, nous assistons à la généralisation de l'exploitation moyenne d'une petite vingtaine d'hectares et au déclin de la grande exploitation, la bourgeoisie rurale préférant investir dans

⁶ Bourgeois (2011 : 22) rappelle que le terme allemand *aufheben* réunit « deux significations opposées, celle de conserver (*aufbewahren*) et d'abroger ou supprimer (*hinwegräumen*) ». En optant pour le mot « dépassement », la traduction française ne rend pas compte de la liaison de la complémentarité et de la contradiction.

l'industrie (Juillard 1953). La terre manque et les paysans sont nombreux, donc les possibilités de s'agrandir sont limitées. Juillard (1953 : 489) dresse en ces termes le paysage agraire de la plaine d'Alsace à la veille de la modernisation : « un sol généreux et presque entièrement aux mains des paysans grâce à un système de lots communaux qui a limité l'exode rural et évité le remembrement ».

La différenciation entre plaine et relief n'est pas encore marquée, tout juste observe-t-on la présence de quelques arpents de vignes et d'arbres fruitiers en plus grand nombre dans les petites fermes du piémont et d'un peu plus d'herbages en zones montagneuses. Les fermes moyennes de la plaine réservent quelques parcelles à la culture du tabac, du houblon ou des asperges. Les deux grandes pratiques agricoles de l'époque, à savoir le labourage et le pâturage, sont exercées conjointement dans le piémont et dans la plaine. Des données statistiques signalent même une stabilité étonnante durant un siècle. Dans la commune de Barr, située sur le piémont, le pourcentage par rapport à la SAU totale dans l'utilisation du sol en 1837 est de 46% pour les terres labourées, 27% pour les vignes et de 27% pour les prés. En 1938, il est respectivement de 44%, 28%, 28%. Si l'on compare avec une commune de la plaine, Erstein, située à une quinzaine de kilomètres, nous observons les résultats suivants : en 1837, 61% des terres sont labourées et 39% sont pâturées ; la vigne est absente du terroir communal. Un siècle plus tard, les surfaces labourées ont augmenté de 10% et les surfaces herbeuses ont diminué de 10%. Par rapport à la situation d'aujourd'hui, ces données rappellent la présence, avant la modernisation agricole, de pâturages en plaine et de terres labourées dans le piémont, donc d'un paysage relativement homogène.

En parallèle à ce constat territorial, nous pouvons dresser un « diagnostic dialectique » plus précis. Cet héritage paysan, dans le contexte particulier de la prégnance de l'exploitation polyvalente, nous permet d'affirmer que nous sommes en présence d'une réciprocité à faible degré de conflit entre la plaine et le relief. Les systèmes agronomiques sont proches et les productions complémentaires (vigne, tabac, houblon par exemple) n'entrent pas en concurrence ; elles participent d'une possibilité de diversification et d'augmentation des revenus. D'une certaine manière, les modes de vie sont proches. D'une manière générale, « l'attrance » entre plaine et relief est forte et les oppositions structurelles sont faibles.

Un paysage agricole spécialisé, le temps des contradictions

La situation change radicalement à partir de la fin des années 1950. La société s'urbanise et s'industrialise et cela se traduit par un transfert des progrès mécaniques et chimiques au secteur agricoles et un transfert des modes de vie urbains dans les campagnes. La loi de modernisation de l'agriculture de 1962 donne un cadre juridique à ce qui va représenter un véritable changement de paradigme dans l'agriculture. Les objectifs assignés sont ambitieux et pour les paysans les bouleversements sont conséquents. Il s'agit de moderniser les bâtiments et le matériel, d'adopter de nouvelles techniques, de répondre à de nouvelles injonctions (nourrir la population française, exporter). Pour les agriculteurs les injonctions à quitter un mode de vie ancestral pour devenir des entrepreneurs et vivre comme des citoyens. En quelques années, le paysage agricole français change radicalement de visage. Dès le milieu des années 1960 et plus encore durant les années 1970, les effets de cette modernisation se font sentir. Nous pouvons en résumer les grands traits ainsi : spécialisation des territoires de production, des rôles professionnels, concentration des exploitations, remembrement du foncier, recours massif à des intrants d'origines chimiques, mécanisation accrue du travail, éclatement de l'unité familiale au sein de la ferme, diminution drastique du nombre d'agriculteurs.

Maurice Wintz (2011) rappelle les principaux changements intervenus en Alsace :

- une spécialisation territoriale des productions avec un quasi-monopole de la vigne dans le piémont vosgien et de la culture du maïs dans la plaine.
- un usage accru d'intrants chimiques et de pesticides. Ainsi, par exemple, « la consommation d'engrais minéraux est passée de 40 kg/ha en 1960 à 150 kg/ha en 2006. » (Wintz 2011 : 23).
- une baisse significative de la population active agricole. Le nombre d'exploitation de plus de deux hectares est passé de 35 000 en 1950 à 9 900 en 2000. (Wintz 2011 : 23).

Nous nous en tiendrons aux changements les plus significatifs du processus de libéralisation de l'agriculture et de la perte de son « identité paysanne ». En résumé, durant les années 1960 nous sommes en présence d'un paysage agricole orientée autour de trois grands axes productifs, le maïs, la vigne, les prés qui couvrent la quasi-totalité des surfaces agricoles alsaciennes et sont réparties dans des zones bien distinctes. Cependant, dès la fin des années 1960, des différenciations économiques et sociales vont s'observer dans les niveaux de développement de ces productions

En dehors des aspects techniques et sociaux, la modernisation se traduit par de nouvelles organisations commerciales destinées à mieux insérer les productions dans l'économie de marché. Ainsi, la culture du maïs

est très largement soutenue. Wintz (2011 : 23) décrit en ces termes ce nouveau phénomène : « le développement de filières verticales spécialisées et tournées vers les marchés internationaux, dont une partie est tenue par les instances professionnelles agricoles, notamment de grandes coopératives, encadre et soutient les exploitants ».

La filière « maïs » connu une évolution spectaculaire au point de couvrir aujourd'hui 134 000 hectares des terres labourables alsaciennes et d'être qualifiée « d'or jaune » par ses promoteurs. Les rendements sont passés de 35 quintaux à l'hectare à 135 quintaux à l'hectare entre 1950 et 2010 avec une production totale de 1,6 millions de tonnes⁷.

Le développement de la filière viticole ne s'est pas réalisé avec la même intensité. Durant de nombreuses années, la viticulture alsacienne a dû se construire une clientèle et à trouver sa voie parmi l'offre importante de vins de qualité en France. Dans le cadre d'un entretien réalisé auprès d'un conseiller agricole témoin des années de modernisation, nous avons pu mettre en évidence les difficultés rencontrées par les viticulteurs indépendants (Streith 2011). La grande majorité d'entre eux effectuait eux-mêmes l'ensemble des tâches viticoles et vinicoles, c'est-à-dire l'élevage du vin dans les parcelles et dans la cave. Pour ces travaux, les savoir-faire existaient mais le secteur de la commercialisation posait beaucoup de problèmes. L'expérience manquait, la vente directe s'effectuait de manière empirique, les moyens de communication avec des clients potentiels étaient aléatoires. Contrairement au maïs, l'aval de la filière était peu organisé, y compris dans les coopératives.

Pour surmonter le problème de la commercialisation, des expériences de travail en collectif, notamment dans le cadre des Centres d'Études Techniques Agricoles (CETA), se mettent en place. L'un d'entre eux, créé en 1969, a fait l'objet d'une recherche à partir d'entretiens auprès de son fondateur (Streith 2011). Il regroupait une quinzaine de viticulteurs de la région d'Obernai qui cherchèrent des solutions pour se former à la vente et mieux faire connaître leurs produits. Le premier aspect a été résolu en évaluant, au cas par cas, le coût de revient du travail et les moyens de mieux contrôler les charges. Il a surtout été l'occasion, selon le témoignage de l'animateur du réseau, de « parler argent » et ainsi de lever des tabous et de stimuler le travail de groupe. Le second objectif a été atteint grâce à une limitation des intrants et des traitements chimiques et à une communication sur ces pratiques auprès des clients. Cette expérience, menée dès le début des années 1980, était innovante pour l'époque. Bien évidemment, l'augmentation de la vente des vins d'Alsace à partir de la fin des années 1970 ne dépend pas uniquement de ce type d'initiative mais il révèle un changement de relations entre les vignerons et les clients, notamment à travers la prise en compte de préoccupations environnementales.

À titre personnel, je peux aussi témoigner de la persistance de la petite exploitation polyvalente en zone viticole jusqu'à la fin des années 1960. La ferme de mes grands-parents était ainsi : quelques ares de vigne, des prés, une vache qui fournissait le lait et un veau, deux cochons, des poules et des lapins, une parcelle de fruitiers et un potager conséquent. Le tout nourrissait mes grands-parents et leurs cinq garçons. Le bois de chauffage était coupé dans les lots communaux. Le seul revenu financier de l'exploitation provenait de l'excédent de raisins vendu à une coopérative. Ce type d'exploitation était encore fréquent dans les villages viticoles durant les années 1960. Il fonctionnait en pluriactivité, la femme assurant la tenue de la ferme et l'homme travaillant à l'extérieur.

Une autre production spécifique au « relief » a subi également une évolution difficile, il s'agit de l'élevage laitier. Blouet et Hellec (2011 : 84) rappelle qu'en Alsace bossue, « les exploitations se sont restructurées tardivement en comparaison avec le reste du département [...] L'agrandissement des exploitations s'est opéré des plus petites fermes durant les années 1970-1980 ». En fait, la taille des fermes laitières telles que nous les connaissons aujourd'hui date des années 1990. Les auteurs cités précédemment soulignent également la persistance du modèle « polyvalent » qui existait avant les années 1960 dans la plaine. En Alsace bossue, cela se traduisait par de l'élevage laitier, de l'élevage porcin et de l'arboriculture.

Les exemples de la vigne et du lait demeurent marginaux jusqu'à la fin des années 1980. Ces évolutions se traduisent par la dualité suivante : une agriculture de plaine modernisée, une agriculture de relief restée plus traditionnelle. Toujours en terme de diagnostic dialectique, nous observons des complémentarités entre « bassins » de production maïs qui se caractérisent par un surgissement de nouvelles contradictions : différentiel de revenus entre producteurs viticoles, laitiers et céréaliers, des différenciations dans les soutiens institutionnels, des filières inégalement organisées, des débouchés variables, des dépendances accrues avec le monde industriel, des problèmes de pollution des eaux et des sols. Ce dernier aspect est majeur car il touche à

⁷ Source : alsaeco.com/études/le-mais-or-jaune-de-l-alsace,12283146.html

la fois les agriculteurs qui manient des produits dangereux et les populations non agricoles qui font preuve de suspicion vis-à-vis de la profession. C'est à partir de la question environnementale que vont se résoudre en partie les tensions entre nos trois groupes de producteurs.

La revalorisation par le bio, un dépassement des tensions

En viticulture, la progression des techniques respectueuses de l'environnement prend son essor à la fin des années 1990. Elle est liée à des mesures institutionnelles comme les Contrats territoriaux d'exploitation (CTE), par exemple, qui apportent des aides spécifiques aux agriculteurs s'engageant à améliorer la qualité environnementale des sols et des vignes. Mais, il existe surtout un nombre conséquent d'agriculteurs volontaires qui s'engagent, à titre individuels ou collectifs dans la conversion vers le bio. À tout cela, il faut ajouter une demande croissante des populations pour le vin bio, notamment de la part de la clientèle allemande. Dès lors, le développement des surfaces viticoles en bio va s'accroître de façon importante entre 2000 et 2011.

Dans le cas de l'élevage laitier, la région dite de l'Alsace bossue, au nord du Bas-Rhin est en passe de devenir une région référence. Hellec et Blouet (2011) rappelle que « le bio était pour ainsi dire inexistant sur ce secteur jusqu'au début des années 1990, il s'est ensuite développé régulièrement dans les élevages laitiers, la production de lait biologique passant de 1,2 million de litres en 1994 à 9,5 millions de litres prévus pour 2012. Aujourd'hui, 35% des éleveurs laitiers d'Alsace bossue sont certifiés bio. » (Hellec, Blouet 2011 : 79). Cet essor est lié à la présence d'une coopérative qui a souhaité développer une filière bio afin de répondre à une demande des consommateurs. L'influence d'un technicien de la coopérative a été prépondérante dans le passage à la conversion pour une trentaine de producteurs.

L'exemple de l'élevage laitier est un cas d'école. Hellec et Blouet (2011) montrent que la réussite du lait bio en Alsace bossue ne tient pas uniquement à une rémunération supérieure par l'industriel laitier. Nous retrouvons en partie dans le choix du bio des arguments qui renvoient directement au modèle de la ferme intensive polyvalente du XIX^e siècle. Ainsi en est-il de la pratique d'autoconsommation qui exige une polyvalence des activités fermières (élevage du cochon, culture de la pomme de terre, élevage d'animaux de basse-cour, production de jus de fruits, de vin et d'eaux-de-vie, culture d'un potager), autant d'activités dont les savoirs se sont transmis de génération en génération et qui trouvent une justification avec le mode de vie bio. Mais, les auteurs soulignent aussi un point important dans la volonté de se convertir au bio qui est la volonté de promouvoir une technicité de leur travail, technicité qu'exige toute pratique de l'agriculture biologique, quel que soit la production, liée à la gestion des aléas climatiques et aux problèmes de santé animale ou végétale. Hellec et Blouet (2011) soulignent d'ailleurs l'excellence des rendements laitiers de ces agriculteurs bios. C'est là comme une revanche sur leurs collègues céréaliers de la plaine et une façon qu'avec le bio, le retard supposé s'est transformé en atout et la marginalisation en intégration puisque les agriculteurs bios de l'Alsace bossue sont maintenant considérés en « véritables » entrepreneurs.

Dans la plaine, la place de l'agriculture bio est insignifiante. Tout au plus se traduit-elle par le biais de la culture légumière à travers la reconversion d'anciens maraîchers ou l'installation de nouveaux qui choisissent le bio pour satisfaire à un cahier des charges implicite et négocié avec des consommateurs, notamment dans le cadre des AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) ou la livraison contractualisée auprès de quelques cantines scolaires (34 recensées en 2008) (Observatoire de la production biologique en Alsace 2008 : 8). En 2008, l'Alsace compte 27 exploitations maraîchères bios, soit 188 ha. (Observatoire de la production biologique en Alsace 2008 : 8). Le pourcentage de surfaces céréalières bios est anecdotique, 0,8%, soit 1 398 ha.

En fait, l'insertion du bio dans la plaine d'Alsace s'effectue par des voies détournées, plus précisément non-agronomiques. Il s'agit de préoccupations environnementales, liées à l'état sanitaire de l'eau ou à la protection de la biodiversité, qui interrogent le devenir des pratiques agricoles. Wintz (2011) illustre cette problématique avec l'exemple de la microrégion du Ried. Il estime qu'à partir des années 1980, cette zone forestière et marécageuse, à haute valeur floristique et faunistique, est passée « d'une gestion corporatiste agricole à une gestion collective écologique » Wintz 2011 : 26). Les associations de sauvegarde de la nature, soutenues par les populations locales, ont obtenu un renversement des priorités dans l'aménagement du territoire que l'on peut résumer par l'expression « maïsiculture *versus* prairie ». En conséquence, c'est une réorientation vers des modes de production en agrobiologie, ou en voie d'y parvenir, via l'élevage à base d'herbage, qui est mise en œuvre dans une microrégion de plaine.

Nous pouvons caractériser les changements en cours depuis la fin des années 1990 comme une du troisième moment de notre schème dialectique. La résolution des contradictions entre plaine et relief nées de la période

de modernisation est en marche. Des « traditionnels » deviennent innovants, des « modernes » reviennent sur leurs méthodes culturelles. Des agriculteurs s'interrogent et construisent leur devenir en résolvant une partie des contradictions antérieures. L'agriculture biologique participe pleinement de cette transformation en progressant dans la recherche de solutions aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux posés à l'agriculture en général. À partir de la lecture synchronique des relations entre plaine et relief, nous lisons aisément à la fois les impasses d'une approche dichotomique. Mais, l'analyse en termes dialectique ne suppose pas une quelconque « fin de l'histoire ». L'intégration progressive du bio dans le paysage agricole alsacien n'est pas pleinement réalisée. Les progrès en plaine demeure très restreints. Et, les acquis obtenus dans la viticulture ou en élevage laitier ne garantissent pas la pérennité de la réussite du bio.

De nouvelles contradictions

À une échelle plus globale, nationale par exemple, nous observons depuis peu l'apparition de certains dysfonctionnements économiques et sociaux liés à l'écart entre l'offre de produits bios, qui restent faible en France, et l'importation de denrées produites à bas coût dans des pays tiers. Ce problème recoupe celui de la mise en vente dans les grandes et moyennes surfaces de produits bios à des prix attractifs pour le consommateur. Deux articles éloquents ont récemment soulevé cette nouvelle orientation : « Florissante industrie de l'agriculture biologique » (Baqué 2008) et « Bio : quel commerce pour quel produit ? » (Dantin 2011). Dans le premier, l'auteur cite l'exemple de la production de fraises bios dans la région de Huelva, en Espagne. En plein cœur d'un parc naturel inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, une entreprise cultive des fraises avec des techniques qui ne diffèrent en rien du conventionnel : culture sous serres, réduction de la diversité des variétés cultivées, monoculture, injection de fertilisant aux plantes, recours à l'irrigation par goutte à goutte. Pour la récolte, l'entreprise embauche des centaines de femmes originaires d'Europe centrale et d'Asie qui viennent chaque année avec des « contrats d'origine » limités à quelques mois. Elles sont exploitées et ne connaissent pas leurs droits. Un excellent texte au titre lui-aussi éloquent « Importer des femmes pour exporter des fraises » a fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique (Hellio 2008). Elle décrit dans le détail les rouages de ce système.

Dès lors, la garantie que le produit soit bio tient uniquement à la « teneur en bio » des différents composants de la chaîne technique. Dans l'article écrit par Baqué (2011), un éleveur résume la démarche industrielle en ces termes : « on est passé d'une obligation de moyens – quelle méthode de culture utilisée ? – à une obligation de résultat – quel résidu est décelable dans le produit fini ? ». Cette dernière question est liée à la nouvelle réglementation européenne du 1^{er} janvier 2009 qui assouplit les contraintes techniques en autorisant jusqu'à 0,9% d'OGM dans les produits bios et qui autorisent certaines recours à la chimie de synthèse (Baqué 2008).

Cet exemple n'est pas un cas isolé. Il est également des voix qui s'élèvent aujourd'hui pour condamner des dérives observables dans la commercialisation des produits bios. Ainsi, la France importe 38% d'aliments, dont 65% de fruits et légumes, 60% dans la catégorie « épicerie », 78% de boissons végétales, pour ce qui est des secteurs les plus concernés (Dantin 2011). Sachant que 40% des produits bios sont vendus désormais en grande surface, nous pouvons nous montrer sceptique sur la qualité agrobiologique des produits dans la mesure où de tels volumes sont incontrôlables avec le nombre d'agents employés au respect des cahiers des charges, tant nationaux qu'euro-péens. De multiples fraudes ont été attestés (Dantin 2011). De plus, nous connaissons bien aujourd'hui les procédures adoptées par la grande distribution pour baisser ses coûts de revient (Jacquiau 2003)) et cela nous amène à être vigilant sur les orientations à venir de l'agriculture bio.

À partir de ces quelques exemples critiques, nous rendons encore plus opératoire notre schème dialectique. En effet, nous pouvons affirmer sans erreur que de nouvelles contradictions surgissent au sein de l'activité biologique provoquant aussi de nouveaux débats ou combats autour de la dualité éthique/économique par exemple. Nous sommes engagés dans un nouveau cycle dialectiques où se jouent simultanément de nouvelles complémentarités et de nouvelles contradictions. Parmi celles-ci nous pouvons prendre comme exemple celles ayant trait à la filière et au territoire qui a des conséquences dans la recomposition du trajet des productions bios. Les tensions autour de l'origine des aliments et de leurs conditions de production réinterrogent le devenir du bio tout entier et appellent à de nouvelles résolutions de problèmes.

Bibliographie

- Balibar E., Marcherey P., 1979. « Dialectique », *Encyclopaedia Universalis*, p. 533.
- Baqué P., 2011. « Florissante industrie de l'agriculture biologique », *Le Monde diplomatique*, février 2011 : 20-21.
- Blouet A., Hellec F., 2011. « L'essor de l'élevage laitier biologique en Alsace bossue », in Van Dam D., Streith M., Nizet J. (dir.) 2011. *L'agriculture bio en devenir. Le cas de l'Alsace*. Bruxelles, Peter Lang, pp. 79-91.
- Bourgeois B., 2011. *Le vocabulaire de Hegel*, Paris, Ellipses.
- Dantin M., 2011. « Bio : quel commerce pour quel produit ? », *Campagnes solidaires* n°263 : 8-9.

- Eyerman R., Jamison A., 1991. *Social Movements : a Cognitive Approach*, Cambridge, Polity Press.
- Fustier M., 1980. *Pratique de la dialectique*, Paris, Éditions ESF ?
- Jacquiau C., 2003. *Les coulisses de la grande distribution*. Paris, Albin Michel.
- Juillard E., 1953. *La vie rurale dans la plaine de Basse-Alsace*, Paris, Éditions Belles Lettres.
- Kriesi H., 2009. « Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n°2, pp. 21-38.
- Observatoire de la production biologique en Alsace, 2008. *Agriculture biologique. Les chiffres de 2008*, Colmar, Opaba.
- Streith M., 2011. « La viticulture, une nouvelle modernisation », in Van Dam D., Streith M., Nizet J. (dir.) 2011. *L'agriculture bio en devenir. Le cas de l'Alsace*. Bruxelles, Peter Lang, pp. 93-104.
- Van Dam D., 2005. *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt*, Namur, Presses Universitaires de Namur.
- Van Dam D., Streith M., Nizet J. (dir.) 2011. *L'agriculture bio en devenir. Le cas de l'Alsace*. Bruxelles, Peter Lang.
- Wintz M., 2011. « Un demi-siècle d'agriculture. De modèles en ruptures », in Van Dam D., Streith M., Nizet J. (dir.) 2011. *L'agriculture bio en devenir. Le cas de l'Alsace*. Bruxelles, Peter Lang, pp. 19-34.

Présentation orale faite au colloque

La présentation faite au colloque n'est pas disponible. Merci de vous adresser à l'auteur en cas de besoin.

Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique

Claire LAMINE, UR Ecodéveloppement, INRA Avignon, clamine@avignon.inra.fr

Pierre-Antoine LANDEL, UMR PACTE –Territoires, Pierre-Antoine.Landel@ujf-grenoble.fr

Marie-Laure DUFFAUD-PREVOST, Doctorante, UMR Innovation-Cermosem, prevostm@supagro.inra.fr

Résumé

Cette communication propose une double approche sociologique et géographique des transitions vers l'agriculture biologique (AB), à partir de l'étude de deux territoires rhônalpins, la vallée de la Drôme et l'Ardèche méridionale, dans lesquels l'AB apparaît comme une base potentielle pour accroître la compétitivité de l'agriculture locale, au travers de l'approvisionnement de la population locale et de processus de différenciation des productions. Contre certaines mises en opposition fréquentes - entre ancrage territorial des produits ou destination aux marchés distants, entre circuits courts et longs, entre agricultures biologique et conventionnelle, cette étude révèle l'intérêt qu'incarne la combinaison de ces différents types de productions et de circuits sur un territoire et dans les exploitations. Enfin, nos approches se rejoignent pour souligner les enjeux de pérennisation de ces transitions vers l'AB, en termes de transmission des diverses structures portant l'AB et de rôle de l'action publique locale.

Introduction

De nombreux territoires ambitionnent de développer la part des exploitations et des surfaces agricoles en agriculture biologique (AB), dans un contexte où la part de l'AB dans l'agriculture française est censée atteindre 20% en 2020 (Plan Barnier de 2007). Certains territoires voient déjà en œuvre, parfois depuis plusieurs décennies, des dynamiques de développement rapide de l'AB, sans commune mesure parfois avec sa place encore très limitée à l'échelle nationale (2,5% des surfaces et des exploitations environ en 2010). Ce sont ces dynamiques territoriales de développement de l'AB que nous proposons d'analyser à partir de l'étude de deux territoires rhônalpins, la vallée de la Drôme et l'Ardèche méridionale.

Les deux territoires que nous étudions ont en commun d'être des territoires ruraux en forte mutation, qui connaissent une croissance démographique après 150 ans de déprise. Ils associent tous deux massifs montagneux caractérisés par la présence de PNR (respectivement PNR du Vercors et PNR des Monts d'Ardèche) et ouverture sur la vallée du Rhône et les grandes voies de communication. Leurs agricultures sont en partie comparables : viticulture en coteaux, élevage extensif en zone de montagne, et polyculture dans les plaines, mais aussi noix du Diois et châtaignes des montagnes ardéchoises. Dans la vallée de la Drôme, les PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) présentent une place importante et spécifique qui justifie ici une approche centrée sur ce secteur, tandis que l'Ardèche méridionale, où l'arboriculture était très présente, a connu une réorientation vers la viticulture mais aussi plus récemment l'apparition de configurations d'exploitation diverses autour du maraîchage, sur lesquelles nous mettrons l'accent. Enfin, les deux territoires ont en commun d'avoir été depuis plusieurs décennies et de continuer à être une terre d'accueil pour des néo-ruraux de toutes origines⁸. Nombre de ceux arrivés dans les décennies précédentes se sont intégrés localement, développant des entreprises, des exploitations, ou des systèmes innovants d'organisation collective soutenant leur activité agricole. Aujourd'hui, les néo-ruraux restent assez présents en particulier dans les secteurs qui nous intéressent des plantes aromatiques et médicinales et du maraîchage, activités privilégiées par les candidats à l'installation, car demandant peu d'investissement et permettant une entrée en production rapide.

La question centrale que nous nous posons est celle de comprendre si l'AB apparaît comme une ressource spécifique et un point d'appui pour l'agriculture et l'économie locales. En ce qui concerne la vallée de la Drôme, une lecture rétrospective des dynamiques de développement de la filière des plantes aromatiques et médicinales, montre comment les acteurs professionnels et institutionnels se saisissent de l'AB comme ressource (Landel, 2007) et comme base potentielle pour accroître la compétitivité de l'agriculture locale, par un processus de différenciation des productions⁹.

⁸ Notons que cette catégorie des néo-ruraux, trop souvent considérée comme homogène, nécessite d'être déconstruite. Il faut en effet distinguer les citadins ou personnes non issues du milieu agricole et venus d'ailleurs (en quelque sorte « doublement » néo), les locaux non issus du milieu agricole (qui peuvent toutefois être ruraux), les extérieurs issus du milieu agricole. Sachant que les agriculteurs « de souche » n'ont pas non plus tous le même profil, certains ayant travaillé dans un autre secteur avant de s'installer en agriculture pour reprendre l'exploitation familiale...

⁹ Ces travaux s'inscrivent dans le champ de l'économie territoriale, développés dans le cadre de l'équipe Territoires de l'Université de Grenoble. Le passage du développement local au développement territorial y est caractérisé par un

Dans le second territoire, l'Ardèche méridionale, un tel processus a été amorcé dans la filière fruitière notamment, mais c'est la question de l'approvisionnement de la population locale qui semble aujourd'hui centralement au principe d'un développement de l'AB en maraîchage. Nous l'étudierons à partir d'une approche sociologique des trajectoires d'agriculteurs et des recompositions à l'œuvre dans les identités professionnelles (Lémery, 2003 ; Lamine, 2011) ainsi que d'une analyse des dynamiques collectives à l'échelle territoriale (Lamine et Bellon, 2009b).

A partir de ces deux cas, nous montrerons comment le développement de l'AB est lié à un certain dépassement de plusieurs oppositions classiques dans le monde agricole : entre ancrage territorial des productions et destination aux marchés internationaux, entre circuits courts et circuits longs, entre agriculteurs de souche et néo-ruraux, et bien entendu entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle.

Enfin, nous mettrons en évidence un effet de seuil dans le rôle d'entraînement que peut jouer l'AB, seuil qui ne se définit pas seulement par la part de l'AB dans les surfaces et le nombre d'exploitations du territoire, mais aussi et surtout peut-être, par la densité et la structuration des liens institutionnels et sociaux entre les acteurs du territoire. Dès lors, comment entretenir ce développement de l'AB ? Quel peut être le rôle de formes de gouvernance volontariste, telles que celles incarnées par l'action publique locale ?

1. Les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales en Biovallée : une approche par les ressources territoriales

Avec plus de 10 % des superficies agricoles utiles consacrées à l'Agriculture biologique, le département de la Drôme est devenu le premier département bio de France. Le processus de développement de ce mode de production s'est fait sur une longue durée, à partir d'un territoire de montagne, le Diois. Plus de 20% des agriculteurs y sont installés en Agriculture biologique, laquelle est devenue une ressource spécifique au territoire, dont la construction mérite d'être décrite. Cette approche repose sur un suivi du processus de développement de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales sur une longue durée, accompagnée d'une analyse de données et de la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs, sous la forme de récits de vie.

Cette filière est l'une des plus ouvertes à la mondialisation. Fortement concentrée autour de grands opérateurs monopolistiques (ex : Tilleul : Le Thé de l'éléphant, UNILEVER), et faiblement protégée par des organisations communes de marché, la production a connu une double évolution durant la période 1980-2010 :

- d'une part, une chute de la production de plantes à parfum, telles que la lavande, particulièrement sensible durant les années allant 1980 à 1990 ; du fait du développement de productions de synthèse, et d'importations croissantes en provenance de Chine et de Bulgarie, puis à partir de 1988 d'une maladie causant son dépérissement. ;
- d'autre part, le développement d'autres plantations, telles que le thym, la mélisse, la sauge à destination aromatiques et médicinales.

Tableau n° 1 : Evolution de la production des plantes à parfum aromatiques et médicinales dans la Vallée de la Drôme entre 1980 et 2000.

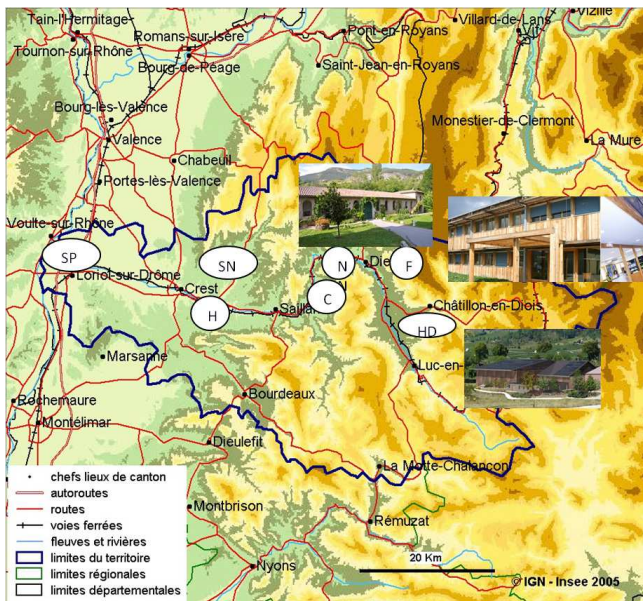
	1979	1988	2000
Superficies plantées	914	465	936
Nombre d'exploitations productrices	334	168	167
Superficie moyenne en PPAM par exploitation	2,74	2,77	5,60

Source : Agreste, Recensement général de l'agriculture

La statistique agricole ne permet pas de distinguer les cultures de plantes à parfum, de celles de plantes aromatiques et médicinales. Toutefois, la chute des superficies plantées entre 1979 et 1988 traduit la réduction des superficies plantées en lavande et en lavandin, alors que l'accroissement ultérieur correspond au développement des plantes aromatiques et médicinales. Aujourd'hui, sept entreprises spécialisées installées en val de Drôme-Diois, dont le chiffre d'affaire connaît des progressions moyennes de 24% en 2006 et 2007, emploient plus de 272 salariés.

double processus de renforcement de l'autonomie des territoires, et un accès à des marchés extérieurs, à des échelles très variables.

Carte n° 1 : Les entreprises de la filière des Plantes aromatiques et médicinales en Val de Drôme Diois



C = Coopérative des plantes à parfum, aromatiques et médicinales du Diois (Vercheny)
 SP = SA Plantes aromatiques du Diois
 F= Fytosan (Die)
 N = Nateva Sainte-Croix- Die
 HD = Herbiere du Diois (Châtillon en Diois)
 H = Herbarom (Aouste/Sye)
 SN = Sanoflore (Gigors et Lozeron-Vallée de la Gervanne)

Source : INSEE-Région Rhône-Alpes, portrait de la Région Val de Drôme Diois, octobre 2006 et M.L.PREVOST

Les liens entre la construction de cette filière et le territoire méritent d'être caractérisés, au travers des acteurs qui ont y ont participé et de l'analyse des organisations qui ont été mises en œuvre tout au long de ce processus. Ce récit sera décomposé en 5 phases, représentatives mais aussi simplificatrices d'une chronologie qui dans la réalité, a été plus complexe et chaotique.

1.1. La révélation de la ressource

Sur le territoire, la ressource est considérée comme latente, et sa construction résulte d'un jeu d'acteurs, plus ou moins coordonnés (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Dans le cas étudié, la révélation de la ressource a été le fait de 3 agriculteurs néo-ruraux d'origines différentes, installés sur le territoire depuis les années 1970. Ces nouveaux arrivants introduisent une nouvelle perception du territoire reposant sur un renouvellement du rapport à la nature, qui devient une ressource pour des choix de vie et la création d'activités. Porteurs d'un changement de regard sur le territoire, leur culture scientifique leur permet de détecter l'importance du matériel végétal disponible, du fait d'une situation géographique privilégiée à l'interface entre Vercors et Provence : « *botaniquement, c'est une région exceptionnelle à l'échelle de la planète*¹⁰. »

L'évolution du rapport à la nature occupe une place importante du processus. Celui-ci est à l'origine de parcours de ré-ancrage territorial, en réaction aux limites du modèle agricole industriel. La construction d'une relation avec les ressources territoriales, en particulier au travers de la manière de concevoir une « agriculture de qualité » est considérée comme fondamentale. S'y associe une certaine éthique, reposant sur une formation des individus en interface des sciences techniques, des sciences sociales et du commerce, avec une capacité à développer des relations multiples : public ou privé, local, territorial, régional, national, international. Ce dernier trait est accentué par le fait qu'un des initiateurs de la filière mettait en place à la même époque un festival culturel international, assurant un lien étroit entre les acteurs locaux et l'ouverture internationale, qui sera une marque constante du développement de la filière. La ressource cognitive devient ici déterminante dans la construction de liens interculturels, qui vont accompagner la transformation du territoire. Ces « pionniers » développent des marchés de niche : « *dans les années 90, on développe l'huile essentielle de mélisse pour l'aromathérapie puis la cosmétique. C'était un produit qui n'existait pas. Le marché qui le demandait était allemand ou hollandais*¹¹. »

1.2. La légitimation de la ressource

Après avoir été révélée par ces trois pionniers porteurs de démarches différentes, l'enjeu a été d'élargir la production à d'autres producteurs, en particulier les exploitants d'origine locale. Il s'agissait de rassembler des acteurs d'origines différentes, autour d'un projet de diversification des cultures. C'est au travers de la

¹⁰ Entretien avec un des acteurs « créateurs » de la filière

¹¹ Entretien avec un ancien directeur de la coopérative.

constitution d'un groupe d'études techniques agricoles (CETA) que cette opération a pu se réaliser en 1985, sous l'impulsion d'un technicien de la chambre d'agriculture. En effet, des agriculteurs locaux ont pu faire valoir des savoirs faire anciens, issus de la production et de la distillation de la lavande, réalisée localement depuis plus d'un siècle. Ce patrimoine maintenu et transmis sur le territoire, a permis à cette articulation de se réaliser. Elle repose sur une reconnaissance des complémentarités de connaissances autour des processus d'apprentissage et explique un élargissement de la production et son ancrage au territoire. « *Les gens de l'extérieur avaient les marchés, les gens d'ici étaient meilleurs techniquement, pour améliorer les bineuses, savoir-faire, bâtis. C'était un très bon mélange* », explique toujours un des pionniers.

1.3. Le développement de la ressource

En parallèle, le territoire bénéficiait d'une conjoncture favorable en termes de politique publique. C'était l'époque des programmes de développement régional européens, qui ont été développés à partir de 1985 : Programmes Intégrés Méditerranéens (1986-1993) puis Programmes de Développement des Zones Rurales fragiles (1989-1993), avec une forte capacité coordinatrice des finances de l'Etat et des collectivités territoriales sur des objectifs partagés. Ces programmes ont permis d'initier des actions de développement au niveau de la production (appui technique, mécanisation), de la transformation et de la valorisation des produits. En parallèle, à partir de 1992, 5 coopératives du Diois ont engagé un programme de développement de l'agriculture biologique sur des filières complémentaires¹² : plantes aromatiques et médicinales, céréales, noix, clairette de Die et approvisionnement.

Cette description souligne la place déterminante des choix politiques dans le développement de la ressource. La conjonction entre un projet de territoire et la coordination des financeurs extérieurs participe au processus de territorialisation de la ressource, sans que cet ancrage ne puisse être rendu exclusif. Dans le cas présent, il passe par un ensemble de facteurs tels que l'attachement territorial des inventeurs de la ressource, le contrôle local des innovations, la labellisation en Agriculture Biologique, la territorialisation des politiques. Aucun d'entre eux n'assure d'ancrage « irréversible » et la question reste posée de savoir si ce dispositif résistera à la concurrence d'autres territoires, prêts à accéder au marché international.

1.4. L'articulation avec d'autres ressources

Au fur et à mesure du développement du processus, émergent des possibilités d'articulation avec d'autres projets, dans des domaines variés. Si les liens restent tenus avec d'autres filières agricoles (viticulture, élevage ovin), de nouvelles thématiques émergent : éco-construction, tourisme sportif de pleine nature, éducation à l'environnement.

Ces projets s'inscrivent dans des réseaux, et permettent la construction de nouveaux repères dans la construction d'une prospective pour le développement du territoire. L'association aux objets patrimoniaux fait sens en ce sens qu'ils relient des acteurs d'origines multiples autour de ressources complémentaires. Ce faisant, la ressource participe à la (re)composition du territoire, qui voit son identité se transformer, ses limites évoluer, des réseaux se structurer, de nouveaux modes de gouvernance émerger. Ainsi, le projet « Biovallée », dont la dénomination a été protégée, scelle-t-il une alliance nouvelle entre les haute et basse vallées, autour des ressources que sont les plantes et l'éco-construction.

Au-delà des processus d'attachement personnel, l'ancrage territorial résulte de la combinaison entre le savoir faire technique autour des plantes et des possibilités d'évolution très rapides. Ce sont plus de 35 espèces qui sont susceptibles d'être mises en production, en attente d'opportunités liées à des évolutions réglementaires autour des autorisations de mise en marché, ou à des accidents climatiques sur d'autres zones de production (ex : sécheresse en Australie). La construction de ce réseau mondial, reposant en grande partie sur les technologies de communication et des relations directes entre les opérateurs, estompe la polarisation du territoire organisé autour d'un ou plusieurs pôles.

1.5 La transmission des ressources

Le processus est loin d'être linéaire. Il révèle des accidents, des conflits, des questionnements que les transmissions d'activités mettent en évidence. En fait, il y a un dilemme permanent entre le maintien de l'ancrage territorial de la production et la culture « entrepreneuriale » qui optimise le processus. Si, dans les itinéraires décrits, les mécanismes d'attachement au territoire perdurent ; ils ne doivent pas occulter un risque permanent de rupture, entraînant une banalisation de la ressource qui perd alors la qualité de ressource territoriale.

¹² A cette époque, pour obtenir la labellisation, il fallait que toute l'exploitation soit en bio, et les exploitations étaient majoritairement diversifiées.

Ces différentes phases peuvent être résumées au travers du tableau ci-dessous :

Figure 3 : les différentes phases du processus de territorialisation de la ressource

Phases	Acteurs impliqués	Organisations opérantes	Objets mobilisés	Statut de la ressource
Révélation De la ressource	individus isolés, néo-ruraux	Aucune, sauf groupes d'agriculteurs en CETA	Ressource botanique localisée, biodiversité Paysage Production biologique	Ressource potentielle localisée
Légitimation de la ressource « ancrage territorial »	Néo ruraux et agriculteurs locaux	CUMA localisée, utilisant les plantes issues de label bio et les distillant	Complémentarité des compétences et savoir faire	Ressource territorialisée
Développement de la ressource au travers de la politique publique	Acteurs publics, coordonnés sur le territoire : UE, Etat, région, Département, puis pays	Acteurs coordinateur producteurs de normes spécifiques au territoire : Conseil Général puis pays Coopérative, SARL	Financements publics coordonnés et spécialisés, Territorialisation des « aides », Concentration et intégration des financements	Ressource territorialisée accessible à différents acteurs territoriaux, publics et privés, articulés localement
Articulation, combinaison, de la ressource, génération d'autres ressources	Réseaux locaux	Leader Pôle d'Excellence Rural Grands projets Rhône-Alpes	Biovallée, épargne locale, économie sociale, écoconstruction, tourisme durable,	Ressource territoriale (du fait de sa capacité territorialisante)
Transmission Reproduction de la ressource	Successes, repreneurs	Coopératives et SARL, firmes multinationales	Transmission interne au territoire (succession familiale ou repreneur local) ou externe au territoire.	Ressource Territoriale Transmissible ou « banalisable »

Source : Landel, 2010

La succession quasi linéaire de ces différentes phases n'est qu'une représentation de la réalité, évidemment plus complexe, dans la mesure où elle reste marquée de ruptures. Par ailleurs ce parcours peut être raccourci, et organisé différemment, en fonction des usages qui sont faits de la ressource et de l'évolution de son statut. Ainsi, la ressource ne serait territoriale que quand elle acquière une capacité « territorialisante », c'est-à-dire qu'elle contribue à transformer le territoire, et éventuellement générer d'autres ressources.

2. Le maraîchage bio en Ardèche méridionale : trajectoires individuelles et collectives

2.1. Trajectoires de maraîchers et d'arboriculteurs : le rôle des formes mixtes

En Ardèche méridionale, c'est davantage le déclin de l'arboriculture, une filière « traditionnelle » - qui ne s'est toutefois structurée qu'à partir de l'après-guerre - qui est visible, que l'émergence d'une filière « nouvelle » comme nous venons de le décrire. Ce territoire a ainsi vu une réduction drastique de ses surfaces de vergers, à la suite d'une succession de plans d'arrachage. La coopérative locale ne voit plus passer aujourd'hui que 2000 t de fruits contre 25.000 à 30.000 t à son apogée au milieu des années 1980, soit environ 15 fois moins. Sur ce

territoire¹³, nous avons centré notre étude sur le maraîchage et l'arboriculture et sur les formes que l'on peut considérer comme intermédiaires ou mixtes, à la fois au niveau des productions, des formes de commercialisation, et des modes de production (agriculture conventionnelle et AB), pour en analyser le potentiel en termes de pérennisation des transitions vers l'AB. Cette étude repose sur une approche sociologique des trajectoires d'agriculteurs totalement ou partiellement en AB, ou intéressés par l'AB, sur une analyse des actions menées en matière de développement de l'AB et/ou des circuits courts par différentes structures du territoire, à vocation agricole ou non, et sur un repérage des réseaux informels de maraîchers et arboriculteurs¹⁴.

Nous avons pu identifier trois principales trajectoires d'évolution des exploitations :

- vers une valorisation optimale de productions très diversifiées

Il s'agit de producteurs maraîchers, majoritairement non issus du milieu agricole. Ils ont tous démarré leur production sur une petite surface, et une installation progressive leur a permis d'investir petit à petit dans du matériel et d'augmenter la production au fur et à mesure de la location ou du défrichement de nouvelles terres. Plusieurs années peuvent s'écouler entre le démarrage de la production, parfois à l'échelle domestique, et l'installation officielle. Ces trajectoires sont très progressives, certains producteurs faisant d'ailleurs le choix – ou n'ayant d'autre possibilité que – de développer leur exploitation en s'appuyant sur un revenu extérieur (travail hors exploitation ou aide sociale), ce qui leur permet de réinvestir les gains issus de l'activité agricole dans du matériel, sans avoir à contracter d'emprunt, et confirme le rôle de la pluri-activité dans certaines trajectoires de conversion à l'AB (Van Dam et al., 2009 ; David et al., 2010). Leur production, très diversifiée, est entièrement écoulee en vente directe (marchés, paniers, restaurants). Ce choix est cohérent avec des options techniques « contraignantes » (faible mécanisation, culture en terrasses...) mais choisies. La logique d'évolution vise à une valorisation optimale de productions très diversifiées, et se caractérise par un ajustement réciproque de la surface cultivée, des cultures et des débouchés.

- vers une rationalisation progressive du système de production

Ces producteurs sont des maraîchers ancrés dans le monde agricole local et qui en général reprennent la ferme familiale. Ils ont le même point de départ que les précédents, mais augmentent leurs surfaces et leur production qu'ils rationalisent au travers d'une mécanisation croissante et de la combinaison de circuits courts et longs.

Dans un premier temps, ils produisent une diversité de légumes dont certains en plus gros volumes, et vendent sur les marchés et à une multiplicité de plus gros clients. Cela s'avère peu soutenable dans la durée, et leur donne le sentiment de « *courir partout pour pas grand-chose* ». En effet, mener conjointement une diversité de cultures et quelques cultures sur de plus grosses surfaces déséquilibre le système, puisque le producteur doit alors gérer des contraintes techniques et commerciales de types très différents. D'où la rationalisation de la production et de la commercialisation qu'ils entreprennent ensuite, qui implique d'une part une réduction du nombre d'espèces et une augmentation des volumes produits par espèce, et d'autre part l'abandon progressif des marchés au profit de circuits susceptibles d'écouler de plus gros volumes et/ou plus efficaces en temps, comme les points de vente collectifs. Dans ces stratégies, vente en gros et vente directe jouent un rôle complémentaire. La vente en gros permet au producteur d'envisager sa production à maxima et d'économiser sur les coûts de production, et la vente directe permet d'écouler des produits non valorisés dans les autres circuits et joue ainsi le rôle de « tampon », tout en « lissant » les prix à la hausse.

- vers de nouvelles productions et vers la bio, pour pérenniser une exploitation « traditionnelle »

Ces producteurs sont des arboriculteurs-viticulteurs issus du monde agricole et de l'agriculture conventionnelle. Ils ont été contraints de faire évoluer de manière drastique leur exploitation suite à la crise du secteur fruitier. Ils ont alors choisi de se diversifier dans d'autres productions : vigne, maraîchage, PPAM et pour certains de se tourner vers les circuits courts.

¹³ Notre enquête (réalisée en 2009 par L. Cambien et C.Lamine) s'est de fait déroulée essentiellement sur une partie restreinte du pays de l'Ardèche méridionale, le bassin d'Aubenas (45000 habitants environ), où sont implantées la majorité des exploitations et des initiatives étudiées.

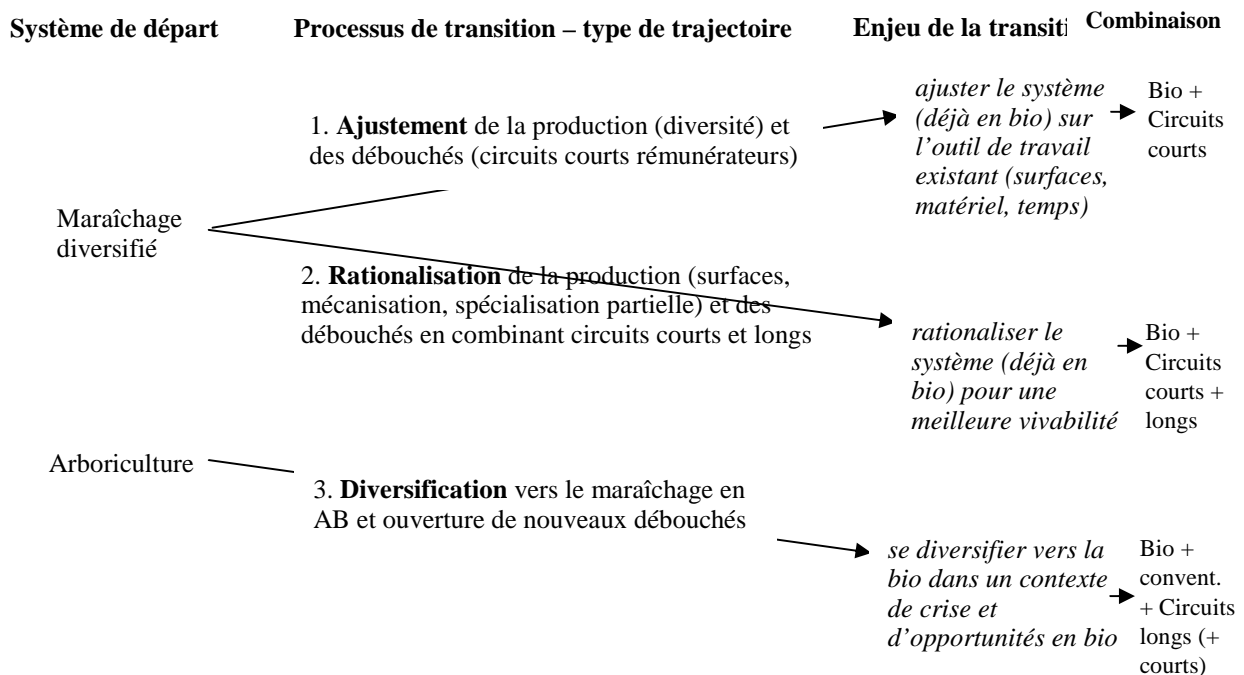
¹⁴ 15 agriculteurs ont été choisis en fonction de critères reflétant la diversité de l'agriculture locale : âge, origine sociale, date d'installation, production(s), mode(s) de production et de commercialisation. L'enquête visait à retracer l'évolution du producteur et de son exploitation dans ses différentes composantes (mode de production, commercialisation, mais aussi réseaux, apprentissages, conceptions techniques) depuis l'installation.

12 entretiens ont été conduits auprès d'autres acteurs du territoire (conseil et associations agricoles, coopérative, collectivités territoriales, associations issues de la société civile non agricole).

Outre ces entretiens, l'approche ethnographique repose sur des observations de collectifs et de situations (marchés, réunions, diverses manifestations sur l'agriculture et les circuits courts).

Certains de ces producteurs, faisant figure de pionniers, se sont mis à l'agriculture biologique relativement tôt, par inclination personnelle, alors que d'autres y ont plutôt été poussés par la nécessité de maintenir leur structure en contexte de crise sur les filières conventionnelles. Ils ont été incités par leur coopérative à se convertir à la bio sur certaines espèces, sachant que cela correspondait chez eux à un changement progressif de leur démarche et vision personnelles. De l'arboriculture (ou viticulture), ils se tournent parfois vers les légumes, qui représentent une piste de diversification des exploitations, dans un contexte de développement de certains débouchés comme les paniers, les magasins collectifs ou la restauration collective.

Récapitulons les trois types de trajectoires identifiés :



Dans ces trois types de trajectoires, c'est bien la viabilité, celle d'un projet d'installation ou d'une exploitation existante, qui est en jeu : optimisation sur une structure très contrainte, viabilisation de l'activité après quelques années d'une hyper-diversification productive et commerciale difficilement tenable sur le long terme, ou maintien dans un contexte de crise sectorielle. Toutes ces transitions s'appuient sur une combinaison de circuits (courts, et souvent courts et longs), de productions, voire de modes de production (bio et conventionnel). Ces différentes formes de combinaison apparaissent donc comme des voies de viabilisation des exploitations, en termes économiques, mais aussi sociaux, puisqu'il s'agit aussi pour ces producteurs d'avoir un rythme de travail et des conditions de vie plus acceptables.

Cette mixité des modes de production et des circuits, certes originale, n'est pas totalement nouvelle. Dès les années 1990, le durcissement des critères de qualité sur les circuits longs a conduit certains producteurs à développer la vente directe, et en ce cas parfois, à produire des légumes en plus des fruits pour diversifier leur gamme. Ce qui est nouveau est l'apparition de nouveaux débouchés, qui ont pu pour partie se substituer à des formes plus anciennes de vente directe ou s'y articuler : en particulier, les points de vente collectifs, les systèmes de paniers, et l'approvisionnement de la restauration collective. L'approvisionnement de ces débouchés s'appuie sur des formes originales d'organisation et d'engagement collectifs.

2.2. Formes d'organisation collective à l'échelle territoriale

Nous avons ainsi identifié les formes d'initiatives collectives sur ce territoire en matière de mise en marché des produits bio et locaux, qu'elles émergent plutôt du côté de l'offre ou de la demande. Nous en avons repéré cinq types : la coopérative fruitière locale eu égard à certains de ses projets récents, des réseaux informels de producteurs, des points de vente collectifs, la restauration collective, et des initiatives issues de la société civile (Amap, groupements d'achat de consommateurs), Nous ne développerons ici que les deux premières (voir Lamine et Cambien, 2011 pour plus de détails).

Dès 1998, la coopérative fruitière a fait le choix de se tourner vers l'AB, d'abord sur certains fruits (kiwis, châtaignes, poires) et plus récemment sur les légumes, comme voie de diversification. Ce dernier projet, initié en 2008, avec l'appui de la chambre d'agriculture et en partenariat avec un grossiste bio déjà client de la coopérative pour des fruits, n'a malheureusement pas véritablement pris. C'est que pour les producteurs, ce

système s'est avéré présenter les inconvénients habituels des circuits longs : des incertitudes sur les prix de vente et les volumes écoulés, des critères de qualité physique exigés par l'aval qui imposent une vigilance accrue et un ramassage quotidien. Pour eux, la vente via la coopérative, par rapport à la vente directe aux grossistes, introduisait un intermédiaire dans l'échange et rajoutait une nouvelle part d'incertitude. Plusieurs producteurs ont alors quitté le projet et décidé de se rapprocher d'un réseau informel d'expédition vers des grossistes, pour écouler ensemble leurs produits.

C'est que les transitions vers l'AB que nous avons pu observer s'appuient sur une forte insertion dans des réseaux souvent informels de producteurs. Ces transitions bénéficient de l'existence de ces réseaux informels de commercialisation et/ou d'échange de connaissances et de matériel entre producteurs bio. Ainsi, par exemple, fournir un panier de légumes complet est très complexe, et certains producteurs s'échangent leurs produits pour parvenir à compléter les paniers. Pour les producteurs qui s'orientent vers la production en gros, l'organisation collective (coopérative ou réseaux informels) facilite l'accès aux filières longues, comme dans le cas évoqué ci-dessus, les coûts d'expédition étant rentabilisés par des livraisons groupées.

2.3. Redéfinition des conceptions de l'AB. : de l'AB « idéale » à l'AB « vivable » ou « accessible »

Le modèle d'exploitation en maraîchage très diversifié, très intensif en travail humain (1^{er} type de trajectoire), va de pair avec une forte sensibilité écologiste et une approche engagée de la production en agriculture biologique. Par contre, pour ceux des producteurs qui passent, même progressivement, d'un système de ce type à un système recentrant la production et se tournant partiellement vers des circuits longs (2^e type), les changements de pratiques ne se font pas sans un changement profond de conception de la « bonne » agriculture biologique. Avec leur stratégie d'exploitation, c'est aussi la vision de la bio qui se rationalise chez ces producteurs : ils mettent en avant la nécessité de proposer de plus gros volumes de produits bio, à moindre coût, ce qui permet d'offrir à plus de gens la possibilité de se nourrir sainement à prix raisonnable. Ils semblent également très sensibles au regard porté par les autres agriculteurs conventionnels sur leur exploitation, et souhaitent montrer qu'il est possible de bien produire en bio, y compris en termes quantitatifs.

Mais il est aussi des producteurs qui ont en quelque sorte une évolution inverse, et partent par exemple d'une position assez opportuniste (profiter des aides à la bio pour l'installation), pour progressivement s'identifier au mouvement bio et craindre pour l'AB une « dérive » similaire à l'agriculture conventionnelle, c'est-à-dire une course à l'augmentation de la productivité et une chute des coûts de production et des prix dans une logique semblable à celle qu'a connue l'agriculture conventionnelle, et que divers auteurs analysent en termes de conventionalisation de l'AB (Guthman, 2004 ; Darnhofer, 2009). Ils rejoignent en cela les craintes de producteurs qui ont fait le choix de systèmes très alternatifs. Ainsi pour produire des légumes de qualité, il paraît à l'un de ces producteurs préférable de cultiver des petites surfaces de manière intensive plutôt que de se mécaniser pour travailler de plus grandes surfaces. C'est l'idée d'un modèle de production intensif en main d'œuvre, et non moins rentable pour chaque travailleur, qui est défendue.

Ces redéfinitions des idéaux et de l'éthique de l'AB vont à l'encontre des catégorisations classiques, parfois simplistes, et surtout fixistes, présentes dans les travaux sur l'AB (Lamine et Bellon, 2009a), opposant les militants et les opportunistes. En effet, l'« opportuniste » du départ (nous préférons dire pragmatique) peut par la suite devenir plus militant, ou encore l'idéaliste peut par la suite davantage rationaliser son discours et sa démarche.

3. Le dépassement de certaines oppositions classiques ?

Les trois types de trajectoires identifiés en Ardèche, comme les cas d'entreprises étudiés dans la vallée de la Drôme, traversent en partie certaines frontières classiques du monde agricole.

Dans la vallée de la Drôme, les producteurs de PPAM en AB ont exploré des solutions techniques, notamment sur les problèmes de mauvaises herbes, qui intéressent aujourd'hui les producteurs non bio, ce qui confirme le potentiel de transfert de connaissances entre AB et agriculture conventionnelle, que l'on constate plus largement (Lamine et Bellon, 2009b).

En Ardèche méridionale, des producteurs qui auraient pu être jugés tout à fait antagonistes dans leur manière d'envisager leur système de production et de commercialisation, entre des exploitations arboricoles conventionnelles initialement très spécialisées et commercialisant en circuits longs, et des exploitations maraîchères biologiques très diversifiées et commercialisant en circuits courts, convergent en partie aujourd'hui. Les premiers ont entamé une diversification tant en termes de production que de circuits, les seconds cherchent parfois à recentrer leur production et à construire une complémentarité entre circuits longs et courts. Dans les deux cas, c'est la classique mise en opposition des circuits courts et des circuits longs qui

est remise en question, tout comme l'est également l'opposition, du point de vue des producteurs, entre ancrage territorial des produits et destination à des marchés distants. Pour les PPAM et du point de vue des entreprises de transformation, ce sont l'approvisionnement local et l'approvisionnement externe qui s'avèrent de la même façon complémentaires et non plus seulement concurrents. Enfin, la distinction entre mondes agricoles traditionnel et néo-rural (catégorie rappelons le, assez hétérogène) semble perdre de sa pertinence pour saisir les mutations actuelles : en effet, de nombreux réseaux et initiatives que nous avons étudiés dans les deux régions mêlent aujourd'hui les deux publics.

Ces dépassements de frontières tiennent en partie à l'existence de « points de passage », qu'ils soient des lieux ou des acteurs, entre ces différents mondes professionnels. Du côté des lieux, il y a dans la Drôme la coopérative de PPAM, en Ardèche les points de vente collectifs initiés par des producteurs. On peut aussi considérer que les magasins de producteurs créés par la coopérative fruitière (voir Lamine et Cambien, 2011) permettent de mettre côte à côte, si ce n'est les producteurs du territoire, du moins les productions d'exploitations plutôt grandes et spécialisées et de petites exploitations diversifiées, bio ou conventionnelles. Leur présence conjointe dans le même lieu contribue à les désigner toutes comme des ressources du territoire. Du côté des acteurs, certains producteurs très actifs dans le milieu professionnel bio et y jouant le rôle de personne ressource et/ou de plaque tournante d'échanges entre producteurs bio, apparaissent également bien inscrits dans la communauté agricole traditionnelle et peuvent de ce fait jouer aussi ce rôle de personne ressource pour des producteurs conventionnels intéressés par l'AB. Ces producteurs sont ainsi des médiateurs entre ces différents mondes.

A titre plus prospectif que réel aujourd'hui, ajoutons que la restauration collective pourrait jouer dans les deux territoires un rôle de pont entre agriculture biologique et conventionnelle, entre circuits courts et circuits longs, entre leurs acteurs traditionnels, ainsi que, au-delà du seul monde agricole, entre classes d'âge et classes sociales du territoire. Elle est accueillie favorablement par des producteurs orientés vers les circuits courts et qui ont des réticences à commercialiser en circuits longs parce qu'ils ne savent pas où vont leurs produits. A l'inverse, elle peut, pour les producteurs en circuits longs, redonner un sens et une valeur à leur production, qui ne se qualifie plus seulement par sa capacité à être compétitive par rapport à d'autres territoires concurrents, mais permet aussi de nourrir la population de leur propre territoire, notamment ses enfants, et de la nourrir avec des produits respectant davantage l'environnement et surtout la santé de consommateurs mieux identifiés. C'est en quelque sorte une cause et un débouché jugés assez unanimement justes. Or, elle nécessite concrètement la mise en place d'outils de type plateforme collective (physique ou virtuelle), centralisant et redistribuant les produits. Ces structures se situent de fait dans une position intermédiaire entre circuits longs et circuits courts (en termes tant de distance parcourue que de nombre d'intermédiaires), entre types d'exploitations, et probablement entre agricultures biologique et conventionnelle, les acteurs recherchant en général un compromis par rapport à un idéal du « bio et local » qui reste parfois difficile à atteindre¹⁵. Cependant un tel projet implique de définir collectivement les modalités de partage des risques et responsabilités, afin de ne pas reproduire les inégalités propre au système « dominant », que certaines initiatives autour de l'AB n'évitent pas, comme on l'a vu.

Réversibilité ou pérennisation de ces transitions vers l'AB ?

Dans les deux territoires, nous avons montré l'importance pour le développement de l'AB des réseaux dans lesquels s'inscrivent les producteurs, qu'ils relèvent du monde agricole traditionnel (coopératives, transformateurs) ; de réseaux informels plus alternatifs (systèmes d'entraide pour l'accès au foncier, l'échange de matériel, et l'organisation d'expéditions collectives) ; ou enfin de la société civile. C'est en partie grâce à ces réseaux que se crée une dynamique de développement de la bio, plus marquée d'ailleurs dans le cas de la vallée de la Drôme que dans celui de l'Ardèche méridionale. Ainsi, là où certains travaux interrogent l'effet de la densité spatiale de la bio sur ses dynamiques de développement¹⁶, nous voudrions insister sur le fait que, aux côtés de la densité telle que classiquement définie en termes de part des surfaces agricoles et/ou des exploitations en AB, la densité sociale des liens entre agriculteurs et avec les autres acteurs de leur territoire apparaît déterminante pour la pérennisation des transitions vers la bio. Ce point reste toutefois à explorer dans nos futures recherches.

La pérennisation de ces dynamiques prometteuses de développement de la bio suppose aussi de répondre à des questions qui restent aujourd'hui peu explorées : comment se dessinera, dans les années et décennies à venir, la transmission des exploitations, associations ou entreprises qui portent aujourd'hui le développement

¹⁵ Voir les travaux réalisés dans le cadre du projet Liproco, www.liproco-circuits-courts.com, consulté le 21/2/2011.

¹⁶ Voir les travaux en cours dans le cadre des projets EPAB et Dynrurabio, en 2011 (Inra UR Ecodéveloppement).

de l'AB ? Il apparaît en effet que des projets très personnalisés sont parfois difficiles à transmettre. Les structures risquent alors soit de basculer dans un système plus « conventionnel », tel que les grandes entreprises dans le cas de la filière PPAM, ou de connaître des périodes de transition délicates avant de retrouver un second souffle, comme on le constate avec certains points de vente collectifs ou coopératives de consommateurs des deux territoires au moment du passage de relais des pionniers-fondateurs à la génération suivante.

Conclusion

Malgré ces points communs touchant au dépassement de frontières classiques et aux effets de seuil, les dynamiques territoriales de développement de l'AB apparaissent très différentes dans l'un et l'autre territoire étudiés. Dans la vallée de la Drôme, le développement de l'AB est soutenu depuis le milieu des années 1990 par des programmes publics qui ont de fait permis de faciliter les conversions ou les installations d'une bonne partie des exploitations aujourd'hui en AB, en cohérence avec les initiatives privées des entrepreneurs et exploitants. A travers le projet Biovallée® défini en 2009, les collectivités locales porteuses s'appuient sur l'avance prise par le territoire en matière d'AB pour fixer l'objectif ambitieux d'atteindre à 15 ans 50% des exploitations en AB et de devenir plus globalement « un éco-territoire de référence » (le projet englobant aussi les thématiques de l'éco-construction et des transports).

En Ardèche méridionale en revanche, le développement de l'AB n'a pas fait jusqu'à aujourd'hui l'objet d'un positionnement institutionnel très marqué ni de programmes publics aussi ambitieux. Sur ce territoire, il semble que les dynamiques émergent de la « base » (agriculteurs et société civile) soient plus déterminantes, bien que certains acteurs plus institutionnels appuient ces dynamiques au travers du conseil technique (chambre d'agriculture) ou encore du développement de la restauration collective (collectivités locales).

Ainsi, nos futures recherches viseront entre autres à explorer les combinaisons de dynamiques « top down » ou « bottom up » à partir d'une analyse plus fine des dynamiques de développement de l'AB – passées et en train de se faire - dans ces deux territoires et de leur confrontation.

Dans les deux cas, une des questions qui se posent aujourd'hui est celle des formes de gouvernance et d'action publique locale les mieux à même d'appuyer ces transitions vers l'AB. Il s'agit plus largement de s'entendre sur le sens que peut prendre la redéfinition du système agri-alimentaire territorial, entendu ici comme englobant l'ensemble des structures et acteurs locaux mettant en relation production, commercialisation et consommation (producteurs, intermédiaires, consommateurs, monde associatif, institutions), et partant, de définir des modes de gouvernance adaptés¹⁷. L'articulation entre ces différents acteurs contribue à la construction de la ressource territoriale, au travers de l'acquisition d'une forte capacité à coordonner, voire transcender des normes issues en grande partie de l'extérieur du territoire.

Références

- Darnhofer I., Lindenthal T., Bartel-Kratochvil R. & Zollitsch W., 2009. Conventionalisation of organic farming practices: From structural criteria towards an assessment based on the organic principles. A review. *Agron. for Sust. Dev.*
- David C., Mundler P., Demarle O., Ingrand S., 2010. Long-term strategies and flexibility of organic farmers in southeastern France. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 8(4), p. 305-318
- Duffaud-Prevost ML, 2009. *L'ancrage territorial de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme*. Mémoire de Master 2 en Géographie. Montpellier Supagro. 76p
- Guthman J., 2004. The Trouble with Organic Lite in California: A Rejoinder to the Conventionalisation Debate. *Sociologia Ruralis* 44, 301-316
- Lamine C., 2011. Anticiper ou temporiser. Injonctions environnementales et recompositions des identités professionnelles en céréaliculture, *Sociologie du travail*, 53 : 75-92
- Lamine C., Cambien L., 2011. Les transitions vers l'agriculture biologique : une approche à l'échelle d'un système agri-alimentaire territorial, *colloque Ecologisation*, Avignon
- Lamine C., Bellon S., 2009a. Conversion to organic farming: a multidimensional research object at the crossroads of agricultural and social sciences. A review. *Agron. for Sust. Dev.* 29 : 97-112

¹⁷ Les SCIC, Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, constituent de ce point de vue une forme d'organisation collective particulièrement prometteuse. Sur l'un des territoires, une ancienne coopérative de consommateurs a ainsi adopté ce statut, ce qui lui permet d'associer dans son organe de décision non seulement des consommateurs, mais aussi les salariés de la structures, les producteurs qui la fournissent, des associations partenaires, et des structures institutionnelles telles que les collectivités locales dans l'optique par exemple d'une activité d'approvisionnement de la restauration collective.

- Lamine C, Bellon S., dir., 2009b. *Transitions vers l'agriculture biologique. Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Dijon-Paris, Ed. Educagri-Quae
- Landel P.-A., 2007, « Invention de patrimoines et construction des territoires », in H. Gumuchian, B. Pecqueur, *La Ressource territoriale*, Economica (Ed.)
- Lémery, B., 2003. Les agriculteurs dans une fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail* 45 (1), 9-25
- Pecqueur B., 2000, *Le développement local*, Alternatives économiques, Syros
- Pecqueur B., 2005, Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud, in Antheaume B., Giraut F., *Le territoire est mort, Vive les territoires*, Paris, IRD éditions.
- Van Dam D., Nizet J., Dejardin M., Streith M., 2009. *Les agriculteurs biologiques. Ruptures et innovations*, Dijon, Educagri



Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique

Claire Lamine, Inra Ecodéveloppement, Avignon
Pierre-Antoine Landel, Cermosem – Université J. Fourier, Grenoble
Marie-Laure Duffaud-Prévost, doctorante, UMR Innovation-Cermosem

Introduction

Une double approche sociologique et géographique des transitions vers l'agriculture biologique (AB)

à partir de l'étude de deux territoires rhônalpins, la vallée de la Drôme et l'Ardèche méridionale...

... où l'AB apparaît comme une base potentielle pour accroître la compétitivité de l'agriculture locale (différenciation des productions, approvisionnement de la population locale)

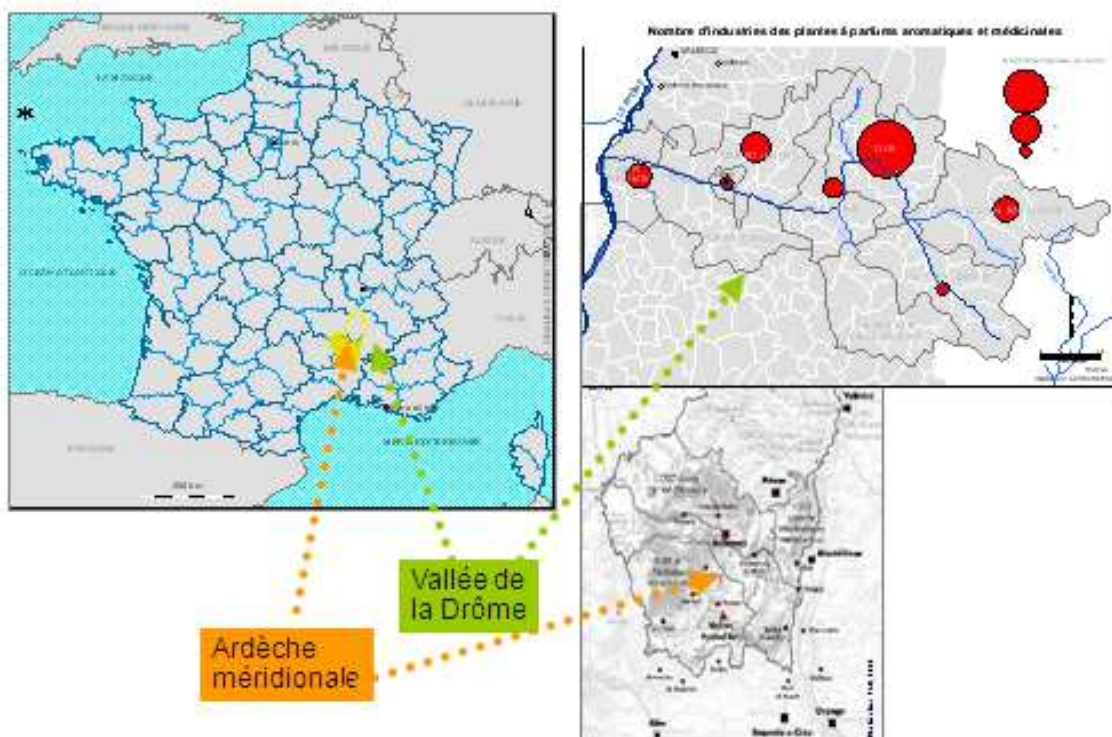
Hypothèse : outre les 2 modèles forte diversification des productions + circuits courts *versus* spécialisation + circuits longs

Potentiel des combinaisons de productions et de circuits sur un territoire et dans les exploitations en termes de pérennisation des transitions vers l'AB

-> dépassement de certaines oppositions classiques : entre ancrage territorial des produits ou destination aux marchés distants, entre circuits courts et longs, entre agricultures biologique et conventionnelle

-> nécessité d'une évolution coordonnée du *système agri-alimentaire* à l'échelle plus large, et ici à l'échelle territoriale.

Vallée de la Drôme et Ardèche méridionale



Vallée de la Drôme

Region 1 – vallée de la Drôme / « Biovallée »

L'AB : 17% de la SAU en AB (10% dans la Drôme), 203 producteurs certifiés sur 1006 exploitations

La filière des Plantes aromatiques et médicinales :

7 entreprises spécialisées, emploi plus de 272 salariés



- C • Coopérative des plantes à parfum, aromatiques et médicinales du Diois (Verdilly)
- SP • SA Plantes aromatiques du Diois
- N • Nyloran (Diois)
- TS • Natives Sainte-Croix (Diois)
- HD • Herbier du Diois (Châillon en Diois)
- H • Herbierom (Aoste/Syl)
- SV • Sanofi Flores (Digos et Usson - Vallée de la Gouanne)



« Le Diois, arrière pays de la période productiviste, avant pays de l'époque de la qualité »

5 étapes dans la construction des ressources territoriales

Phases	Acteurs impliqués	Organisations opérantes	Objets mobilisés	Statut de la ressource
1. Révélation De la ressource	Individus isolés, néo-ruraux, ouverture culturelle internationale	Aucune	Ressource botanique localisée, biodiversité Paysage Production biologique	Ressource potentielle localisée
2. Légitimation de la ressource « ancrage territorial »	Néo ruraux et agriculteurs locaux, compétences différentes et complémentaires (marché et savoir faire anciens)	CETA, en 1988 CUMA localisée, utilisent les plantes issues de label bio et les distillent	Complémentarité des compétences et savoir faire	Ressource territorialisée
3. Développement de la ressource au travers de la politique publique	Acteurs publics, coordonnés sur le territoire : UE, Etat, région, Département, puis pays	Acteurs coordinateur producteurs de normes spécifiques au territoire : Conseil Général puis pays Coopérative, SARL	Financements publics coordonnés et spécialisés, Territorialisation des « aides », Concentration et intégration des financements	Ressource territorialisée accessible à différents acteurs territoriaux, publics et privés, articulés localement
4. Articulation, avec d'autres ressources	Réseaux locaux	Leader Pôle d'Excellence Rural Grands projets Rhône-Alpes	Biovallée, économie locale, économie sociale, écoconstruction, tourisme durable,	Ressource territoriale (du fait de sa capacité territoriale/capote)
5. Transmission Reproduction de la ressource	Successieurs, repreneurs	Coopératives et SARL, firmes multinationales	Transmission interne au territoire (succession familiale ou repreneur local) ou externe au territoire.	Ressource Territoriale Transmissible ou « banalisable »

Conclusion partielle

Les facteurs renforçant l'ancrage territorial (territorialisation de la ressource) : l'attachement territorial des pionniers, le contrôle local des innovations, la labellisation en AB, la territorialisation des politiques

Mais dilemme permanent entre le maintien de cet ancrage territorial et la culture « entrepreneuriale » qui optimise le processus

Des mécanismes d'attachement au territoire, mais un risque de banalisation de la ressource

Multiplicité des échelles : communal, intercommunal, pays, département, région, internationale, et la capacité à coordonner les normes, voire à les transcender/construire

-> thèse de géographie en cours ML Duffaut-Prévost

Conjonction d'initiatives individuelles d'agriculteurs et opérateurs (en PPAM), et de l'action des acteurs publics

-> travail en cours de caractérisation des dynamiques territoriales de transition vers la bio plus largement (stage J. Tual, thèse de sociologie 2011-14)

5 étapes dans la construction des ressources territoriales

Phases	Acteurs impliqués	Organisations opérantes	Objets mobilisés	Statut de la ressource
1. Révélation De la ressource	Individus isolés, néo-ruraux, ouverture culturelle internationale	Aucune	Ressource botanique localisée, biodiversité Paysage Production biologique	Ressource potentielle localisée
2. Légitimation de la ressource « ancrage territorial »	Néo ruraux et agriculteurs locaux, compétences différentes et complémentaires (marché et savoir faire anciens)	CETA, en 1988 OUMA localisée, utilisent les plantes issues de label bio et les distillent	Complémentarité des compétences et savoir faire	Ressource territorialisée
3. Développement de la ressource au travers de la politique publique	Acteurs publics, coordonnés sur le territoire : UE, Etat, région, Département, puis pays	Acteurs coordinateur producteurs de normes spécifiques au territoire : Conseil Général puis pays Coopérative, SARL	Financements publics coordonnés et spécialisés, Territorialisation des « aides », Concentration et intégration des financements	Ressource territorialisée accessible à différents acteurs territoriaux, publics et privés, articulés localement
4. Articulation, avec d'autres ressources	Réseaux locaux	Leader Pôle d'Excellence Rural Grands projets Rhône-Alpes	Biovallée, épargne locale, économie sociale, écoconstruction, tourisme durable,	Ressource territoriale (du fait de sa capacité territoriale/cante)
5. Transmission Reproduction de la ressource	Successieurs, repreneurs	Coopératives et SARL, firmes multinationales	Transmission interne au territoire (succession familiale ou repreneur local) ou externe au territoire.	Ressource Territoriale Transmissible ou « banalisable »

Region 2 – Ardèche méridionale

Déclin de l'arboriculture

De 25.000 à 30.000 t de fruits vers 1985 à 2000 t aujourd'hui
de 2500 adhérents à 400

Une région trop enclavée et des structures peu « rationalisables »

La place singulière des « néo-ruraux »

Une tradition locale, de véritables insertions
Une grande diversité dans cette pseudo catégorie
Des frontières plus perméables

Méthodes

analyse sociologique de trajectoires d'agriculteurs : 15 maraîchers et arboriculteurs

12 entretiens acteurs du territoire : structures agricoles, collectivités territoriales, société civile non agricole

repérage des réseaux agricoles formels et non formels sur le territoire, observations de collectifs et de situations



Système de départ de trajectoire	Processus de transition – type	Enjeu de la transition	Combinaison
Maraîchage diversifié	1. Ajustement de la production (diversité) et des débouchés (circuits courts rémunérateurs)	→ <i>ajuster le système (déjà en bio) sur l'outil de travail existant (surfaces, matériel, temps)</i>	Bio + Circuits courts
	2. Rationalisation de la production (surfaces, mécanisation, spécialisation partielle) et des débouchés en combinant circuits courts et longs	→ <i>rationaliser le système (déjà en bio) pour une meilleure vivabilité</i>	Bio + Circuits courts + longs
Arboriculture	3. Diversification vers le maraîchage en AB et ouverture de nouveaux débouchés	→ <i>se diversifier vers la bio dans un contexte de crise et d'opportunités en bio</i>	Bio + convert + Circuits longs (+ courts)

-> maraîchers en installations « hors cadre » / maraîchers en reprise / arbo-viticulteurs conventionnels

-> questions de réseaux et structuration collective

Combinaison

Formes d'organisation collective à l'échelle territoriale (voir Lamine, Cambien, 2011)

- ✓ coopérative fruitière locale (mais échec partiel : incertitudes sur les prix de vente et les volumes écoulés, critères de qualité contraignants)
- ✓ réseaux informels de producteurs (commercialisation, échange de connaissances et de matériel)
- ✓ points de vente collectifs
- ✓ restauration collective
- ✓ initiatives issues de la société civile (Amap, groupements d'achat de consommateurs)

Redéfinition des conceptions de l'AB : de l'AB « idéale » à l'AB « vivable » ou « accessible »

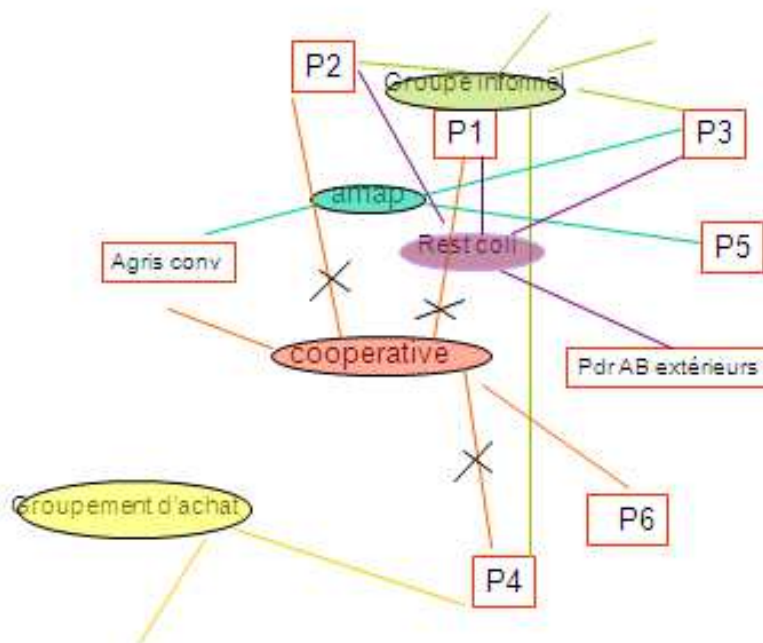
Changement de conception de la « bonne » agriculture biologique

Nécessité de proposer de plus gros volumes de produits bio, à moindre coût, offrir à plus de gens la possibilité de se nourrir sainement à prix raisonnable

Regard porté par les agriculteurs conventionnels

Redéfinition des conceptions de l'AB : de l'AB « idéale » à l'AB « vivable » ou « accessible »

Diversité et redéfinition des réseaux



Ardèche méridionale

Conclusion partielle

- > la combinaison de circuits (courts, et souvent courts et longs), de productions, voire de modes de production (bio et conventionnel) comme voie de viabilisation des exploitations
- > moindre soutien des politiques publiques, mais engagement de la société civile
- > rôle des réseaux d'agriculteurs notamment informels
- > contre l'oppositions militants / opportunistes chez les agri bios (un indice, les discours sur l'approvisionnement de la restauration collective : cause jugée unanimement juste, orientation cohérente avec l'ajustement des idéaux aux choix pragmatiques de réorientation de l'activité, pour les conventionnels comme pour les bios en « rationalisation »)

Conclusions et perspectives

Le dépassement de certaines oppositions classiques :

- ✓ Bios/conventionnels (ex échanges/transferts techniques en PPAM, convergence stratégies)
- ✓ Ancrage territorial / destination aux marchés distants, circuits longs et courts
- ✓ Monde agricole « traditionnel » et « néo ruraux »
- ✓ Rôle des points de passage, lieux et acteurs

Réversibilité ou pérennisation de ces transitions vers la bio?

- ✓ Importance de la densité sociale des liens entre agriculteurs et avec les autres acteurs de leur territoire
- ✓ Quid de la transmission de projets/entreprises très personnalisés (PPAM) ou très engageants (magasins de producteurs) ?

Confrontation des deux territoires :

- ✓ Enjeux de définition du partage des risques et responsabilités dans les filières locales
 - ✓ Questions des modes de gouvernance, du poids des dynamiques top-down/bottom up
- > vers la notion de *système agri-alimentaire territorial*

Effets de « territoires » dans les dynamiques de développement de l'agriculture biologique en France : Réflexions autour de la production et de la consommation de légumes frais en Ile-de-France ».

Julien BLANC, CNRS. jblanc@u-paris10.fr

Résumé

La fin de cette première décennie du 21^{ème} siècle constitue un virage important pour la Bio en France. Le Plan Barnier (2007), qui pose l'objectif de tripler les surfaces actuelles cultivées d'ici 2012, engendre en effet de puissantes reconfigurations des dynamiques de développement de cette activité sur l'ensemble du territoire national. Il marque un pas de plus dans son institutionnalisation et dans l'avancée du programme de modernisation écologique de l'agriculture Française dans son ensemble.

Dans ce contexte se dessinent pourtant des trajectoires de développement largement contrastées de la « Bio » d'un point à l'autre de l'Hexagone. Ces contrastes mettent en évidence des « effets de contextes » importants, dont les déterminismes sont à chercher tant dans le vaste champ de l'histoire – passée et présente - des lieux et de leurs agricultures, que dans les configurations contemporaines des dispositifs d'encadrement de cette activité, dont l'ancrage territorial est l'une des marques de fabrique.

Nous discuterons ici de ces « effets de contexte », en nous appuyant sur l'analyse des dynamiques contemporaines de développement de la production (et de la consommation) de légumes « Bio » en Ile-de-France. Le développement du maraichage « Bio » dans cette Région s'illustre par un contraste marqué entre, d'un côté, une quasi-absence de « conversions » et, d'un autre côté, des installations de plus en plus nombreuses. Comment expliquer ce phénomène ? En quelles mesures les spécificités Franciliennes, de ses dynamiques agricoles en général, et maraichères en particulier, permettent elles d'expliquer cette situation ? Nous montrerons ici comment s'est mise en place une situation qui, de manière antagoniste, freine les dynamiques de conversions tout en favorisant les installations, creusant un fossé entre les « mondes » du maraichage « Bio » et du maraichage « conventionnel » dans la Région. Cette analyse des déterminants, qui intègre en partie la question de la consommation, et nous permettra de traiter des « effets de contexte », sera suivie d'une discussion sur les évolutions possibles de cette situation : quelles trajectoires dessinent les mutations actuelles pour l'avenir du maraichage Bio en Ile-de-France ?

**Le texte complet n'est pas disponible. Merci de vous adresser à l'auteur.
Voir la présentation faite au colloque en pages suivantes**

Trajectoires de développement et dynamiques organisationnelles du Maraîchage biologique en Ile-de-France

Quand les urbains investissent la fabrique agricole

- Résultats d'un travail mené en 2010 en IdF sur le développement de la production de légumes Bio (maraîchage); Financement régional.
- Partir de « faits balises » pour reconstituer les dynamiques à l'œuvre et discuter de quelques points en particulier afin de:
 - ✓ Eclairage sur les processus gouvernant les recompositions contemporaines du champ de la production et de la consommation alimentaires
 - ✓ Question des transversalités, des relations urbain/rural
 - ✓ Contexte: production de légumes frais et un territoire de plus en plus intégré (soumis) au système urbain

Les faits « balises » (1)

1. Avant 2000: 4 fermes Bio // En 2010: 30 fermes Bio



2. Aucune conversion à proprement parler (sf 1 partielle)
 - Installations (60%) – « néos » / urbains
 - Redémarrage (20%) - crises
 - Installation-Reprise (20%) - redéploiement

Les faits « balises » (2)

3. La dynamique AMAP est au cœur du déploiement de la Bio légumière francilienne (2000 – 2010) et l'absorbe:
 - Sauf exception(s) tous les producteurs sont en AMAP
 - Nombreux sont ceux qui sont exclusivement dans ce système
4. Le réseau AMAP-IdF (2003) est une organisation fortement structurée:
 - forte capacité d'action (essaimage),
 - largement piloté par une composante populationnelle d'origine urbaine (production et consommation)

Développements (1)

- Le dév. de la Bio (légumes) se fait à travers l'émergence d'un système d'acteur largement piloté par des urbains, avec participation limitée du milieu agricole
- Il s'appuie sur des dispositifs construits « ex-nihilo » dans le cadre des activités du réseau AMAP-IdF: veille foncière, installation, accompagnement, financements

Développements (2)

- Ce système d'acteur (et ces dispositifs) se déploient sur la base d'alliances tissées avec des acteurs eux-mêmes *nouveaux* dans le champ de la PCA (Conseil Régional, Conseil généraux, acteurs du milieu associatif, Coopératives de finances solidaires)
- Ces dispositifs font l'objet d'une formalisation croissante (tutorat, parrainage, couveuse).

Développements (3)

- Ce système d'acteur se déploie en parallèle du SYAL légumier francilien, de manière **largement** « *autonome* ».
- Sa croissance doit en partie à un changement important de la gouvernance dans le champ de la production et de la consommation alimentaire
- Création progressivement d'un milieu accueillant pour des nouveaux venus (réseaux sociaux, sécurité)

Interprétations (1)

- Ce déploiement illustre la manière dont les urbains se saisissent à bras le corps des questions de la PCA en investissant physiquement le territoire de production, en acquérant légitimité et soutien politique dans ce domaine et en contournant le champ traditionnel agricole « miné »

Interprétations (2)

- Ce qui fait la force de ce SA, c'est sa transversalité (1° prod-cons) qui lui garantit un statut particulier, autonome du CA (protégé).
- Cette autonomie est également « produite » :
 - dispositifs d'accompagnement propres et alliances avec des acteurs hors champ agricole qui garantissent un certain niveau d'autonomie par rapport à ce dernier
 - Dispositifs lui permettant de recruter en dehors du milieu agricole (formation, installation, accompagnement)

Contre-champ

Pourquoi les maraichers conventionnels ne se lancent pas dans le Bio?

- Engouement autour des « circuits courts » suivant le marasme: renouvellement de l'intérêt de la pratique.
- Encadrement agricole freine des quatre fers en développant un discours « sceptique »
- La Bio locale ne fait pas modèle (outils de production, systèmes techniques, identités)
- **Résistance face à l'hégémonie urbaine**

Résistance face à l'hégémonie urbaine Frontières entre demande et ingérence

- Bénéficient d'une conjoncture favorable (revalorisation du statut, efficacité économique)
- Font face à une multifonctionnalité imposée, publicisation des espaces, des pratiques, mise sous tutelle sociétale (« urbaine »): Intégration à la Ville élargie et durable
- Déploiement du Système d'Acteur (AMAP) symbolise/matérialise fortement cette pression urbaine
- Du « contrat social » à la « transversalité »

FIN

Contre-champ (2): autonomie relative

- Des relations existent avec les acteurs du champ agricole:
- Le SA se déploie sous l'aile bienveillante du GAB qui fait tampon
- Ses alliances institutionnelles (Région, Elus) le fait exister au sein des comités techniques (foncier)
- Un conseiller CA / Bio gravite autour du SA
- Existe des zones de contact avec les maraichers conventionnels: visites organisées (CA/GAB)

Conditions sociales de la conversion à l'agriculture biologique en Alsace.

Guillaume CHRISTEN, Université de Strasbourg. christen@unistra.fr

Résumé

Le mouvement de transition au bio de l'agriculture alsacienne s'est amplifié ces dix dernières années, notamment auprès d'agriculteurs conventionnels qui s'engagent dans un processus de conversion. A partir d'entretiens réalisés en 2005 dans la région Alsace, notre présentation se centrera sur les conditions sociales de conversion de ces exploitations. Elle tentera de mettre en évidence l'importance des circuits de commercialisation dans le processus de transition au bio des agriculteurs conventionnels. Effectivement les conditions sociale de réussite d'une conversion ne tiennent pas aux seuls facteurs internes à la profession agricole mais dépendent aussi de facteurs externes relatifs à l'organisation des réseaux de valorisation.

Nous verrons en quoi l'absence de réseau et de filière valorisant une démarche ou une innovation individuelle freine les possibilités de conversion d'une agriculture conventionnelle à un mode de production alternatif. Pour les acteurs déjà convertis, cette situation peut remettre en question la signification et la croyance accordées au projet initial. Il arrive que le mode de production ne semble pas pleinement adapté aux circuits de commercialisation classiquement utilisés en agriculture biologique. Leur agrosystème, principalement et anciennement centré sur des productions organisées en filières, rencontre certaines difficultés à valoriser le bénéfice d'un produit bio. Du fait de l'absence d'un acteur collectif ou organisé, certaine production (comme celui du lait biologique dans le sud de la région Alsace) ne trouve pas de valorisation à sa juste valeur. La production sera alors vendue à une coopérative classique qui rémunérera le producteur au prix conventionnel. Ces acteurs nouvellement convertis à des modes de production biologique doivent alors chercher des débouchés en l'absence de filières et de réseaux de commercialisation. Leur système de production désormais converti en biologique reste difficilement valorisable et finit souvent par emprunter des filières classiques déjà existantes qui ne reconnaissent pas la plus-value d'un produit certifié biologique. Quel intérêt pour ces acteurs de se convertir en biologique, si cette démarche n'est pas reconnue dans des réseaux définis et existants ?

Le texte et la présentation ne sont pas disponibles. Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à l'auteur.

Devenir agriculteur biologique, un changement de métier ?

Florence Hellec, INRA-ASTER, florence.hellec@mirecourt.inra.fr

André Blouet, Université Nancy-Poincaré / INRA-ASTER, andre.blouet@mirecourt.inra.fr

Résumé

Le développement important de l'agriculture biologique (AB) se traduit par un changement dans les modes de production, ce dont témoignent les débats actuels autour de la conventionalisation de l'AB. Le travail dont nous rendons compte dans ce papier vise à explorer les dynamiques professionnelles autour de l'élevage laitier biologique, à partir d'une enquête réalisée sur deux territoires distincts de l'est de la France. L'analyse met en évidence l'existence de modèles professionnels différents au sein de l'élevage laitier biologique, modèles qui contribuent à l'exploration de voies distinctes d'innovation technique.

Abstract

Becoming an organic farmer, a change of job ?

As the debate on the organic farming conventionalization shows it, the expansion of this kind of agriculture goes with important changes in its production modes. The aim of this paper is to analyze professional dynamics in the social world of organic dairy farming. Our work is based on a survey made in two regions located in eastern France. We show that there are different professional models amongst organic dairy farming and that these models favor distinct innovation ways.

Introduction

A partir des années 1990, avec la mise en place des premiers soutiens institutionnels à son développement, l'agriculture biologique est sortie de sa position de marginalité pour devenir une alternative légitime à l'agriculture conventionnelle (Ruault, 2006). Elle représente de fait une réponse parmi d'autres aux problèmes sanitaires et environnementaux engendrés par l'intensification de la production agricole.

Pour certains observateurs, le développement de l'agriculture biologique s'accompagnerait cependant d'un affaiblissement de son message politique du fait de son intégration dans les filières agro-alimentaires classiques (Buck *et al.*, 1997). De telles analyses dénoncent notamment l'opportunisme économique des agriculteurs qui choisissent aujourd'hui de se convertir au bio. Mais pour d'autres, la distinction entre motivations économiques et convictions éthiques apparaît caricaturale (Lamine, Bellon, 2008). Une évolution du monde de l'agriculture biologique apparaît inéluctable et si elle conduit à des changements dans les structures et les modalités de production, elle ne rime pas nécessairement avec un abandon des valeurs défendues par les pionniers du bio (Darnhofer *et al.*, 2009). Ces débats posent alors la question de la frontière entre agriculteurs biologiques et agriculteurs conventionnels. Les premiers forment-ils actuellement un groupe homogène et distinct des seconds? Défendent-ils une vision différente du métier, et laquelle?

Pour répondre à ces questions, il convient d'étudier précisément les agriculteurs qui se sont convertis au bio, leurs représentations ainsi que leurs pratiques de travail. C'est un tel travail que nous avons mené au cours d'une enquête pluridisciplinaire (sociologie et agronomie) portant sur l'élevage laitier sur deux territoires de l'Est de la France. L'exploration du milieu de l'agriculture biologique sur chaque zone d'enquête a été réalisée à partir d'entretiens de type récits de vie (Bertaux, 2006) avec les éleveurs biologiques et d'entretiens compréhensifs avec les autres acteurs locaux de l'AB (responsables professionnels agricoles, conseillers, technico-commerciaux...). L'analyse met en évidence l'existence de modèles professionnels (Lémery, 2003) différents au sein de l'élevage laitier biologique, modèles qui contribuent à l'exploration de voies distinctes d'innovation technique.

La première partie est une présentation des deux territoires étudiés, tous deux dédiés à la production de lait industriel et caractérisés par un développement important de l'AB à partir des années 1990. Une analyse de cette dynamique locale autour de l'AB y est proposée. La seconde partie est consacrée aux modèles professionnels en vigueur sur les deux zones enquêtées, qui se distinguent par leur rapport à la question de la productivité.

1. L'agriculture biologique : une voie alternative de développement pour des territoires herbagers

1.1. Des agriculteurs doublement héritiers

C'est une frange particulière d'agriculteurs biologiques que nous avons étudiée, et qui n'incarne nullement la diversité des agrobiologistes analysée par ailleurs (Van Dam, 2005). Il s'agit d'éleveurs spécialisés dans la production de lait de vache, situés sur deux territoires de l'est de la France, les Vosges et l'Alsace bossue¹⁸. Ces agriculteurs peuvent être qualifiés d'héritiers à deux titres : parce que leur métier leur a été transmis par leurs parents, d'une part, et parce que leurs fermes ont été entièrement façonnées par les politiques de modernisation de l'agriculture française mises en place à partir des années 1970 (spécialisation dans un type de production, investissements dans les bâtiments et le matériel...), d'autre part.

Le mouvement de restructuration et de concentration des fermes s'est fait cependant plus tardivement en Alsace bossue. On trouvait dans les années 1980 de nombreuses exploitations de polyculture élevage, qui associaient des vaches laitières, des cochons, des vergers. Ce sont les quotas laitiers, institués en 1984, qui ont entraîné la spécialisation du territoire dans la production laitière. Les autres activités agricoles passées sont toutefois maintenues dans un cadre privé, pour la consommation familiale.

Sur chacun des territoires enquêtés, on ne trouve qu'un agriculteur qui fait de la transformation laitière et de la vente directe. Tous les autres livrent leur lait à l'industrie agro-alimentaire. Différents projets individuels ou collectifs de circuits courts ont été envisagés mais aucun d'entre eux ne s'est concrétisé à l'heure actuelle. Ainsi, les territoires étudiés, dédiés à la production de lait industriel, qu'il soit conventionnel ou biologique, sont directement concernés par la question de la conventionalisation. L'AB est toutefois apparue comme une voie alternative de développement en comparaison avec celles promues dans l'agriculture conventionnelle.

1.2. Des territoires caractérisés par une forte dynamique de conversion à l'AB

Les zones d'étude que nous avons retenues sont toutes deux caractérisées par une dynamique importante de conversion à l'agriculture biologique, dynamique qui s'est amorcée à partir des années 1990, c'est-à-dire à l'époque de son institutionnalisation par les pouvoirs publics (Piriou, 2002). Sur chaque territoire, le développement de l'AB résulte d'une synergie entre un groupe d'agriculteurs et un technicien spécialisé en bio (Hellec, Blouet, 2010).

Dans les Vosges, il s'agit des membres du comité de la petite région Saône lorraine qui se sont intéressés, dès le début des années 1990, à l'agriculture biologique. Sur cette région, jusque dans les années 1980, les agriculteurs livraient leur lait à des fruitières (aujourd'hui disparues), qui leur interdisaient l'ensilage de maïs pour l'alimentation des vaches laitières. Aussi les éleveurs du comité local ont-ils souhaité réfléchir à des techniques de production alternatives à l'intensification par le maïs.

En Alsace bossue, le développement d'une filière laitière biologique a été initié par le directeur de la coopérative de collecte UNICOOLAIT au début des années 1990. L'agriculture biologique lui est apparue comme une niche économique permettant de maintenir l'existence de son entreprise dans un contexte de forte restructuration de l'industrie laitière. L'ensemble des éleveurs adhérents de la coopérative a été incité à se convertir¹⁹, mais ce sont uniquement des éleveurs situés en Alsace bossue qui ont répondu positivement et aujourd'hui, près d'un tiers des élevages laitiers de ce territoire sont certifiés AB.

Le développement de l'agriculture biologique en Alsace bossue et dans le sud de la plaine des Vosges est directement lié au caractère herbager de ces territoires, c'est-à-dire au fait qu'il y a une proportion importante des terres agricoles qui ne peuvent pas être labourées pour être mises en culture, et sont donc occupées par des prairies. De tels territoires sont ainsi qualifiés, d'un point de vue agronomique et pédoclimatique, comme *défavorisés* du fait de la présence importante de prairies humides, dont on peut difficilement contrôler la production. Or l'agriculture biologique, qui prend davantage en compte les spécificités du milieu naturel, renverse l'ordre des choses : d'abord considérée comme une contrainte, l'herbe devient une ressource, une richesse naturellement disponible qu'il suffit d'apprendre à utiliser.

Pour tous les agriculteurs rencontrés, le choix de l'agriculture biologique résulte d'abord d'un raisonnement technique et économique. La majorité d'entre eux ont suivi, à des degrés divers, la voie de l'intensification, via la culture de maïs fourrager pour l'alimentation des vaches laitières, l'augmentation progressive des traitements phytosanitaires sur les cultures voire, dans certains cas, l'élevage de taurillons. Or ce modèle « intensif » leur est apparu, à un moment donné de leur carrière, comme une impasse. L'utilisation massive d'intrants pour les

¹⁸ Dans les Vosges, nous avons rencontré 15 éleveurs et 11 autres acteurs du monde local de l'AB ; en Alsace bossue, 8 éleveurs ont été interviewés (sur les 27 du secteur) et 5 autres acteurs du monde local de l'AB.

¹⁹ La zone de collecte de la coopérative UNICOOLAIT couvre tout l'est de la Moselle, l'extrême sud-est de la Meurthe-et-Moselle, l'Alsace bossue et la région de Saverne.

cultures est présentée comme une aberration pour des terres si difficiles à travailler, comme le souligne cet éleveur alsacien :

« En conventionnel, ça marchait bien mais, le problème, chez nous, les terrains, c'est pas la Beauce. Nous, notre surface agricole, c'est plutôt de la prairie temporaire. Et les parties qu'on a en terres labourables, c'est des sols, y'a un tiers, c'est des petites terres, il n'a pas de rendement à faire là-dedans. Donc ramener des intrants, de l'engrais et des autres produits, c'est acheter des quintaux. Donc c'est insensé. Donc c'est ce qui nous a aussi fait évoluer dans le domaine de la bio. »

L'agriculture biologique est donc présentée comme une voie de développement pour des territoires herbagers. Cependant, les déclinaisons locales de ces principes généraux de production ne sont pas les mêmes sur chacun des territoires étudiés, ce qui conduit à l'édification de modèles professionnels distincts, supports d'identités professionnelles différentes.

Des modèles professionnels différents en élevage laitier biologique

Les obligations réglementaires liées à la certification AB s'appuient sur des principes généraux comme le lien au sol, le respect du bien-être des animaux. Si elles interdisent certaines pratiques d'élevage et de culture, elles ne disent rien sur ce que l'agriculteur doit mettre en œuvre pour avoir une production satisfaisante. Or nous avons observé qu'il existe sur chaque territoire un modèle de production différent, qui correspond à un ensemble de pratiques techniques partagées par tous. De manière générale, les fermes laitières biologiques d'Alsace bossue sont présentées par les techniciens et conseillers agricoles comme étant « plus productives » que leurs voisines vosgiennes, lesquelles sont qualifiées « d'extensives ». Ces orientations techniques renvoient à des équilibres différents entre autonomie et productivité mais aussi à des relations différentes avec l'encadrement technico-économique ; elles alimentent des modèles professionnels distincts que nous allons maintenant détailler.

2.1. L'élevage biologique vosgien : vers toujours plus d'autonomie

Tel qu'il est présenté et décrit par les éleveurs rencontrés, le modèle professionnel vosgien s'érige comme une opposition au « système maïs » dominant dans la région. Il constitue une remise en cause du caractère hégémonique de ce modèle qui est porté par l'ensemble des organismes de l'encadrement technico-économique, ce qui conduit à une méconnaissance de la diversité et de l'étendue des autres techniques de production, et notamment de celles du bio.

Les critiques adressées au « système maïs » sont multiples. Les éleveurs vosgiens enquêtés dénoncent la course en avant de l'agriculture conventionnelle – une course aux rendements et à l'agrandissement, qui entraîne une augmentation des investissements et des achats, ainsi que de la charge de travail. Cette course en avant permanente leur paraît d'autant plus absurde qu'elle ne garantit pas un revenu suffisant pour l'éleveur. L'un d'entre eux revient sur la période où il produisait des taurillons :

« Puis, bon le système marchait bien, mais il y avait une surcharge de boulot... » (plus loin) « On aurait pu continuer comme ça, voire augmenter un peu les taurillons, et puis... Mais bon, ça devenait trop fatiguant. L'intensif, quand on est vraiment intensif, c'est fatiguant quand même. »

Un autre éleveur résume en quelques mots simples la manière dont les éleveurs biologiques se comparent aux éleveurs conventionnels :

« Moi je ne dépense rien. Puis ils sont toujours dans les champs en train de faire quelque chose. »

L'autonomie est le principe premier de ces éleveurs, au sens d'autonomie fourragère, c'est-à-dire la capacité de nourrir les animaux et de produire du lait uniquement à partir des ressources produites sur la ferme, sans recours à des achats d'intrants (pour augmenter les rendements des cultures) ou d'aliments. En conséquence, une grande partie des éleveurs bios vosgiens ne produit pas l'intégralité du quota laitier qui leur est attribué, ce quota ayant été en général basé sur leur niveau de production avant qu'ils ne passent en bio.

Il ne s'agit pas pour autant d'abandonner la recherche de productivité, au contraire. Le souci de la performance technico-économique est présent dans les discours et les pratiques des éleveurs rencontrés et il se traduit par l'existence de certains compromis techniques. Soucieux de tirer un revenu décent de leur métier – de « vivre de [leur] métier » -, les agriculteurs biologiques enquêtés n'hésitent pas à s'écarter de certains principes de l'AB. Par exemple, la qualité du fourrage nécessaire pour une production suffisante de lait est obtenue soit

grâce au séchage en grange, coûteux en énergie fossile, soit grâce à l'enrubannage, qui repose sur l'utilisation de plastiques non dégradables. Les éleveurs n'expriment pas de malaise vis-à-vis de ces compromis qu'ils jugent nécessaires. A leurs yeux, le pragmatisme prévaut sur l'idéologie. Ils prennent d'ailleurs nettement leurs distances vis-à-vis d'une autre frange des agriculteurs biologiques, beaucoup plus exigeante quant au respect de certains principes éthiques ou environnementaux, mais qui sont perçus comme des « doux rêveurs ». C'est de cette façon que sont qualifiés les premiers éleveurs biologiques lorrains, certifiés dans les années 1970, par plusieurs des agriculteurs rencontrés :

« C'était du folklore, le bio, à cette époque-là. C'était des mecs qui étaient archi bordéliques, c'était des rêveurs, quoi. On les prenait pour des rêveurs. »

Si les éleveurs biologiques revendiquent une certaine indépendance à l'égard des structures agricoles classiques, focalisées sur le système « maïs », ils conservent toutefois des liens avec les agriculteurs de leur voisinage qui ne pratiquent pas l'agriculture biologique, notamment dans le cadre de l'entraide pour le travail. Sans verser dans le prosélytisme, ils tiennent toutefois à démontrer à leurs pairs que « la bio, ça marche ». Il n'y a donc pas de rupture des éleveurs laitiers biologiques avec le milieu agricole local. De fait, même si certaines références diffèrent entre bios et conventionnels, concernant notamment l'état visuel des animaux et des champs, ils partagent néanmoins un langage technique et économique commun qui s'exprime notamment autour de la notion de « performance technico-économique ».

Inscrits dans le milieu agricole local et revendiquant une vision professionnelle de l'activité agricole, les éleveurs biologiques constituent ainsi un *segment professionnel* (Hughes, 1996) au sein du monde de l'élevage laitier vosgien, c'est-à-dire un groupe qui œuvre à modifier les pratiques professionnelles de leurs pairs, soit directement pour ceux qui ont des responsabilités professionnelles, soit indirectement en donnant à voir leurs propres résultats technico-économiques. Il en est de même en Alsace bossue, où les proximités entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle sont toutefois encore plus marquées.

2.2. L'élevage biologique alsacien : la valorisation de la technicité

Le modèle de production alsacien en élevage laitier biologique apparaît beaucoup plus formaté que celui des Vosges. Façonné conjointement par l'ingénieur de la coop spécialisé en bio et le groupe des éleveurs pionniers, il répond à l'objectif de réalisation du quota à partir des ressources fourragères disponibles sur l'exploitation²⁰. Cet objectif découle directement du lien fort existant entre la coopérative de collecte et les éleveurs alsaciens, le chiffre d'affaires de l'entreprise étant lié à la quantité totale de lait collecté. L'herbe est alors exploitée de manière beaucoup plus intensive que dans les Vosges, avec de nombreuses récoltes en ensilage et en enrubannage, et on trouve, dans quelques fermes, des cultures de maïs fourrage biologique²¹. Certaines années, lorsque les récoltes sont insuffisantes, les éleveurs alsaciens n'hésitent toutefois pas à acheter du fourrage pour les vaches laitières.

La diffusion de ce modèle auprès des nouveaux éleveurs bio est assurée par l'ingénieur de la coopérative, qui réalise la quasi-totalité des dossiers de conversion en bio des exploitations laitières. La densité des relations entre agriculteurs localement, mesurée en particulier à travers la présence de nombreuses CUMA, explique également la plus forte homogénéité des pratiques des éleveurs biologiques. (Hellec, Blouet, 2011)

En Alsace bossue, les éleveurs biologiques sont présentés comme étant plus compétents techniquement que leurs voisins conventionnels, dans la mesure où ils n'ont pas les moyens de « rattrapage » que constituent le recours aux engrais minéraux et aux produits phytosanitaires. Il est ainsi admis que seuls ceux qui appartiennent à l'élite technique peuvent se convertir à l'agriculture biologique, comme le souligne cet agriculteur vice-président de la coopérative :

« Plus les exploitations sont intensives, plus les gars sont valables au niveau technique, plus ces exploitations donneront de bons bios. Parce que ces gens-là sont capables de changer. Ces gens-là sont capables de s'adapter. (...) Et c'est ce qu'on a vu ici. Ça s'est prouvé. Je veux dire, les gens compétents ont tous bien réussi. Les quelques-uns qui se sont raccrochés parce qu'il fallait un peu plus de sous parce que l'exploitation... Ils sont toujours comme ça, mais ils n'ont pas évolué. Donc ce n'est pas bon de faire rentrer des gens qui sont à la limite de leurs résultats, ils ne vont pas être meilleurs en bio, ces gens-là. On l'a vu, tu essaies de les faire... Comme on est en groupe, on essaie de les faire

²⁰ Qui plus est, la coopérative encourt également le risque de perdre une partie de son activité si les éleveurs ne réalisent pas tout leur quota plusieurs années de suite, ce quota étant repris par l'administration.

²¹ Cela s'explique également par le fait que l'Alsace bossue comporte davantage de terres cultivables et moins de prairies permanentes que le sud de la plaine des Vosges.

monter, de les faire entrer, mais les résultats technico-économiques, ils ne sont pas bons non plus. »

Si les éleveurs vosgiens se comparent à leurs voisins conventionnels, présents sur le même territoire, les éleveurs d'Alsace bossue se mesurent quant à eux aux agriculteurs de la plaine céréalière alsacienne, joyau de l'agriculture « intensive » ou « productiviste ». Pour saisir précisément l'enjeu d'une telle concurrence entre agriculteurs des vallons et agriculteurs de la plaine, il convient de revenir sur l'histoire récente de l'Alsace bossue.

Nous l'avons indiqué, la restructuration et la spécialisation laitière de ce territoire sont assez récents, et des traces de la poly-activité passée subsistent encore dans le paysage, et dans les modes de vie. Les éleveurs d'Alsace bossue affirment qu'ils sont considérés par les autres agriculteurs comme des « arriérés ». La confrontation directe avec les agriculteurs de la plaine a lieu dans les instances professionnelles, mais aussi plus couramment au cours des études, une partie des éleveurs rencontrés ayant réalisé leur formation au lycée agricole d'Obernai.

« Nous, on est l'Alsace bossue, ça c'est autre chose. C'est une race à part. Pour les Alsaciens, on est une race à part. On a énormément d'amis en Alsace, des amis d'école. Qu'on voit tous les ans et on se retrouve tous les cinq ans et disons, nous *on est de là derrière* (il traduit en alsacien). Mais ils disent gentiment. »

Le développement important de l'agriculture biologique en Alsace bossue prend alors la forme d'une revanche, et même d'un renversement des positions professionnelles puisque la modernité est aujourd'hui incarnée par l'AB. Pour le vice-président d'UNICOOLAIT, les éleveurs d'Alsace bossue ont su « évoluer » et s'adapter, contrairement « aux gens de la plaine » :

« L'Alsace Bossue, elle s'appelle Alsace Bossue, parce que justement, le paysage est très différent de la plaine d'Alsace. Les rendements sont moindres et ici, c'est une région d'élevage et les gens sont très ouverts. Moi, je trouve que les paysans apprennent plus facilement ou veulent aller plus loin, et sont moins bornés, entre parenthèses, je dirais, que des gens de la plaine, où tout va bien, quand financièrement tout va bien, tu te poses pas de questions, tu fais toujours comme on t'a dit... »

Ainsi, pour les alsaciens, la conversion à l'AB prend la forme d'une reconnaissance et même d'une distinction au sein du milieu professionnel, distinction qui s'opère à travers des compétences techniques. Pour les vosgiens, la conversion à l'agriculture biologique permet davantage une émancipation du milieu professionnel.

Conclusion

Parce qu'elle interdit le recours aux engrais minéraux et aux pesticides de synthèse, l'agriculture biologique pose un défi majeur à l'agronomie et à l'agriculture, celui d'adapter les systèmes et les techniques de production agricole aux caractéristiques pédoclimatiques de chaque territoire (Lamine, Bellon, 2009). Or, comme nous venons de le montrer, cette question est travaillée dans des perspectives différentes selon le contexte socio-économique et culturel de ces territoires.

L'approche comparative que nous avons adoptée pour étudier les dynamiques professionnelles autour de l'élevage laitier biologique a permis de mesurer le rôle de l'opérateur industriel dans les orientations techniques prises par les agriculteurs alsaciens. Ainsi, l'accent que ces derniers mettent sur la recherche de productivité s'explique non seulement par l'objectif de réalisation du quota, qui est d'abord celui de la coopérative de collecte, mais aussi par leur volonté propre de rattraper leur supposé « retard » par rapport à leurs voisins céréaliers de la plaine. S'ils manifestent une moindre ouverture que les éleveurs biologiques vosgiens aux différents courants techniques et philosophiques de l'AB, ils présentent toutefois une plus grande force d'innovation, qui repose notamment sur l'importante densité de relations entre eux.

Ces éléments permettent ainsi d'apporter une vision plus nuancée de la problématique de la conventionalisation de l'agriculture biologique. Dans les situations que nous avons étudiées, nous observons que le développement de filières industrielles n'est pas synonyme d'une reproduction à l'identique des modes de production conventionnels et qu'il laisse également place à l'innovation technique. C'est avant tout le cahier des charges, tel qu'il a été défini aux niveaux national et international, qui fixe le faisceau de contraintes dans lequel les nouveaux systèmes et les nouvelles pratiques de production seront pensés et développés par les différents acteurs du monde de l'AB.

Références

- Barrès D., Bonny, S., Le Pape, Y., Rémy, J., 1985. *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, INRA, Paris.
- Bertaux D., 2006. *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*. Barcelone. Armand Colin.
- Buck D., Getz C., Guthman J., 1997. « "Archaic" relations of production in modern agricultural systems : the organic vegetable commodity chain of Northern California », *Sociologia Ruralis* 37 (1), 3-19.
- Darnhofer I., Lindenthal T., Bartel-Kratochvil R. and W. Zollitch (2009) « Conventionalisation of organic farming practices: from structural criteria towards an assessment based on organic principles. A review. » *Agronomy for sustainable developmen.* 30, 67-81.
- Hellec F., Blouet A., 2010. « Quel conseil technique pour quelle agriculture biologique ? Une étude de l'élevage laitier biologique dans l'Est de la France », Colloque SFER *Conseiller en agriculture : acteurs, marchés, mutations*, Dijon (AgroSupDijon), 14-15 octobre 2010
- Hellec F., Blouet A., 2011. « L'essor de l'agriculture biologique en Alsace bossue » in D. van Dam, M. Streith et J. Nizet (dir.), *Le bio en devenir. Le cas alsacien*. Bruxelles, Peter Lang.
- Hughes E.C., 1996. *Le regard sociologique*. Texts translated by J.M. Chapoulie, Paris, Editions de l'EHESS.
- Lamine C., Bellon S., 2008. « Conversion to organic farming : a multidimensional research object at the crossroads of agricultural and social sciences. A review. » *Agronomy for Sustainable Development* 29, 97-112.
- Lamine C., Bellon S., 2009. *Transitions vers l'agriculture biologique. Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Educagri éditions, Dijon.
- Lémery B., 2003. « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail* 45 (1), 9-25.
- Piriou S., 2002 *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique (1980-2000)*, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes, Rennes.
- Ruault C., 2006. « Le conseil aux agriculteurs « bios » : un analyseur des interrogations et évolutions du conseil en agriculture ». In J. Rémy, H. Brives et B. Lémery. *Conseiller en agriculture*. Educagri, Dijon, 183-200.
- Van Dam D. (2005) *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt?* Namur: Presses Universitaires de Namur.

Eleveur laitier biologique, un autre métier?

Florence Hellec, sociologue contractuelle, INRA-ASTER
André Blouet, agronome, université Nancy-Poincaré / INRA-ASTER

Colloque SFER « Les transversalités de l'agriculture biologique »
Les 23-24 juin 2011 à l'université de Strasbourg

1

Des débats autour de l'évolution de l'AB

- La conventionnalisation de l'AB : le "revers" du succès ?
 - une production bio qui augmente, une audience médiatique considérable, qui s'accompagnerait d'une perte des valeurs portées par les pionniers du bio...
 - une critique normative de l'évolution de l'AB
- Une manière de dépasser ce débat : partir de la manière dont les acteurs définissent ce qu'est l'AB
- Une étude portant sur des éleveurs laitiers convertis à l'AB :
 - Forment-ils un groupe professionnel distinct des agriculteurs conventionnels?
 - Sont-ils porteurs de modèles professionnels différents? Lesquels ?

2

L'enquête de terrain

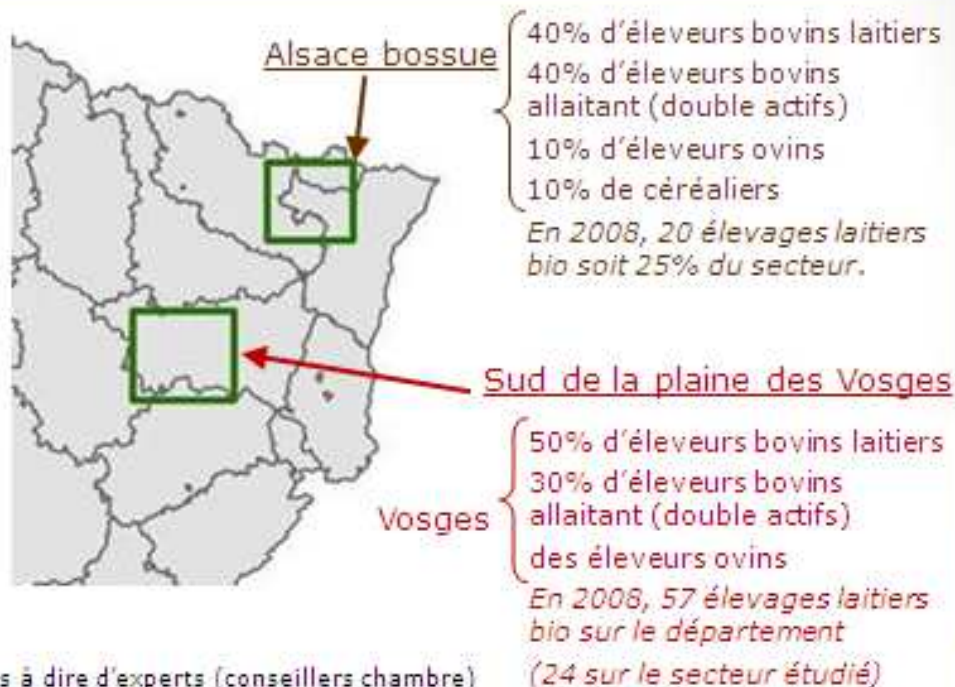
- Une approche comparative entre deux régions d'élevage laitier (Alsace bossue et sud des Vosges)
- qui associe entretiens biographiques et monographie territoriale
 - 23 éleveurs laitiers rencontrés,
 - 15 autres acteurs du monde de l'AB interviewés (responsables professionnels, conseillers, technico-commerciaux...),
 - participation à différentes manifestations locales autour de l'AB (portes ouvertes, journées techniques, foires bio, formation...)
- Une approche pluridisciplinaire (agronomie, sociologie) pour une étude fine des pratiques professionnelles.

3

1. L'agriculture biologique, une voie alternative de développement pour des territoires herbagers

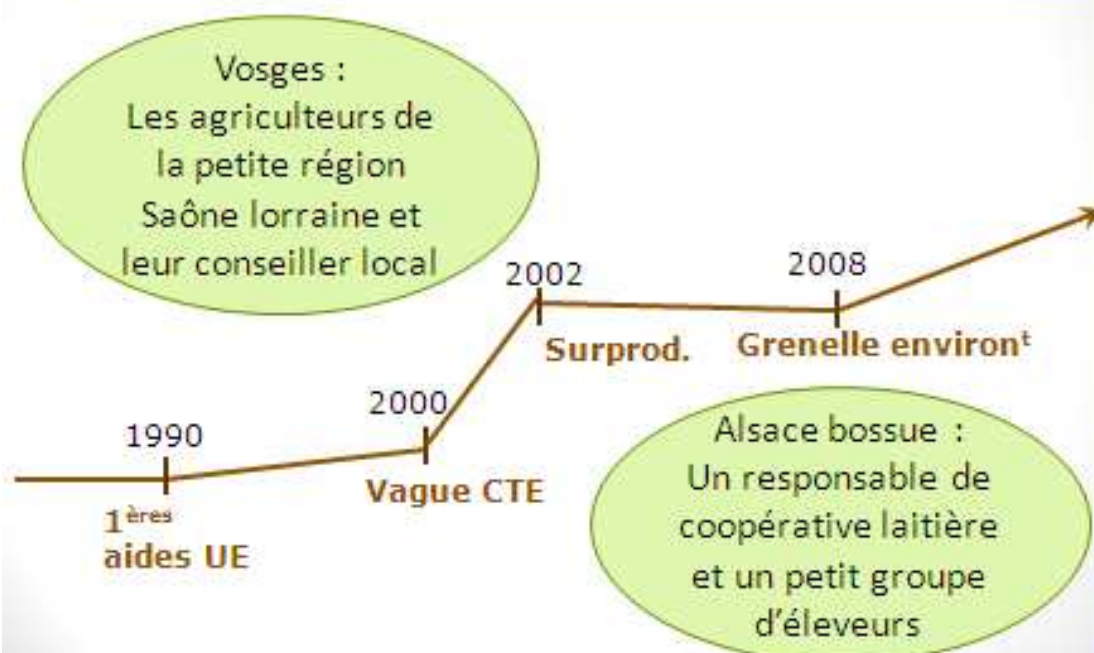
4

Présentation des terrains d'étude



5

Une forte dynamique de conversion



6

L'herbe, un handicap qui se transforme en richesse

- Des territoires peu dotés en terres « labourables » et donc peu adaptés au système « intensif »
 - « chez nous, les terrains, c'est pas la Beauce (...) c'est plutôt de la prairie temporaire. Et les parties qu'on a en terres labourables, c'est des sols, y'a un tiers, c'est des petites terres, il n'y a pas de rendement à faire là-dedans. Donc ramener des intrants, de l'engrais et des autres produits, c'est acheter des quintaux. Donc c'est insensé » (agriculteur alsacien)
- Des agriculteurs qui, pour la majorité d'entre eux, ont suivi le mouvement de modernisation mais ne s'y retrouvaient plus.
 - Sentiments de lassitude, d'absurdité, problèmes de santé animale...
- Le choix de l'agriculture biologique pour valoriser cette ressource naturellement disponible que constitue l'herbe.

7

2. Deux régions d'élevage laitier bio, deux modèles professionnels

8

Vosges : vers toujours plus d'autonomie

- Autonomie de la ferme, autonomie de l'éleveur :
 - une remise en cause du « système maïs » et de la course en avant qu'il impose,
 - une production de lait dépendante des ressources fourragères produites sur la ferme, variable selon les années,
 - mais qui doit permettre de vivre du métier.
- Des agriculteurs qui restent insérés dans le milieu agricole local.
- La conversion à l'AB : un processus d'émancipation du milieu professionnel

9

Alsace : la technicité avant tout

- Un modèle technique formaté et diffusé par la coopérative laitière :
 - une priorité : la réalisation du quota en utilisant les ressources fourragères produites sur la ferme;
 - par conséquent, la recherche de productivité et la nécessité, certaines années, d'acheter du fourrage en plus.
- L'AB d'abord réservé à une élite technique :
 - la revanche par rapport à la riche plaine céréalière, joyau de l'agriculture productiviste;
 - des relations maintenues avec les autres agriculteurs localement.
- La conversion à l'AB : l'accès à une forme de distinction professionnelle

10

Conclusion

- Derrière le logo AB qui démarque, des frontières floues...
- Des déclinaisons différentes de l'agriculture biologique sur les deux territoires étudiés qui s'expliquent par :
 - leurs caractéristiques pédoclimatiques
 - mais aussi les dynamiques sociales et professionnelles locales
- Des voies différentes d'innovation explorées sur ces deux territoires.

Quelles dynamiques transversales pour l'agriculture biologique ?

Esquisse de ses logiques et de ses enjeux

Benoît Leroux, Université Paris-Est Créteil (UPEC), b.leroux@ehess.fr

Résumé

À partir d'observations et d'analyses de données empiriques, cet article examine les dynamiques transversales de l'agriculture biologique en mettant en relation ses propriétés sociales avec ses enjeux. Les représentations et les usages qu'ont les acteurs de ce milieu socioprofessionnel de la notion de transversalité sont différents de l'acception proposée par la construction analytique. L'analyse fait ainsi apparaître que les propriétés de transversalité sont inscrites dans la logique de la structure objective du champ agrobiologique comme elles tendent aussi à être habitées et animées par les acteurs qui y évoluent.

Mots clés : Agriculture biologique, transversalité, dynamique sociale, innovation, mobilisation.

Abstract

The transversal dynamics of the organic agriculture. An outline of its capacities and difficulties

Based on empirical observations and analysis, this article examines the transversal dynamics of organic farming and emphasizes the relations between its social capacities and its efforts. The agents from this socio-professional milieu have another understanding and use of the notion of transversality than proposed by the analytical construction. This analysis illustrates that the characteristics of transversality are embodied in the organic farming field's objective structure's logic. These characteristics of transversality are also inhabited and animated by the agents who circulate in the organic farming field.

Keywords: Organic farming, transversality, social dynamic, innovation, mobilization.

Index JEL – Z13 - Social Norms and Social Capital; Social Networks

Introduction

Définie par son non-recours aux produits chimiques de synthèse, l'agriculture biologique n'est pas d'une manière générale appréhendée dans sa qualité de transversalité. Si les dimensions réglementaires et normatives qui désignent cette pratique agricole – notamment les prescriptions de ses cahiers des charges – sont importantes, nous pourrions nous demander dans quelle mesure l'agrobiologie peut être comprise et pratiquée sans intégrer l'ensemble des dimensions transversales qui la constituent et l'animent. En effet, l'agriculture biologique, loin de se limiter à un mode de production, s'est forgée historiquement autour d'intérêts et d'enjeux autant agricoles, environnementaux, sanitaires, que sociaux, éthiques ou politiques. Affirmées tout au long de son histoire, ces propriétés sociales spécifiques sont étroitement liées entre elles et demeurent ce qui distingue la dynamique agrobiologique au sein du monde agricole.

Nous verrons donc que cette dimension transversale est à la fois constitutive et structurante ; c'est-à-dire qu'elle définit sa spécificité sociohistorique dans le monde agricole mais qu'elle agit également comme un « principe générateur » permettant de comprendre les types et le degré de légitimité des stratégies qui sont menées dans cet espace socioprofessionnel.

Outre une recherche historiographique, ces analyses s'appuient essentiellement sur un travail d'étude ethnographique et sociologique réalisé successivement en région Midi-Pyrénées, Île-de-France et Centre. Le corpus sollicité regroupe les résultats d'analyses d'entretiens et d'observations conduits en de multiples espaces de ce milieu professionnel²².

Avant d'aborder ces questions au travers de cas concrets, il s'agira d'abord de définir les principes actifs des logiques transversales agrobiologiques puis de les distinguer de l'acception que peuvent en avoir les acteurs de l'agrobiologie.

La qualité de transversalité

Le terme « transversal » vient d'un mot provençal du 12^e siècle, il a pour origine latine *transversus* signifiant : « qui traverse une chose en la coupant perpendiculairement à sa plus grande dimension (longueur ou hauteur) » (Le Petit Robert, 1993). Il est généralement employé pour un usage technique en médecine, en architecture ou en géographie. Dans le langage courant, transversal renvoie à « ce qui traverse ; est en

²² Cette étude a fait l'objet d'une thèse soutenue à l'EHESS : Leroux B., (2011). *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, 408 p.

travers » alors qu'au figuré, il désigne ce « qui utilise, prend en compte, recouvre plusieurs domaines ou techniques » (*Op. cit.*). En l'occurrence, il est utilisé en ce sens par certaines techniques de management et fait partie de la vulgate managériale qui déferle notamment sur le monde du travail et son organisation depuis plusieurs décennies²³.

L'acception appliquée à l'organisation sectorielle s'approche également de celle de la géométrie désignant une intersection entre plusieurs sous-espaces. Mais, bien qu'elle s'appuie sur plusieurs de ces éléments, la définition de la transversalité ajustée à la réalité sociale agrobiologique, pour nécessaire qu'elle soit, demeure difficile à énoncer sans la présenter par le recours à ses dimensions concrètes, en la reliant à ses différentes propriétés. Ces dernières relèvent en grande partie de l'activité paysanne entendue au sens large.

L'activité paysanne est par nécessité polyvalente, allant du choix de la semence à la vente de la production, plus ou moins directe, elle demande d'articuler plusieurs techniques et savoir-faire acquis pour la plupart empiriquement, par la pratique du métier. Ainsi, celui-ci, bien plus que l'ensemble des pratiques professionnelles agricoles qui ont sensiblement évolué ces dernières décennies²⁴, combine aujourd'hui de multiples tâches agro-techniques (cultures variées, élevage, mécanique, etc.), d'économie et de gestion, de commerce ...

On rencontre particulièrement cette polyvalence dans les pratiques agrobiologiques. La ferme est vue par les biodynamistes comme un « organisme vivant » regroupant sur une petite superficie : animaux, cultures, compostage, ruchers pour la pollinisation, mares et haies pour les animaux domestiques et sauvages. Elle est loin de répondre à la seule qualité de production de denrées alimentaires ou de matières premières comme, de fait, tend à être réduite l'activité agricole industrialisée par les processus de rationalisation et de division du travail techniques et marchands. Ces modes de vie voient s'entremêler l'activité et la vie familiale, la nécessité de produire, d'équilibrer son économie, comme celle de préserver son environnement naturel (sur le long terme) ou encore d'entretenir localement un minimum de relations d'échanges et de solidarités.

Par certains aspects, l'agrobiologie semble incarner une résurgence de ce que fut la « petite exploitation rurale triomphante » pour les années 1870 (Mayaud, 1999). De la même manière, ce que décrivent les ethnologues sur l'économie des paysanneries du monde tend à rejoindre les analyses de Karl Polanyi (1944) sur ces normes et valeurs traduites autour de pratiques sociales « non-économiques ». Ces modes de vie voient s'entremêler l'activité et la vie familiale, la nécessité de produire, d'équilibrer son économie comme celle de préserver son environnement naturel (sur le long terme) ou encore d'entretenir localement des relations d'échanges et de solidarités. Ainsi, bien qu'elle y fasse peu référence, l'analyse de la dynamique transversale développée ci-après fait, pour partie, écho aux études de sociologie rurale portant sur les caractéristiques des « sociétés paysannes » traditionnelles, proches des dimensions d'une économie culturelle qui sera plus tard décrite sous le vocable de la multifonctionnalité (Groupe Polanyi, 2008 ; Allaire & Dupeuple, 2003).

Si l'on tente d'analyser plus précisément les modalités structurelles de la transversalité, on pourrait dire que la qualité transversale est autant un « état » qu'un « moyen », à la fois une qualité structurée et une qualité structurante. Autrement dit, la dynamique transversale est constitutive de la structure objective de l'agrobiologie tout en étant incorporée par les acteurs et les groupes qui tendent à en faire un principe actif. Par exemple, cette qualité transversale est structurée car elle se manifeste dans les méthodes agrobiologiques que l'on pourrait qualifier aujourd'hui d'écosystémique²⁵ ; et en parallèle, les stratégies de producteurs biologiques sont considérées comme étant innovantes lorsqu'elles parviennent à s'accorder aux enjeux et aux intérêts spécifiques de ce milieu qui reposent justement sur ce que certains agents désignent comme une « approche globale » (comme nous le verrons ci-après).

De même, selon cette double modalité à la fois structurée et structurante, la qualité transversale de l'agriculture biologique vient s'opposer tant aux logiques de verticalité (ou de hiérarchisation) qu'à celles d'horizontalité (ou de spécialisation) générées par les techniques dominantes agroindustrielles et les logiques capitalistes, toutes deux porteuses de formats fortement hiérarchisés et spécialisés. Ainsi, à l'instar de l'analyse proposée par Félix Guattari à propos de l'institution médico-psychiatrique, la « transversalité dans le groupe » est établie en rapport à la verticalité qu'on retrouve par exemple dans les descriptions faites par l'organigramme d'une structure pyramidale ; et en rapport à une « horizontalité comme [...] un certain état de fait où les choses et les gens s'arrangent comme ils peuvent de la situation dans laquelle ils se trouvent » (Guattari, 2003 : 79). Pour les agriculteurs biologiques, le rejet de la hiérarchisation dominante des types de

²³ Voir à ce propos Boltanski L., Chiapello E., (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard, spécialement p. 93-238 ; et Hazan E., (2006). *LQR. La propagande au quotidien*, Paris, Editions Raisons d'agir.

²⁴ Voir Rémy J., (2010). « Un métier en transformation », in Hervieu B., et al., *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sc. Po., p. 41-50 puis 51-71.

²⁵ Dans le sens où le mode de production agrobiologique prend en compte, en premier lieu, les écosystèmes (c'est-à-dire la relation entre l'eau, la terre, les ressources vivantes, etc.), dans un souci de durabilité de l'ensemble des ressources desquelles l'être humain dépend.

professions est implicitement exprimé au profit d'une structuration horizontale des fonctions : le statut et la place du paysan sont replacés « au coeur de la civilisation » dans le système de valeur agroécologique (au sens large), et non plus en bas de l'échelle socioprofessionnelle comme auraient tendance à l'y placer les dispositifs légitimes de catégorisation des sociétés industrialisées. Quant au rejet de la spécialisation provoquée par une structuration verticale, il est manifeste tant dans la pluralité des modes de productions adoptés en agriculture biologique que dans les multiples approches créées en partenariat avec des chercheurs et des consommateurs, comme par exemple le proposent en principe les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP).

Pour mieux expliciter ces mécanismes, outre les AMAP, les expériences de restauration collective offrent un bon exemple. À travers ces dispositifs qui cherchent notamment à rapprocher les lieux de production des lieux de consommation, c'est un ensemble de volets transversaux qui sont pris en compte et valorisés : alimentaire, nutritionnel, pédagogique, gastronomique, d'aménagement territorial des filières, agro-environnemental, socioéconomique, etc. La position pionnière occupée par l'agrobiologie (notamment en Midi-Pyrénées) montre que cette dernière est investie, au moyen de sa qualité transversale, de propriétés opérantes en dehors de son univers proprement productif. Ainsi, ce n'est pas le seul approvisionnement de produits alimentaires qui intéressent les promoteurs de cette restauration collective. Comme nous le montre l'exemple en Midi-Pyrénées, c'est la démarche plus englobante du « vivre ensemble et du mieux manger » qui est mise en avant et qui motive ses animateurs à développer un ensemble de projets et de partenariats (Leroux, 2009).

Cette qualité transversale, bien qu'elle s'exprime à des degrés variables dans les expériences agrobiologiques, est consubstantielle à sa dynamique. Aujourd'hui, pour définir l'agriculture biologique, comme le fait la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (Ifoam), l'accent est mis sur les principes de santé, d'écologie, d'équité et de précaution. L'attention se centre, non seulement sur le respect du sol et de sa fertilité grâce à des procédés « naturels » (sans recours aux produits chimiques de synthèse), mais plus globalement, c'est la recherche d'un équilibre homme/nature qui est visée. Cet enjeu transcende ainsi la dimension purement agricole pour la relier à des enjeux relevant de dimensions à la fois environnementale, alimentaire, de santé humaine et animale, d'économie sociale et solidaire, d'imaginaire, d'aménagement territorial, etc. Les enjeux agrobiologiques sont donc d'ordre pratique et philosophique : développer une agriculture et un mode de vie écologique, tendre vers l'autonomie, la sobriété (démarche économe), la (re)localisation des circuits de distribution (les circuits courts), préférer le capital temps ou relationnel à celui économique ou matériel, etc.

La visibilité indigène de la transversalité

Ce terme de transversalité n'est pas employé par les fondateurs et les pionniers de ce milieu. Par contre, il fait l'objet de désignations qui s'en rapprochent sans embrasser complètement la signification que nous lui conférons généralement. En effet, cette dimension traverse l'histoire de ce mouvement social en prenant sa source dans les écrits des membres fondateurs de l'agriculture biologique de la première partie du 20^e siècle. Parmi eux, Hans Peter Müller soutient, par exemple, depuis la Suisse « la construction d'une organisation coopérative de producteurs agricoles au service du maintien des paysans à la terre et de leur développement social et culturel dans le contexte de la modernisation » (Besson, 2007 : 156).

De même, rappelons que ce sont des paysans, des consommateurs, des médecins, des chercheurs (dont des agronomes) qui ont défendu et contribué à développer l'agriculture biologique en relation avec leurs intérêts et domaines de compétence. Ces intérêts variés étaient donc à la fois de mettre en place une agriculture respectueuse du sol, d'observer les principes du vivant comme de se rapprocher de l'autonomie et des pratiques économes du monde paysan. Progressivement, se sont ajoutés à ces premiers objectifs, les intérêts de fournir des aliments sains, la préservation environnementale et paysagère, le localisme ou encore la volonté d'aller vers un meilleur respect du « bien-être » animal, de sauvegarder des races locales, des variétés anciennes, des « pratiques de terroirs »...

De même, le mot de « transversal » semble apparaître dès 1996 dans le milieu agrobiologique, mais selon une utilisation particulière, lorsque des membres de l'Institut technique d'agriculture biologique (ITAB) se sont opposés aux logiques de filières défendues par les organismes professionnels agricoles (OPA) dominants, entre 1996 et 1999 (Piriou, 2002 : 274). Cependant, d'une générale son usage, peu ou pas utilisé par les producteurs agrobiologiques, relève davantage d'une conception analytique et/ou technique²⁶.

²⁶ Par ailleurs, Solenne Piriou, sans la définir, l'emploie aussi à quelques reprises dans sa thèse selon une acception proche de celle énoncée par le milieu professionnel (cf. Piriou, 2002).

Enfin, cette dynamique transversale s'est enrichie ces dernières années autour des enjeux de santé et de prévention (Le goff, 2006), dans lesquels on peut inclure la préservation des zones de captages d'eau (Bertrand et al., 2009), auxquelles sont corrélés également les dispositifs éducatifs (fermes pédagogiques), de recherche agronomique (Taupier-Letage, 2009) et d'une « justice sociale » construite autour d'une régénérescence de l'identité paysanne, fortement défendue aujourd'hui par le mouvement agroécologique (Pérez-Vitoria, 2005 & 2010).

Ainsi on retrouve chez les fondateurs puis les pionniers les désignations d'« approche globale », d'« holisme »²⁷ qui, avec « la Roue de la Nature » et de la « Grande Loi du Retour » appliquent à l'activité paysanne la pensée systémique de l'écologie.

« Les intérêts de l'agriculture, dans toutes les directions, sont inséparables du cercle de la vie humaine dans sa totalité et, [...] en fait il n'existe pour ainsi dire pas un domaine de la vie qui ne ressortisse à l'agriculture. Vus d'un certain côté, considérés sous un certain angle, tous les intérêts de la vie humaine sont liés à l'agriculture » (Steiner, 1984 : 34).

Ces propos tenus par Rudolf Steiner lors de son premier « Cours aux agriculteurs » en juin 1924 mettraient sans doute d'accord tous les fondateurs et pionniers de l'agriculture biologique. Tous partagent cette conception qui considère comme fondamental le lien tutélaire de l'être humain à la nature, conférant ainsi un rôle central au paysan, artisan de la fertilité de la « terre nourricière ». Une logique systémique relie l'homme, la nature, la biosphère (pour Fukuoka), voire le cosmos (pour Steiner). Ainsi selon Yvan Besson, « originellement l'agrobiologie est déterminée par une approche holistique, au sein de la problématique naturelle et technique. L'ordre des choses sert de modèle pour l'agronomie biologique comme pour penser l'agriculture dans la société » (Besson, 2009 : 329).

L'origine de cette approche globale se fonde sur les travaux agronomiques et biologiques (concernant notamment la fertilité des sols) impulsés ou plus souvent expérimentés par les fondateurs de l'agrobiologie. Ce faisant, en plein triomphe de l'agrochimie, ils remettent en cause l'approche dominante qu'ils considèrent comme réductrice pour lui substituer, à l'instar de Rusch, une « biologie globale » (Besson, 2007 : 401).

Cette opposition originelle et distinctive peut être considérée comme ontologique, comme une constitution représentative et pratique de cet univers social dans le monde agricole. Employée par les acteurs les plus engagés et investis dans cette vision originelle pour recadrer toute dérive, elle sert de structuration puissante tout au long de son histoire. La naissance de Nature et Progrès en est une illustration patente : la création de cette association vient s'opposer à l'approche conservatrice et religieuse doublée de pratiques marchandes du mouvement Lemaire Boucher. André Louis, co-fondateur de Nature et Progrès, explique les enjeux qui l'ont motivé :

Nature et Progrès est « né de la déception d'hommes profondément épris d'agriculture biologique, mais peu friands de solutions contre-nature et du rétrécissement d'horizon qu'on voulait leur imposer par ailleurs. Des hommes aspirant à plus de liberté intellectuelle et avides d'embrasser sous un angle de 360° toutes les solutions non chimiques au problème actuel de l'agronomie et de la société »²⁸.

Plus généralement, l'approche globale a pour effet d'envisager et de construire une agrobiologie qui ne soit plus réduite à la seule dimension productive. Elle tend ainsi à se libérer de l'omnipotence de la direction et de la gestion des logiques du marché qui se sont imposées aux sociétés occidentales dès le 19^e siècle au mépris des autres dimensions sociales²⁹.

La valorisation de l'approche globale rejoint, sous certains aspects, les conceptions écosystémiques, d'unité ou d'écologie (politique), qui sont toujours employées par les agriculteurs biologiques, dans un sens qui nous semble plutôt proche de celui des fondateurs mais qui n'est pas toujours très explicite ou explicité. Elle est d'autant plus revendiquée par les courants orthodoxes, comme les agriculteurs de Nature et Progrès, pratiquant la biodynamie³⁰, les mouvements agroécologistes, mais aussi par les mouvements plus tempérés proches des positions de l'Ifoam.

²⁷ Le terme « holisme » est introduit en 1926 par Jan Smuts. Il désigne la tendance de la nature à former des entités plus grande que la somme de ses parties. Le terme holisme vient du grec ancien « holos » qui signifie « le tout », « l'entier ». C'est un point de vue qui consiste à considérer les phénomènes comme des totalités. Ici, la conception holistique participe à la construction de l'univers symbolique agrobiologique avec ses relations d'interdépendances.

²⁸ Cité par J. M. Viel, *L'agriculture biologique en France*, Thèse de 3^{ème} cycle, IEDES, PARIS, 1979, p. 96.

²⁹ Voir notamment Max Weber dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2000 (1920), pp.102-119 ; Karl Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (1944).

³⁰ Clairement exprimées comme telle chez les agriculteurs réunissant un ensemble de caractéristiques légitimes agrobiologiques, ces représentations sont notamment très présentes chez les agriculteurs bio-dynamistes. Cette pensée est en grande partie celle construite par

Si l'approche globale peut représenter un projet ambitieux et difficilement réalisable pour le mouvement agrobiologique, elle contribue aussi à faire naître chez ses fondateurs et certains de leurs disciples des prétentions salvatrices d'une agriculture à la dérive et des dangers qu'elle fait encourir, en conséquence, aux sols, aux aliments, aux animaux et *in fine* aux êtres humains.

Nous pouvons donc estimer que l'approche globale énoncée ci-dessus se distingue de l'approche transversale sur de nombreux points. Outre que la première est une représentation indigène et que la deuxième relève d'une construction analytique, elles n'englobent pas les mêmes réalités sociales et n'ont pas les mêmes objectifs.

D'une part, l'approche globale est divergente selon les fondateurs. Généralement elle repose sur une conception holistique qui tend ainsi à embrasser l'ensemble des manifestations de la vie, y compris dans ses relations avec le cosmos pour Rudolf Steiner (elle est moins large, par exemple, pour les agroécologistes³¹). D'autre part, l'approche globale aurait tendance à fonctionner comme un discours performatif, c'est-à-dire comme ayant pour objectif de faire advenir ce qui est dit (Austin, 2002), en simplifiant : « l'agriculture biologique touche tous les domaines de la vie et ce faisant peut répondre à tous ses problèmes ». Cette qualité participe de la posture des sauveurs qui en embrassant la totalité des phénomènes vivants annonce une unité salvatrice au-delà de la modernité industrielle et capitaliste (Leroux, 2011).

Cela étant dit, cette comparaison mériterait d'être approfondie. En outre, il serait intéressant de questionner ces dimensions pour envisager le lien qu'elles peuvent avoir avec les normes et valeurs qui structurent la diversité des sociétés préindustrielles. En effet, les systèmes de pensées comme certaines réalités sociales de l'approche globale agrobiologique pourraient être comparées aux dimensions culturelles des « sociétés d'abondance » analysées par Marshall Sahlins (1972), à la « société contre l'État » décrite par Pierre Clastre (1974), ou encore à la « pensée sauvage » mise en valeur par Claude Lévi-Strauss (1962 & 1983). L'hypothèse pourrait consister à considérer cette qualité de transversalité comme étant en grande partie une réactualisation d'un certain héritage culturel du milieu paysan, transmis par le biais des générations agraires (traditionnels et/ou agrobiologiques), ou relevant de l'homologie structurale. Cette vision globale s'appuierait donc sur la tradition de l'activité paysanne qui ne consistait pas en une accumulation de capitaux mais était basée sur un mode de vie familial, sinon communautaire, animée par la (sur)vie de la société³², où l'économie du quotidien relevait de ce que Mauss décrit comme un « fait social total » (2006).

Transversalité et innovations mobilisatrices autour des luttes paysannes

La contestation du système dominant dans l'espace agricole a conduit les agriculteurs biologiques à sortir des cadres institués et cloisonnés de l'économie agraire conventionnelle pour tenter d'en proposer une approche transversale. Ce faisant, ils ont investi des dimensions extra-agricoles, ou plutôt à la fois agricole et aussi sociale, politique ou écologique (lutte pour le Larzac, mouvements du « retour à la terre », luttes contre les centrales nucléaires, contre les OGM, etc.). Ces investissements de ces dernières décennies sont liés à l'implication d'une population néo-rurale et motivée non seulement par une volonté de sortir du corporatisme agricole mais aussi pour construire et vivre dans une société qu'ils souhaiteraient « plus juste et solidaire » (ces mouvements s'intègrent plus largement aux « gauches paysannes »³³).

Mais bien avant l'arrivée des néo-ruraux, comme nous l'avons vu, ces schèmes transversaux se trouvaient déjà, sous d'autres aspects, dans le projet de l'agrobiologie. La transversalité agrobiologique s'exprime par de multiples formes car elle est à la fois, ou selon les cas, une logique d'action, de représentation et de pensée en grande partie partagée par les paysans biologiques. Elle s'incarne autant dans l'organisation en termes de filière de production, dans les stratégies de structuration, que dans le système symbolique.

L'étude historique comme les enquêtes de terrain indiquent ainsi que la logique de cette transversalité agit dans les stratégies employées par les agriculteurs biologiques. Plusieurs exemples d'innovations conduisent à confirmer que les paysans biologiques – du moins, ceux qui en partagent les principales propriétés – s'inscrivent d'autant mieux dans ce milieu qu'ils s'accordent aux propriétés spécifiques agrobiologiques, donc aux « conditions objectives ». Loin d'être des reliques traditionalistes, ces traits culturels fonctionnent selon des

Rudolf Steiner. "Avec sa perspective anthroposophique appliquée à l'agriculture, c'est l'homme, sa santé, le sens de son rapport à la nature, qui, tout ensemble, sont interrogés dans le questionnement agrobiologique » (Besson, 2007 : 157).

³¹ L'agroécologie est « fondée sur une approche globale dans laquelle interagissent les processus agronomiques, économiques et sociaux. Elle prône le rétablissement des liens essentiels entre la terre, la flore, la faune et l'être humain » (Gonzalez de Molina et al., 2008 : 11).

³² Comme le montre notamment Max Weber dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2000, p.102-119.

³³ Cf. Rose-Marie Lagrave, « Les gauches paysannes », in : Pierre Coulomb et al., *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, pp. 355-369 ; et Ivan Bruneau, « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants à partir d'une enquête sur la Confédération paysanne » (in Hervieu et al., 2010).

« logiques pratiques », ils ont une certaine cohérence du fait de l'économie de ce milieu. Les propriétés de transversalité sont inscrites dans la logique de la structure objective du champ agrobiologique comme elles tendent aussi à être habitées et animées par les acteurs qui y évoluent.

Premier exemple d'innovation transversale, les semences paysannes représentent un enjeu particulièrement important dans le milieu agrobiologique au regard des évolutions plus globales qui ont marqué les mondes agricoles ces dernières décennies dans le processus d'une réappropriation culturelle et collective de savoir-faire et de l'usage du « vivant ». L'exemple détaillé de la semence du blé permet de mesurer la pertinence de ces pratiques paysannes dans ses enjeux d'autonomie, d'approche économe ou encore de localisme. La sélection semencière des graminées participe de l'activité paysanne depuis sa naissance³⁴. Opérées au sein de leur propre récolte par la sélection massale (on choisit manuellement dans la récolte de l'année les « plus beaux » épis et grains pour constituer la semence de l'année suivante), l'échange local ou lors de foires, libre de tout contrôles, les semences de blés sont « l'aboutissement de 20 000 ans de sélection naturelle et humaine » (*Op. cit.* : 25).

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, en fonction de particularités climatiques, géologiques ou gastronomiques, ce sont ainsi des centaines de variétés de blés paysans qui jalonnent le terroir français. La révolution du monde agricole avec ses soucis productivistes tend à amener sur le marché des blés étrangers présentés comme plus résistants et plus productifs. Mais la « résistance paysanne aux changements » demeure, comme le regrette Emile Schribaux de l'Institut National Agronomique en 1938 : la « variabilité est une des principales raisons de l'infériorité de nos blés sur ceux qui sont achetés à l'étranger »³⁵. Pour limiter l'usage des semences fermières et favoriser les variétés « méritantes » de blés, le régime de Vichy crée le Groupement National Interprofessionnel des Semences (GNIS) dès 1941 et le Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS) en 1942 (deux institutions toujours en place aujourd'hui).

De catalogues officiels en catalogues commerciaux les variétés locales (ou « de pays ») légales se réduisent et finissent par disparaître en 1961 au profit d'hybrides. « Les sélectionneurs et obtenteurs privés se sont progressivement appropriés le patrimoine génétique que constituent les variétés anciennes et locales, laissant disparaître celles qui ne représentaient pas à leurs yeux, un intérêt économique immédiat »³⁶.

Ainsi, dans les années 1980, les pratiques de triages de semences sont progressivement supplantées par du triage à façon, sous formes de semis industriels. Seuls quelques paysans continuent, à contre courant, à cultiver ces variétés anciennes que certains « meuniers et boulangers artisanaux recherchent toujours pour leur qualité » (Bonneuil, 2008 : 38).

Pour le paysan, outre le gain économique, l'enjeu est de conserver des semences adaptées à son terroir. « La qualité et la productivité des plantes cultivées dépendent avant tout de leur adaptation au milieu environnant dans lequel elles vivent »³⁷. Or, du fait d'une succession de règlements et de la logique privative du vivant³⁸, cette activité séculaire paysanne finissait par se réaliser dans « des conditions proches de l'illégalité et de la clandestinité » (Delmond, 2003).

L'innovation a consisté à lutter concrètement contre cette dépossession. La stratégie fut de se réunir d'abord autour de collectifs puis d'associations ou de réseaux afin de défendre collectivement ce droit et cette pratique. Ainsi, le premier collectif réuni dès 1989 la Coordination nationale de défense des semences fermières (CNDSF) où l'on retrouve les syndicats de la Confédération paysanne, de la Coordination rurale, du Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), de la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB), et du Syndicat des trieurs à façon de France (STAFF)³⁹.

Les premières associations (dont Kokopelli en 1994) se regroupent en 2003 dans le Réseau Semences Paysannes pour prendre le relais et diffuser plus amplement ces semences fermières. Le caractère innovant se situe au niveau de la dimension participative et collective (internationale) touchant plusieurs milieux sociaux : paysans et boulangers, en premier lieu, mais aussi des meuniers, des chercheurs (entre autres généticiens,

³⁴ Florent Mercier fait remonter la sélection semencière au début du néolithique proche oriental (2008 : 23-32).

³⁵ Cité par Christophe Bonneuil, dans Christophe Bonneuil, Gilles Denis, Jean-Luc Mayaud (dir.), *Sciences, chercheurs et agriculture. Pour une histoire de la recherche agronomique*, Versailles, Éditions Quae, 2008, p. 37.

³⁶ *Guide des semences et plants biologiques et biodynamiques*, (édition 2003-2004), Alternat Presse, Mansonville, 2004, p. 53.

³⁷ *Guide des semences...*, *Op. cit.*, p. 11.

³⁸ Voir à ce titre les procès intentés à l'encontre de la CNDSF (Coordination nationale de défense des semences fermières) puis plus récemment les procédures judiciaires intentées par le GNIS et la FNPSF (Fédération Nationale des Professionnels de Semences Potagères et Florales) au sujet d'une plainte déposée auprès de la Répression des fraudes contre l'Association Kokopelli « pour distribution de variétés potagères non inscrites sur le catalogue national », ou le conflit juridique pour concurrence déloyale opposant la même association au semencier privé Baumaux de Nancy ; cf. www.kokopelli.asso.fr/

³⁹ Voir à ce propos : *Quel avenir pour les semences de ferme ?* Actes du séminaire européen, 3 & 4 décembre 1999, Paris, CNDSF, CPE, 23 p.

agronomes, historiens engagés pour certains dans le collectif « Sciences citoyennes ») et des acteurs associatifs de la défense environnementale.

La lutte menée par ces premières associations contre les entreprises semencières et le GNIS a impulsé des stratégies de contournements et de mises en valeur de la solidarité ou de la valorisation de la biodiversité : les rencontres, depuis celles d'Auzeville, réunissent des paysans du monde entier. Ces rencontres reproduites ailleurs, notamment dans des fermes lors des bourses d'échanges de semences paysannes, permettent de visualiser le caractère collectif, participatif et souvent convivial qui anime ses acteurs.

Ce cas des semences, pour caractéristique qu'il soit, est un exemple parmi d'autres. En Effet, il existe d'autres démarches collectives et solidaires comme par celle initiée par des éleveurs de l'Ouest de la France à l'initiative de la coopérative BIOLAIT (créée en 1994). Selon les mêmes principes énoncés plus haut, en 2002, au cours d'une forte crise qui fait baisser le prix du lait, une innovation collective est décidée en Assemblée Générale. Plutôt que de se désolidariser des petits producteurs isolés qui ne sont plus collectés par BIOLAIT, il est décidé selon le principe de mutualisation, que ces producteurs qui seront collectés par des opérateurs en conventionnels percevront par le système coopérant de BIOLAIT, en tant qu'adhérents, la différence de leur prix de vente avec celui du prix agrobiologique⁴⁰,

L'innovation à la fois sociale et technique repose donc sur l'articulation entre savoir-faire, organisation collective solidaire et résistance à des institutions dominantes. Dans le cas des semences, des paysans parviennent à transformer une pratique en grande partie individuelle mise à mal par des lois contraignantes et de puissantes entreprises privées (Limagrain, Monsanto, Novartis, etc.) en une démarche collective pour la défense de leurs valeurs et intérêts communs. Ainsi, les propriétés sollicitées sont celles de la recherche d'autonomie, les démarches économes et localistes qui sont défendues par des stratégies collectives, festives (interventions musicales, théâtrales, etc.), solidaires et non corporatistes.

On peut retrouver d'ailleurs les mêmes types d'actions et d'organisations (voire de participants, du point de vue de ses meneurs et de ses militants) dans d'autres mouvements comme à la Confédération paysanne ou parmi les Faucheurs Volontaires d'OGM. La dimension politique participe de l'innovation. C'est parce qu'il faut s'opposer à des forces organisées et puissantes que les stratégies mises en place doivent innover pour contourner et dépasser les limites, contraintes ou autres attaques fomentées aux marges des milieux agricoles, économiques et réglementaires. Ces innovations puisent dans les ressources sociales et culturelles disponibles et valorisées dans ce milieu. Les intérêts économiques voire scientifiques (semences hybrides, OGM) se confrontent à ces approches collectives et participatives où les ressources sociales festives, de gratuité, de solidarités, de biodiversité ou de non-violence (y compris pour les Faucheurs volontaires) servent d'armes efficaces. Les principes premiers de l'agriculture biologique viennent parfaitement s'adapter à ces situations concrètes de résistances nourries aussi par l'appui d'autres expériences pratiques de luttes sociales⁴¹.

Se croisent ainsi et se soutiennent par le prêt de matériel, l'échange de nourriture, la mise en lien de réseaux, un ensemble d'acteurs du monde associatif et politique engagé dans des combats syndicaux, ou pour la défense des droits des « sans » (papiers, logements, emplois...), ou pour la défense des questions environnementales, etc.

À Versailles par exemple, à la mi-novembre 2009, à l'occasion d'un énième procès de Faucheurs volontaires, les repas d'environ 200 personnes étaient assurés par le réseau Biocoop, les locaux prêtés par le réseau de défense des sans-papiers. Dans ce lieu où se rencontrèrent pendant trois jours des militants paysans, on a pu croiser des syndicalistes CGT de l'usine Continental (« les contis » comme ils s'appellent), de la Confédération paysanne, des militants « sans-papiers », de Greenpeace, comme des intellectuels et autres « lanceurs d'alerte »⁴² tels que Serge Latouche ou Christian Vélot venu faire une conférence. Ailleurs, lors d'un fauchage en Tarn et Garonne, José Bové, Olivier Besancenot, Noël Mamère, étaient côte à côte pour se rendre dans le champ à faucher. De même, plus tôt, en 2000, le procès des « démonteurs du Mc Donald's » faisait croiser à Millau des personnalités comme Pierre Bourdieu, Robert Guédiguian, le groupe de rock Noir Désir, etc. Ailleurs

⁴⁰ À consulter sur les prémisses de BIOLAIT : Michel Ragot, *Conversion à l'agriculture biologique. Le cas de la production laitière*, Dijon, Educagri éditions, 2001.

⁴¹ Le monde paysan témoigne tout au long de son histoire de capacités de révolte. Voir, entre autres, Éric Wolf, *Les guerres paysannes du XX^e siècle*, Paris, Maspero, 1974.

⁴² Expression qui désigne une personne ou un groupe qui dévoile publiquement, souvent contre sa hiérarchie ou l'ordre établi, des éléments de risques jugés imminents pour la société. Voir sur ce sujet : Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, éd. EHESS, 1999.

encore, pour une rencontre autour des Faucheurs volontaires, on pouvait voir rassemblés autour de la cinéaste Agnès Varda, José Bové et le musicien Bernard Lubat (d'Uzeste Jazz festival).

La rencontre de ces personnes repose sur des convergences sociales et politiques. Les objectifs communs viennent nourrir une dynamique collective où valeurs et principes pouvant apparaître théoriquement éloignés sont réunis par l'unicité que représente un certain « ennemi stratégique » : un système capitaliste défendu par les membres qui trouvent intérêt à le faire perdurer.

Transversalité et convergence des luttes

Ces exemples indiquent que l'innovation technique ou sociale d'une portée plus générale, extra agricole et transversale, émane de la convergence établie entre le champ agrobiologique et certains groupes ou espaces sociaux extérieurs parvenant à une convergence d'intérêts. C'est généralement grâce à cette convergence d'intérêts extérieurs aux logiques économiques dominantes que des partenariats innovants se forment à la jonction de l'espace agrobiologique.

Ces innovations partenariales ne reposent donc pas sur une recherche d'accumulation du capital économique. Au contraire, cet ensemble d'innovations confirme, depuis les démarches pionnières de l'agriculture biologique, la rupture avec la recherche d'intérêt guidant la plupart des actions socioéconomiques. L'accumulation économique, généralement comprise comme étant la première motivation de la société moderne (selon le mot d'ordre « enrichissez-vous »), est transmuée ici en moyen. L'argent sert à rémunérer le travail agricole, il est une valeur d'échange et son accumulation n'est pas un objectif (sauf comme moyen transitoire, par exemple avec le cas de Terre de liens, qui lance des appels à souscriptions pour acheter des terres agricoles).

Mais le milieu agrobiologique, avec ses soutiens et réseaux, ne se retrouve pas uni face à l'ensemble des enjeux de transformation qu'il rencontre. Les processus d'institutionnalisation réglementaire et marchande, bien qu'ils puissent être perçus comme une marque de reconnaissance de sa particularité socioéconomique et agrotechnique, attestent d'un affaiblissement de sa force de contestation suivi, dans un second temps, d'un amenuisement de sa force de proposition (Leroux, 2011). Pour rendre plus visible et « démocratiser » son mode de production et ses produits, le milieu professionnel agrobiologique a en effet accepté de réduire son niveau d'exigence et progressivement laissé la possibilité à d'autres opérateurs de définir ses normes et pratiques. Ce processus a surtout pour effet d'affaiblir la possibilité pour ce milieu de définir ses intérêts et enjeux par lui-même au profit d'un ensemble d'acteurs (marchés économiques, milieux politico-administratifs et technico-scientifiques) aux intérêts plutôt convergents mais souvent opposés à ceux des principes initiaux de l'agrobiologie (localisme, approche autonome, diversité biologique et sobriété économique, anti-productivisme, etc.).

Ainsi, le marché économique (affublé d'une « croissance à deux chiffres ») est florissant, il permet aux firmes agroalimentaires d'engendrer des profits toujours renouvelés, surtout ces dernières années⁴³. Car depuis les années 1990 les consommateurs rencontrent ces produits sur des étales de la grande distribution et offrent ainsi une « légitimité à la bio » (Sylvander, 2000 : 195). Ces étales reposent sur les logiques agroalimentaires dominantes favorisant les circuits longs, la concentration, l'affaiblissement des petits producteurs locaux au profit d'importations, la spécialisation comme la standardisation des modes de consommation (Jacquiau, 2000), mais encore la surconsommation alimentaire et donc la multiplication des déchets. À plus de 70% les consommations alimentaires se réalisent au sein de la grande distribution⁴⁴ ; or persuadés de préserver l'environnement et leur santé, les consommateurs achètent en conséquence de plus en plus ces produits labellisés « AB » aux marques de supermarchés. Enfin, dans ce contexte de crises économiques à répétition qui seraient censées remettre en cause les stratégies économiques conduites depuis des années, cette situation semble satisfaire également une majorité d'élus politiques et de représentants professionnels qui cherchent à se maintenir à leur poste en « verdissant » un système toujours plus productiviste et soumis aux logiques technico-économiques.

En définitive, tout indique que l'approche transversale de l'agriculture biologique, proposant un mode de production agro écologique mais aussi des produits alimentaires sains, une relocalisation des systèmes de production/transformation/distribution, la mise en place d'une économie sociale et solidaire ou encore une série d'innovations socioéconomiques, n'est pas prise en compte dans son unité. Au détriment d'une modification franche de l'économie agricole, celle-ci se réforme à la marge en utilisant l'image presque « magique » et salubre que ces « marchandises » « issues de l'agriculture biologique » produisent sur les différents protagonistes pour leurs intérêts respectifs et restrictifs.

⁴³ Cf. www.agencebio.org/ [Consulté en ligne le 1/3/2012].

⁴⁴ Source Insee de 2006 [Consulté en ligne le 1/3/2012] : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1165/

Pour conclure provisoirement, la proposition de l'agriculture biologique, en opposition aux logiques industrielles et capitalistes, appelle elle aussi à l'accumulation, mais à celles des biens spécifiques liés à ce mode de production indissocié d'un certain mode de vie. Ces biens répondent à une logique systémique de protection et de valorisation de la diversité biologique sur le long terme comme des acteurs qui y contribuent ; de la recherche d'innovations et d'échanges d'alternatives socioéconomiques et techniques ; de la valorisation de biens immatériels enrichissant l'autonomie comme les solidarités locales et internationales, etc. De ce fait, avec l'approche transversale, les fondateurs et les pionniers de l'agrobiologie devançant, d'une certaine manière, les approches multidisciplinaires apparues à la fin du 20^e siècle (Fabiani & Jacques Theys, 1987) pour évaluer les risques environnementaux, notamment en invitant comme Albert Howard il y a plus d'un siècle, paysans et chercheurs à un travail en commun.

On rejoint ainsi l'analyse de Robert Boyer qui considère que « les innovations qui font époque jouent un rôle de révélateur de forces et de faiblesse des recherches économiques contemporaines. Elles mettent en péril l'hypothèse d'un monde stationnaire gouverné par la rationalité des comportements et des croyances, mais simultanément elles ouvrent sur de nouvelles hypothèses et théorisations » (Boyer, 2001 : 1104).

Bibliographie

- Allaire G., Dupeuple T., (2003). « De la multifonctionnalité de l'activité agricole à la multiévaluation de la production agricole. Vers l'émergence d'un nouveau système de compétences » *in*: *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques*, Dijon, Educagri éditions, p. 195-225.
- Austin J. L., (2002). *Quand dire, c'est faire. How to do things with words*, Paris, Seuil.
- Besson Y., (2007). *Histoire de l'agriculture biologique, une introduction aux fondateurs, Sir Albert Howard, Rudolf Steiner, le couple Müller et Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka*, Thèse UTT, Troyes.
- Besson Y., (2009). « Une histoire d'exigences : philosophie et agrobiologie. L'actualité de la pensée des fondateurs de l'agriculture biologique pour son développement contemporain », *Innovations agronomiques*, n° 4, p. 329-362.
- Bertrand J., Gamri S., Montellier S., (2009). *L'agriculture biologique peut-elle être une réponse adaptée aux enjeux territoriaux et environnementaux de la qualité de l'eau ? Les termes du débat national et les jeux d'acteurs autour des captages de La Rochelle*, ENSESAD, ENGREF, 95 p.
- Boltanski L., Chiapello E., (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- Bonneuil C., Denis G., Mayaud J.-L. (dir.), (2008). *Sciences, chercheurs et agriculture. Pour une histoire de la recherche agronomique*, Versailles, Éditions Quae.
- Boyer R., (2001). « L'économiste face aux innovations qui font époque. Les relations entre histoire et théorie. », *Revue économique*, vol. 52, n° 5, p. 1065-1115.
- Bruneau I., (2010). « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants à partir d'une enquête sur la Confédération paysanne », *in* : Bertrand Hervieu, Nona Mayer, Pierre Muller, François Purseigle, Jacques Rémy (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Les presses de SciencesPo.
- Chateauraynaud F., Torny D., (1999). *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, éd. EHESS.
- Clastres P., (1974). *La société contre l'Etat*, Paris, Minit.
- Delmond F., (2003). *Semences potagères de culture bio-dynamique pour jardiniers & maraîchers*, Demeter, Saint Martin d'Arce.
- Fabiani J.-L., Theys J. (coord.), (1987). *La société vulnérable. Évaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'ENS.
- Gonzalez de Molina M., Sevilla Gloria E., Casado G., (2008). *In* Pérez-Vitoria S., Sevilla Guzman E. (dir.), *Petit précis d'agroécologie. Nourriture, autonomie, paysannerie*, Malakoff, La ligne d'horizon.
- Groupe Polanyi, (2008). *La multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre marché et identité*, Paris, Édition Quae.
- Guattari F., (1972). *Psychanalyse et transversalité : essai d'analyse institutionnelle*, Paris, La découverte.
- Guide des semences et plants biologiques et biodynamiques*, (édition 2003-2004), Alternat Presse, Mansonville.
- Hazan E., (2006). *LQR. La propagande au quotidien*, Paris, Editions Raisons d'agir.
- Jacquiau C., (2000). *Les coulisses de la grande distribution*, Paris, Albin Michel.
- Lagrange R.-M., (1990). « Les gauches paysannes », *in* : Pierre Coulomb et al., *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, p. 355-369.
- Le Goff L., (2006). *Manger Bio, c'est pas du luxe*, Mens, Terre vivante.
- Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, (1993). Montréal, Dicorobert.
- Leroux B., (2009). « Stratégies, innovations et propriétés spécifiques des agriculteurs biologiques. Éléments d'analyse sociologique du champ professionnel agrobiologique », *Innovations agronomiques*, n°4, p. 389-399.

- Leroux B., (2011). *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, 408 p.
- Lévi-Strauss C., (1962). *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss C., (1983). *Le regard éloigné*, Paris, Plon, (chap. VII : « Structuralisme et écologie », p. 143-166).
- Mauss M., (2006). *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.
- Mayaud J.L., (1999). *La petite exploitation rurale triomphante. France XIXème siècle*, Paris, Belin.
- Mercier F., (2008). *Voyage autour des blés paysans*, Brens, Réseau Semences Paysannes.
- Piriou S., (2002). *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique*, Thèse de doctorat de l'ENSAR, Rennes 2.
- Polanyi K., (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Quel avenir pour les semences de ferme ?*, (2000). Actes du séminaire européen, 3 & 4 décembre 1999, Paris, CNDSF, CPE.
- Ragot M., (2001). *Conversion à l'agriculture biologique. Le cas de la production laitière*, Dijon, Educagri éditions.
- Sahlins M., (1972). *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard.
- Steiner R., (1984). *Agriculture. Fondements spirituels de la méthode Bio-dynamique*, Genève, Éditions Anthroposophiques Romandes.
- Sylvander B., (2000). « Les tendances de la consommation de produits biologiques en France et en Europe : conséquences sur les perspectives d'évolution du secteur », in Allard G., David C., Henning J., *L'agriculture biologique face à son développement, les enjeux futurs*, Lyon, INRA, p. 193-212.
- Taupier-Letage B., (2009). *Etude Méthodes Globales d'Analyses de la Qualité*, ITAB, 43 p.
- Viel J. M., (1979). *L'agriculture biologique en France*, Thèse de 3^{ème} cycle, IEDES, Paris.
- Weber M., (2000). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- Wolf É., (1974). *Les guerres paysannes du XX^e siècle*, Paris, Maspero.

Il n'y a pas de présentation orale disponible pour cet article. Merci de vous adresser à l'auteur en cas de besoin.

Agricultures alternatives : le bio entre logiques économiques et démarches de qualité.

Ogün SINER, CNRS.

Résumé et texte non disponibles au moment de l'impression

Agricultures alternatives: le "bio" entre logiques économiques et démarches de qualité

PATERMED
UMR 7533 LADYSS
Alia Gana
Ogün Siner
Michel Streith



Projet Patermed

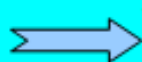
- Patrimoine et territoire méditerranéen
 - Transdisciplinaires: Sociologie, géographie, géobotanique, anthropologie.
 - Plusieurs terrains d'études.
 - Différentes méthodologies: Entretien, observation, relevé botanique, statistique.
- Objectif: Saisir en quoi les pratiques agricoles participent au maintien de la biodiversité et des paysages dans les territoires de la vigne et de l'olivier.

Contexte local

- Il y a actuellement plus de conversions que de viticulteurs biologiques. Région propice au développement de l'agriculture biologique.
 - Les terroirs sont généralement peu hostiles au bio si les cépages sont adaptés : Peu de Mildiou, peu d'oïdium, malgré tout un peu de vers de la grappe.
 - Les outsiders qui sont généralement plus sensibles au biologique (connaissance plus grande de la demande, peu de proximité vis à vis des produits chimiques ...) ont des facilités à acheter des terres dans une région viticole en crise ou l'arrachage est fréquent.
 - La zone est propice aux démarches de qualité qui se distinguent de l'approche traditionnelle. Tous les producteurs (bios ou conventionnels) tendent à réduire leurs rendements. Les appellations locales ont des exigences en terme de rendements faible.
 - Il y a un effet d'entraînement, beaucoup de réussites de bios inspirent leurs voisins et amis.

Contexte local (2)

- La concurrence en terme de goût et de réputation des coopératives et quelques caves privées est faible (surtout en dehors de la région). Le vin de table (marché historique de la région) est en perte de vitesse, et peu de caves sont identifiées par la demande comme emblématique de la région. Parallèlement le vin est un produit sur lequel les prix élevés ont une signification positive.
- Une implantation sur les marchés étrangers des vins du sud de la France (réseaux interprofessionnels) et des vins biologiques est plutôt bonne.
- Le positionnement des parcelles petites et éparpillées au milieu de la garrigue, des oliviers ... contribue à l'image champêtre et au tourisme y compris viticole.



Viabilité économique, sociale et agronomique de l'agriculture biologique dans la zone étudiée

Profils et trajectoires

- Trajets non linéaires: Ruptures dans le parcours familial
 - Saut générationnel
 - Familles non issues du milieu agricole
 - Eloignement du monde du vin puis retour
- Une installation préconçue
 - Installation en cave privée immédiatement
 - Les produits chimiques sont supprimés dès le départ

➡ L'installation répond à la figure prédéfinie du vigneron et de son travail.

Organisation du travail

- Travail familial et quelques salariés.
 - La répartition des tâches est sexuée.
 - Le chef d'exploitation: Travail de la terre, vinification et une grande partie de la commercialisation.
 - Les autres hommes (père, fils ...): Travail de la terre et mécanisation. Les quelques cas de polycultures.
 - Les différentes femmes de l'exploitation: Administratif, les travaux les moins visibles de l'exploitation (palissage, taille des cep) et activités de diversification.
 - Quelques salariés, saisonniers et temps plein
 - Post formation aux tailles, sélection des grappes ...

➡ On constate comme dans d'autres expériences agricoles, les hommes reprennent les tâches symboliquement fortes, visibles et valorisantes.

Circuits de commercialisation

- Beaucoup de circuits courts utilisés (un intermédiaire maximum) mais assez peu territorialisés.
 - Peu de consommation locale: Consommation traditionnelle et de vin de table. Tarifs sont inappropriés
 - Labellisation essentiellement utile pour les consommateurs qui ne connaissent pas les pratiques agricoles. Le label remplace alors le discours.
- Bonne implantation sur les marchés étrangers des vins locaux et des vins biologiques.

Les acheteurs ont exprimé des craintes lors du passage en biologique.

Savoirs et référentiels

- Essentiellement des diplômes viticulture oenologie: deux en formation initiale les autres en formation continue et BPREA
- Beaucoup de retours sur les savoirs et savoirs faire traditionnels. Un retour deux générations en arrière est souvent effectué.
- Lectures et rencontres agriculteurs plus que formations. Oenologues utilisés pour les analyses.
- Chez quatre agriculteurs, on retrouve un historique de maladies et un rapport privilégié à l'homéopathie.
- Tendance généralisée à la biodynamie, notamment par l'utilisation du calendrier lunaire.

Pratiques agricoles

- Travail sur les cépages locaux:
 - Volonté de typicité et de territorialisation des vins, des terroirs et des terrains.
 - Des cépages améliorateurs pour répondre aux appellations
- Traitements limités :
 - Cuivre: usage en deça des normes bio
 - Souffre
 - Labours et intercep

Représentations du métier

- En entrant par l'oenologie ou la viticulture, les individus rencontrés ont souhaité intégrer tout le processus de production.
 - Ils s'identifient ainsi à la figure mythique du vigneron en harmonie avec sa vigne et son vin.
- La communication est davantage effectuée sur la typicité et l'authenticité que sur l'AB.
 - Les concours bio ne sont pas les principaux, et les plaquettes, étiquettes ... font peu mention du bio en dehors d'un producteur.
- La communication par le goût a travers deux démarches différentes
 - Pour les viticulteurs qui connaissent la coopérative par leurs parents, la qualité du vin découle essentiellement de la qualité

Premières conclusions

- **Eléments qui justifient le passage à la viticulture biologique:**
 - **Economiquement:** La possibilité d'accéder à des marchés, de s'y distinguer, de justifier des prix plus élevés.
 - **Agronomiquement:** La possibilité d'avoir des rendements suffisants et une régularité correcte des récoltes
 - **Socialement:** En terme d'identité les vignerons rencontrés cherchent essentiellement à correspondre à l'image mythique et valorisante du vigneron vivant en harmonie avec ses vignes et son vin dans un cadre préservé.

Logiques de fonctionnement des exploitations en agriculture biologique. Entre diversité des situations et convergence des trajectoires vers la durabilité ?

Jean-Luc FAVREAU, Mohamed GAFSI, Bernard MONDY, UMR Dynamiques Rurales, Ecole Nationale de Formation Agronomique, jean-luc.favreau@educagri.fr

Résumé

Depuis une dizaine d'années, le développement de l'agriculture biologique s'accompagne de changements notables dans les structures des exploitations agricoles, les approches techniques, les profils des agriculteurs, etc. Différents travaux scientifiques ont mis en évidence les diverses logiques de développement de ce secteur et les façons dont le fonctionnement des exploitations agricoles s'inscrit dans celles-ci. Cette communication vise à montrer, dans un premier temps, le lien existant entre les logiques de fonctionnement globales des exploitations agricoles et les formes de durabilité qui les caractérisent, et dans un second temps les processus d'évolution des exploitations vers plus de durabilité. Les travaux présentés ici portent sur un échantillon de 60 exploitations de la région Midi-Pyrénées orientées vers les grandes cultures et l'élevage. Les premiers résultats mettent en évidence la diversité des situations et des trajectoires. Mais une tendance concernant une bonne partie des exploitations semble se dessiner autour de la recherche d'une durabilité globale la plus équilibrée possible, grâce notamment à une meilleure prise en compte des principes agro-écologiques, à une diversification modérée, à des objectifs d'autosuffisance, de maîtrise des charges, de gain de valeur ajoutée par la transformation et la vente directe. L'analyse des trajectoires montre un rôle important des apprentissages individuels et collectifs, en mobilisant savoirs généraux théoriques et savoirs pratiques construits en fonction des spécificités de chaque exploitation.

Mots clés : exploitations en agriculture biologique, logique de fonctionnement, durabilité, trajectoires, processus de changement

Abstract

With its tremendous growth in recent years, organic farming sector is crossed by different development models, which influence the farm's logic of functioning. Different forms of sustainability are associated with three major logics identified. However, these logics are not unchangeable; the process of looking for better sustainability leads farmers to make changes while remaining within the same logic or switching logic of functioning.

Key words: Organic farm, sustainability, logic of functioning, trajectory, change process

Code JEL: Q12, L21, M10

1. INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, l'agriculture biologique (AB) a pris un nouvel essor en France et plus généralement en Europe, après une longue période de stagnation. Tous les indicateurs globaux sont dans le vert : consommation, production, évolution des producteurs et surfaces converties, etc. Ainsi de nouveaux enjeux apparaissent ; les industries agro-alimentaires et la distribution s'intéressent à ce nouveau venu, la recherche se penche sur son sort, l'appareil d'encadrement agricole se met au diapason, les pouvoirs publics apportent leur soutien aux producteurs. L'agriculture biologique est mieux connue, mieux comprise et mieux considérée. Elle est même présentée comme un modèle d'agriculture durable, dont le soutien est justifié autant pour son propre développement que pour transférer des connaissances à l'agriculture conventionnelle (Plan Riquois, programmes de recherche de l'INRA).

Mais l'AB n'est pas homogène. Si les principes de l'AB sont très proches de ceux de l'agriculture durable, l'examen attentif des réalités des exploitations agricoles et des filières montre que différents modèles de développement co-existent, comme en témoigne le débat sur la conventionnalisation de l'AB dans le milieu scientifique (Kratochvil et Leitner, 2005, Darnhofer et al, 2009) et chez les acteurs historiques de la Bio (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Le règlement européen laissant la place à des façons de faire très diverses. Une première grille de lecture avait été présentée (Bellon, Sylvander, Benoit, 2006) en croisant le degré de mise en oeuvre des principes de l'AB avec le mode de gouvernance (mode de commercialisation, autonomie, organisation individuelle ou collective), faisant apparaître ainsi 4 modèles de développement. La diversité des modèles (Lamine et Bellon, 2009) s'organise autour d'une opposition entre, d'une part, un

paradigme de substitution des intrants conventionnels par des intrants organiques, et d'autre part un paradigme de reconception globale en un système agro-écologique.

Nous proposons d'utiliser la notion de durabilité pour questionner ces modes de développement. Beaucoup de travaux de recherche se centrent sur les aspects agronomiques et environnementaux, avec une approche évaluative (grilles d'indicateurs de la durabilité), sans poser pleinement la question des modes de développement au sein de l'AB. L'intérêt d'une réflexion en terme de durabilité globale intégrant les trois dimensions classiques (agro-écologique, économique et socio-territoriale) est de nous obliger à comprendre par quels arbitrages et quelles combinaisons les agriculteurs en AB articulent des objectifs et des pratiques parfois contradictoires.

Plusieurs questions se posent alors : Quelle est la durabilité de ces différents modes de développement de l'AB ou autrement dit des logiques de fonctionnement (à l'échelle de l'exploitation) ? Comment la durabilité des exploitations évolue dans le temps ? Quels sont les facteurs de cette durabilité et de son évolution ?

Nos travaux tentent d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions, en se concentrant sur le niveau de l'exploitation agricole, et sur la région Midi-Pyrénées.

Afin de structurer notre réflexion, nous avons fait l'hypothèse que les logiques de fonctionnement des exploitations induisent certaines formes de durabilité et constituent des cadres contraignant et orientant les processus d'évolution de la durabilité.

Schématiquement, la durabilité évoluerait de deux façons : par une amélioration des performances dans le cadre d'une même logique de fonctionnement, et par des changements dans les logiques de fonctionnement.

Après avoir présenté le cadre d'analyse théorique, puis la méthodologie et le terrain d'étude, nous questionnerons les deux couples énoncés plus haut – logiques de fonctionnement et durabilité, logiques de fonctionnement et processus de changement – avant d'apporter quelques éléments de discussion et de conclusion.

2. PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE

Notre démarche comporte deux grandes étapes : d'une part mettre en évidence les liens éventuels entre logiques de fonctionnement et formes de durabilité, et d'autre part interroger la relation entre les logiques de fonctionnement et les processus de changement. Ces étapes de la réflexion correspondent aussi à différentes façons d'envisager la notion de durabilité.

2.1. Logiques de fonctionnement et formes de durabilité

Afin de caractériser les logiques de fonctionnement, nous nous sommes appuyés sur les travaux réalisés principalement par les chercheurs du SAD et quelques autres chercheurs autour de l'analyse systémique de l'exploitation agricole. Nous partons de l'interprétation que Landais donne du système de production, assez proche de la notion de système de pratiques : « assemblage de pratiques résultant de l'ensemble structuré des choix retenus par l'agriculteur pour répondre à ses finalités, en tenant compte des multiples contraintes liées à la fois à la structure du système et aux caractéristiques de son environnement » (Landais, Deffontaine, 1988, p 142). La notion de logique de fonctionnement met l'accent sur la cohérence de cette combinaison de pratiques, cohérence que l'on peut faire apparaître en mettant en évidence les interactions entre les différents éléments du système au regard des objectifs de l'agriculteur. Dans le cas de notre recherche, l'enjeu et la difficulté sont d'identifier des logiques globales dans des exploitations aux orientations technico-économiques différentes, en faisant ainsi l'hypothèse que ces logiques, ou au moins certaines d'entre elles, sont transversales.

2.2) Durabilité et changement

Bien que nous ayons fait le lien entre les logiques de fonctionnement et la durabilité, cette dernière a été abordée jusqu'ici en tant qu'état à un instant t, à partir d'indicateurs de performances. Si l'on suit la classification réalisée par Darnhofer et al (2010 a), cette approche relève de l'étude des « farming systems ». Ce premier niveau d'analyse gagne à être complété par une approche de la durabilité en tant que processus de changement, dans l'optique des recherches menées sur les « complex adaptive systems » (Darnhofer et al, 2010 a). L'introduction de la dimension temporelle permet de montrer dans et par quelles dynamiques évolue la durabilité des exploitations : quelle est l'évolution de la durabilité et par quels processus évolue-t-elle ? Ceci fait également écho à la notion de « functional integrity » utilisée par Thompson (1997) pour caractériser la durabilité. Ce point de vue s'inscrit dans le sillage des recherches faisant référence à l'« evolutionary theory », avec des travaux sur les « social ecological systems », la résilience, la flexibilité, l'adaptabilité, dans lesquels on ne s'attache pas seulement à regarder les performances techniques, économiques ou même sociales, mais où l'on met en évidence les propriétés du fonctionnement des systèmes (ou propriétés écosystémiques). Ces

approches mettent l'accent sur les façons dont les agriculteurs prennent en compte l'incertitude et les changements de l'environnement, en étant attentif aux évolutions dans un temps long. Une dimension du changement est toutefois peu explorée, celle qui tient davantage d'une dynamique interne à l'exploitation, c'est à dire d'une volonté d'exploration et d'innovation de l'agriculteur s'exprimant "indépendamment" d'une dynamique d'adaptation à l'environnement.

La notion de changement a été théorisée en sciences de gestion. Depuis les pionniers de l'école systémique de Palo Alto (G. Bateson et P. Watzlawick), la plupart des travaux de recherche distinguent deux formes principales de changement : un changement de type 1 qui serait reproducteur et évolutionnaire, et un changement du type 2, qui serait transformateur et révolutionnaire (Watzlawick et al., 1975 ; Grouard et Meston, 1995). Le premier est un changement continu et permanent qui s'opère d'une manière incrémentale (Bartoli et Hermel, 1986). Selon March (1981), l'organisation est en état perpétuel de changement et ces changements mineurs résultent des processus routiniers stables. Mais, toujours selon l'auteur, le fait que ces changements soient mineurs ne signifie pas qu'ils sont triviaux. En s'accumulant au fil du temps, les micro-changements peuvent finalement aboutir à des changements majeurs. Le changement type 2 est un changement de grande ampleur et épisodique, dit aussi changement majeur ou radical, qui consiste en une modification profonde qui touche les composantes principales de l'organisation (Brassard, 2003). Le changement de type 2 conduit donc l'organisation à des réorientations majeures, et de ce fait, il est appelé changement stratégique (Hafsi et Fabi, 1997). Bien que différents, ces deux types de changements peuvent co-exister, de manière complémentaire, dans une même organisation (Guilhon, 1998 ; Brassard, 2003). Cette distinction peut être rapprochée de celle faite par Moulin et al (Moulin et al. 2008), entre modifications progressives et transformations.

Si les logiques de fonctionnement se traduisent par des formes de durabilité qui leur sont spécifiques, on peut aussi supposer qu'elles induisent ou sont liées à des processus de changement et d'évolution de la durabilité de natures différentes. L'amélioration de la durabilité peut se faire par des gains d'efficacité dans une même logique de fonctionnement (changement de type reproducteur), et/ou par un changement partiel ou global de logique (changement de type transformateur). Un agriculteur peut privilégier une logique plutôt qu'une autre, mais aussi combiner les deux de façon synchronique ou diachronique – selon les événements et les phases du cycle de vie de son exploitation.

La dimension processuelle de la durabilité peut également être analysée à l'aide des réflexions de Michel Callon et Bruno Latour autour de la théorie de l'acteur réseau. Plus précisément, les réflexions de Bruno Latour dans Politiques de la nature (Latour, 1999) offrent un point de vue intéressant qui peut être transposé à la problématique de la durabilité de l'exploitation agricole. La durabilité peut ainsi être considérée comme un processus d'élargissement du collectif qui compose l'exploitation, collectif regroupant l'agriculteur ainsi que toutes les entités avec lesquelles il compose : tous les acteurs et actants, humains et non humains (consommateurs, acheteurs, fournisseurs, animaux domestiques, vers de terre, carabes, pucerons, etc). En faisant entrer de nouvelles entités dans le collectif, l'agriculteur doit en tenir compte et les ordonner, c'est à dire leur donner une place dans le fonctionnement du collectif qui peut ainsi être modifié et complexifié. Cette façon de voir met l'accent sur la dimension réflexive du pilotage de l'exploitation par l'agriculteur. Ainsi on pourrait presque dire que ne font partie du collectif que les entités dont l'agriculteur tient compte dans ses pratiques ; celles présentes physiquement sur l'exploitation mais dont l'agriculteur ne tient pas compte n'en font pas partie – par exemple des vers de terre peuvent tout à fait vivre dans les sols sans que l'agriculteur en tienne compte.

3. TERRAIN ET METHODOLOGIE

3.1. Une agriculture biologique régionale diversifiée

Ce travail de recherche a été réalisé dans le cadre du programme PSDR CITODAB⁴⁵ soutenu par la Région Midi-Pyrénées, et plus précisément dans le cadre d'une thèse de doctorat en sciences de gestion.

L'étude de terrain a porté sur une soixantaine d'exploitations en production de grandes cultures et/ou d'élevage de la région Midi-Pyrénées. L'échantillon a été constitué en essayant de respecter la répartition de la production en AB dans les départements et par productions. Les productions en maraîchage, arboriculture et viticulture seront analysées dans des travaux ultérieurs.

⁴⁵ Contribution des Innovations Techniques et Organisationnelles à la Durabilité de l'Agriculture Biologique

Les agriculteurs ont été contactés pour la moitié d'entre eux en laissant jouer le hasard, et pour l'autre moitié sur recommandation des groupes professionnels départementaux. Un entretien semi directif d'environ deux heures a été réalisé auprès de chaque agriculteur.

La région Midi-Pyrénées est une des régions pionnières dans le domaine de l'AB, avec l'installation dans les années 70 et 80 de nombreux néo-ruraux revendiquant une agriculture écologique. Le développement des surfaces et du nombre de producteurs s'est accéléré à la fin des années 90 avec les incitations financières à la conversion. En 2009, les 8 départements réunis comptaient 77 400 ha en AB (3.3 % de la SAU totale) dont le cinquième en conversion, et 1600 agriculteurs. Les productions les plus représentées sont les grandes cultures (essentiellement céréales et oléagineux), l'élevage de bovins viande, la viticulture, et à un moindre degré les ovins viande, la production laitière bovine et ovine, le maraîchage.⁴⁶

Seule la filière des grandes cultures s'est structurée assez tôt ; en l'occurrence autour d'une coopérative de collecte et de commercialisation spécifique aux cultures en AB (puis plus tard d'approvisionnement en intrants), à un échelon à l'origine départemental et aujourd'hui inter-régional. Celle-ci n'est plus le seul acteur de la filière, puisque d'autres coopératives et des entreprises privées interviennent également, mais elle garde une place prédominante dans la région.

Les autres filières n'ont jamais connu une organisation similaire à celle des grandes cultures, malgré l'installation de quelques grossistes, en fruits et légumes notamment. Jusqu'à la fin des années 90, la grande majorité des producteurs pratiquaient la vente en circuits courts – après transformation pour certains produits, comme le lait. Depuis une dizaine d'années, la demande des consommateurs augmentant, les entreprises d'aval de l'agroalimentaire fournissent peu à peu des débouchés aux producteurs (grossistes et bouchers-détaillants pour la viande, laiteries), ce qui permet de relancer la production ou au moins de conforter le revenu des producteurs. Mais certains éleveurs de bovins et ovins commercialisent encore une partie importante de leurs animaux (brouards et réformes) dans les circuits conventionnels, faute de débouchés en AB.

L'agriculture biologique de Midi-Pyrénées est ainsi porteuse d'une diversité de situations et de caractéristiques : diversité du profil sociologique des agriculteurs et de leur ancienneté dans l'AB, diversité des productions, des conditions pédo-climatiques et donc des modes d'organisation spatiale des exploitations, diversité d'organisation des filières et des modes d'organisation et d'encadrement des producteurs. On peut faire l'hypothèse que cette pluralité de situations et de caractéristiques va dans le sens d'une différenciation des logiques de fonctionnement des exploitations.

3.2. Méthodologie

Pour construire une typologie des logiques de fonctionnement des exploitations de l'échantillon, nous nous sommes inspirés des réflexions et de la méthode élaborée par Nathalie Girard (2006) sur la façon de catégoriser les pratiques d'agriculteurs⁴⁷. Nous faisons le même pari de pouvoir catégoriser des logiques de fonctionnement, en dépassant donc le stade de la monographie. Le principe est de formaliser et croiser des attributs, ou « critères de diversité » pour dégager des types. Chaque critère de diversité est exprimé par une position entre deux pôles représentant des logiques opposées.

Plusieurs critères ont été pris en compte :

- Le mode de commercialisation : circuits courts / vente en gros aux coopératives et privés
- L'intensification en intrants : pas ou peu d'intrants, recherche d'une productivité moyenne globale / intensification en intrants (engrais, irrigation), recherche d'une forte productivité à l'ha pour chaque culture.
- L'autonomie (en ressources alimentaires, engrais, amendements, semences) : achat / production sur l'exploitation.
- La modernisation de l'outil de production : outil ancien (bâtiments, installations et matériel), renouvellement lent / outil de production moderne, renouvellement rapide.
- La diversité des productions.
- La complexification des processus (exemple : rotations courtes / rotations complexes)

⁴⁶ Données de l'Agence bio (<http://www.agencebio.org/pageEdito.asp?IDPAGE=174&n2=160>)

⁴⁷ Bien que notre démarche n'ait pas du tout le même cadre que la sienne : notre terrain d'étude est très vaste géographiquement, nous essayons de caractériser des logiques de fonctionnement globales plutôt que des pratiques plus circonscrites ou sectorielles, et surtout notre projet de mettre en place un dispositif associant chercheurs, agriculteurs et acteurs du développement pour construire la typologie n'a pas pu se réaliser.

A ces critères caractérisant des logiques, nous avons ajouté une donnée structurelle, la dimension des exploitations, parce que nous nous sommes aperçus qu'elle est un facteur important dans l'orientation des logiques de fonctionnement.

Chaque type se caractérise par une combinaison particulière entre les différents critères ; combinaison dont il s'agit de faire ressortir la cohérence en mettant en évidence les liens de causalité et les interactions entre les différents éléments du système afin d'appréhender la logique globale. Les types ainsi formés correspondent davantage à des idéaux-types reflétant les points essentiels d'une logique qu'à des classes au sens strict. L'exercice typologique n'est cependant pas toujours facile, notamment parce que les exploitations peuvent combiner plusieurs logiques pour une même production (par exemple intensification écologique et en intrants, ou extensification en intrants et intensification en capital), parce que toutes les productions présentes sur une même exploitation ne sont pas toujours conduites selon la même logique, ou encore parce que toutes les parcelles ne sont pas gérées de la même manière (rotations et itinéraires techniques différents entre parcelles irriguées et non irriguées).

En ce qui concerne la durabilité, nous avons élaboré une grille d'indicateurs en tenant compte des spécificités de l'AB, pour pouvoir apprécier l'état de durabilité des exploitations en AB (Gafsi et Favreau, 2010). L'objectif fixé est de pouvoir comparer les exploitations en AB entre elles, et non avec les exploitations en conventionnel. Pour cela nous avons pris en compte les grands principes de l'AB définis dans les principaux textes (règlement européen, chartes de l'IFOAM⁴⁸ et de la FNAB⁴⁹), ainsi que les travaux de recherche européens sur la question et les principaux systèmes d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles. Les principaux changements par rapport aux systèmes d'évaluation classiques (IDEA, RAD, MASC, FADEAR, etc) résident dans les aspects agronomiques (essentiellement par une plus grande importance accordée à la gestion de la matière organique et à la place des légumineuses dans les rotations). Les indicateurs économiques sont calqués sur la méthode IDEA. En tout, 45 indicateurs sont intégrés au sein de différentes thématiques représentées dans la figure 1. La limitation du nombre d'indicateurs répond à des objectifs de rapidité de collecte de données et de facilité d'utilisation du système d'évaluation.

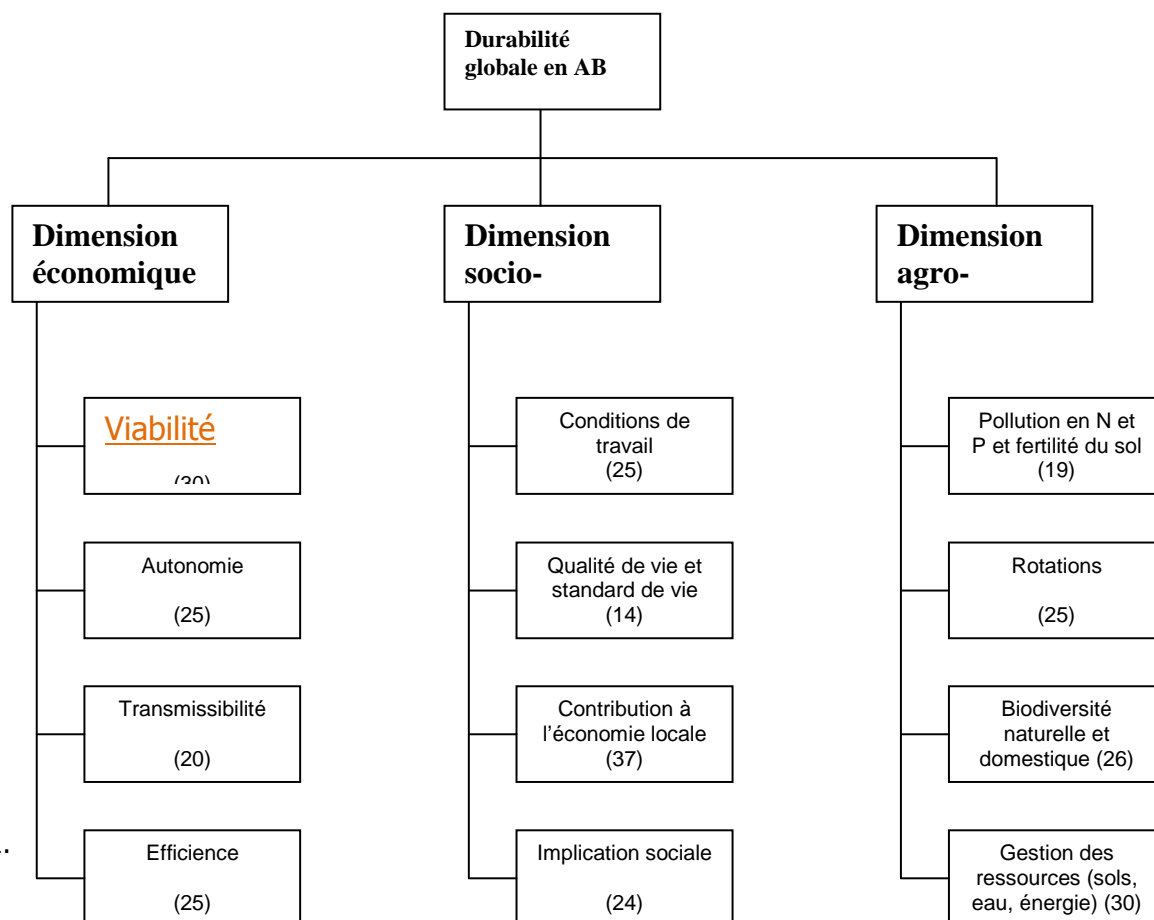


Figure 1. Grille

d'évaluation de la durabilité en agriculture biologique. Arborescence générale.

⁴⁸ International Federation of Agriculture Organic Movements

⁴⁹ Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

Enfin, pour notre étude des processus de changement, nous avons réalisé des enquêtes plus approfondies chez une dizaine d'agriculteurs afin d'analyser leurs trajectoires, c'est à dire de reconstituer les continuités et les ruptures dans leurs pratiques et leurs objectifs. Une attention a été portée aux types de savoirs et d'apprentissages mobilisés dans le cadre de ces changements.

4. RESULTATS

4.1. Des formes de durabilité liées aux logiques de fonctionnement

4.1.1. Typologie des logiques de fonctionnement

Pour structurer la construction de la typologie, nous avons fait le choix de passer par une première étape consistant à retenir deux critères :

- un critère de structure : la dimension des exploitations (exprimée en ha de SAU par UTH pour les grandes cultures et en nombre d'UGB/UTH pour l'élevage),
- un critère de fonctionnement : l'importance de la vente en circuits courts dans le chiffre d'affaire.

Nous faisons l'hypothèse qu'ils sont dans beaucoup de cas des éléments clés dans l'orientation des logiques globales de fonctionnement et des résultats de durabilité. A partir de cette première répartition des exploitations selon deux axes, nous avons prolongé l'analyse en incluant les autres aspects des logiques de fonctionnement (intensification, modernisation, autonomie, simplification, diversification), ce qui, bien sûr, nous a conduit à faire évoluer la répartition initiale des exploitations. En effet, la dimension semble bien corrélée avec certains aspects des logiques de fonctionnement (la modernisation des équipements, la simplification ou complexification des processus, l'autonomie en intrants), mais moins avec d'autres (l'intensification). L'effet des critères que sont la dimension et le mode de commercialisation se retrouve tout de même assez clairement dans les logiques identifiées (voir figure n° 2).

Cinq groupes d'exploitations se dégagent de l'ensemble de l'échantillon, toutes productions confondues, correspondant à 5 logiques.

	Logique A	Logique B	Logique C	Logique D	Logique E
Nombre d'expl.	12	6	6	17	19
Dimension	Petite	à Petite	à Grande	Variable	Variable
Part vendue en circuits courts	Forte	Nulle à faible	Nulle à faible	Moyenne forte	à Nulle à faible
Productions dominantes	Elevage (chèvres)	Grandes cultures	Grandes cultures	Elevage (viande)	Diverses
Nombre d'UTH	1.4	1.1	1.8	1.7	1.5
Intensification	Faible	Faible	Moyenne forte	à Moyenne	Moyenne
Modernisation	Faible	Faible	Forte	Moyenne forte	à Moyenne
Autonomie	Forte	Moyenne forte	à Moyenne	Moyenne	Variable

Tableau 1. Caractéristiques générales des 5 logiques de fonctionnement.

La logique A est celle de la recherche de valeur ajoutée par la transformation et la vente en circuits courts, dans le cadre de petites exploitations d'élevage (9 à 40 ha/UTH). 6 exploitations ont pour production principale les chèvres (avec transformation fromagère), 5 les bovins et ovins viande, et une les grandes cultures. En plus d'une bonne valorisation des produits, la stratégie consiste à compresser les charges. L'intensification par les intrants est faible (autour de 40-50 unités d'azote par ha sur céréales en grandes cultures), l'autonomie en fourrages est en général assez bonne, toutefois les achats de céréales ou compléments en protéines peuvent dans certains cas représenter une charge non négligeable (cas des exploitations de montagne). Le système agronomique est assez sûr, souvent avec une forte proportion de prairies naturelles, et l'utilisation de fumier permettant de se passer d'engrais organiques. Les revenus, souvent modestes, freinent la modernisation des bâtiments et matériels, et causent parfois des problèmes de trésorerie. La logique globale est celle de la valeur ajoutée et de l'économie, par une recherche de productivité moyenne sur l'ensemble de l'exploitation. Pour une bonne partie des agriculteurs et agricultrices de ce groupe, leur métier relèvent pour beaucoup d'une recherche de qualité de vie et d'une recherche de pratiques écologiques ; la moitié d'entre eux se sont installés hors

cadre familial. Ils ont des objectifs de revenus moindres que les agriculteurs des logiques C, D, et E.

Les exploitations de la **logique B** (petites tailles, circuits longs) ont des structures de tailles modestes (30 à 65 ha/UTH), quoique supérieures à celles de la logique A, mais vendent leur production en circuits longs. 5 exploitations ont pour production principale les grandes cultures et une les bovins lait. La politique est également celle d'une réduction des charges par une intensification et des investissements modérés (matériel d'occasion, CUMA). Les systèmes agronomiques sont assez autonomes et durables (sauf un), certains basés sur une forte proportion de luzerne dans l'assolement (jusqu'à 25%). Les revenus dégagés ne sont pas toujours suffisants ; dans ce cas ils sont compensés par des revenus extérieurs (pluriactivité, épouse, revenus immobiliers). Ces exploitations sont assez vulnérables économiquement, et sans aucune maîtrise des prix des productions vendues.

Mots clés : petite taille, circuits longs, extensif, peu modernisées, grandes cultures.

La logique C (exploitations de grande taille, conventionnelles) est adoptée par des exploitations de grande dimension (68 à 115 ha/UTH) vendant toute ou quasiment toute leur production en circuits longs. 5 exploitations ont pour production principale les grandes cultures dont 2 avec présence minimale d'élevage, et une les ovins lait. C'est dans ce groupe que l'intensification atteint les niveaux les plus élevés (jusqu'à 140 unités d'azote / ha sur du blé, sous forme d'engrais), toutefois elle n'est pas systématique (deux agriculteurs limitent les apports à 50 unités d'azote par ha pour le blé). Les tendances à la conventionnalisation se manifestent aussi parfois par la simplification des assolements et rotations (rotations courtes, exemple : soja, soja, blé, sur parties irriguées), par une autonomie médiocre, par une pression parfois importante sur les ressources (irrigation, problèmes d'érosion), et par une quasi absence d'infrastructures agro-écologiques (haies, etc). Mais là aussi ces caractéristiques ne sont pas systématiques. La politique de gestion de l'outil de production est par contre plus homogène : matériels et installations de bonnes capacités et renouvelés rapidement – à la différence des groupes A et B, ces exploitations sont imposées au régime fiscal du réel. La logique globale répond à des objectifs de rentabilité à court terme, d'une forte productivité à l'ha, d'une sécurisation du revenu par le volume de production.

Mots clés : grande taille, circuits longs, intensification, modernisation, forte productivité, grandes cultures, rentabilité à court terme.

Les exploitations de la **logique D** (professionnelles, circuits courts) sont de taille variable (31 à 96 ha/UTH), et pratiquent la vente en circuits courts pour une part importante de leur chiffre d'affaire. 9 d'entre elles ont pour production principale les bovins ou ovins viande, 3 les bovins ou ovins lait, 3 la polyculture-élevage et 2 les grandes cultures. Elles misent, comme celles de la logique A, sur la valeur ajoutée, mais sont plus enclines à intensifier (quoique modérément, 50 à 80 unités d'azote par ha sur du blé) et à investir pour disposer d'un outil de production performant et moderne. Le souci de la rentabilité se fait davantage sentir chez ces agriculteurs que chez ceux des deux premiers groupes, mais ne conduit pas pour autant à une logique de court terme.

Les exploitations de la **logique E** (professionnelles, circuits longs) ont à peu près les mêmes structures que celles de la logique D (29 à 130 ha/UTH), mais vendent quasiment uniquement en circuits longs. 9 d'entre elles ont pour production principale les bovins ou ovins lait, 6 les grandes cultures, 3 la polyculture-élevage, une les ovins viande. Leur logique agronomique est similaire à celle de la logique D (intensification modérée, recherche d'autonomie, pression modérée sur les ressources, diversification). Ce groupe est le plus hétérogène quant aux structures, aux logiques de fonctionnement, et aux résultats de durabilité.

La diversification des activités est très variable dans chacun des groupes, nous ne l'avons donc pas prise en compte dans la description de chaque logique. Quatre exploitations sont très diversifiées (entre 4 et 6 productions), 27 ont deux ou trois productions, 29 sont spécialisées dans une production.

Le graphique de la figure 2 montre la répartition des exploitations classées par logique, en fonction de la dimension des exploitations et de la part du chiffre d'affaire réalisé en circuits courts. Seules les exploitations de la logique D ne sont pas réparties de façon homogène, laissant supposer que la dimension est moins contraignante que dans les autres logiques.

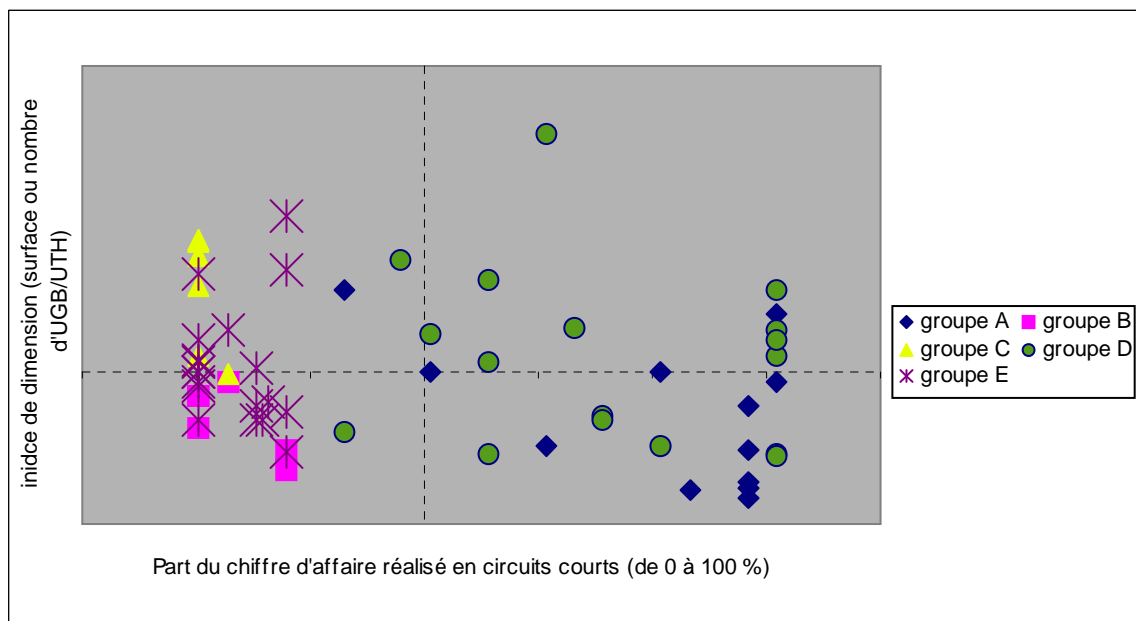


Figure 2. Dimension des exploitations et part du chiffre d'affaire réalisé en circuits courts. La variable « dimension » est centrée réduite pour comparer des dimensions exprimées en ha et d'autres en UGB. Les axes en pointillé horizontaux et verticaux indiquent les moyennes.

4.1.2. Liens entre logiques de fonctionnement et durabilité

4.1.2.1. Des exploitations d'élevage plus durables agro-écologiquement mais moins durables économiquement
 Avant d'entrer dans le détail par logique de fonctionnement, on peut noter que la durabilité des exploitations en grandes cultures est meilleure que celle en élevage pour la dimension économique (61 contre 53 / 100), identique pour la dimension socio-territoriale (57 / 100), mais moins bonne pour la durabilité agro-écologique (54 contre 75 / 100).

L'écart de note observé pour la dimension économique provient surtout du critère de viabilité.

La note identique de la dimension socio-territoriale cache quelques différences : les exploitations en élevage ont de moins bonnes conditions de travail (moins de temps libre, davantage de semaines surchargées), mais une meilleure contribution à l'économie locale (davantage de commercialisation en circuits courts, une surface par UTH plus faible).

La différence importante dans la dimension agro-écologique s'explique essentiellement par une moins bonne biodiversité (peu de haies, très peu de zones en prairies permanentes, pas d'animaux), par une moins bonne gestion de la fertilité du sol (peu d'apports de matière organique) et par une pression plus importante sur les ressources (problèmes d'érosion, irrigation, et consommation énergétique supérieure). De fait, le système d'évaluation favorise les systèmes d'élevage.

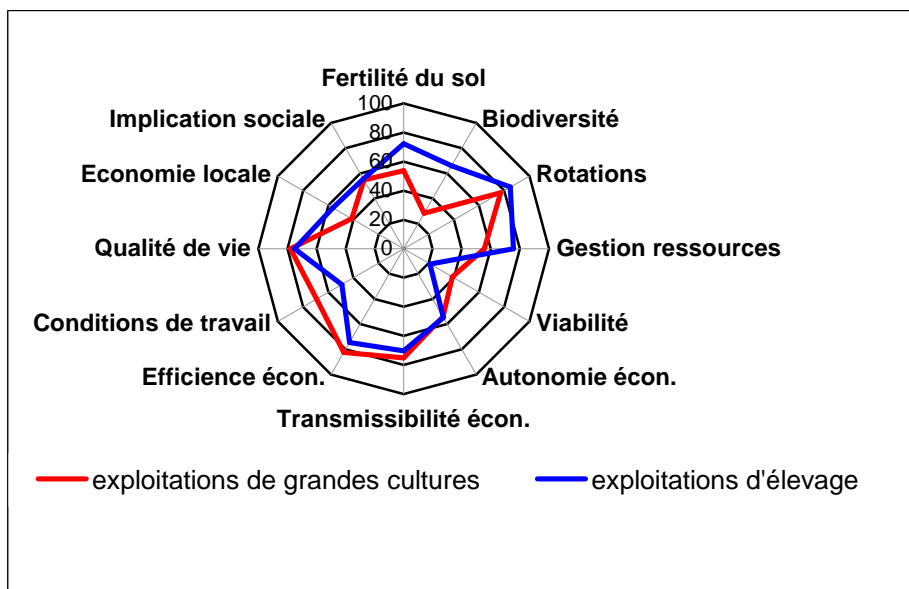


Figure 3. Durabilité thématique des exploitations d'élevage et de grandes cultures.

4.1.2.2. Des écarts de durabilité entre logiques surtout dans la dimension agro-écologique

Les différences de scores de durabilité entre les logiques de fonctionnement sont notables dans la dimension agro-écologique, entre d'une part les logiques A, D et E et d'autre part les logiques B et D (voir figure 4).

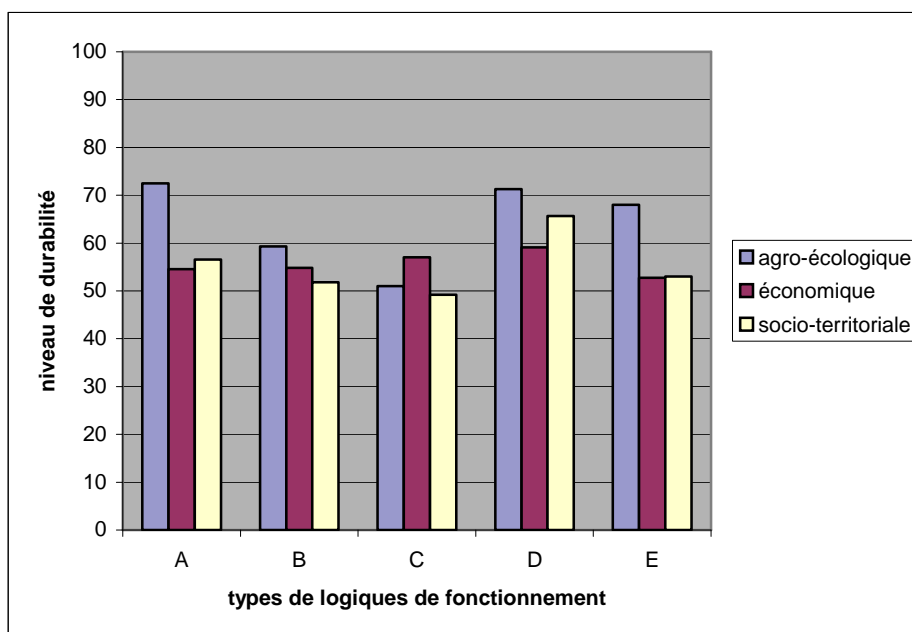


Figure 4. Niveau de durabilité par dimension des types de logiques de fonctionnement.

Ces différences s'expliquent par le fait que les premières correspondent plutôt à des exploitations d'élevage et les secondes de grandes cultures. Le second fait saillant est la bonne durabilité socio-territoriale des exploitations de la logique D (professionnelles et circuits courts). Les niveaux de durabilité économique sont par contre comparables. Cependant il est nécessaire d'entrer dans le détail de la durabilité thématique ou par indicateur pour comprendre les raisons de ces écarts et de ces similitudes.

4.1.2.3. Formes de durabilité des logiques de fonctionnement

La durabilité peut s'apprécier à la fois par le score de chaque indicateur et par l'équilibre général entre les indicateurs. Nous proposons d'utiliser la notion de forme de durabilité pour exprimer la synthèse de ces deux appréciations. L'échelle la plus appropriée pour cela est celle de la durabilité thématique.

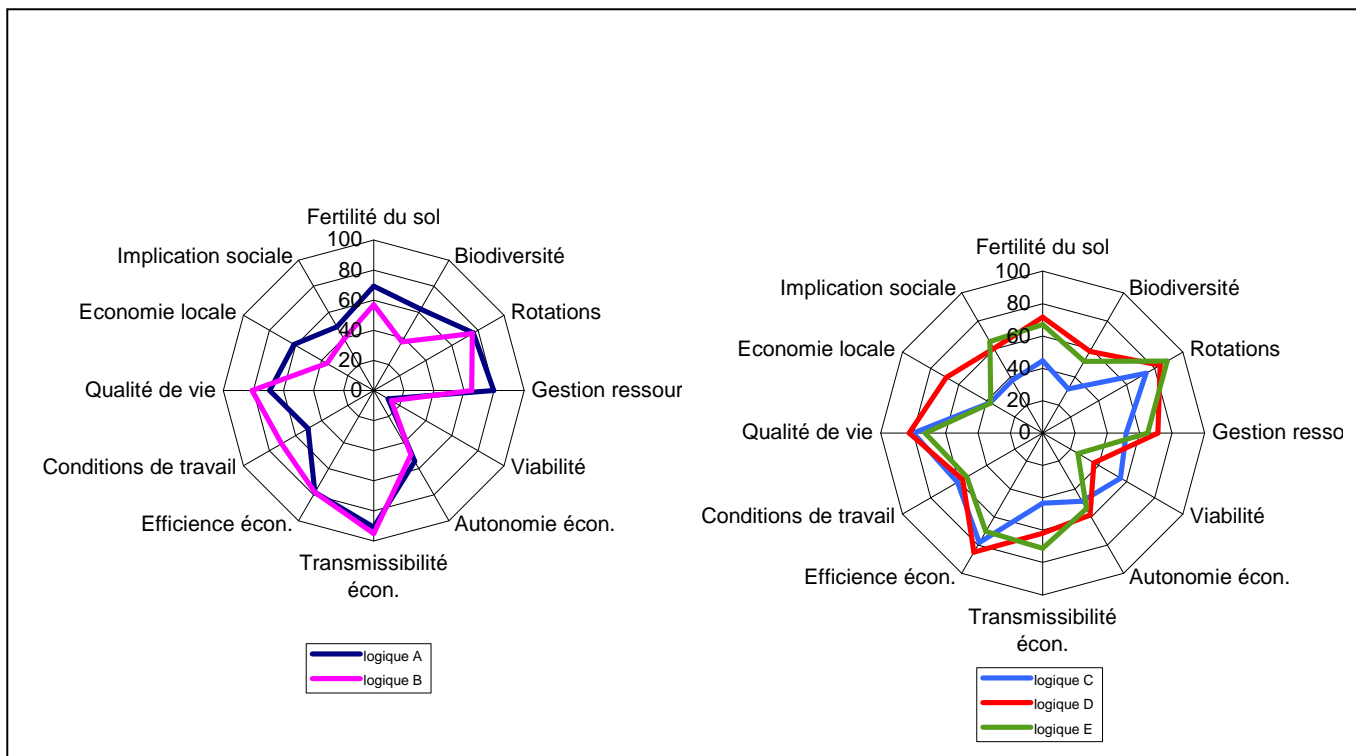


Figure 5. Durabilité thématique des 5 logiques de fonctionnement (exprimée en pourcentage par rapport à la note théorique maximale).

Les exploitations des deux logiques professionnelles (D et E) ont la forme de durabilité la plus équilibrée et avec de bons scores. La logique D se détache un peu de la logique E par une bonne participation à l'économie locale du fait de la vente en circuits courts. On pourrait s'attendre à ce que sa viabilité soit meilleure que celle des exploitations en circuits longs mais ce n'est pas le cas. Le poids des annuités d'emprunts pénalise la viabilité, du fait d'une politique de modernisation assez volontaire. Cet écart de viabilité s'explique aussi par la répartition des productions entre groupes de logique : la moitié des exploitations de la logique E sont en bovins et ovins lait et bénéficient de prix très rémunérateurs. Le bon niveau d'équipement, et probablement une bonne organisation du travail, se font sentir sur la note de condition de travail, qui n'est pas moindre que celle des autres logiques malgré la transformation et la vente en circuits courts.

Les exploitations de la logique C (grande dimension, conventionnalisation) se caractérisent par une forme de durabilité déséquilibrée et quelques scores faibles. Les principaux problèmes sont d'ordre agro-écologique – pression sur les ressources, niveaux de fertilisation parfois élevés, faible biodiversité – et d'ordre socio-territorial – peu d'implication sociale et de participation à l'économie locale. La modernisation poussée des équipements entraîne une mauvaise transmissibilité. Par contre la viabilité est très confortable.

Les exploitations des logiques A et B (petites, circuits courts et circuits longs) ont des résultats similaires en matière de durabilité économique. L'effet de la vente directe ne semble pas se faire sentir sur la viabilité. Ceci est à relativiser, d'une part parce que l'échelle de notation de la viabilité est assez sévère et ne permet pas de discriminer suffisamment les exploitations (la note varie de 0 à 2 points sur 20 pour un montant de l'indicateur de viabilité variant de moins de 1 SMIC par UTH à 1.4 SMIC par UTH, or beaucoup d'exploitations ont des résultats se situant dans cette fourchette). La note de transmissibilité est par contre très bonne.

Les exploitations de la logique A ont des scores médiocres en conditions de travail à cause de la transformation et la vente en circuits courts et d'équipements peu performants. Elles se distinguent par contre par leurs notes en agro-écologie – elles pratiquent quasiment toutes l'élevage – et bien sûr en transmissibilité.

On observe une certaine homogénéité des notes sur l'ensemble des cinq logiques, pour certains thèmes de la durabilité :

- Les rotations. Celles-ci sont en générales assez longues – majoritairement entre 5 et 7 ans –, mais certains agriculteurs ont tendance à pratiquer des rotations courtes sur les parcelles irriguées – surtout avec le soja et le blé.
- L'efficacité économique. Peu d'agriculteurs ont un système réellement basé sur les intrants, la tendance générale est plutôt à la maîtrise des charges (semence fermière, apports d'engrais modérés).

Les surplus de consommation de fuel en grandes cultures biologiques n'infléchissent pas non plus les résultats. Les situations particulières les moins bonnes en termes d'efficacité sont celles d'exploitations de montagne ou de Causses nécessitant des achats de fourrages et d'aliments importants. Une modification de l'échelle de notation de l'indicateur (calqué sur IDEA) serait nécessaire pour une meilleure discrimination des logiques.

- L'autonomie. Ce thème mériterait un examen plus approfondi, car il rassemble un indicateur de sensibilité aux primes⁵⁰ et un indicateur d'autonomie financière⁵¹. Les chiffres moyens cachent en fait des situations très variées, même au sein d'une logique.
- La qualité de vie (recouvrant l'appréciation par l'agriculteur de son niveau de vie, de sa qualité de vie et de son sentiment d'isolement social). Chacun semble trouver satisfaction dans son métier, mais là aussi les quelques situations particulières – certaines assez difficiles – ne ressortent pas.

Quelques remarques s'imposent pour conclure :

Les logiques de fonctionnement se caractérisent par des formes de durabilité spécifiques, bien que les différences ne soient pas très marquées pour certains critères. Ceci semble assez logique dans la mesure où les critères nous ayant servi à caractériser les logiques se retrouvent aussi dans les indicateurs de durabilité, la démonstration se trouvant ainsi confortée par une logique circulaire, toutefois les seconds ne se réduisent pas aux premiers.

La forme de durabilité de chaque logique de fonctionnement est fortement marquée par son système de production dominant (élevage ou cultures). Une recherche plus approfondie conservant cette démarche apporterait des résultats intéressants en opérant système de production par système de production, et en affinant pour chacun la méthode d'analyse permettant de révéler les différences de logiques et de durabilité.

L'effet de la vente en circuits courts ne ressort pas dans les critères de viabilité (en comparaison avec les exploitations commercialisant en circuits longs de taille équivalente). Au delà des explications données plus haut, plusieurs éléments sont à prendre en compte. L'effet des systèmes de production est tangible ici aussi, dans la mesure où la transformation et la vente en circuits courts se sont développées dans des productions où les filières n'étaient pas organisées. Ce mode de commercialisation est quasiment l'unique solution pour avoir des débouchés et/ou des débouchés assurant des prix rémunérateurs, et ainsi maintenir l'existence de petites structures ou encore développer l'emploi de structures plus grandes. Son effet se mesure donc aussi par ces deux aspects.

Bien qu'il soit difficile de parler de modèle de durabilité, les exploitations adoptant la logique D (professionnelle, circuits courts) indiquent des voies d'amélioration à réfléchir pour le développement de la durabilité des exploitations en AB et des territoires.

4.2. Processus de changement et évolution de la durabilité

Dans le prolongement de ce travail sur les logiques de fonctionnement, deux questions structurent notre réflexion dans la prise en compte de la dimension temporelle et processuelle pour l'étude de la durabilité. 1) Quelle est l'évolution de la durabilité des exploitations au cours de leurs trajectoires ? 2) Quelle est la nature des processus de changement œuvrant dans l'évolution de la durabilité ? Avec comme question générale sous-jacente : quels sont les principaux facteurs de l'amélioration de la durabilité ? L'état d'avancement de nos travaux ne nous permet pas de présenter des résultats définitifs. Toutefois, nous disposons de quelques éléments de réponses provisoires sur la base des premières études de cas approfondies que nous avons réalisées.

Le premier constat que nous avons fait est que beaucoup d'exploitations améliorent progressivement leur durabilité globale au cours de leur trajectoire, notamment par une meilleure prise en compte des principes agro-écologiques, parfois une certaine intensification, une meilleure organisation et une meilleure maîtrise technique, l'acquisition d'équipements améliorant les conditions de travail. Ce constat n'étant pas encore validé par une étude sur un nombre suffisant d'exploitations, nous nous focaliserons ici sur la nature des processus d'amélioration de la durabilité, par une illustration à partir de deux études de cas représentant chacun une logique de fonctionnement et un type de changement. Nous reprenons ici la distinction faite plus haut entre un changement reproducteur, progressif, ne remettant pas en cause la logique de fonctionnement, qui améliorerait la durabilité par de meilleures performances, et un changement transformateur, apportant des modifications importantes au niveau de la logique de fonctionnement.

⁵⁰ Montant des primes du premier pilier PAC par rapport à l'excédent brut d'exploitation.

⁵¹ Poids des annuités d'emprunts dans l'excédent brut d'exploitation.

Les deux exploitations sont situées dans les coteaux argilo-calcaires du Gers. Elles sont orientées vers la production de grandes cultures, issues de la reprise de l'exploitation familiale, converties en AB au début des années 2000 après une période d'agriculture conventionnelle. Les productions sont commercialisées entièrement en circuits longs. Les agriculteurs ont entre 40 et 50 ans, et sont adhérents au même groupe professionnel départemental. Le choix de deux exploitations présentant les mêmes caractéristiques structurelles et dans le même contexte est délibéré. Le but étant de montrer deux évolutions possibles pour des exploitations semblables.

Exploitation de M. C (logique C, conventionnelle) : un changement progressif

Monsieur C cultive 180 ha avec l'aide d'un salarié à mi-temps. L'assolement de l'année 2009 était composé de 55 ha de blé, 32 ha de soja, 30 ha de tournesol, 25 ha de féverolle, 15 ha de lentilles, 14 ha de prairies naturelles et jachères fixes (dans les bas-fonds humides), 9 ha de jachères tournantes (légumineuses). 30 à 40 ha sont irrigués chaque année (uniquement le soja).

M. C recherche une production par ha et une rentabilité élevées ; il reconnaît avoir un « raisonnement économique de court terme ». Il gère les rotations différemment sur la partie irriguée et la partie non irriguée. La partie irriguée est la plus intensifiée, elle est valorisée par la culture du soja irrigué et par le blé (rotation courte de 3 ans : soja-soja-blé). La partie non irriguée fait l'objet de rotations plus longues et plus complexes. Des engrais organiques sont apportés sur le blé, à hauteur de 80 unités d'azote par ha. M. C laboure systématiquement ses champs entre deux cultures, et ne cultive pas d'engrais verts. Les haies sont quasiment absentes ; certains îlots – sans haies séparatrices à l'intérieur – font une quarantaine d'ha. Des phénomènes d'érosion importants apparaissent au cours des printemps pluvieux.

Un équipement moderne et performant, renouvelé régulièrement en partie par des emprunts permet de bonnes conditions de travail, mais rendra problématique la transmission de l'exploitation du fait de l'importance du capital investi.

M. C intègre plusieurs types de changement dans sa stratégie. Certains vont dans le sens d'une conventionnalisation : depuis la conversion à l'AB les quantités d'engrais organiques apportées par ha ont augmenté jusqu'à se stabiliser au niveau actuel, dans le but d'assurer l'obtention du taux de protéine demandé par la coopérative. D'autres vont dans le sens d'une agriculture plus écologique mais restent circonscrits et très progressifs : M. C rencontre des problèmes de maîtrise des adventices, malgré le labour systématique ; face à cela, M. C envisage de cultiver de la luzerne sur les quelques parcelles les plus problématiques, celles envahies par la folle-avoine, mais sans vraiment donner à la luzerne une place suffisante pour qu'elle joue un rôle dans le système agronomique dans son ensemble.

On n'observe pas chez M. C de remise en cause de la logique de fonctionnement de son système. Les changements apportés sont de types réactifs, mis en œuvre quand le problème est trop crucial, et améliorent parfois la durabilité agro-écologique mais seulement à la marge. L'approche principale reste de type ingénierie ; la démarche est la sécurisation par la maîtrise des facteurs de production (apports d'engrais, irrigation). Le critère essentiel reste la viabilité économique.

Les savoirs mobilisés sont plutôt des savoirs techniques, normatifs, prescrits par les technico-commerciaux de la coopérative (« avec tant d'unités d'azote apportés tardivement vous gagnerez tant de points en protéine »).

Le collectif composant l'exploitation est assez stable et simple – les entités et les processus agronomiques pris en compte évoluent peu.

Toutefois, l'introduction de luzerne est le signe d'une évolution progressive des pratiques vers une forme de durabilité plus favorable aux aspects agro-écologiques et intégrant davantage le temps long – au moins le moyen terme.

Exploitation de MM. E. (logique E, professionnelle, circuits longs) : un changement transformateur

MM. E sont deux frères associés en GAEC cultivant 147 ha, sans irrigation, et élevant une quinzaine de vaches allaitantes. L'assolement des cultures est divisé en cinq : 25 ha pour chaque culture : blé, tournesol, soja, féverolle, trèfle annuel. Les terres les plus pauvres et les plus difficiles sont consacrées à l'élevage (15 ha de prairies temporaires, 7 ha de prairies naturelles). Les deux systèmes (cultures et élevage) sont gérés quasiment indépendamment l'un de l'autre.

La logique globale du système mis en place se caractérise par la recherche d'une rentabilité et d'une productivité globale raisonnée sur l'ensemble de l'exploitation, l'autonomie, la maîtrise des charges, une intensification écologique. Aucun apport d'engrais organiques n'est réalisé, grâce à une part importante de

l'assolement consacrée aux légumineuses. MM. E limitent les charges de mécanisation en réparant, fabriquant et construisant eux-mêmes, ainsi qu'en achetant du matériel d'occasion ; l'endettement est nul.

L'autonomie est un objectif constant de MM. E qu'ils associent étroitement aux principes de l'AB. Mais ceux-ci ont réalisé au fil des ans qu'une démarche d'autonomie agronomique ne pouvait se limiter à ne pas acheter d'engrais organiques, sous peine de voir se détériorer les sols et en conséquence les rendements et la qualité des cultures. Progressivement, ils cherchent à mettre en place un système valorisant le plus possible les processus agro-écologiques. Ils reprennent à leur compte un des énoncés fondateurs de l'AB : nourrir le sol pour nourrir la plante, accordant ainsi une grande importance à la matière organique et à la vie des sols, ainsi qu'aux risques d'érosion. Ceci les a amené à un travail du sol limité, à la culture d'engrais verts dans un contexte pédo-climatique pourtant peu favorable, à l'agroforesterie, à la plantation de haies.

Le rythme des changements est plus rapide que chez M. C, et la logique d'ensemble change de nature. L'objectif n'est plus seulement de maîtriser ou contrôler les facteurs de production des cultures, mais de favoriser le plus possible le bon fonctionnement d'un système agro-écologique aux différentes échelles de l'exploitation.

Ces changements reposent sur une implication forte de MM. E dans une démarche d'apprentissage, reposant à la fois sur des savoirs situés, construits par leur expérience d'agriculteurs, et sur des savoirs théoriques généraux pointus, acquis en grande partie lors des journées de formation du groupe professionnel. L'incertitude et la non complétude des savoirs sont reconnues et intégrées dans les apprentissages.

En progressant dans leur recherche, MM. E prennent en compte de nouvelles entités et des processus dont ils ne tenaient pas compte jusqu'alors dans leurs pratiques – par exemple les vers de terre, les bactéries et les champignons du sol impliqués dans des processus d'organisation physique et bio-chimique du sol, ou encore les haies impliquées dans les processus de régulation des insectes ravageurs des cultures. Le changement vers la durabilité se fait ainsi par un élargissement et une complexification du collectif.

La présentation des trajectoires de ces deux exploitations, l'une se situant dans le cadre du paradigme « input substitution », l'autre dans le cadre du paradigme « system redesign » (Lamine et Bellon, 2009), illustre l'existence de deux types de changement et d'évolution vers une meilleure durabilité. Le premier est un changement progressif, réactif, par touches successives ne modifiant que peu la cohérence de la logique d'ensemble, s'inscrivant dans une certaine stabilité des références et du collectif. Mais nous pouvons faire l'hypothèse qu'il peut mener à long terme vers des changements de plus grande ampleur, dans le sens d'une meilleure durabilité, parce que les limites d'une logique conventionnelle se font vite sentir en agriculture biologique. Le deuxième est un changement plus rapide, proactif et volontaire, modifiant la logique d'ensemble – du moins ici sur le plan agronomique –, s'inscrivant dans un élargissement et une complexification du collectif.

5. DISCUSSION ET CONCLUSION

Les conclusions à donner à ce travail de recherche sont pour l'instant provisoires, dans l'attente, notamment, de l'aboutissement des analyses de trajectoires. Un complément sera également réalisé concernant l'étude des logiques de fonctionnement, en intégrant d'autres orientations technico-économiques (maraîchage, arboriculture, viticulture).

Ce travail fera aussi l'objet d'améliorations sur le plan méthodologique : élargissement de l'échantillon, révision de certains indicateurs de durabilité pour plus de sensibilité aux différences entre logiques de fonctionnement, utilisation d'un outil statistique pour la construction de la typologie. L'exercice typologique trouve également ses limites par le fait que les productions sont très diversifiées au sein de l'échantillon. Même si nous cherchons à mettre en évidence des logiques transversales, nous ressentons parfois le besoin de pouvoir comparer des exploitations ayant la même orientation et un contexte géographique assez proche, ce qui est difficile du fait de la diversité des productions et des contextes dans la région Midi-Pyrénées.

Les approches théoriques en sciences de gestion et celles proposées par les courants des « social ecological systems » et des « complex adaptive systems » n'ont pas été beaucoup utilisées ici dans l'analyse des résultats concernant aussi bien les logiques de fonctionnement que les processus de changement. Elles seront pleinement mobilisées dans le cadre de la thèse en cours.

De même, il semble nécessaire pour aller plus loin d'avoir une approche plus sociologique concernant l'attitude des agriculteurs vis à vis du changement, du risque et de l'innovation, et de creuser la question du rôle de l'insertion des agriculteurs aux réseaux professionnels dans ces attitudes.

Quelques éléments de conclusion méritent toutefois d'être avancés. Les notions de durabilité et de forme de durabilité semblent pertinentes pour caractériser les logiques de fonctionnement des exploitations en AB ; les résultats présentés ici montrent des différences significatives. Les principaux facteurs de durabilité relèvent à la fois d'éléments structurels et de fonctionnement. En effet les exploitations ayant la meilleure durabilité allient une taille suffisante, à une logique assez professionnelle par leur effort de modernisation et d'organisation, ainsi qu'une commercialisation en circuits courts les inscrivant pleinement dans un processus de développement territorial. Les facteurs de durabilité résident aussi dans les capacités à changer en intégrant des objectifs et des pratiques nouvelles. Les exploitations les plus conventionnelles semblent connaître des processus de changement plus progressifs et moins volontaires que les autres.

Références

- AVENIER M-J., 1997, La stratégie "chemin faisant", coordonné par M-J. Avenier, édition Economica
- BARTOLI A., HERMEL P., 1986, *Piloter l'entreprise en mutation. Une approche stratégique du changement*. Les Editions d'Organisation, Paris.
- BERKES F. COLDING J., FOLKE C., 2003, Navigating social-ecological systems: building resilience for complexity and change, Cambridge University Press.
- BRASSARD A., 2003, Adaptation, transformation et stratégie radicale de changement. *Revue des Sciences de l'Education*, 29(2), pp. 253-276.
- BROSSIER J., 1987, Système et système de production. Note sur ces concepts, *Cahiers des sciences humaines* n°23, 3-4, pp 377-390
- DARNHOFER I., BELLON S., DEDIEU B., MILESTAD R., 2008, Adaptive farming systems – a position paper, 8^{ème} symposium européen IFSA, 6-10 juillet 2008, Clermont Ferrand, France
- DARNHOFER I., LINDENTHAL T., BARTEL-KRAYOCHVIL R., ZOLLITSCH W., 2009, Conventionalisation of organic farming practices : from structural criteria towards an assessment based on organic principles. A review, *Agronomy for sustainable development* n°30, pp 67-81
- DARNHOFER I., BELLON S., DEDIEU B., MILESTAD R., 2010 (a), Adaptiveness to enhance the sustainability of farming systems. A review. *Journal of agronomy for sustainable development* n° 30, pp 545-555.
- DARNHOFER I., FAIRWEATHER J., MOLLER H., 2010 (b), Assessing a farm's sustainability : insights from resilience thinking, *International journal of agricultural sustainability* n° 8 (3), pp 186-198
- GAFSI M., FAVREAU J-L., 2010, Appropriate method to assess the sustainability of organic farming systems, 9th European IFSA symposium, 4-7 juillet 2010, Vienna, Austria
- GIBON A., HERMANSEN J.E., 2006, Sustainability concept in LFS research orientations, EAAP, session 1 Ethics of sustainability, Antalya Turquie
- GIRARD N., 2006, Catégoriser les pratiques d'agriculteurs pour reformuler un problème en partenariat. Une proposition méthodologique. *Cahiers Agricultures* vol. 15, n°3, pp 261-272
- GROUARD B., MESTON F., 1995, L'entreprise en mouvement. Conduire et réussir le changement. Ed Dunod, 278 pages.
- GUILHON A., 1998, Le changement organisationnel est un apprentissage, *Revue française de gestion* n° 120, pp 98-107
- HAFSI T., FABI B., 1997, *Les fondements du changement stratégique*. Les Editions Transcontinental, Montréal.
- HOLLING C.S., 2001, Understanding the complexity of economic, ecological, and social systems, *Ecosystems* n° 4, pp 390 - 405
- HUBERT B., 2002, Agricultures et développement durable. Enjeux de connaissance et attitudes de recherche, *Dossiers de l'environnement* n° 27, pp 41 - 54
- INGRAND S., ASTIGARRAGA L., CHIA E., DAVID C, COQUIL X., FIORELLI J-L., 2009, Développer les propriétés de flexibilité des systèmes de production agricole en situation d'incertitude : pour une durabilité qui dure... 13^{èmes} journées de la recherche cunicole, 17-18 novembre 2009, Le Mans, France
- KRATOCHVIL R., LEITNER H., 2005, The "trap of conventionnalisation": organic farming between vision and reality, XXI congress of ESRS, 22-27 août 2005, Keszthely, Hongrie
- LAMINE C., BELLON S., 2009, Conversion to organic farming: a multidimensional research object at the crossroads of agricultural and social sciences. A review, in *Agronomy for sustainable development*, n° 29, 2009, pp 97-112
- LANDAIS E., DEFFONTAINE J-P., 1988, Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique, *Etudes rurales*, janvier-mars 1988, n° 109, pp 125-158.

- LATOURE B., 1999, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie, Paris La découverte, 382 p
- LE TRONC Solen, 2009, Analyse des dynamiques d'évolutions récentes des exploitations biologiques et identification des enjeux de leur développement dans la région Midi-Pyrénées, 103 p, mémoire de fin d'études, diplôme d'ingénieur agronome Agrocampus ouest
- MAGGI B., 2006, Critique de la notion de flexibilité, *Revue française de gestion* n° 162, pp 35-49
- MARCH J.G., 1981, Réflexions sur le changement dans les organisations. In March J.G., *Décisions et organisations*. Les Editions d'organisation, Paris, pp 87-107.
- MOULIN C.H., INGRAND S., LASSEUR J., MADELRIEUX S., NAPOLEONE M., PLUVINAGE J., THENARD V., 2008, Comprendre et analyser les changements d'organisation et de conduite de l'élevage dans un ensemble d'exploitations : propositions méthodologiques, in Dedieu B. et al, *L'élevage en mouvement. Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*. Ed. QUAE, pp 181-196
- SYLVANDER B., BELLON S., BENOIT M., 2006, Facing the organic reality: the diversity of development models and their consequences on research policies, Joint Organic Congress, Odense, Danemark, 30-31 mai 2006
- THOMPSON P.B., 1997, The varieties of sustainability in livestock farming. Sorensen, éd. J.T., pp 5-15, in Sorensen J.T., 1997, Livestock farming systems: more than food production. Wageningen pers, Wageningen. EAAP publications 89
- WATZLAWICK P., WEAKLAND J., FISCH R., 1975, *Changements : paradoxes et psychothérapie*. Seuil, Paris.
- WEZEL A., BELLON S., DORE T., FRANCIS C., VALLOD D., DAVID C., 2009, Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Journal of agronomy for sustainable development* n° 29, pp 503-515



Colloque SFER « Les transversalités de l'agriculture biologique ». Strasbourg, 23-24 juin 2011

Logiques de fonctionnement des exploitations en agriculture biologique. *Entre diversité des situations et convergence des trajectoires vers la durabilité ?*

Jean-Luc Favreau, Mohamed Gafsi, Bernard Mondy

ENFA
UMR Dynamiques Rurales



Problématique générale

- Contexte de croissance continue de l'AB.
- L'agriculture biologique est présentée comme une référence en matière de développement durable.

Mais

- Diversité des modèles de développement (Bellon, Sylvander, Benoit, 2006)
- Phénomène de conventionnalisation de l'AB (Damhofer et al, 2009)
- Opposition entre un paradigme de substitution des intrants et un paradigme de reconception globale en un système agro-écologique (Lamine et Bellon, 2009)



Questions de recherche

- Quelle est la durabilité globale des exploitations agricoles en AB engagées dans ces divers modèles de développement ?
- Comment la durabilité des exploitations en AB évolue-t-elle dans le temps ?
- Quels sont les facteurs de la durabilité et de son évolution ?



- Durabilité et logiques de fonctionnement
- Durabilité et processus de changement

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.



Approches de la durabilité

- **Approche intégrée et globale de la durabilité :**
 - prise en compte des différentes dimensions (économique, socio-territoriale, agro-écologique) et de leurs interactions.
→ Logiques de fonctionnement des exploitations agricoles.
- **Conception de la durabilité en tant qu'état et en tant que processus (fonctionnement et changement)**
 - Combinaison des approches « ressource sufficiency » et « fonctionnal integrity »
 - Sciences de gestion → question du changement
- **Approche évaluative (grille d'indicateurs).**
- **Comme système de référence pour un pilotage stratégique des EA.**

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.



Quels liens entre formes de durabilité et logiques de fonctionnement des exploitations en AB ?

- **Formes de durabilité** : combinaison des niveaux de durabilité des différents indicateurs et de l'équilibre générale entre ces indicateurs.
- **Logiques de fonctionnement** : « assemblage de pratiques résultant de l'ensemble structuré de choix retenus par l'agriculteur pour répondre à ses finalités, en tenant compte des multiples contraintes liées à la fois à la structure du système et aux caractéristiques de son environnement ».
- **Hypothèse** de l'existence de logiques transversales aux types de productions, et d'un lien entre formes de durabilité et logiques de fonctionnement.

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011



Quels changements vers une meilleure durabilité et selon quelles modalités ?

- **2 types de changements** :
 - **Reproducteur** (continu, incrémental, partiel) → amélioration de la durabilité par une meilleure efficacité, performance, organisation, maîtrise technique.
 - Savoirs prescrits, normés, stabilité du collectif
 - **Transformateur** (épisodique, majeur, global) → amélioration de la durabilité par une modification de l'équilibre global.
 - Combinaison de savoirs situés et généraux. Acceptation de l'incertitude et de la non complétude des savoirs. Amélioration de la durabilité par élargissement du collectif.
- **Hypothèse d'un lien entre logiques de fonctionnement, formes de durabilité et processus de changement.**

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011



Terrain d'étude et méthodologie

- **Région Midi-Pyrénées** (8 départements)
- **Diversité** de productions, de terroirs, de modes d'organisation des filières et de profils sociologiques des agriculteurs.
- **60 exploitations**, dont 16 en grandes cultures, 11 en polyculture-élevage, et 33 en élevage (bovins viande et lait, ovins viande et lait, caprins)
- **Évaluation** de la durabilité des EA à partir d'une **grille d'indicateurs** spécifique à l'AB.
- **Élaboration de la typologie** à partir de critères caractérisant les logiques de fonctionnement, dont deux critères structurants (dimension et mode de commercialisation), et d'autres critères (intensification en intrants, modernisation de l'outil de production, autonomie, diversité des productions, complexification des processus).
- **Étude des processus de changement par des études de cas** (analyse des trajectoires).

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011



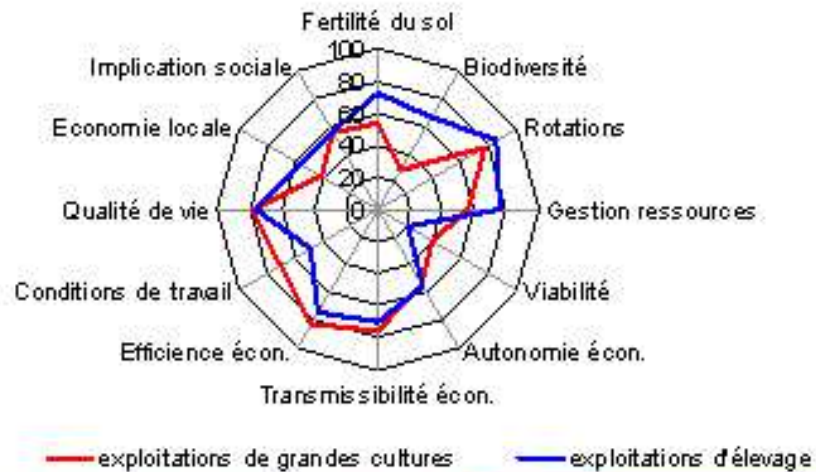
Résultats : typologie des logiques de fonctionnement

- **Logique A** : petites exploitations, vente en circuits courts, intensification et modernisation faibles, forte autonomie. (élevage).
- **Logique B** : petites exploitations, vente en circuits longs, intensification et modernisation faibles, bonne autonomie. (grandes cultures).
- **Logique C** (conventionnelle) : grandes exploitations, vente en circuits longs, intensification et modernisation forte, autonomie moyenne. (grandes cultures).
- **Logique D** (professionnelle) : tailles variables, vente en circuits courts, intensification moyenne, modernisation forte, bonnes conditions de travail. (élevage).
- **Logique E** (professionnelle) : tailles variables, vente en circuits longs, intensification et modernisation moyennes, autonomie variable. (grandes cultures et élevage).

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011

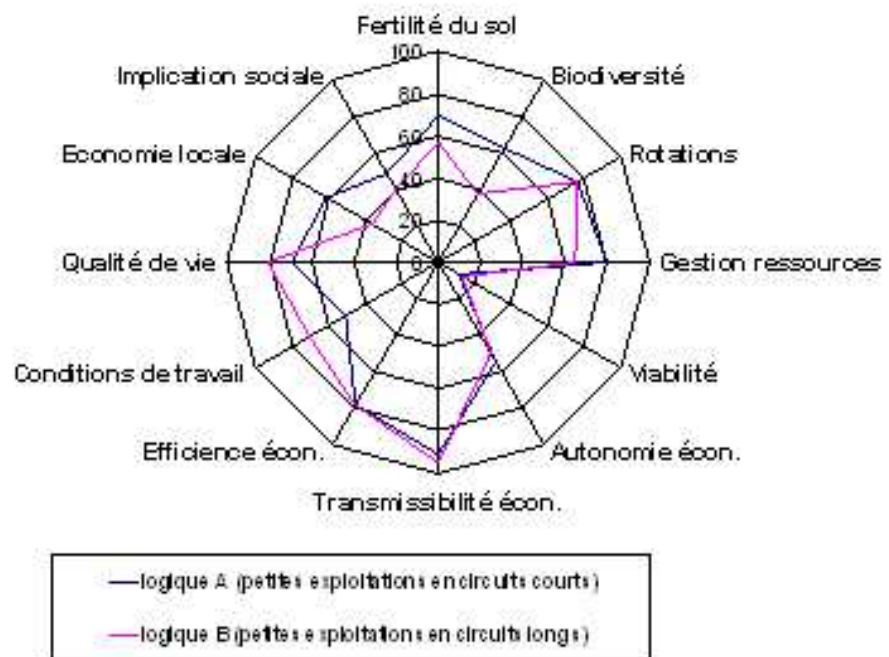
Principaux résultats par dimension de durabilité selon les logiques de fonctionnement

- L'importance des systèmes de production : des exploitations d'élevage plus durables agronomiquement mais moins durables économiquement.
- Des écarts de durabilité agro-écologique importants.



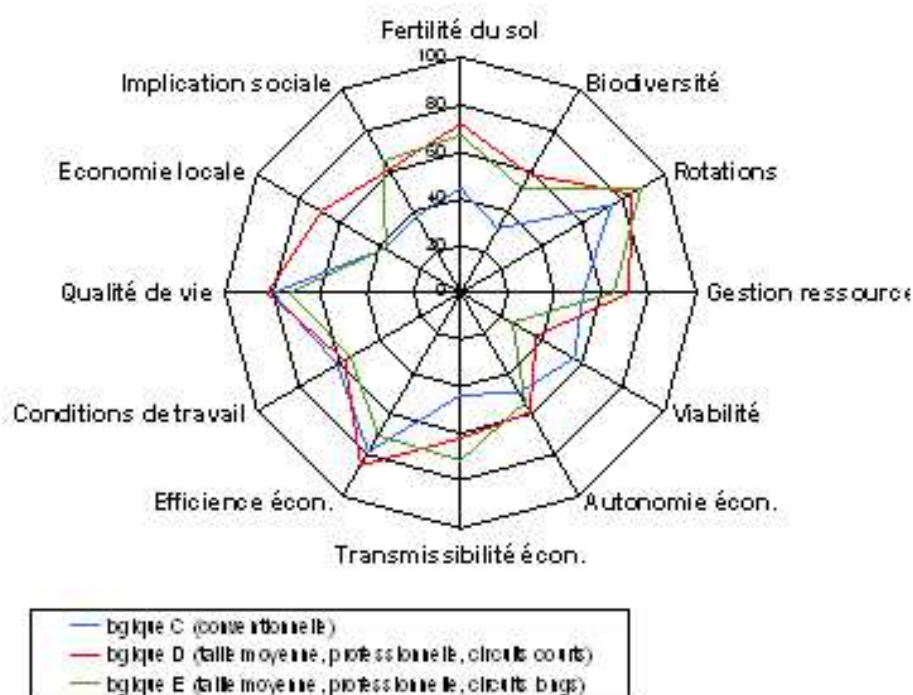
Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique, Strasbourg, 23-24 juin 2011

Durabilité thématique des logiques de fonctionnement



Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique, Strasbourg, 23-24 juin 2011

Durabilité thématique des logiques de fonctionnement



Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.

Remarques et conclusion sur les logiques

- Les logiques de fonctionnement se caractérisent par des formes de durabilité spécifiques (mais avec des différences parfois peu marquées).
- Logiques transversales. Mais l'effet des systèmes de production reste important (conventionnalisation plus spécifique aux grandes cultures).
- Effet de la taille sur la durabilité économique (viabilité et capacité d'investissement) → logiques A et B.
- Vente en circuits courts : maintien d'une activité et création d'emploi, mais avec une durabilité économique parfois limitée.
- Logique D : articulation de différents objectifs. Stratégie "professionnelle" combinant un bon ancrage socio-territorial, et une bonne durabilité économique et agro-écologique.

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.



Processus de changement et durabilité

Cas de Mr C, logique conventionnelle

- Mr C + 1 salarié à mi-temps.
 - 180 ha de grandes cultures en zone de coteaux.
 - Rotation courte (soja-soja-blé) sur la partie irriguée (40 ha par an).
 - Labour systématique.
 - Intensification modérée (80 unité d'N sur blé).
 - Très peu de haies, problèmes d'érosion.
 - Équipement moderne et performant → endettement.
- Raisonement économique à court terme.
 - Sécurisation des rendements (engrais, irrigation).

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.



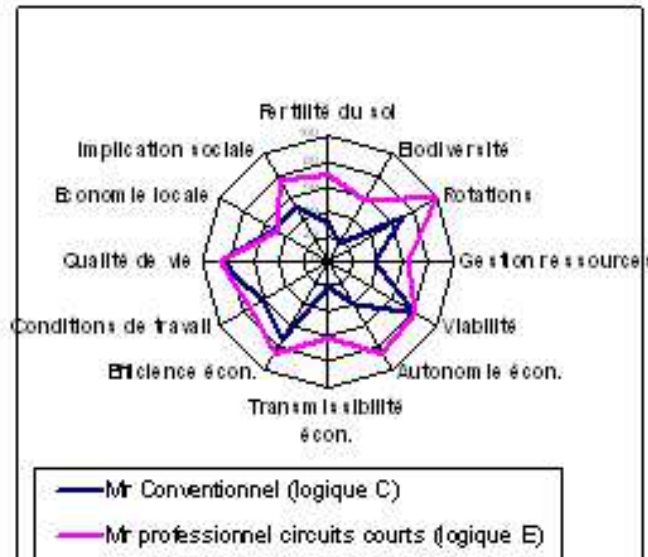
Processus de changement et durabilité

Cas de Mrs E, logique professionnelle, circuits longs

- 2 frères en GAEC.
 - 147 ha en zone de coteaux
 - 125 ha de grandes cultures, dont 25 ha de trèfle annuel
 - 22 ha de prairies destinées à des vaches allaitantes.
 - Élevage et cultures sont gérés indépendamment
 - Engrais verts, peu de labour, travail du sol superficiel, recherche de variétés adaptées au milieu.
 - Équipement raisonné (occasion)
- Recherche d'autonomie par la place accordée aux légumineuses dans l'assolement (pas d'apports d'engrais organiques).
 - Recherche d'une rentabilité sur l'ensemble de l'assolement, à moyen terme.
 - Recherche de valorisation des processus agro-écologiques. Nourrir le sol.
 - Favoriser le bon fonctionnement du système aux différentes échelles de l'exploitation.

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.

Durabilité thématique des deux exploitations



Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique, Strasbourg, 23-24 juin 2011

Processus de changement et durabilité

Cas de Mr C, logique conventionnelle

Problèmes d'enherbement sur certaines parcelles (folle avoine)



- Introduction de luzerne sur les parcelles les plus enherbées.
- Changement de type réactif.
- Changement à la marge, progressif. Pas de remise en cause du fonctionnement (assolement) dans son ensemble.
- Savoirs techniques, prescrits (techniciens)
- Stabilité du collectif

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique, Strasbourg, 23-24 juin 2011

Processus de changement et durabilité

Cas de Mrs E, logique professionnelle, circuits longs

reconception du système (nourrir le sol pour nourrir la plante)



- Dynamique de recherche et d'innovation (semis sous couvert, agroforesterie).
- Changement transformateur, volontaire, global (recherche de solutions aux problèmes locaux par des changements globaux).

- Dynamique d'apprentissage, combinant savoirs situés, d'expérience et savoirs généraux théoriques.
- Intégration de l'incertitude et de la non complétude des savoirs.
- Rôle du réseau professionnel dans la construction et la diffusion des connaissances (journées de formation, expérimentations informelles).
- Amélioration de la durabilité par élargissement et complexification du collectif.

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.

Conclusion générale

- Améliorations à effectuer au niveau méthodologique, concernant la grille d'évaluation de la durabilité pour une meilleure sensibilité des indicateurs, et concernant la construction de la typologie.
- Les exploitations en AB ne connaissent pas toutes les mêmes modèles de développement (logiques de fonctionnement), ce qui se traduit par des formes de durabilité différentes.
- En terme de durabilité, la logique la plus intéressante est celle combinant modernisation, vente en circuits courts, intensification modérée.
- Plusieurs logiques et modalités de changement correspondant à différentes dynamiques d'amélioration de la durabilité.
→ types de savoirs et de construction des savoirs.
- Perspectives et questionnements :
 - L'organisation de l'exploitation et ses orientations (approfondir l'étude des relations entre logiques de fonctionnement et types de changement).
 - Le travail en AB (l'innovation).

Colloque SFER, Les transversalités de l'agriculture biologique. Strasbourg, 23-24 juin 2011.

Questionnement AgroÉcologique. Les Systèmes Participatifs de Garantie : Critique de la Certification Bio & nouveau mode de Gouvernance?

Pierre M. Stassart, Université de Liège – Belgique, A. Brandenburg et K. Isaguirre, Universidade Federal do Paraná – Brésil, p.stassart@ulg.ac.be

Résumé

Ce papier propose un questionnement agroécologique sur la transition agroécologique comme un processus de réflexivité de second ordre. Nous construisons cette hypothèse en prenant le cas de l'émergence des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) au Brésil comme une critique de la certification déléguée à une tierce partie et une proposition alternative de gouvernance face au contrôle de conformité marchand. Nous prenons en particulier le cas d'Ecovida et de sa certification participative qui est à l'origine des SPG brésiliennes. Le statut de notre communication est prospectif : après avoir précisé ce que nous entendons par réflexivité, nous posons une série de questions qui portent à la fois sur l'apprentissage et la réflexivité de cette expérience. Cette mise à l'épreuve nous intéresse dans la mesure où elle peut nous informer sur ce que peuvent devenir des modes de gouvernance réflexifs dans le monde de la bio.

Mots-Clefs : Agroécologie, Réflexivité, Certification Participative, Brésil

Abstract

Agroecological Question : The Participatory Systems of Garanty as Critic towards the Organic certification & New mode of Governance ?

1. Modernisation réflexive et agriculture biologique

La modernisation réflexive de premier ordre, au sens de U. Beck, c'est le passage de la société industrielle à une société du risque, appelée également « seconde modernité » et caractérisée par la confrontation de la société industrielle avec elle-même, et notamment avec les résultats et les effets secondaires de son propre développement. L'image n'est plus celle d'un développement linéaire vers plus de progrès et de maîtrise de la nature et de la société mais celle d'un développement en spirale qui trébuche sur ses propres fondements et sur les problèmes issus de son propre développement. Les problèmes de premier ordre sont ainsi les effets secondaires néfastes -inattendus, incertains, complexes, spatio-temporellement dispersés- du système industriel qui ne parvient plus à les gérer dans ses propres références, notamment institutionnelles.

“La société du risque (...) apparaît dans la continuité du processus autonome de modernisation qui sont aveugles et sourds à leurs propres effets et menaces (...) La «modernisation réflexive» signifie l'auto-confrontation avec les effets de la société du risque. Ceux-ci ne peuvent être traités ni assimilés par le système de la société industrielle (“Risk society (...)arises in the continuity of autonomized modernization processes which are blind and deaf to their own effects and threats (...) Then 'reflexive modernisation' means self-confrontation with the effects of risk society that cannot be dealt with and assimilated in the system of industrial society” (Voss and Kemp, 2005)(Beck, 1994, 5-6)

Le paradigme rationnel de résolution de problèmes, dominant dans la société industrielle et toujours largement répandu, repose sur un schéma linéaire dont les hypothèses sont les suivantes :

- 1) l'analyse systémique des dynamiques est réalisable et contrôlable, ce qui permet de prédire les effets des alternatives envisagées ;
- 2) l'évaluation des valeurs sous-jacentes de chaque option permet de déterminer avec précision et de manière légitime les objectifs à atteindre ;
- 3) il est ensuite possible de mettre en œuvre les stratégies choisies et de contrôler leur bon déroulement ;

La clé de ce modèle rationnel de pensée et d'action est de réduire et d'éliminer plutôt que de les rendre présentes les incertitudes, les ambivalences et de contrôler les interférences. Autrement dit, ce modèle consiste à opérer des réductions en sélectionnant les éléments pertinents à prendre en compte, à ensuite élaborer les chaînes causales pour enfin pouvoir définir les objectifs à atteindre, les hiérarchiser et répartir les responsabilités respectives.

Ce modèle est celui qui sous-tend la science moderne, le développement des technologies, l'organisation bureaucratique de nos sociétés et plus généralement, il est à la base de la différenciation de nos sociétés en

différents sous-systèmes spécialisés -l'économie, le droit, la science, la politique, etc.- gérés de manière autonome (Voss and Kemp, 2005).

Ce modèle de rationalité fait l'objet d'une partie des critiques que l'on retrouve en sciences sociales autour du concept de « conventionalisation »⁵² de l'agriculture biologique (Guthman 2004a): rationalisation, normalisation et standardisation (Vos 2000), manque de réflexivité sur le modèle de développement (Guthman 2003) et le localisme défensif (DuPuis and Goodman 2005).

La réflexivité de second ordre est alors un appel à une reconstruction cognitive appréhendant réflexivement la production des problèmes actuels comme une conséquence de la rationalité instrumentale, conduisant ainsi à une remise en cause du paradigme rationnel de résolution de problèmes dans son fonctionnement propre, ses postulats, ses conditions et ses effets. Ce qui est mis en cause dans l'approche de premier ordre, c'est qu'en réduisant la complexité, elle ne permet pas de la prendre en compte, ce qui renforce inévitablement les impacts non désirés et les interférences directement issues de cette complexité.

C'est pourquoi la modernisation réflexive au deuxième sens est un appel à une réflexion sur la production de connaissances et de gestion des problèmes. Cela implique de rompre avec le cycle des problèmes de premier ordre de la réflexivité en initiant d'autres approches qui permettent de prendre en compte différentes perspectives et rationalités, d'explorer les incertitudes, les ambiguïtés et les interférences. Cela oblige à ne plus parler de « *résolution de problèmes* » dans la mesure où seuls des problèmes non ambigus et confinés à un sous-système peuvent être « résolus ». C'est pourquoi on préférera à l'expression « résolution de problèmes » celle de « *gouvernance de second ordre* », qui consiste en « *une approche procédurale qui permettra de refléter les interdépendances, la compréhension des effets combinés des concepts et stratégies et en s'engageant dans la modulation de l'évolution de la société en cours en établissant des liens, en organisant une communication "problèmes – orientée" et l'interaction entre la conduite d'activité distribuées* » (*a procedural approach towards reflecting the interdependencies, understanding aggregate effects of specialised concepts and strategies, and engaging in the modulation of ongoing societal developments by establishing links, organising problem-oriented communication and interaction among distributed steering activities*) » (Voss and Kemp, 2005).

Prendre tout cela en compte nécessite une position d'apprentissage plutôt qu'une position de complète connaissance et d'un contrôle maximal (Voss and Kemp, 2005). C'est dans la perspective de cette posture que nous proposons dans ce papier de questionner autour de l'apprentissage une série de points critiques⁵³ du cas empirique étudié, les systèmes de garantie participative. Nous considérons alors cette innovation sociotechnique comme la mise à l'épreuve d'un réseau engagé dans une approche réflexive de second niveau, le réseau Ecovida. Mais avant d'en venir à Ecovida et son questionnement agroécologique autour de la certification participative, revenons brièvement sur les critiques du système de certification conventionnelle, dit certification par une tierce partie indépendante.

2. Critiques de la certification

Les critiques de la certification biologique portent notamment sur la mise en place d'un système de normalisation et de marchandisation des produits à travers les systèmes-contrôles dits de certification. Au-delà du contrôle de conformité, la certification par une tierce partie indépendante a permis à la grande distribution et aux intermédiaires de développer à travers la mise en équivalence des marchés nationaux et régionaux, un marché global d'achat et de vente de « produits » biologiques à l'échelle globale.

- Un facteur structurant de cette normalisation est l'obligation de transparence et d'indépendance imposée par la norme ISO 14001 auxquels sont soumis les organismes certificateurs pour leur reconnaissance... (Serba 2010). Nous pouvons faire l'hypothèse que cette obligation d'indépendance et de transparence a en quelque sorte désapproprié les producteurs et les consommateurs de la possibilité de redéfinir ce qu'est un système bio : ses frontières, ses exceptions, ses exclusions, ses rythmes de transition.

- Notons que si la controverse sur la conventionalisation de l'Agriculture biologique émane principalement des pays de l'OCDE (Californie, Nouvelle Zélande, Europe, etc.), celle-ci fait plus rarement l'objet de débats et de

⁵² Les autres mécanismes de « conventionalisation » sont l'« appropriation » (Goodman 1987) - entrée d'acteurs de la grande distribution et de l'agro-industrie-, l'intensification (Guthman 2004) et le déplacement de la rente d'innovation et l'irréversibilité (Stassart, 2008) - incompatibilité entre systèmes de connaissances -.

⁵³ Les points critiques peuvent être identifiés dans la perspective de multi-niveaux que propose la théorie de la transition, mais ceci dépasse l'objet de cette communication.

propositions venant des acteurs-mêmes des réseaux agro-alimentaires alternatifs et enfin la littérature en sciences sociales révèle certaines critiques de la certification par une tierce partie, principalement en ce qui concerne le commerce équitable (Renard 2003; Raynolds 2004; Mutersbaugh, Klooster et al. 2005), mais également concernant l'agriculture biologique (Ingram 2010).

- En Amérique Latine le mouvement social (MAELA/ANA) soutenu par les ONG du Nord a formulé une série de critiques sur la certification biologique : « neo-colonialism », coût, pour l'exportation, basée sur le concept de contrôle, ne prend pas en compte les acteurs associatifs, exclut le projet de vie. (Claes 2010). En particulier des études ont montré que la certification par une tierce partie ne reconnaît pas la diversité des identités. Ainsi le mécanisme de « checklist » conduit à une certaine homogénéisation des systèmes de production écologique (Stumm 2011 (à paraître)).

Derrière ces critiques se pose la question plus fondamentale de la désappropriation des producteurs et des consommateurs par le système de délégation à une tierce partie et ses conséquences en terme d'apprentissage si l'on se situe dans une perspective de réflexivité de second ordre.

3. Ecovida - la certification participative

3.1 La résistance au processus de marchandisation/ « comodification »

Il faut d'abord situer la naissance de l'agriculture écologique au Brésil : agriculture alternative dans les années quatre-vingt puis agriculture durable dans les années nonante. Celle-ci, dont Ecovida qui va donner naissance aux Systèmes Participatifs Garantie – SGP- , s'inscrit dans un mouvement de résistance sur le temps long, qui est né au début du XX siècle lorsque les industries agroalimentaires entrent dans le processus de modernisation de l'agriculture à travers les mécanismes d'appropriation et de substitution qu'ont décrit Goodman et al. (Goodman, Sorj et al. 1987) . Les critiques portent alors sur la chimisation de la science agronomique (Steiner : biodynamie) , critique de l'artificialisation (Fukuoka : intervention minimaliste, permaculture), critique de la scientisation et de la mécanisation (Muller : agriculture paysanne et alimentation saine), critique du primat de la science sur les savoirs paysans (Howard : compost, sol agriculture paysanne) (Besson 2000). Ces critiques sont traduites au Brésil à la fin du XXème siècle dans une grande diversité de systèmes de pratiques alternatives : Agricultura Organico inspirée de Howard, Agricultura Biodinamica inspirée de Steiner, Agricultura Natural - Permaculture inspirée de Fukuoka, Agricultura Biologica inspirée de Lemaire Boucher (Hespanhol 2008). Une grande partie de ces pratiques alternatives se retrouvent dans la Région Sud-Brazil qui comprend les états du Parana, Santa Catarina et Rio Grande Sul. Elles représentaient en 2006 à elles seules, 68% des producteurs brésiliens alternatifs (Hespanhol 2008).

Le mouvement d'écologisation de l'agriculture brésilienne n'est pas indépendant du mouvement d'écologisation des agricultures latino-américaines. Ce dernier a entretenu des liens qu'il resterait à spécifier avec le mouvement alternatif Nord-Américain des années quatre-vingt : mouvement du land Reform et consumeriste (Ralf Nader) puis plus tard mouvement environnementaliste très inspiré par « The silence of Spring » de Rachel Carlson (1969). Ceci produira une réflexion critique sur le processus de modernisation de l'agriculture : débat sur les Land Grant Universities (Goodman 2010) et sur le rôle d'une agriculture alternative (NRC 1989). Ces débats entrent en résonance avec la critique des conséquences sociales et environnementales de la Révolution Verte dans les pays en voie de développement. C'est de ce double terreau que naît le projet Nord-Américain d'agroécologie (Altieri 1987; Gliessman 1989).

Parallèlement au Brésil, les années 1980 voient émerger un mouvement de résistance au modèle technologique dominant de l'agro-négoce et de la révolution verte. La critique de ce mouvement est centrée sur les conséquences de l'usage des intrants chimiques et des agrototoxiques (pesticides). C'est ainsi qu'apparaît la proposition de « Technologies Alternatives » qui devient un point de convergence (CTA – Centro de Tecnologias Alternativas & rede PTA – Plateforme Technologique Alternative) entre scientifiques/étudiants d'une part et le mouvement social d'autre part (MST – Mouvement des paysans sans Terres, CUT – Central Unica dos Trabalhadores) principalement dans les états du Sud du Brésil (Luzzi 2007).

D'après Luzzi, le terme d'agroécologie apparaît en 1989 lors d'une rencontre du rede PTA et d'autres mouvements paysans d'Amérique Latine. Cette rencontre coïncide avec la traduction par le PTA/FASE (Projeto Tecnologias Alternativas/Fundação de Assistência Social e Educacional) du livre de Miguel Altieri « Agroecologia : as bases científicas da agricultura alternativa ». C'est à cette époque que se fait également la jonction avec le mouvement socio-environnemental qui va surtout utiliser les diagnostics participatifs comme moyen de mobiliser les communautés autour des problèmes prioritaires. C'est dans ce contexte de démocratisation, marqué par la promotion des Technologies alternatives, les démarches participatives et la mise en réseaux des expériences alternative que naît le réseau « Rede ECOVIDA – Réseau Ecovida ».

L'émergence de Rede Ecovida se situe dans un processus de réorganisation des agriculteurs écologiques des Etats du Sud du Brésil. Ces organisations de l'agriculture alternative, durable, "orgânicos", qui étaient animées auparavant par le PTA, vont se réarticuler : les organisations des agriculteurs auparavant animé par le Projet Technologie alternative (PTA), vont s'inscrire dans de nouvelles formes d'organisation en réseau ("*As organizações de agricultores alternativos, sustentáveis, orgânicos antes animados pelo PTA passaram a se rearticular em "rede", seguindo uma tendência recente de organização*" (Scherer-Waren, 1999)).

3.2 Rede (Réseau) Ecovida

Rede Ecovida est né en 1998 de la conjonction

- du mouvement PTA : « rede TA-Sul », qui cherchait à cartographier les expériences alternatives
- de discussions dans l'état de Santa Catarina sur la commercialisation des produits bio et notamment sur le développement d'un marché métropolitain ville-campagne (multiplication des marchés fermiers) autour de la production bio et
- de l'impasse dans le dialogue entre les défenseurs d'un système de certification (loi de 1999) et les organisations-ONG qui appuient les initiatives d'agriculture alternative.

Dans ce contexte Ecovida naît sous l'appellation « Réseau Ecovida de certification participative (*Rede Ecovida de certificação participativa*) » – Lors des secondes rencontres le propos du réseau, l'objet du réseau s'élargit à l'ensemble du projet productif pour s'appeler « Rede Ecovida de Agroecologia – Réseau Ecovida d'Agroécologie ». L'agroécologie devient un modèle de développement socio-environnemental durable pour l'agriculture familiale. La certification n'est qu'un des moyens d'atteindre cet objectif. Les dimensions que l'agroécologie, telle que définie par Ecovida, tente de prendre en compte sont: « *produits sains, systèmes de production diversifiés, recyclage des nutriments, semences propres, plus d'indépendance en relation avec les intrants externes, auto-consommation (productos limpos, sistemas de produção diversificados, reciclagem de nutrientes, sementes próprias, mais independentes em relação com insumos externos, auto-consumo)* ». L'agriculture familiale devient la référence pour l'agroécologie selon Ecovida mais sont également présentes des dimensions originales par rapport à l'agriculture biologique, telles que la question de la biodiversité et de la souveraineté alimentaire locale. C'est dans ce cadre que se situent les critiques vis à vis de la certification par une tierce partie externe.

D'un point de vue organisationnel le Rede Ecovida crée un nouvel espace : « Être un espace de rapport, d'interactions et d'actions pour appuyer le développement de l'agro-écologie, comme partie de la construction d'un projet de société que prend en compte la réalité de chaque peuple. (Arl 2007) (*« ser um espaço de articulação, interação e ação para potencializar o desenvolvimento da agroecologia, como parte da construção de um projeto de sociedade que contemple e respeite a realidade de cada povo*) »

Les objectifs du Réseau sont: (i) développer et multiplier les expériences en agro-écologie ; (ii) stimuler le travail associatif avec la production et la consommation des produits agro-écologiques. (iii) articuler et diffuser les informations parmi les organisations et les personnes (iv), Appuyer la solidarité entre producteurs et consommateurs ; (v) stimuler l'échange entre le savoir technique et le savoir-faire et valoriser le savoir populaire (vi) Avoir une marque et un label qui puisse symboliser l'agro-écologie. (« *Os objetivos da Rede são: (i) desenvolver e multiplicar as iniciativas em agroecologia; (ii) estimular o trabalho associativo na produção e no consumo de produtos agroecológicos; (iii) articular e disponibilizar informações entre as organizações e pessoas; (iv) aproximar, de forma solidária, agricultores e consumidores; (v) estimular o intercâmbio, o resgate e a valorização do saber popular; (vi) ter uma marca e um selo que expressam o comprometimento* (Cf. CADERNO DE FORMAÇÃO 01, 2007, p. 14).

Autour de la question de la transition agroécologique, Ecovida se construit comme public concerné au sens des pragmatiques américains (Dewey 1927) c'est-à-dire d'un groupe de personnes qui travaillent à rendre perceptibles les problèmes liés à la marchandisation de l'agriculture biologique. Ce public est construit autour de l'agriculture familiale alternative, agroécologique qui se compose d'agriculteurs, de techniciens et de consommateurs. Il n'est pas sans lien avec le fort mouvement d'urbanisation et de métropolisation de la société brésilienne et de l'émergence du mouvement socio-environnemental (voir notamment la rencontre en 2001 d'agriculteurs, de techniciens et de quelques consommateurs). Un des produits de l'émergence de ce public agroécologique est la publication en 2004 d'un "*Caderno de Formação: Certificação Participativa de Produtos Ecológicos – Cahier de Formation : Certification Participative de Produits Ecologiques*". Un autre produit de l'émergence de ce public est le séminaire conjoint IFOAM – MAELA de 2004 qui va permettre l'émergence du débat sur la certification au sein de l'IFOAM.

Le cahier de formation décrit comment Rede Ecovida se structure autour de la certification participative au sein de trois niveaux de coordination qui vont du local (groupes) au supra régional (le rede composé des trois états de la région Sud du Brésil) en passant par le régional (les nucléos au sein des Etats).

Niveau 1 : les 300 « groupes » de production (et le groupe éthique) qui sont présents dans 170 municipalités et représentent 3000 familles d'agriculteurs-trices (Minimum 3 personnes par groupe)

Niveau 2 : les « nucléos » au nombre de 26, constituent le centre de gravité du Rede. Ils sont une forme de gestion décentralisée du Rede qui donne une identité au niveau sous-régional à Ecovida. Ces nucléos sont logés au sein de formes associatives diverses : une coopérative, une association ou une ONG. 35 ONG et coopératives de consommateurs participent aux Nucléos du Rede. Le nucléo est responsable de l'accompagnement et de la formation des groupes. Dans le cadre de la certification il constitue le conseil d'éthique qui se compose de techniciens des ONG, des consommateurs et du coordinateur du nucléo. La constitution de ce conseil d'éthique est un préalable à la reconnaissance des groupes par le nucléo. Le nucléo a également une fonction de représentation du Rede au sein de sa sous-région.

Au niveau de la certification participative, le nucléo définit les normes, accompagne les membres, approuve l'accréditation des membres du groupe et règle les problèmes. Il constitue également une commission technique responsable de la production et de l'actualisation des normes dans une mesure que nous ne pouvons définir ici. Dans ce système, chaque « nucléo » détient son autonomie pour établir ses normes ce qui en fait sans doute le niveau où s'organisent concrètement les filières de commercialisation.

Les nucléos représentent une grande diversité de contextes agroécologiques que nous pouvons illustrer par les cas suivants :

- Le Nucléo « Burmeister do Amaral » est centré sur les cultures légumes et fruits en relation avec les marchés urbains (Curitiba). Notre hypothèse est que la dimension citoyenne/publique y est intéressante malgré le fait que les groupes de consommateurs sont minoritaires. Ex. : Luciverde. Culture maraichère et écotourisme en bordure de Curitiba.
- Le Nucléo Agroforestier, quilombolas, centré sur les cultures traditionnelles de bananes dans une zone marginale (entre les Etats du Parana et de Sao Paulo). Notre hypothèse est qu'elle développe une autre forme d'agroécologie, qui partant de l'agriculture « traditionnelle » qui n'a pas connu le processus de modernisation (Brandenburg 2011). Ex. : Coperafloresta, Coopérative Agroforestière.
- Les assentamento MST, représente une autre trajectoire où c'est un choix politique qui est à la base du développement de l'agroécologie. Notre hypothèse est que dans ce cas nous assistons à des processus d'agriculture en conversion à des stades divers, avec des éléments de contestation du dispositif SGP jugé trop précoce et des innovations multiples avec selon nous d'importantes questions sur la nature des apprentissages et les possibilités de convergence? Ex. : La Contesta, Lapa, développement de Mandela (permaculture).
- Enfin, il y a des nucléos qui viennent de « l'agro-industrie » c'est-à-dire liés à une activité de transformation (Canne à Sucre) Notre hypothèse, plus fragile, serait que les SGP sont un enjeu en terme de croissance de leur marché local et régional . Ex. : le "Nucléo Sud Est", unité de transformation de canne à sucre.

Niveau 3 : Rede Ecovida : le conseil de certification (demande des labels matériels) garant de la procédure. Le rôle du Rede jusqu'à la mise en œuvre de la loi 10.831/2003 était à la fois un rôle d'appui aux nucléos et un rôle d'articulation (dans la perspective de son objectif de promotion de l'agroécologie) avec les organisations représentatives des agriculteurs et le mouvement social (MST, FETRAF- Fédération de travailleurs de l'Agriculture Familiale, ANA, Articulation Nationale Agroécologie, ...). Le Rede s'est constitué en personne juridique en 2003 pour traiter en particulier des questions de certification (propriété du label). Le Rede n'est pas responsable des pratiques mais de la mise au point et de la clarification de la procédure. De plus il a un rôle important comme porte-parole de la certification participative auprès des pouvoirs publics.

Elle inclut des critères de biodiversité et d'autonomie alimentaire et d'autonomie vis à vis de l'importation d'intrants extérieurs ainsi que des orientations spécifiques à chacun des nucléos. D'un point de vue écologique elle considère la propriété comme un ensemble complexe qui doit passer par une dynamique graduelle d'étapes d'écologisation progressive. La participation est également une dimension importante : l'absence aux réunions peut être une raison d'exclusion du système . Enfin tout le processus de certification participative est considéré à la fois comme un espace de structuration du réseau ECOVIDA et un espace d'apprentissage.

La vision qui doit prévaloir est de construction, c'est à dire, nous ne devons pas être préoccupés en mettre en accent les défauts, mais les identifier et suggérer pour les dépasser. Il est nécessaire de savoir que la personne visitée a son histoire qui peut également à la construction de l'agroécologie. La visite doit donc être appréciée comme un espace d'enseignement et d'apprentissage avec les autres « *A visão que deve prevalecer é a de construção, ou seja, não devemos estar preocupados em ressaltar defeitos, mas identificá-los e dar sugestões e opiniões para superá-los; É necessário sabermos que quem está sendo visitado é uma pessoa que também tem sua história e contribuição na construção da agroecologia, portanto a visita deve ser aproveitada como espaço para ensinar a aprender com os outros; (Rebelatto dos Santos, Marques et al. 2004) »*

Face à cet ensemble d'orientations normatives, bien fondées, il reste aujourd'hui à faire un « état des lieux » de la traduction de ces orientations dans les pratiques des nucléos : pratiques culturelles et de commercialisation des paysans, pratiques procédurales des nucléos,... La littérature sur les systèmes de certification participatifs soulève en effet une série de questions parmi lesquelles les coûts de transactions, les limites de la transparence, et les rapports de pouvoirs locaux interrogent le potentiel et les limites des systèmes de certification participatifs (Nelson, Gómez Tovar et al. 2008). Nous insistons sur le terme « état des lieux ». Nous ne croyons pas en une évaluation « objective » qui prendrait le risque d'isoler une situation donnée d'un processus et d'une trajectoire sur le temps long dans laquelle, nous en faisons l'hypothèse, la mouvance d'Ecovida s'inscrit. Nous faisons la distinction entre une évaluation normative statique, qui a peu de sens pour notre questionnement, et une évaluation des capacités (Thompson 1997) à apprendre c'est-à-dire à s'organiser (Ecovida, SGP,...) et à produire de nouvelles connaissances sur ce qui demeure avant tout un projet agroécologique et non un produit de marché.

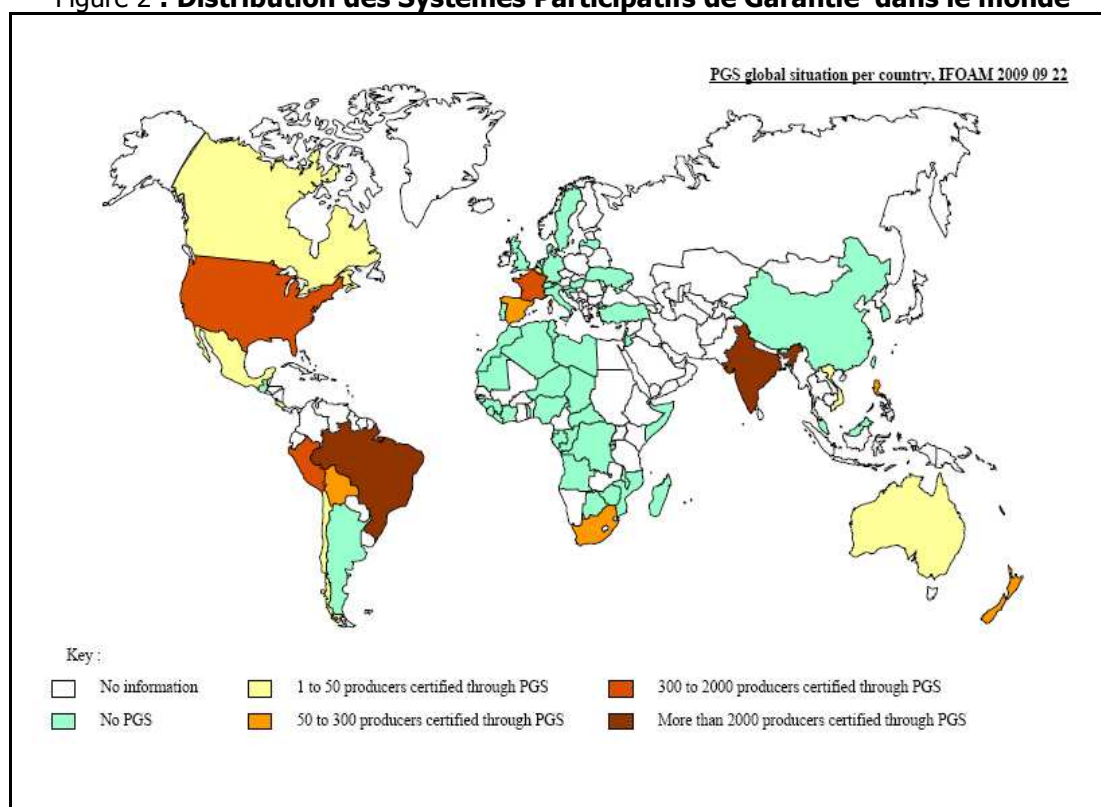
Question 1 Les apprentissages sont parties prenantes de l'action et de son évaluation (réflexive monitoring) (Voss, Bauknecht et al. 2005), les théories de l'apprentissage soulignent l'importance des apprentissages de second ordre (« second loop Learning ») qui déplacent les acteurs au-delà de leurs convictions initiales et qui les amènent à modifier leurs modèles d'action (Grin and Loeber 2007). Dans un contexte de transition socio-écologique, comment spécifier les apprentissages de second ordre ? Quelles sont les conditions dans lesquelles ces apprentissages se développent et de quelle manière sont-ils transposables à d'autres changements ?

3.3.2 Le débat entre le mouvement social et l'IFOAM

En 2004 un séminaire conjoint est organisé par MAELA – Mouvement Agroécologique d'Amérique Latine et l'IFOAM – International Federation of Organic Agriculture Movement. A partir de ce séminaire l'IFOAM crée un groupe de travail sur la Certification Participative au sein de l'IFOAM et une newsletter. Les Leaders du réseau ECOVIDA y jouent un rôle actif et l'expérience d'Ecovida, reprise dans son cahier de formation participative sur la production écologique (Rebelatto dos Santos, Marques et al. 2004), est considérée comme un modèle de certification participative.

Plusieurs états d'Amérique Latine sont alors dans un processus de reconnaissance de ces systèmes de garantie participatifs qu'ils vont inscrire dans leur loi : présents dans une quinzaine de pays Latino-Américains, ils font l'objet d'une reconnaissance législative selon diverses modalités : Bolivie - avec logo, signe national officiel de qualité -, Brésil – idem -, Costa Rica, El Salvador, Mexique, Paraguay. La Certification Participative apparaît également sur d'autres continents, en particulier en Inde. La Newsletter de l'IFOAM constitue de plus un précieux lien avec les systèmes de certification participative qui sont mis en œuvre et reconnus en Andalousie, expérimentés en France et en Italie avec l'appui d'ONG telle que Nature et Progrès.

Figure 2 : **Distribution des Systèmes Participatifs de Garantie dans le monde**



Question 2.1: Nous n'avons pas d'éléments d'analyse suffisants aujourd'hui pour évaluer la qualité des informations qui circulent dans ses réseaux internationaux mais nous pouvons en tout cas formuler l'hypothèse selon laquelle le développement d'une mobilité à grande échelle des personnes et des messages n'est pas sans conséquence sur le travail « local » à la fois pour créer les conditions de réalisation de ce qui est mobilisé et pour installer les équipements qui permettent d'agir à distance : elle produit ainsi de nouveaux espaces et de nouvelles relations entre les espaces (Mormont 2010)

Question 2.2 : En retour, la création au sein de l'IFOAM d'un espace de débat autour des SGP questionne l'institutionnalisation de l'agriculture biologique telle que l'IFOAM et la partie du mouvement social qui s'y trouve représentée l'ont voulu. Comment le rapport entre les tenants de la certification officielle et le groupe de travail SGP se vit-il, sur le mode conflictuel et/ou marginal ou bien sur un mode complémentaire et/ou concurrentiel ...?

3.3.3 Processus de reconnaissance au niveau de la législation brésilienne

Ce système fut reconnu comme un des trois systèmes de certification par la loi de 10.831/2003 et le décret 6323 du 23 décembre 2007 qui distingue :

1. « **Contrôle social de la vente directe sans certification** » : faire partie d'une organisation de contrôle social, garantir la traçabilité et l'accès libre à la production + contrôle de l'administration par personne compétente ;
2. « **Système d'Assurance Qualité Biologique** »: participative avec audit et accréditation sur la compétence de l'organe certificateur type ECOVIDA, garant de la procédure, appelé OPAC (Organismo Participativo de Avaliação da Conformidade);
3. « **Certification par audit** »: certification classique par tierce partie, tel qu'elle est reconnue au niveau de l'Union Européenne.

La reconnaissance par la loi de 2003 et le décret de 2007 des Systèmes Participatifs de Garantie fut considérée à juste titre comme une victoire pour le mouvement agroécologique. Elle met en effet juridiquement sur le même pied la certification participative et la certification par une tierce partie. De plus elle fédère les initiatives participatives en créant entre elles un lien juridique qui fait force de loi.

Figure 3 : Signal de qualité officiel Bio (MAPA, 2011) : système participatif et certification par audit



Depuis lors, trois organisations ont été reconnues comme OPAQ (Décret 2007) et accréditées au niveau du ministère de l'agriculture pour attribuer le label bio national selon la procédure participative « système d'assurance de qualité biologique » :

- *Rede Ecovida*,
- *ABIO (Rio de Janeiro) Associação de Agricultores Biológicos do Estado do Rio de Janeiro*
- *ANC (Campinas, Etat de Sao Polo) Associação de Agricultura Natural de Campinas e Região*

C'est pour cette raison que Rede Ecovida a pris la personnalité juridique d' « entité sans but lucratif de droit privé » avec compétence sur les trois Etats de la Région Sud du Brésil. Ecovida se dote alors d'une commission technique, d'un conseil de certification et d'un conseil d'éthique (technique et éthique existaient au niveau du nucléo).

Ce mouvement d'institutionnalisation à travers la mise en loi des systèmes de garantie participatifs, contient en soi des conséquences contradictoires.

Question 3.1 : La mise en loi renforce-t-elle les initiatives de certification participative en les légitimant et en densifiant leurs relations ? Ceci fait-il converger les initiatives de certification participative par apprentissages croisés et leur permet-il d'acquérir davantage de pertinence face aux régimes de certification/standardisation en place au niveau sectoriel sur les marchés globaux de la qualité ? Les apprentissages sont partie prenante de l'action et de son évaluation (réflexive monitoring) (Voss, Bauknecht et al. 2005), les théories de l'apprentissage soulignent l'importance des apprentissages de second ordre (« second loop Learning »), qui déplacent les acteurs au-delà de leurs convictions initiales et les amènent à modifier leurs modèles d'action (Grin and Loeber 2007). Dans un contexte de transition socio-écologique, peut-on spécifier des apprentissages de second ordre ? Quelles sont les conditions dans lesquelles ces apprentissages se développent et de quelle manière sont-ils transposables à d'autres changements, évolutions des pratiques agroécologiques ? Comment les apprentissages autour des pratiques écologiques s'élargissent-ils à d'autres domaines, en particulier de la vie et du type de projet de vie ? Comment les acteurs en tant que sujets se positionnent par rapport au processus de juridification ?

Cette convergence entre initiatives de certification participative (convergence endogène) peut cependant d'autre part être en tension avec la création, par le processus de juridification, d'un espace de confrontation entre système de certification participatif et système de certification par une tierce partie.

Question 3.2 : Peut-on spécifier ces rapports de co-existence entre ce que génèrent ces deux systèmes en terme de systèmes de connaissances : s'excluent-ils (Stassart and Jamar 2008), co-existent-ils (Campbell and Liepins 2001) ou bien entretiennent-ils des rapports de parasitisme (Moreira and Palladino 2005). Les catégories discursives mobilisées sont-elles des catégories explicatives ? « agroécologie », « agriculture familiale », « ONG », « administrations publiques », ...

Question 3.3 : Peut-on parler de mouvement social et dans quelle mesure ? Comment le mouvement social agroécologique brésilien agit-il sur cette question , quel est le rôle de ANA (Association Nationale Agroécologique - ONG) et ABA (Association Brésilienne d'Agroécologie - Scientifique), comment se positionnent-elles ? On peut alors distinguer dans la littérature les trois processus suivants, par lesquels le mouvement social génère une pression normative sur les régimes politiques existants : 1) la mobilisation de ressources, 2) les processus de cadrage, 3) l'exploitation des opportunités politiques (McAdam, McCarthy et al. 1996; Davis, Mc Adam et al. 2005)

Question 3.4 : Quelles sont les conséquences de la juridication des marchés et en particulier la tendance à réduire toute la diversité des modes d'écologisation de l'agriculture familiale brésilienne à l'agriculture biologique ?

4. Conclusion : Apprentissage et gouvernance réflexive

Au-delà de la critique des systèmes de certification par une tierce partie, les SGP systèmes participatifs de garantie adressent une critique au marché de la qualité et plus particulièrement à la commodification de la qualité. Celle du refus de déléguer à des systèmes experts le processus qui définit et redéfinit les frontières du processus d'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation.

Si nous utilisons le langage de la théorie de la transition et en particulier celui de l'approche multi-niveaux, les SGP sont une critique du régime de la qualité dont une des caractéristiques est de produire des standards de qualité qui s'appuient sur des systèmes hybrides de normalisation (Privé Etat) dont le but ultime est la globalisation des marchés agroalimentaires de la qualité.

Nous faisons l'hypothèse que les systèmes participatifs de garantie sont des formes d'organisation socio-technique innovantes qui proposent de nouvelles trajectoires de mise à l'épreuve du régime dominant. Cette mise à l'épreuve nous intéresse dans la mesure où elle peut nous informer sur ce que peuvent devenir des modes de gouvernance réflexifs dans le monde de la bio. En effet le système de certification par une tierce partie, dont le principe est la délégation à une partie indépendante, nous en faisons l'hypothèse, déplacé dans une mesure qu'il reste à définir les espaces d'apprentissage vers des commissions ad hoc (type commission de suivi et d'évaluation de la certification). La délégation aurait en quelque sorte technicisé et privatisé les espaces d'apprentissage sur les questions de transition et d'écologisation de l'agriculture. Les SGP seraient alors, de par le mécanisme de réappropriation et des producteurs et des consommateurs, une condition de la réappropriation de ces espaces d'apprentissage sur le devenir de la transition écologique de l'agriculture.

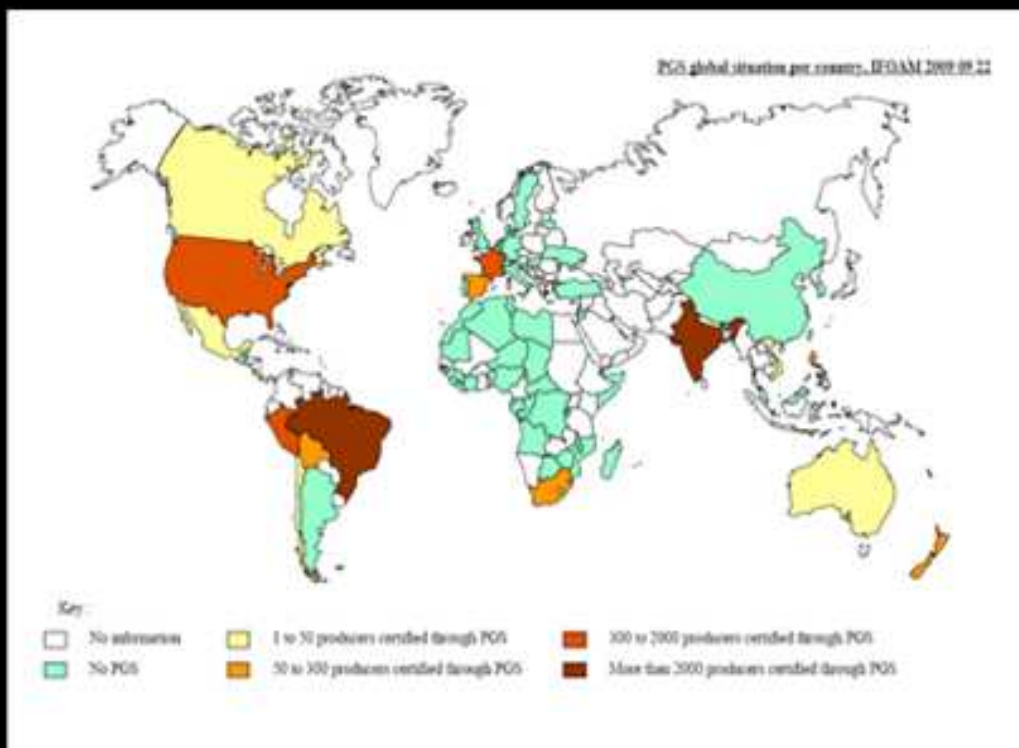
Bibliographie

- Altieri, M. A. (1987). *Agroecology*. Boulder, CO, Westview Press.
- Arl, V. (2007). Uma identidade que se constroi em rede. Lapa, Rede Agroecologia Ecológica: 47.
- Besson, Y. (2000). Histoire de l'agriculture biologique: les fondateurs, Rudolf Steiner, Sir Albert Howard, Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka, projet de doctorat en histoire et philosophie des sciences.: 14.
- Brandenburg, A. (2011). "Do rural traditional ao rural socioambiental." *Ambiente & Sociedade* **XIII**(2).
- Campbell, H. and R. Liepins (2001). "Naming organics: understanding organic standards in New Zealand as a discursive field." *Sociologia Ruralis* **41**(1): 21-39.
- Claes, C. (2010). Participatory guarantee systems in Latin America, the role of social movements and NGOs. *International Summer School in AgroEcology*. Louvain La Neuve, power point: 13.
- Davis, G. F., D. Mc Adam, et al. (2005). *Social movements and organization theory*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Dewey, J. (1927). The eclipse of the public. *The public and the problem*. New York, Henry Holt and company: 110-142.
- DuPuis, E. M. and D. Goodman (2005). "Should we go "home" to eat?: toward a reflexive politics of localism." *Journal of Rural Studies* **21**(3): 359-371.
- Gliessman, S. (1989). *Agroecology: researching the ecological basis for sustainable agriculture*. ????, Springer Verlag.
- Goodman, D. (2010). A very Brief History of Sustainable Agriculture Movements in the US: A tale of Two tensions *The potential of Agroecology to contribute to ecological transitions in agriculture*. Arlon, Stassart P. : ppt.
- Goodman, D., B. Sorj, et al. (1987). *From Farming to Biotechnology*. Oxford, Basil Blackwell.
- Grin, J. and A. Loeber (2007). Theorising of learning. Agency, structure and change. *Handbook of public policy analysis, Theory, Politics and methods*. F. Fischer, G. Miller, J. and M. Sidney, S, CRC Press-Taylor and Francis Group: 201-222.
- Guthman, J. (2003). "Fast food/organic food: reflexive tastes and the making of 'yuppie chow'." *Social & Cultural Geography* **4**(1): 45-58.
- Guthman, J. (2004a). "The Trouble with 'Organic Lite' in California: a Rejoinder to the 'Conventionalisation' Debate." *Sociologia Ruralis* **44**(3): 301-316.
- Hespanhol, d. M. (2008). "De perspectivas de agriculturas sustentavel no Brasil." *Confinos* **2**(2): 12.
- Ingram, J. (2010). "Technical and Social Dimensions of Farmer Learning: An Analysis of the Emergence of Reduced Tillage Systems in England." *Journal of Sustainable Agriculture* **34**(2): 183 - 201.

- Luzzi, N. (2007). Debate agroecológico no Brasil: um construação a partir de diferetes atores sociais. Instituto de Ciencias Humanas e Sociais. Rio de Janeiro, Universidade Federal Rural do Rio de Janeiro: 182.
- McAdam, D., J. D. McCarthy, et al. (1996). Introduction: Opportunities, perspective on social movements,. Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framings. D. McAdam, J. D. McCarthy and M. N. Zald. Cambridge, Cambridge University Press: 1-20.
- Moreira, T. and P. Palladino (2005). "Between truth and hope: on Parkinson's disease, neurotransplantation and the production of the 'self'." History of the Human Sciences **18**(3): 55-82.
- Mormont, M. (2010). "Globalisation et écologisation des campagnes " Etudes rurales (183): 143-160.
- Mutersbaugh, T., D. Klooster, et al. (2005). "Certifying rural spaces: Quality-Certified Products and Rural Governance." Journal of Rural Studies **21**(4): 381-388.
- Nelson, E., L. Gómez Tovar, et al. (2008). "Participatory organic certification in Mexico: an alternative approach to maintaining the integrity of the organic label." Agriculture and Human Values.
- NRC (1989). Alternative Agriculture, Committe on the Role of Alternative Farming Methods in Modern Production Agriculture, Board on Agriculture, National Research Council.
- Raynolds, L. (2004). "The globalization of organic agro-food networks." World Development **32**(5).
- Rebelatto dos Santos, L., Carlos, C. Marques, et al. (2004). Caderno de formação participativa de produtos ecológicos. Fioranópolis, Rede Ecológica de Agroecologia.
- Renard, M.-C. (2003). "Fair trade: quality, market and conventions." Journal of Rural Studies **19**(1): 87-96.
- Serba, S. (2010). Les systèmes de garantie participatifs. Département sciences et gestion de l'environnement. Arlon, Université de Liège. **Master: 78**.
- Sherer-Waren, I. Cidadania sem fronteiras: ações coletivas na era da globalização. São Paulo: Hucitec, 1999.
- Stassart, P. and D. Jamar (2008). "Steak up to the horns ! The conventionalization of organic stock farming: knowledge lock-in in the agrifood chain." GeoJournal **73**(1): 31-44.
- Stumm, M. (2011 (à paraitre)). Certificação e praticas socio-productivas na agricultura ecologica: o caso de Rio Branco do Sul/Parana. Agricultores ecologicos e o ambiente rural: visoes interdisciplinares. A. Brandenburg, A. D. D. F. Ferreira and L. J. Cordeiro dos Santos. Curitiba Certificação e praticas.
- Thompson, P. B. (1997). The Varieties of Sustainability in Livestock Farming. In : Livestock Farming Systems ; More than Food Production. 4th International Livestock Farming Systems Symposium,, Foulum (Denmark), 22-23 Aug. 1996, EAAP , Wageningen Pers (Wageningen).
- Vos, T. (2000). "Visions of the middle landscape: Organic farming and the politics of nature." Agriculture and Human Values **17**(3): 245-256.
- Voss, J.-P., D. Bauknecht, et al. (2005). Reflexive Governance for Sustainable Development, Cheltenham: Edward Elgar.

Questionnement agroécologique
Système Garantie Participative
**Critique certification Bio et
nouveaux modes de gouvernance ?**

P.M. STASSART Univ. Liège – A. BRANDENBURG Univ Fédéral Parana
(Br) – K. ISAGUIRRE (Doctorante UFPR)



1. Cadre théorique : Modernisation Réflexive (Voss, Kemp 2005)

MODERNISATION REFLEXIVE PREMIERE ORDRE

- 1) l'analyse systémique permet de prédire les effets des options envisagées
- 2) l'évaluation des valeurs sous-jacentes permet de déterminer les objectifs ;
- 3) choix des stratégies choisies et leur contrôle

NB: « conventionalisation » : normalisation standardisation.

MODERNISATION SECOND ORDRE

- Seuls les problèmes non ambigus et appartenant à des sous-systèmes peuvent être ainsi traités
- ambiguïté – interdépendance – complexité et incertitude
- Appel à la reconstruction cognitive de la production des problèmes

Conséquences MODERNISATION SECOND ORDRE

- nécessite une position d'apprentissage plutôt qu'une position de complète connaissance et d'un contrôle maximal (Voss and Kemp, 2005).
- questionner autour de l'apprentissage une série de points « critiques »

2. Critiques Certification Tierce partie

-Critique du mouvement social (MAELA) marché global (export) , cout, néo-colonialisme

-« transparence-indépendance » imposé par la norme ISO 14001

Hypothèse 1 Certification - Normalisation = délégation Apprentissage en dehors champ des acteurs (producteurs – consommateurs)

Hypothèse 2. Nous considérons alors les Systèmes de Garantie Participative (SGP) comme une innovation sociotechnique qui met à l'épreuve un réseau engagé dans une approche réflexive de second niveau, le réseau Ecovida

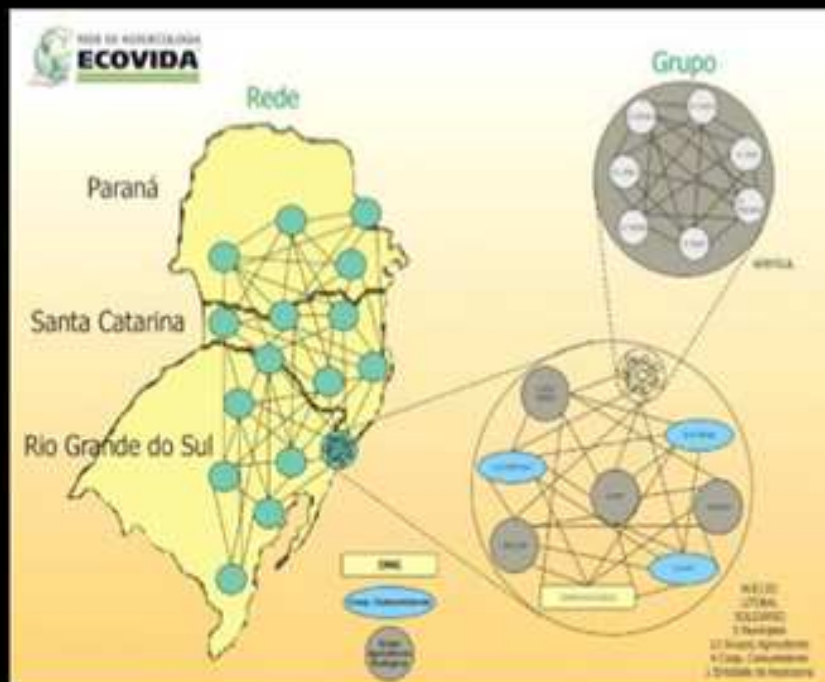


L'objet de la certification participative

Plus diversifiée et plus graduelle que celle de la certification par une tierce partie indépendante (ne peut être réduit à un produit, plutôt une trajectoire?)

1. Critères de biodiversité, d'autonomie alimentaire, + orientations spécifiques à chacune des sous- régions.
2. La « propriété du paysan » comme un ensemble complexe qui doit passer par une dynamique graduelle d'étapes d'écologisation.
3. La participation est également une dimension importante : l'absence aux réunions peut être une raison d'exclusion du système .

3.1 **Ecovida** : repose sur une triple «compliance» sociale



- **Premier niveau - grupo** (300 grpe (3000 familles)): le groupe de production qui, en collaboration avec le technicien, forme à l'agroécologie, plutôt que contrôle – point gris -
- **Second niveau - nucleo** (26 nucleo) le conseil d'éthique (techniciens + agriculteurs + consommateurs potentiels), le rapport doit être signé par tous les membres et qui comprend aussi bien les points de consensus que les points de divergence – points verts-
- **Troisième niveau -Rede** Ecovida, qui fournit le label et qui est à un troisième niveau le garant de la crédibilité du système (trois états fédéraux)



3.1 Ecovida

Question 1: les théories de l'apprentissage soulignent l'importance des apprentissages de second ordre (« second loop Learning ») qui déplacent les acteurs au-delà de leurs convictions initiales et qui les amènent à modifier leurs modèles .

-Quelles sont les conditions dans lesquelles ces apprentissages se développent

-Quels role(s) jouent l'interaction entre les dynamiques au trois niveaux dans les processus d'apprentissages

3.2 Institutionnalisation du systèmes de garantie participative

loi de 10.831/2003 et le décret 6323 du 23 décembre 2007

1. **« Contrôle social de la vente directe sans certification »** : faire partie d'une organisation de contrôle social, garantir la traçabilité et l'accès libre à la production + contrôle de l'administration par personne compétente ;
2. **« Système d'Assurance Qualité Biologique »** : participative avec audit et accréditation sur la compétence de l'organe certificateur type ECOVIDA, garant de la procédure, appelé OPAC (Organismo Participativo de Avaliação da Conformidade);
3. **« Certification par audit »** : certification classique par tierce partie, tel qu'elle est reconnue au niveau de l'Union Européenne.



Questions sur l' 'institutionnalisation

2.0 : Quelles sont les conséquences de la juridication des marchés et en particulier la tendance à réduire toute la diversité des modes d'écologisation de l'agriculture familiale brésilienne à l'agriculture biologique ?

2.1 : La mise en loi renforce-t-elle les initiatives de certification participative en les légitimant et en densifiant leurs relations ? Les fait-il converger ? par apprentissages croisés ? Élargissement à d'autres domaines, en particulier du type de projet de vie ?

2.2 : Peut-on spécifier ces rapports de co-existence entre ce que génèrent ces deux systèmes en terme de systèmes de connaissances : s'exclusion ? co-existence-ils ou bien entretiennent-ils des rapports de parasitisme ?

2.3 : Peut-on parler de mouvement social et dans quelle mesure ? Comment le mouvement social agroécologique brésilien agit-il sur cette question , quel est le rôle de ANA (Association Nationale Agroécologique - ONG) et ABA (Association Brésilienne d'Agroécologie – Scientifique)

3. Le débat au niveau transnational et institutionnel

Question 3.1: le développement d'une mobilité à grande échelle des personnes et des messages a-telle pour conséquence sur le travail « local » à la fois

- pour créer les conditions de réalisation de ce qui est mobilisé
- pour installer les équipements qui permettent d'agir à distance
- Pour produire ainsi de nouveaux espaces et de nouvelles relations entre les espaces?

Question 3.2 : En retour, la création au sein de l'IFOAM d'un espace de débat autour des SGP questionne l'institutionnalisation de l'agriculture biologique telle que l'IFOAM et la partie du mouvement social qui s'y trouve représentée l'ont voulu. Comment le rapport entre les tenants de la certification officielle et le groupe de travail SGP se vit-il:

- mode conflictuel et/ou marginal
- mode complémentaire et/ou concurrentiel ...?
- Traduction dans le temps et dans l'espace (Nord/Sud, Emergent/développés, ...?)
- Mode sectoriel (bio)/Mode global (fair trade, RSE, ...)

Conclusion

Pourquoi questionnement Agroécologique?

Approche normative ou réflexive ?

« Qu'est ce qui compte et comment on compte ? »

1. Prise en compte d'autres éléments agroécosystémiques (agrobiodiversité) Prise en compte des savoirs de l'organisation et des paysans (ex discussion sur le paillage)

2. Prise en compte graduelle: garantie sur le processus : tentative de saisir le projet de vie et refus de la réduction au produit (marchandisation/globalisation)

Gouvernance réflexive ? (localisme défensif ou gouvernance réflexive) renvoie aux apprentissages ou functional integrity versus resource sufficiency (Thompson, 1999)

Mais ... comment saisir ces apprentissages au delà des discours de reconstruction des acteurs (niveau paysans, ecovida, ifoam)...trop peu d'accès aux pratiques...

SYNTHESE DE L'ATELIER C

Présentée par Julien Blanc

Atelier avec dominante sciences sociales (sociologues) avec des communications qui illustrent des interrogations fortes par rapport à la question des recompositions aujourd'hui à l'œuvre dans le champ de la Bio et dans la redéfinition de ses frontières : champ en mouvement, traversé par différentes tensions ; et interroge les transversalités.

Plusieurs échelles d'analyse, échelles des fermes (évaluation transversale des performances), identités abordé à partir d'individus, groupes sociaux.

Dominance d'approches territorialisées (système d'acteurs territorialisés) – études de cas – avec importance des approches qualitatives ; Montée en puissance de l'étude de cas autour de la question du Bio.

1. Lecture de ces tensions : Mise en relation entre des constructions identitaires dans le champ de la Bio mais aussi dans les oppositions qu'elle peut susciter (dans ce jeu de tension), et du coup également les trajectoires de développement avec des spécificités des territoires (peut-être pas tant physiques, que historiques et sociales, liés à l'histoire des lieux, configuration des rapports entre groupes sociaux dans des passés proches) ; constructions situées, relationnelles décline les tensions et recompositions à l'échelle territoriale.

2. D'une manière générale ces communications repoussent encore un peu plus la validité de la dichotomie Bio/Conv (Aurélien, Claire, Florence) : Constat DynaBio.

- les catégories sont de plus en plus brouillées (identités, pratiques), beaucoup de nouveaux arrivants, reconnaissance croissante de l'agrobio par les acteurs du conventionnel, le Bio pousse le conventionnel à introduire une écologisation, multiplication des échanges entre Bio et non Bio : décroisement entre ces deux univers.
- fort mouvement forts de repositionnements (parmi les acteurs les plus contestataires), encore forte résistance au Bio (agriculteurs et acteurs de l'accompagnement)

3. Les travaux montrent (ou s'intéressent à la manière dont) la question de la Bio sort de l'arène agricole avec débordement dans le monde non agri qui fait que la Bio devient le substrat de dynamiques collectives transversales dans le sens où elles mobilisent des acteurs hors-champ agricole (citoyens, sphère publique) ; Donc si la Bio ne correspondrait plus à un mouvement social, en tant que tel du fait de son institutionnalisation (ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste pas du contestataire), mais d'avantage à des dynamiques sociales réappropriation, diffusion des idées et pratiques de la Bio au sein de la société (non-agricole)

4. ça c'est aussi montrer comment son développement de la Bio (formes,) doit en partie, s'appuyer sur des transformations de la gouvernance du secteur agricole ; redistribution des cartes qui permet soit la sortie de la marginalité de certains groupe (reconnus), soit l'émergence de nouveaux (IdF) de projets, de nouvelles communautés pratiques.

5. tensions / coexistence de logiques (sociales, économiques, formes d'échange, certification) : échelle des fermes mêmes (combinaisons de circuits courts / circuits longs ; combinaison éventuelle de modalités de certifications) des groupes (AMAP) à des échelles supérieures (Brésil Ecolida) : Normalisation, Appropriation, autonomie.

Conclusions

1. Redéfinitions des identités, repositionnement de la Bio dans le champ agricole, Appropriation par de nouveaux acteurs (publiques, citoyens, agents économique, acteurs de la recherche), montée en puissance des politiques publiques territorialisées : transformation forte.

2. Manque des approches complémentaires : filières (verticales), intégration à des échelles supérieures, Réseaux (déterritorialisés). Très territorialisés : que tout se joue à l'échelle locale ; peu de mise en évidence de la manière dont les acteurs sont intégrés à des réseaux, à des organisations qui dépassent les frontières des territoires....